

---

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

ANDOVER-HARVARD LIBRARY

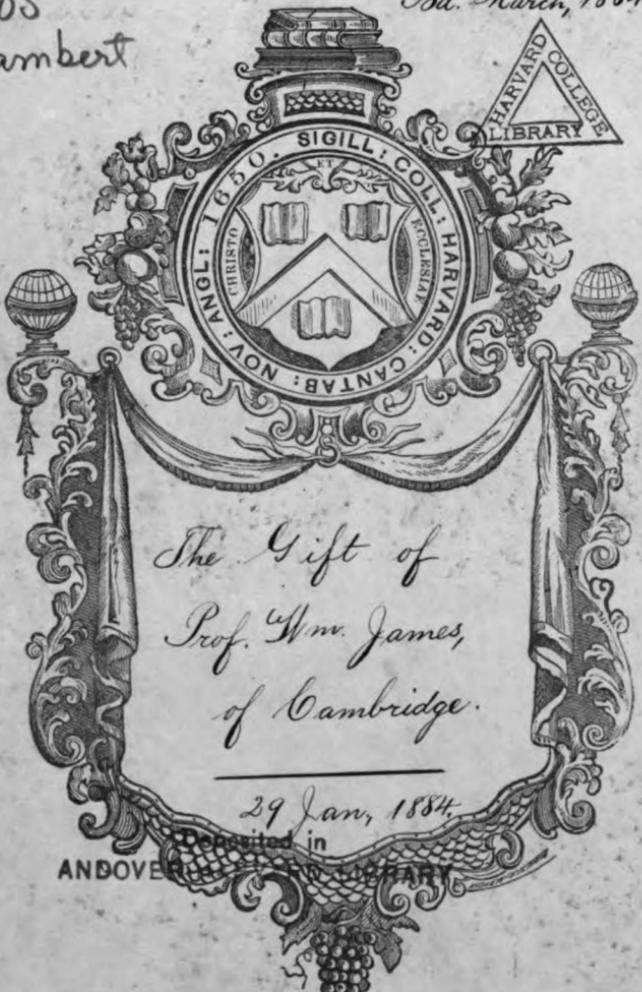


AH 5L9U 6

Harvard Depository  
Brittle Book

405  
Lambert

Bd. March, 1884.



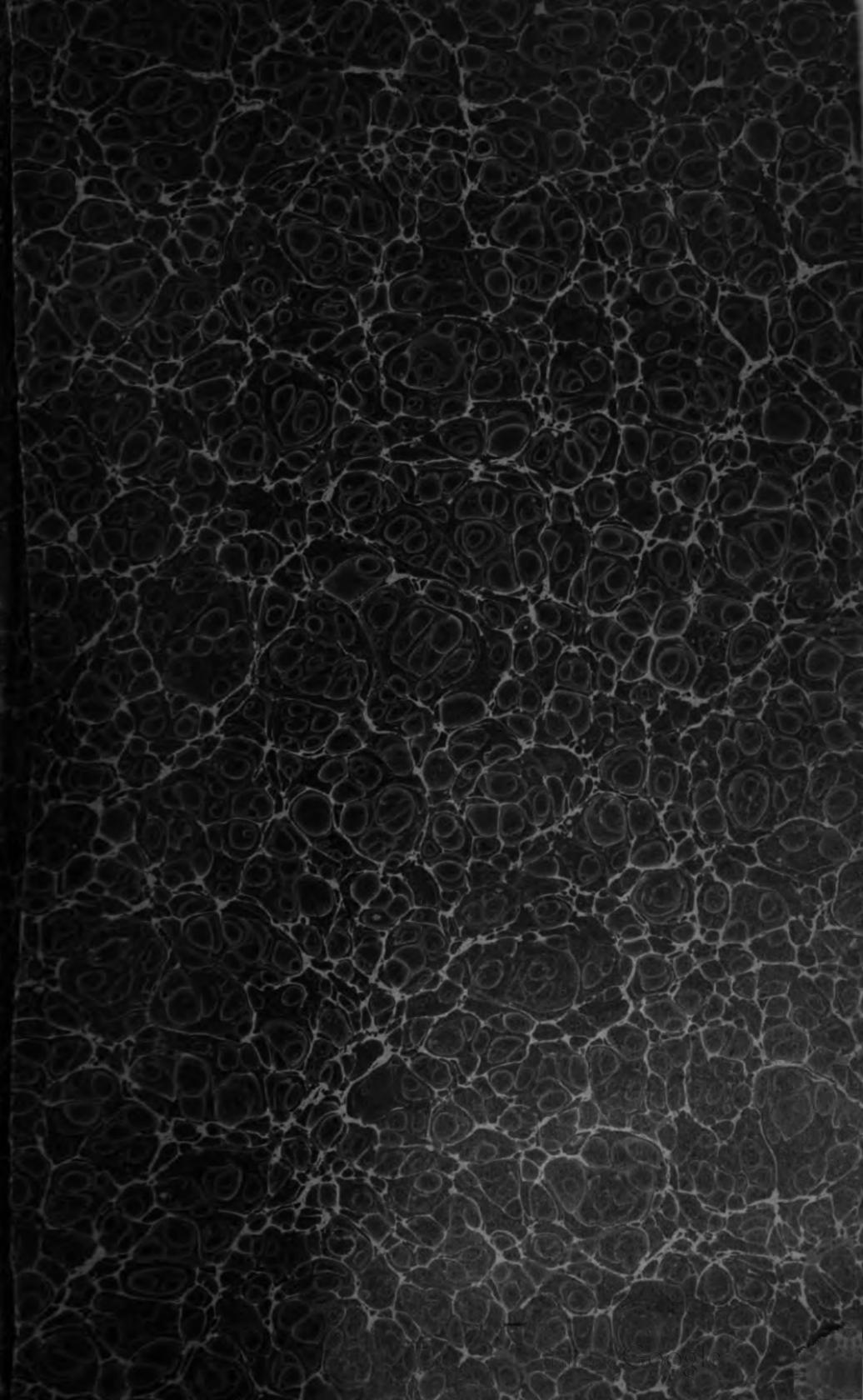
*The Gift of  
Prof. Wm. James,  
of Cambridge.*

*29 Jan, 1884.*

Deposited in  
ANDOVER LIBRARY

Deposited in  
ANDOVER LIBRARY











23 III 2305

L'IMMORTALITÉ

SELON LE CHRIST

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

CHARLES LAMBERT



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS  
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15  
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1865



**L'IMMORTALITÉ**  
**SELON LE CHRIST**



○

# L'IMMORTALITÉ

# SELON LE CHRIST

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

CHARLES LAMBERT



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS  
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15  
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—  
1865

Tous droits réservés

Ms. 2805

1884, Jan. 29.

Miss G.

Prof. Wm. Jamieson.

of Cambridge:

PREMIÈRE PARTIE

---

DAVID



# L'IMMORTALITÉ

SELON

## LE CHRIST

---

### PREMIÈRE PARTIE

DAVID

---

#### CHAPITRE PREMIER

ÉDUCATION ET LECTURES DE DAVID.

« Jéhovah dit à Samuel : Jusqu'à quand seras-tu en deuil sur Saül, puisque je l'ai rejeté pour qu'il ne règne plus sur Israël ? Emplis d'huile ta corne et va. Je t'enverrai à Jessé de Bethléem, car je me suis choisi un de ses fils pour roi.

« Samuel dit : Comment puis-je y aller ? Saül en l'apprenant me tuera.

« Jéhovah lui dit : Tu emmèneras avec toi une jeune vache, et tu diras : Je suis venu pour sacrifier à Jéhovah.

Tu inviteras Jessé au sacrifice. Quant à moi, je te ferai savoir ce que tu dois faire; et tu m'oindras celui que je te dirai.

« Samuel fit ce que Jéhovah avait dit, et vint à Bethléem. Les anciens de la ville coururent effrayés à sa rencontre, et on lui dit : Que ton arrivée soit pour la paix. Il répondit : C'est pour la paix; je suis venu pour sacrifier à Jéhovah; sanctifiez-vous et venez avec moi au sacrifice.

« Il sanctifia Jessé et ses fils, et les invita au sacrifice. A leur arrivée, il regarda Éliab et dit : Certes, l'oint <sup>1</sup> de Jéhovah est devant lui. Mais Jéhovah dit à Samuel : Ne fais pas attention à son visage ni à la hauteur de sa taille; car je l'ai rejeté, parce que Jéhovah n'a pas égard à ce que considère l'homme, car l'homme a égard à ce qui est devant les yeux, mais Jéhovah a égard au cœur.

« Jessé appela Abinadab et le fit passer devant Samuel qui dit : Jéhovah n'a pas choisi non plus celui-ci. Jessé fit passer Samma; mais Samuel dit : Jéhovah n'a pas choisi non plus celui-ci. Jessé fit passer ses sept fils devant Samuel qui dit à Jessé : Jéhovah n'a point choisi ceux-ci.

« Samuel dit à Jessé : Sont-ce là tous les jeunes gens?

1. Oint, en hébreu משיח *messie*, en grec χριστός *christ*. Nous emploierons indifféremment l'un ou l'autre de ces trois mots, dont la signification est exactement la même.

L'autre répondit : Il reste encore le plus jeune ; il fait paître le troupeau. Samuel dit à Jessé : Envoie-le chercher, car nous ne nous mettrons point à table jusqu'à ce qu'il soit venu ici. — Jessé envoya et le fit venir.

« Il était roux ; avec cela il avait de beaux yeux et un beau visage. Jéhovah dit : Lève-toi, oins-le, car c'est lui. Samuel prit la corne d'huile et l'oignit au milieu de ses frères ; et à dater de ce jour, l'esprit de Jéhovah saisit David. Samuel se leva et s'en alla à Rama <sup>1</sup>.

Le rang et le titre que cette cérémonie conférait au jeune fils de Jessé n'étaient pas aussi brillants qu'on pourrait le supposer d'abord ; car rien ne ressemblait moins à un peuple que ces hordes disséminées d'Israélites qui, depuis cinq cents ans et sur la foi d'une ancienne promesse, aspiraient, sans y réussir, à entrer dans la pleine possession du petit pays de Chanaan. Le seul lien qui existât réellement entre eux, était le souvenir commun de cette promesse ; quant au Dieu qui l'avait faite à leurs ancêtres, ils avaient coutume de le tenir dans l'oubli le plus profond, tant que quelque danger pressant ne ve-

1. *Samuel*, liv. I, ch. xvi, v. 1-13, traduction de Cahen. Nous suivons littéralement cette traduction toutes les fois que nous n'aurons pas de raisons pour la discuter et pour y substituer la nôtre. Nous traduirons toujours par leurs équivalents français les mots יהוה *Jéhovah* et אלהים *Elohim*. Quant aux autres noms propres, nous leur rendrons la physionomie sous laquelle ils sont le plus connus. Dans toutes nos citations, nous nous en référerons au canon juif.

nait pas réveiller leur confiance en son secours, préférablement à celui des autres Dieux du pays. Tout le livre des *Juges* n'est que le fade et monotone tableau de cette situation vingt fois renouvelée.

Cependant ce peuple ne pouvait avoir vu sortir de son sein l'une des plus hautes intelligences dont l'humanité ait à s'honorer, sans qu'il lui en restât quelques traces. Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'il se soit trouvé, parmi les enfants d'Israël, une suite à peu près continue d'hommes plus ou moins instruits de l'idée de Moïse qui aient mis, durant ces cinq siècles, un soin pieux à se la transmettre. Mais ce qui peut étonner, dans le texte que nous venons de placer sous les yeux du lecteur, c'est que l'un de ceux qui paraissent avoir le mieux compris le plan du grand législateur hébreu se soit déterminé à l'acte qui y est raconté.

Si nous trouvons cette détermination de Samuel de nature à provoquer la surprise, ce n'est pas parce qu'elle est exécutée en cachette, et sous le prétexte d'un sacrifice irrégulier<sup>1</sup>; — ce n'est pas non plus parce que l'homme que nous voyons ici faire choix d'un roi est le même qui

1. La loi réprouvait tout sacrifice fait ailleurs que devant le tabernacle : « Un homme quelconque de la maison d'Israël qui présentera un holocauste ou une victime, et qui ne l'amènera pas à l'entrée de la tente d'assignation pour l'exécuter à Jéhovah, cet homme sera retranché de ses peuples. (*Lévitique*, ch. xvii, v. 8-9.)

en a déjà choisi et oint de sa main un autre encore vivant ; — c'est parce que le fait même de la création d'une royauté dans ce peuple est en opposition formelle avec la loi dont Samuel était le représentant. Comment et dans quel but, après avoir longtemps opposé la plus vive résistance aux sollicitations qui le pressaient<sup>1</sup>, avait-il fini par céder, lui qui connaissait si bien sur ce point la législation de Moïse ? — C'est ce qui assurément demande explication.

Mais avant d'aborder cette explication et de chercher à pénétrer les intentions de Samuel à l'aide du récit de ses tentatives antérieures, il est essentiel de faire bien connaître les dispositions de la loi (תורה Torah) auxquelles il avait contrevenu, une première fois par l'onction de Saül, et une seconde par l'onction de David. Or, nous trouvons tout ce côté de la loi juive remarquablement éclairci dans les *Études sur la Bible*, de M. Michel

1. Voir *Samuel*, liv. I, ch. viii. Samuel représente aux Israélites, en termes énergiques, ce que deviendront entre les mains d'un homme les droits royaux réservés jusque-là à leur Dieu. « Si vous rejetez Jéhovah pour ne plus régner sur vous, leur dit-il, un roi prendra vos fils et vos filles, et vos champs, et vos vignobles et vos bons oliviers. Il dimera ce que vous aurez semé ; il dimera votre menu bétail, et vous-mêmes vous serez ses esclaves... » (v. 7-9 et suiv.). Plus tard, après l'élection de Saül, il leur fait des reproches en termes non moins vifs : « Vous m'avez dit : non, nous voulons qu'un roi règne sur nous ; quoique Jéhovah votre Élohim fût votre roi... » « Reconnaissez qu'il est grand le mal que vous avez fait aux yeux de Jéhovah de demander un roi. » (*Ibid.*, ch. xii, v. 12-17.)

Nicolas (Premier volume, *Ancien Testament*). Aussi, bien que notre opinion diffère sur d'autres points de celle de cet auteur, nous n'hésitons pas à lui emprunter ce qu'il dit à ce sujet de plus directement relatif à la question historique que nous nous proposons de traiter.

Il est bien entendu, — et il importe de ne pas l'oublier, — que M. Nicolas expose ici, non ce qui a été réellement, mais ce qui aurait dû être si la loi de Moïse avait été observée. Il ne s'agit ici que de ce qu'on pourrait nommer l'*utopie* du législateur hébreu.

« Jéhovah<sup>1</sup>, dit M. Nicolas (p. 171 et suiv., *passim*), n'est pas seulement le Dieu des Hébreux, il est aussi leur roi... Il a choisi Israël pour son peuple. La maison de Jacob est son *royaume*; il régnera sur elle à perpétuité.

« C'est Jéhovah lui-même qui veille à l'exécution de la loi et qui en punit directement les violations... La loi s'étend sur les actes et les sentiments qui échappent à la justice humaine; mais ils n'échappent pas à Jéhovah qui s'en est réservé la punition.

X « Ce fut une doctrine constante parmi les Hébreux que le bien et le mal reçoivent leur rétribution *sur cette terre*, par une dispensation particulière de Jéhovah qui a

1. Nous demandons à M. Nicolas la permission d'adopter ici, et dans toute la suite de cette citation, la reproduction exacte du mot יהוה.

toujours les yeux fixés sur la conduite des Israélites. Cette doctrine est la conséquence immédiate de la théocratie mosaïque<sup>1</sup>.

« L'établissement d'une royauté humaine fut, je ne dis pas la violation la plus radicale du mosaïsme, mais la négation la plus directe du principe qui lui sert de base. Le législateur n'avait pas compté sur cet incident; il n'était pas entré dans son plan qu'il pût y avoir en Israël un autre roi que Jéhovah.

« Aussi cette législation si prévoyante, qui a des règlements pour les plus minces détails de la vie ordinaire, n'a pas une seule prescription relative à cette institution complètement imprévue. Il est question, il est vrai, dans le *Deutéronome*<sup>2</sup>, de la possibilité future de l'établisse-

1. L'auteur dit ailleurs combien ce mot de *théocratie*, appliqué à l'ordre de choses institué ou plutôt rêvé par Moïse, le satisfait peu. En effet, si ce mot avait ici son sens ordinaire de *gouvernement sacerdotal*, il n'impliquerait en aucune manière que les Hébreux aient dû se croire en la présence constante de leur Dieu. C'est parce que ce Dieu était conçu comme un souverain placé en observation au-dessus de son royaume, l'embrassant d'un regard, et surveillant de ce regard auquel rien n'échappait, tous les manquements et toutes les désobéissances, qu'une *théodicée* toute particulière a pris naissance dans ce peuple et a gagné plus tard ceux à qui le christianisme a inoculé ses idées.

Il nous semble que, lorsqu'il n'existe pas de dénomination pour caractériser une chose, il ne faut pas hésiter à créer cette dénomination. Nous adopterions volontiers, pour caractériser la théocratie juive, le mot *élohimalchie*, formé de אלהים et de מלכות ou מלוכה, *royaume* ou *gouvernement d'un Dieu*.

2. M. Nicolas, d'accord en cela avec tous les exégètes, a établi pré-

ment de la royauté en Israël. Mais la rédaction même de ce passage décèle un écrivain vivant à une époque où le régime monarchique était depuis longtemps un fait accompli...

« La théocratie (entendue dans le sens tout particulier qui vient d'être défini) posée en principe, nous allons en voir découler l'ensemble des institutions mosaïques.

« Jéhovah, en tant que *souverain* du peuple d'Israël, a un droit légitime à ses hommages. Le culte qu'il convient de lui rendre comme Dieu, se confond ici avec les honneurs qu'il est ordonné de lui rendre comme roi, ou, pour mieux dire, le culte n'est que l'ensemble du cérémonial de la cour du monarque divin. Jéhovah (en tant que roi) habite au milieu de son peuple; sa demeure est dans le sanctuaire. L'arche de l'alliance est le symbole de sa présence invisible. C'est entre les deux chérubins qui la couvrent de leurs ailes qu'il est censé résider. Dans le désert, le tabernacle est son palais; plus tard, quand Israël sera en possession de la terre de Chanaan, ce sera le temple<sup>1</sup>; c'est là qu'on viendra lui rendre

cédemment la date, relativement récente, de la rédaction du *Deutéronome*. « Aucune époque, dit-il, p. 29, ne semble mieux convenir à la date de la composition de ce livre, que le moment qui vit s'accomplir la réforme religieuse due au roi Josias. Cependant quelques-unes de ses parties se rapportent à des temps plus récents. »

1. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'y avait pas encore de

hommage comme au souverain légitime du pays...

« La caste sacerdotale est consacrée à présenter à Jéhovah les hommages du peuple ; elle représente en un certain sens tous les chefs des familles ; le législateur la substitua à tous les premiers mâles d'Israël ; c'est en cette qualité qu'ils feront le sacrifice perpétuel dans la maison de Jéhovah. Les prêtres ne sont pas les ministres de Jéhovah auprès du peuple ; ils ne lui parlent pas en son nom ; ils ne sont pas chargés de lui transmettre ses ordres !... Les prêtres sont bien plutôt les mandataires du peuple auprès de Jéhovah. Ils présentent au souverain les vœux de ses fidèles sujets ; ils intercèdent pour eux auprès de lui. Dans le cours ordinaire des choses, ils accomplissent pour tout le peuple et en son nom les diverses cérémonies du culte ; ils forment ce qu'on pourrait appeler la cour du souverain d'Israël... »

« Ce service continu ne dispensait cependant pas les Israélites de toute obligation de faire personnellement acte de soumission et d'hommage à leur souverain. Chaque chef de famille était tenu de se présenter dans le

temple au moment où commence notre récit. Nous ferons observer que tout ce qui a ici rapport au temple proprement dit, bien que certainement conçu dans ce sens par Moïse, n'a pu avoir un semblant d'exécution qu'à l'époque du second temple. Nous verrons pourquoi.

1. Ordres donnés une fois pour toutes, Moïse ayant cru prévoir tous les cas, si minutieux qu'ils fussent, où le peuple aurait lieu d'en réclamer.

temple chaque année aux trois fêtes solennelles... Le présent qu'il apportait à Jéhovah était tout à fait analogue à ces redevances que, dans le système féodal, le vassal offrait au suzerain duquel il tenait sa terre.

« En comparant les rapports de l'Israélite et de Jéhovah à ceux d'un vassal et de son suzerain, on a une idée parfaitement exacte de la théocratie mosaïque. Comme le suzerain féodal, le Dieu d'Israël est à la fois *le maître du sol et des personnes*. Quelques-unes des lois les plus importantes du mosaïsme ne sont que des conséquences de ce principe fondamental.

« La terre de Chanaan où le peuple va habiter, appartient en propre à Jéhovah : « A moi est la terre <sup>1</sup>, » dit-il à Moïse. Il en concède la possession à la famille de Jacob. Chaque membre de cette famille en reçoit une part qui est, pour lui et ses descendants, une sorte de fief héréditaire, relevant uniquement de Jéhovah. Il doit la cultiver et faire hommage des fruits qu'il en retire à celui de qui il la tient. Mais il ne peut en disposer puisqu'il n'en est que le possesseur feudataire. Le législateur a pris

1. Ce passage nous fournit l'occasion de faire observer que le mot ארץ (terre, pays), a généralement dans la Bible le sens restreint que nous lui voyons ici. On entend toujours, par exemple, par *les extrémités de la terre*, l'Égypte, l'Arabie, la Mésopotamie, etc., c'est-à-dire tous les pays qui avoisinaient la Judée. En beaucoup de cas cependant, les traductions laissent supposer que ce mot désigne la planète entière; le plus souvent alors le sens du texte est par cela seul complètement altéré.

soin lui-même d'en indiquer la raison en mettant dans la bouche de Jéhovah ces paroles : « La terre (ארץ) ne sera pas vendue absolument, car la terre est à moi, et vous êtes étrangers et habitant chez moi<sup>1</sup>. »

« Il devait en être des personnes comme des biens immeubles. Elles étaient, aussi bien que la terre, la propriété de Jéhovah, en tant que roi d'Israël. La même loi qui régissait celle-ci régissait aussi celle-là. L'Israélite ne pouvait pas plus aliéner à jamais sa liberté que son héritage; l'un et l'autre appartiennent également au souverain...

« C'est, enfin, parce que le peuple d'Israël était le royaume de son Dieu et lui appartenait en propre, qu'il ne devait rien y avoir d'impur au milieu de lui... »

La phrase par laquelle nous terminons à dessein cette longue citation, suffit pour indiquer au lecteur par quel lien l'hygiène physique et morale, prescrite par Moïse, se rattache, comme tout le reste de sa législation, au principe qui distingue radicalement cette théocratie de toutes les autres.

L'idée d'un Roi toujours présent, soit dans un sanctuaire extérieurement visible à tous, soit dans la région

1. Il faut bien remarquer cette qualification d'étrangers, qui plus tard, dans la conception d'un nouveau royaume de Jéhovah gouverné par son messie, fut considérée comme devant cesser pour faire place à celle de frères et cohéritiers de ce messie.

du ciel placée au zénith de la Judée, fournit incontestablement un moyen très-puissant pour déterminer les sujets de ce roi à adopter un genre de vie prévu par le législateur, du moment que tous les faits humains sont d'avance classés en deux catégories très-nettes : dans l'une de ces catégories figure, sous la désignation générale de *pur*, tout ce qui flatte l'œil ouvert du souverain et attire sa faveur, manifestée par le don d'une longue vie ; dans l'autre, figure, sous la désignation d'*impur*, tout ce qui lui déplaît et attire sa colère, manifestée par des châtiments immédiats ou de lentes et cruelles maladies.

Ce qui frappe à première vue dans un tel principe de morale, c'est qu'il est directement emprunté aux procédés ordinaires de la domestication. Il paraît d'autant plus opposé par cela même à l'introduction, au sein de la conscience humaine, de toute lumière directe, de toute vitalité propre, de tout mouvement spontané et libre, de toute condition intrinsèque de développement. Ce qui excuse Moïse, c'est l'état de dégradation profonde duquel il avait à tirer son peuple ; et il est clair qu'il ne manquait à sa législation qu'une issue, une voie ouverte au progrès, pour que, du point où cette législation aurait amené les premières générations façonnées par elle, la marche en avant eût pu devenir plus facile ; mais cette voie manquait si bien que, longtemps après, les conti-

nauteurs de son œuvre se virent contraints de supposer qu'il avait à dessein légué à l'avenir des énigmes dont Jéhovah lui avait livré le secret, avec ordre de ne le transmettre qu'à Josué.

Cette prétendue *tradition* est en contradiction formelle avec le principe fondamental de toute la législation mosaïque. En effet, par ce principe même, par la nature de l'autorité monarchique, toujours présente mais toujours muette, qu'il instituait, Moïse avait été obligé de tout prévoir et de clore la longue liste de ses ordonnances par ce mot : « Vous n'y ajouterez ni n'en retrancherez rien. » — Encore s'il avait isolé ses préceptes d'hygiène morale de ses préceptes d'hygiène physique, de façon que la conscience individuelle, trouvant réuni tout ce qui la concernait en une suite de dispositions spéciales, eût pu elle-même, avec quelque effort, arriver à établir dans le bien et dans le mal des distinctions et des degrés ! Mais non ; — comme tout son édifice politique, économique, médical et moral reposait sur une base unique, et qu'il ne voulait pas que, lui parti, la solidité générale pût être compromise par la prédominance de telles ou telles de ses prescriptions, il les avait toutes présentées sur la même ligne, avec la même sanction (*ego Dominus !*) et dans le pêle-mêle le plus caractéristique. C'est ainsi qu'on trouve réunis dans le même verset (*Lévitique*, ch. xix, v. 3) ces deux préceptes :

« Vous craindrez votre père et votre mère » — et « vous observerez mes sabbats, » et que, à la suite du verset où il est dit : « Aime ton prochain comme toi-même, » en vient immédiatement après un autre qui prescrit ceci : « Tu n'accoupleras pas ton bétail bigarré. » (*Lévitique*, ch. XIX, v. 18 et 19.)

Faut-il pour cela marchander à Moïse l'admiration qu'il inspire à tous ceux qui ont compris et mesuré les dimensions de son rêve? Non certes! car, si jamais âme a été embrasée d'un amour aussi ardent que raisonné pour un peuple, c'est assurément celle du grand législateur hébreu.

Moïse a de plus un titre direct et impérissable à notre reconnaissance :

Il ne se pouvait pas que les formes et la sanction, qui distinguent éminemment son système législatif, n'eussent pour effet en quelque sorte mécanique l'inoculation de certaines habitudes toutes particulières; et ces habitudes ont dû s'enraciner au sein de ce peuple assez profondément pour y acquérir la puissance d'une seconde nature et y engendrer les sentiments correspondants. Or, parmi ces sentiments, il en est un qui, introduit sous la forme chrétienne dans le grand courant de la civilisation indoeuropéenne, a suffi à lui seul pour atténuer et compenser la grave atteinte portée en même temps à la *liberté* de penser; c'est le sentiment de l'*égalité* fraternelle parmi

les hommes. C'est donc à Moïse que revient tout l'honneur d'avoir préparé l'une des bases de l'ordre social futur.

Cette digression indispensable nous permet de ne pas insister davantage sur ce que nous pourrions maintenant nommer l'illégalité de la détermination prise par Samuël; cherchons donc à en pénétrer les motifs.

De tous les hommes, plus ou moins adoptés par l'ensemble des douze tribus, qui s'étaient transmis le titre mal défini de *judge*, Samuel était le seul qui eût dû, non à des succès militaires mais à son habileté et à sa connaissance de la loi, un prestige étendu et une autorité réelle. Nous lisons au ch. x du premier des deux livres qui portent son nom dans le canon juif (premier livre des *Rois* dans le canon chrétien), qu'il avait essayé de fonder un collège de *prophètes* ou d'orateurs populaires. Il formait sans doute ces jeunes Israélites à l'improvisation et à cette sorte d'exaltation, tantôt lyrique, tantôt seulement sauvage et désordonnée, qui inspire aux foules un respect mêlé de terreur superstitieuse. Seul dépositaire des textes sacrés, il nourrissait leur esprit de lectures; et il est fort permis de croire qu'il s'était proposé de se servir d'eux pour organiser des prédications analogues à celles qui se produisirent spontanément plus tard. Faire retentir à la fois sur tous les points du terri-

toire ces voix inspirées et unanimes, n'était-ce pas le moyen le mieux choisi pour raviver la foi presque éteinte d'Israël et tenter enfin l'inauguration pratique de ce royaume de Jéhovah, construit en théorie depuis cinq cents ans ?

Brusquement arrêté dans ses projets par la demande irraisonnée d'un roi humain, il put croire que le choix de Saül, le naïf et simple chercheur d'ânesses (*Samuel*, liv. I, ch. ix), assurerait le triomphe de ses idées par une sorte de démonstration *par l'absurde* de la folie d'une telle réclamation. Mais l'événement avait complètement trompé ses prévisions. Contrairement à toutes les vraisemblances, Saül, ce pauvre roi dont il est dit (*Ibid.*, ch. xiii, v. 1), selon le sens adopté par la Vulgate et confirmé par le commentateur Raschi, « qu'il était comme un enfant d'un an lorsqu'il commença à régner, » s'était conquis l'affection du peuple par ses habitudes modestes et ses mœurs débonnaires dont il savait sortir au besoin pour déployer une vraie bravoure.

Que ce mécompte ait causé à Samuel une irritation profonde ou tout au moins un très-vif dépit, c'est ce qu'on ne saurait révoquer en doute. Mais que, laissant de côté tous ses projets, et cédant simplement au méchant désir de se venger du roi qui échappait à son joug, il ait fait tout à coup bon marché de ses scrupules et prêté les mains à la ruine assurée du plan de Moïse,

c'est ce qui nous semble bien difficile à admettre. A quelque point de vue qu'on se place, l'onction d'un second roi est un fait qu'il n'est point aisé d'expliquer. Il est si contraire, en apparence, à la logique imposée à Samuel, qu'on est tenté, après mûr examen, de dépasser la mesure ordinaire des prévisions humaines, en attribuant au vieux juge un plan des plus complexes. Que ce plan se soit réellement dessiné dans son imagination, et qu'il l'ait communiqué à son jeune protégé, c'est ce qui importe fort peu à la suite de notre récit; mais comme cet aperçu est cependant de nature à y jeter quelque lumière, nous ne craignons pas de l'exposer ici, tel que nous le comprenons.

Si notre hypothèse est vraie, Samuel aurait été amené, par le sentiment du peuple et par la preuve résultant d'une expérience heureuse, à croire qu'une royauté *humaine*, dans certaines conditions aperçues par lui, n'était pas une chimère impraticable en Israël, et que, tout au moins, Jéhovah en tolérerait l'essai. Dès lors, il aurait regretté d'avoir si inconsidérément donné à son peuple un roi recommandé à son choix par son incapacité même; — et le meilleur indice du genre tout particulier de considérations qui dirigea son second choix c'est qu'il ne semble pas s'être arrêté un seul instant à l'idée de donner l'onction à l'un de ses fils. Il ne pouvait en effet espérer pour eux (Voir *Samuel*, liv. I, ch. viii, v. 3

les faveurs signalées qui devraient manifester l'adhésion de Jéhovah à son nouveau plan.

Bien qu'il habitât la montagne d'Éphraïm, il faut remarquer que sa famille était originaire de Bethléem<sup>1</sup>, et que par conséquent des liens de parenté ou d'affection pouvaient l'unir à la famille de Jessé. Plus est solennelle et théâtrale la manière dont le passage de la Bible, cité plus haut, nous présente le récit de l'onction de David, moins nous devons douter que le vieux juge ne connût à fond l'homme qu'il venait de choisir, et dont la jeunesse n'avait pu manquer de donner déjà des gages de ce qu'il devait être plus tard<sup>2</sup>. En suscitant un tel rival

1. Saph ou Tsouph, ancêtre de Samuel, était Éphratite, c'est-à-dire d'Éphrata, nom ancien de Bethléem. (*Samuel*, liv. I, ch. 1<sup>er</sup>, v. 1.)

2. Nous ne possédons qu'un mot capable de nous renseigner sur la première jeunesse de David; mais il est net, formel et caractéristique. Personne n'était d'ailleurs en meilleure situation pour bien connaître David, que celui par qui ce mot fut dit, car c'était son frère. « Je connais, lui dit celui-ci (*Samuel*, liv. I, ch. xvii, v. 28), אַתְּ-דֹדְךָ, ton orgueil (le mot דֹדךָ a beaucoup de significations qui toutes impliquent une personnalité impérieuse et capable de tout pour arriver à ses fins), וְאֵת רֵעַ לְבַבְךָ et ton mauvais cœur. »

Nous devons dire que nous n'avons bien pénétré le fond de cette nature que le jour où, en tenant compte de la différence des temps, des lieux et des mœurs, notre esprit a été amené, comme malgré lui, à former un rapprochement entre le fondateur de la petite monarchie juive et notre roi français Louis XI. Ce rapprochement peut paraître étrange, et rien ne semble d'abord faire prévoir les indications utiles qu'il est possible d'en tirer; ces indications sont cependant on ne peut plus exactes et frappantes; et nous nous en sommes assuré par tant de contrôles spéciaux et en nous plaçant à tant de points de vue divers,

au candide Saül, il était en droit de penser que, dans le cas où Jéhovah continuerait à se montrer favorable à l'établissement d'une autre royauté que la sienne en Israël, le brillant avenir politique rêvé par Moïse pour son peuple pourrait encore se concilier avec un régime si différent en apparence de celui qu'il avait voulu instituer. Mais à quelles conditions et en vertu de quelle modification y avait-il chance d'obtenir le résultat voulu ? c'est ce qu'il importe de bien comprendre, car, si cette combinaison ne naquit pas immédiatement dans le cerveau de Samuel, elle était en quelque sorte enfermée en germe dans la situation même.

Tout le système de Moïse était, comme nous l'avons vu, groupé autour de cette idée principale : *un roi divin*, — c'est-à-dire IMMORTEL et toujours présent, — *seul possesseur du sol et des personnes*; et l'ensemble entier du système était si bien lié dans toutes ses parties qu'il paraissait impossible d'y rester fidèle en y introduisant des rôles et des agents nouveaux. Il y avait cependant peut-être un moyen, mais un moyen unique, de créer en Israël une autorité politique viable, sans altérer trop profondément le principe logique de cette autorité; il y

qu'en l'absence de documents précis sur la jeunesse de David, nous n'hésitons pas à renvoyer le lecteur à l'histoire de celle de Louis XI, certain que nous sommes qu'aucune lecture n'est plus capable que celle-là de le préparer à la curieuse étude que nous allons faire avec lui.

avait peut-être un titre sous lequel il serait permis à un roi humain de succéder à Jéhovah; mais ce titre, *don gratuit de la grâce divine*<sup>1</sup>, ne pouvait être obtenu que de Jéhovah lui-même; c'était le titre d'HÉRITIER. En d'autres termes, si ce *royaume d'un Dieu* pouvait passer aux mains d'un homme, ce n'était que sous une seule forme, sous la forme de l'héritage. (Il n'est pas inutile d'observer ici que l'un des mots hébreux qui expriment l'héritage, ou la possession par legs, est le mot יְרֵשָׁה ou יִרְשָׁה Iérouscha.)

La difficulté théorique écartée, restait la difficulté pratique: la popularité dont jouissait Saül ne permettait pas à Samuel de le contrecarrer en face et de le déposer avec trop d'éclat, même au nom de Jéhovah. Il fallait donc user de ruse, et sur ce point nul ne pouvait en remontrer au jeune fils de Jessé. Ses instructions données et la cérémonie de l'onction accomplie, Samuel n'avait donc plus qu'à préparer l'entrée en scène de son intelligent protégé et ensuite à le laisser agir.

Afin de ne point perdre de vue les instructions que nous supposons avoir été données à David, il est bon de les résumer en quelques mots; elles devaient se réduire à deux points: arriver le plus tôt possible à supplanter Saül dans l'opinion populaire; et obtenir, par la prière

1. Nous n'avons pas besoin de faire observer que nous touchons ici en passant à l'origine même du DROIT DIVIN.

et la recherche assidue de ce qui était le plus propre à plaire à Jéhovah, assez de gages de sa faveur pour être autorisé à se prévaloir d'une sorte de testament (צוואה, διαθήκη<sup>1</sup>), équivalant à l'investiture des droits nécessaires à l'exercice de la royauté.

Ce dernier point, que nous verrons bientôt se dessiner de plus en plus nettement dans la pensée de David, avait besoin d'être exposé dès le début de cette étude; car c'est de lui que dépend principalement la claire intelligence de toute cette histoire<sup>2</sup>.

Nous venons de faire entendre qu'aucun Israélite de ce temps n'était aussi bien doué que David pour

1. Le verbe צוה dont le sens est fixé (*Genèse*, ch. xlix, v. 20 et 33, et ch. l, v. 16), est celui dont David se servira constamment pour exprimer ses droits au trône. Nous aurons soin de le faire remarquer au lecteur dans l'occasion. L'hébreu moderne a adopté pour exprimer *testament* le mot צוואה.

Est-ce d'instinct ou de parti pris que l'idée de testament διαθήκη a été substituée par les Septante à l'ancienne idée d'alliance? Quoi qu'il en soit, aucun autre mot ne pouvait, avec les qualificatifs *ancien* et *nouveau*, caractériser plus exactement la conception greffée à ce moment sur la conception mosaïque.

2. L'étude approfondie de tous les personnages qui figurent dans cette histoire nous autorise pleinement, devant nous-même, à leur prêter ces prévisions qui pourront d'abord ne pas paraître suffisamment justifiées. Mais, à supposer que ces prévisions n'aient pas existé, la suite des événements reste la même et n'en exige pas moins, pour être explicable, la naissance successive des rêves que nous supposons introduits spontanément dans le cerveau de Samuel par une série de conséquence appliquées à l'idée de Moïse modifiée.

arriver successivement aux deux buts qui lui étaient proposés. La suite de cette étude justifiera notre dire à l'égard de ses dispositions naturelles, en nous les montrant à l'œuvre. Quant à l'éducation qu'il avait pu recevoir, il est nécessaire de nous y arrêter un peu.

La pratique du *lévirat* (mariage de la veuve avec le plus proche parent du défunt) observée par l'aïeul paternel de David, pratique antérieure à Moïse, nous montre que si cette famille avait pu, par indifférence ou par oubli, contrevenir à un ordre formel du législateur en introduisant une Moabite dans son sein <sup>1</sup>, elle était au contraire fidèlement attachée aux plus anciennes coutumes de ses pères. Cette indication nous amène à une observation essentielle : c'est que, pour cette famille comme pour la plupart sans doute de celles de cette époque, il ne devait y avoir qu'un monument écrit qui pût servir, — grâce à la multiplication probable des exemplaires, — à la transmission des idées d'une génération à l'autre et à l'enseignement domestique. C'était la collection des récits de diverses mains, qui, retouchés et coordonnés plus tard, ont, sous le nom de *premier livre* (Genèse), été réunis, ainsi que le *cinquième* (Deutéronome), aux écrits

1. L'aïeule de David était la Moabite Ruth, que Booz avait épousée au mépris de la défense qui interdisait à jamais toute alliance avec la race incestueuse de la fille aînée de Loth.

plus particulièrement attribuables à Moïse, pour former le *Pentateuque* actuel <sup>1</sup>.

Tout s'accorde à prouver que, depuis l'entrée en Chanaan, les écrits de Moïse, connus sans doute des seuls *cohénim* (prêtres), n'avaient pas circulé de main en main. Il nous paraît on ne peut plus certain, — et nous en produirons plus loin la preuve historique, — que ces écrits de Moïse étaient alors consignés dans un seul manuscrit dont l'*Exode*, le *Lévitique* et les *Nombres* nous présentent, encore aujourd'hui, l'ancien contenu plus ou moins modifié par Esdras. Le verset 16 du chapitre xxv de l'*Exode* nous informe que ce manuscrit devait être renfermé dans la *caisse* du tabernacle, en qualité de *témoignage*. Il avait donc dû, pendant les cinq siècles écoulés depuis sa rédaction, suivre l'arche dans toutes ses vicissitudes et ses changements de lieu ; et, au moment où commence notre récit, il devait être, avec la caisse qui le contenait, dans la maison d'Abinadab à Kiriath-yarim. (V. *Samuel*, liv. I, ch. iv, v, vi et vii.)

Ce n'était évidemment pas dans ce code des lois mosaïques qu'avaient été pris les éléments de l'éducation du jeune pâtre de Bethléem ; et tout ce qu'on lui avait

1. Nous supposons connus les résultats acquis par l'exégèse scientifique qui nous autorisent à adopter ce point de vue ; et les travaux relatifs à ce sujet sont maintenant trop répandus, même en France, pour que nous nous croyions obligé d'apporter nous-même nos preuves.

enseigné n'avait pu être puisé que dans la collection des récits antérieurs à Moïse dont nous avons parlé plus haut. Les esprits de la trempe du sien sont avides de connaître et d'approfondir tout ce dont ils peuvent tirer parti ; si donc, comme il est permis de le croire, il avait à sa disposition un des rouleaux sacrés que se disputaient les familles fidèles, il n'est pas douteux qu'il avait dû se nourrir assidûment de cette lecture. Les confidences de Samuel, immédiatement saisies et peut-être devancées par sa conception rapide, attachaient pour lui un nouvel attrait à ces documents, car il y trouvait les meilleurs modèles à suivre pour obtenir de son *Élohim* les hautes faveurs dont il allait avoir besoin. Et, chose bien faite pour l'encourager dans cette étude, il n'avait pas de peine à se reconnaître dans la plupart des traits qui caractérisaient les anciens favoris de *Jéhovah* <sup>1</sup>.

1. Ceci n'est point particulier à cette histoire. On peut remarquer dans toutes, que les Dieux ne sont jamais entrés en communications directes qu'avec des hommes supérieurs par leur habileté à leurs contemporains.

Nous avons ici, à propos des mots *Élohim* et *Jehovah*, une observation générale à faire. Les exégètes (Astruc, Eichhorn, de Wette, etc.), ont bâti de laborieux systèmes sur la distinction à établir entre ces deux mots, alternativement et quelquefois simultanément employés dans les livres hébreux. M. Éwald nous semble faire assez peu de cas de toutes ces distinctions, et nous nous rangeons à son avis. — Certes, les investigations de l'exégèse ont rendu un très-grand service en montrant à combien de mains et d'époques diverses il convient d'attribuer la rédaction des fragments juxtaposés qui composent la torah hébraïque. Mais

Nous pouvons aisément nous représenter le jeune père, déjà oint par Samuel et occupé, en attendant l'occasion de se montrer, à relire les passages qu'il avait le plus d'intérêt à commenter et à retenir.

Des trois ancêtres communs à toute sa race, le plus rapproché de lui par le temps et aussi par la conformité des penchants et des dons naturels était le rusé Jacob.

L'histoire des faits, sous peine de se fausser, ne doit pas s'exagérer l'importance et subir aveuglément le joug des distinctions philologiques. Or, sur ce point, une seule chose importe à l'histoire et ressort d'ailleurs avec la dernière évidence d'une lecture tant soit peu attentive du texte hébreu, c'est que le mot אֱלֹהִים (Élohim), fréquemment précédé de l'article הַ (le) et se prêtant à toutes les constructions pronominales, est tout simplement un nom commun pris dans le sens mythologique que nous donnons, dans l'histoire générale, au mot *dieu*. Ce mot, à terminaison plurielle, exprima d'abord toutes les puissances visibles et invisibles, puis fut peu à peu employé comme singulier, pour désigner le protecteur plus ou moins mystérieux de tel ou tel peuple. L'Élohim d'Israël a pris, sous l'inspiration de Moïse, le nom de Jéhovah (יהוה); et ce dernier nom, de formation relativement récente, et d'ailleurs très-savamment construit, a été introduit plus tard dans quelques-uns des documents antérieurs remaniés, à la place ou à côté du nom primitif.

Quant à la distinction réelle qu'il y a à faire entre les deux tendances, beaucoup moins raisonnées qu'on ne le croit, que l'on a nommées *Élohisme* et *Jéhovisme*, nous nous bornerons à dire ici qu'à nos yeux le véritable chef de la réaction élohiste n'est autre que David. Si les plus ardents jéhovistes lui ont plus tard prodigué leurs éloges, c'est que, sous ce point de vue particulier, ils ont été les premières dupes de l'illusion qui entoure encore aujourd'hui d'une auréole sainte le célèbre auteur des *Psaumes*, beaucoup plus étudié jusqu'ici dans ses écrits que dans ses actes. Nous montrerons dans la suite de ce récit que les deux nuances vraiment distinctes à discerner dans l'orthodoxie juive sont le *mosaïsme* et le *dauidisme*.

Dès longtemps il avait dû se rendre familiers tous les traits de cette instructive figure. Quelle persistance obstinée il fallait mettre dans les luttes engagées avec Jéhovah, pour obtenir ce qu'on désirait de lui ; — à quelles louanges il était sensible, et quelles conditions il convenait parfois de lui imposer <sup>1</sup> ; — sur tout cela, David trouvait amplement à se renseigner dans cette histoire. Une chose devait lui paraître avant tout enviable, car c'était d'elle apparemment que venaient les inspirations heureuses et le succès qui les suivait : cette faveur suprême qui contenait toutes les autres, c'était la *prédestination*. Déjà sans doute David aimait à se dire que peut-être il en avait été gratifié lui-même à son insu. Que n'en était-il sûr ! Que ne pouvait-il compter, comme Jacob, sur ce bonheur qui restait fidèle à ceux que Jéhovah avait choisis dès le sein de leur mère !.

Avant la naissance des deux fils d'Isaac, Jéhovah avait aimé Jacob et haï Esäü ; il avait dit à Rébecca : « Deux peuples sont dans ton ventre, et de tes entrailles se sé-

1. « Si Jéhovah est avec moi, avait dit Jacob (*Genèse*, ch. xxviii, v. 20), et qu'il me garde dans le voyage que je fais, qu'il me donne du pain à manger et des habits pour me vêtir... Jéhovah sera mon Dieu. »

Observons, une fois pour toutes, l'animadvertance du compilateur qui a donné au *Pentateuque* sa forme actuelle. En intercalant le nom de Jéhovah dans les récits si divers dont il a composé la *Genèse*, il oublie que Moïse a fait dire à Jéhovah lui-même (*Exode*, ch. vi, v. 3) : « Je ne me suis montré à Abraham, à Isaac et à Jacob que comme El-Schadaï, mais ils ne m'ont pas connu sous mon nom de Jéhovah. »

pareront deux nations; l'une de ces nations plus forte que l'autre; le plus grand servira le moindre. » (*Genèse*, ch. xxv, v. 23.) L'effet fatal de cette double sentence avait été marqué à chaque pas, dans la vie des deux frères, par les succès de l'un et les disgrâces de l'autre. David devait surtout remarquer cette ingénieuse supercherie :

« Jacob vint vers son père et dit : Mon père. Celui-ci dit : Me voici, qui es-tu, mon fils? Jacob dit à son père : Je suis Ésaü ton aîné; j'ai fait comme tu m'as dit; lève-toi, assieds-toi et mange de mon gibier, pour que ton âme me bénisse. » (Ce prétendu gibier c'étaient deux chevreaux tués par Jacob dans la bergerie.) « Isaac dit à son fils : Comme tu as été vite à en trouver! — l'autre répondit : Jéhovah, ton Élohim, m'en a fait rencontrer.

« Isaac dit à Jacob : Approche donc, que je te tâte, pour voir si tu es mon fils Ésaü ou non. Jacob s'approcha de son père Isaac qui le tâta et dit : Cette voix est la voix de Jacob, mais ces mains sont les mains d'Esäü. » (Elles étaient couvertes à dessein de la peau des chevreaux.) « Ainsi, il ne le reconnut pas, car ses mains étaient velues comme celles de son frère Ésaü. Et il le bénit, mais après avoir dit encore : Es-tu bien mon fils Ésaü? Jacob dit : Je le suis. »

La bénédiction donnée, Esäü rentrait, rapportant le produit de sa chasse; il découvrait la fraude et s'écriait :

« L'a-t-on donc appelé Jacob parce qu'il m'a déjà supplanté deux fois? Il m'a pris mon droit d'aînesse, et maintenant il vient de prendre ma bénédiction. Ne m'as-tu pas réservé de bénédiction, mon père? Isaac répondit et dit à Ésaü : L'ayant institué ton seigneur, lui ayant donné tous ses frères pour serviteurs, l'ayant pourvu de blé et de vin, va donc, mon fils, que puis-je faire pour toi ? »

Le personnage qui devait surtout attirer l'attention du jeune lecteur était cet Abraham dont le mérite avait déterminé l'Élohim du ciel à former avec lui l'alliance indissoluble qui, après huit siècles d'attente, allait peut-être enfin produire d'éclatants effets.

De Harane où était mort son père, Abraham — ou plutôt Abram — était venu dresser ses tentes dans le pays de Chanaan; mais, peu de temps après, une famine l'avait obligé de passer en Égypte. — Lorsqu'il fut près d'y arriver (*Genèse*, ch. xii, v. 11), « il dit à sa femme Saraï : Je sais que tu es une femme de belle apparence. Il arrivera que lorsque les Égyptiens te verront, ils diront : Cette femme est à cet homme-là. — Ils me tueront, et toi ils te laisseront vivre. — Dis plutôt que tu es ma sœur, afin qu'on me traite bien à cause de toi, et qu'à cause de toi aussi on me laisse en vie.

« Abram étant arrivé en Égypte, les Égyptiens regar-

dèrent la femme parce qu'elle était très-belle. Les grands de la maison de Pharaon la virent aussi et la louèrent devant Pharaon. La femme fut transportée dans la maison de Pharaon.

« On fit du bien à Abram à cause d'elle; et il reçut des brebis, du gros bétail, des ânes, des esclaves, des servantes, des ânesses et des chameaux.

« Après cela Jéhovah affligea Pharaon et sa maison de grandes plaies pour le fait de Saraï, femme d'Abram. Pharaon fit appeler Abram et lui dit: Quelle chose as-tu faite? Pourquoi ne m'as-tu pas dit: C'est ma femme? Pourquoi as-tu dit: C'est ma sœur? C'est pour cela que moi je l'avais prise pour femme. Maintenant que c'est ta femme, emmène-la et va-l'en.

« Pharaon lui assigna des hommes; ils l'escortèrent lui, sa femme et tout ce qui était à lui. Abram remonta de l'Égypte... Il était très-riche en bétail, en argent et en or. »

Venait ensuite la scène capitale de ce récit; et, pour s'en faire une idée, David n'avait qu'à gravir les hauteurs qui dominant Bethléem. De là son regard pouvait embrasser presque tout le territoire promis à son ancêtre. Jusque-là la promesse n'avait été que bien incomplètement tenue. Était-ce sur sa tête enfin qu'elle allait recevoir sa pleine exécution?

« Lève les yeux, avait dit Jéhovah à Abram (*Genèse*,

ch. xiii, v. 14), et regarde de l'endroit où tu es, vers le nord, le midi, le levant et le couchant. Tout le pays que tu vois *je le donnerai à toi et à ta postérité pour toujours. Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre. Que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il pourra aussi compter ta postérité. Lève-toi, parcours le pays en long et en large, car c'est à toi que je le donnerai* <sup>1</sup>. »

Qu'avait fait Abram après cela? — Il s'était établi « dans le bocage de Mambré qui est près d'Hébron, et y avait bâti un autel à Jéhovah. » On peut croire que dès ce moment David arrêta dans son esprit que, sa royauté une fois reconnue, il en établirait le siège à Hébron, afin de se poser en successeur immédiat et en héritier direct de la possession promise. Nous le verrons aussi, à l'exemple d'Abraham, mais contrairement aux prescriptions de Moïse, y élever un autel à son Dieu.

1. Peut-être, pour se confirmer dans ses espérances, David, devant les commentateurs futurs, faisait-il déjà, à propos de ce passage, — fondement unique de tout l'Ancien et de tout le Nouveau Testament, — l'observation que devait faire plus tard le premier martyr Étienne, et qui devait aussi, sous diverses formes, être prise en grande considération par l'apôtre Paul. « Jéhovah, dit Étienne (*Actes des Apôtres*, ch. vii, v. 5), ne donna aucun héritage à Abraham, non pas même où poser le pied, mais il lui promit de lui en donner la possession, et à sa postérité après lui, *lorsqu'il n'avait encore point de fils.* » Tant que la promesse n'était pas tenue, le *fil* en qui elle devait se réaliser devait être considéré comme ne s'étant pas encore manifesté, et David avait bien pu se dire dès lors : Est-ce moi qui serai ce fils?

Non content de cette première promesse, Jéhovah avait voulu s'engager plus étroitement encore en la renouvelant sous la forme d'une alliance. Et Abraham lui-même, s'il se fût proposé de s'entourer du plus redoutable prestige, n'eût pas formulé cette alliance en termes plus favorables à ses projets <sup>1</sup>. Il s'agissait cette fois d'un *héritage perpétuel* <sup>2</sup>. — Serait-ce donc du moment où David en serait le titulaire que la concession retardée jusque-là acquerrait la perpétuité ?

« L'Élohim lui adressa ces paroles : C'est moi ; mon alliance est avec toi, tu seras le père d'une multitude de nations... On ne t'appellera plus Abram, ton nom sera Abraham... J'établirai mon alliance entre moi et toi et tes descendants après toi, pour leurs générations une alliance perpétuelle... Je te donnerai et je donnerai à tes descendants après toi le pays de ton séjour, tout le pays de Chanaan, un *héritage perpétuel*... »

Une seule condition avait été imposée (et qui aurait dit à David qu'un jour il y aurait intérêt à remarquer que la condition n'avait été imposée qu'après l'alliance

1. En pays sémite, un cheik qui se déclarerait, même aujourd'hui, investi de par Allah de la possession d'un territoire, serait à peu près sûr du succès. On peut se demander d'ailleurs si Moïse trouva cette tradition existante, ou si c'est aussi à lui qu'est dû ce solide pivot de tout son système.

2. Le mot « *héritage*, » reflet des idées davidiques, est sans doute d'introduction plus récente.

faite!) : « Vous circoncirez chaque mâle, » avait dit Jéhovah (*Ibid.* ch. xvii <sup>1</sup>).

Ce qui explique le dédain des Israélites pour les dieux des autres nations, c'est que, dès ces temps reculés, ils attribuaient au leur et à lui seul (depuis que l'idée collective, attachée d'abord au mot *Élohim*, s'était définitivement unifiée dans celui de *Jéhovah*) la création du ciel, de la terre, et de tous leurs habitants. En ce qui tou-

1. Voici encore une question bien douteuse : la circoncision est-elle d'institution abrahamique ou mosaïque? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne fut pas pratiquée pendant tout le temps que dura le séjour dans le désert (*Josué*, ch. v, v. 5); et ce qui prouverait (malgré l'assertion du v. 4), qu'elle ne l'était pas auparavant parmi les Hébreux, c'est le mot de Jéhovah relaté au v. 9 : « J'ai fait tomber aujourd'hui de dessus vous la honte de l'Égypte, » mot qui ne peut s'entendre que de la supériorité que la circoncision donnait jusqu'alors aux Égyptiens qui la pratiquaient, sur les Hébreux qui ne la pratiquaient pas. — On reconnaît là l'habileté de Moïse, qui avait recommandé à Josué d'accomplir cette formalité sur le peuple en masse, dès son premier pas (aussitôt après le passage du Jourdain) sur cette terre de Chanaan, dont chaque possesseur futur, d'après les termes donnés à l'ancienne alliance, portait dès lors imprimés sur lui-même ses titres de propriété.

Quoi qu'il en soit, le latin est de rigueur pour exprimer les détails mis ici dans la bouche de Jéhovah; nous ne les reproduisons d'ailleurs que parce qu'il nous sera impossible de ne pas y revenir dans notre troisième partie.

« Circumcidetis carnem præputii vestri, ut sit signum fœderis inter me et vos... Eritque pactum meum in carne vestrà in fœdus æternum. Masculus cujus præputii caro circumcisa non fuerit, delebitur anima illa... » Il importe à l'éclaircissement du sujet que nous traitons de remarquer dès à présent que ces mots : *anima*, ψυχή, נֶפֶשׁ (*néphesch*), que nous traduisons par *âme*, ne veulent jamais dire qu'une chose : le principe matériel de la vie.

chait cette création même, le jeune David pouvait éprouver quelque embarras à se la représenter nettement; car, s'il avait entre ses mains tous les documents que la Genèse nous présente aujourd'hui réunis et simulant une suite d'événements, il devait trouver entre eux de notables différences. A en juger par le brillant parti qu'il en sut tirer plus tard pour chanter les louanges de Jéhovah, il dut s'arrêter surtout au récit que contient le premier chapitre actuel. A quelque distance que soit cette donnée naïve des imposantes conditions de temps et d'espace dans lesquelles se déroule le monde réel, le genre de poésie anthropomorphique qui lui est propre n'est cependant pas dénué d'éclat ni même d'une certaine grandeur. La scène est bien étroite, il est vrai, et le tout est bien enfantin; les mouvements supposés font sourire; mais par cela même que tout cela est on ne peut plus limité, et circonscrit, l'imagination exaltée peut aisément se représenter une seule main tenant tous ces fils et faisant exécuter sans encombre tous ces petits mouvements; la position élevée du directeur unique soutient en même temps la pensée à une certaine hauteur vague que l'on ne songe pas à mesurer, si bien qu'il en résulte parfois l'illusion du sublime.

Jusque-là peut-être le séduisant joueur de luth, livré de bonne heure aux passions de la jeunesse qui conservèrent toujours sur ses sens un grand empire, avait-il

peu dirigé de ce côté les élans de sa verve prodigue. Mais il devenait utile à ses vues de porter son étude sur les actes qui, ayant le mieux manifesté la gloire de Jéhovah, devaient être ceux qu'il aimait le mieux à s'entendre rappeler.

Si, négligeant les différences qui se montrent dans les deux premiers récits, il cherchait à les compléter l'un par l'autre, il voyait (*Genèse*, ch. 1.) qu'après avoir formé la terre et le ciel qui la domine, séparé les eaux de l'un de celles de l'autre et la lumière des ténèbres, suspendu au-dessus du sol les deux luminaires qui devaient inégalement l'éclairer, et créé enfin successivement les plantes, les animaux et l'homme <sup>1</sup> « le Dieu Jéhovah (ch. 11, v. 9, 15, 16, 17) fit sortir de terre tout arbre agréable à la vue et bon à manger, l'arbre de la vie (littéralement : l'arbre des vivants עץ החיים) au milieu du jardin, ainsi que l'arbre de la connaissance du bien et du mal. » — « Le Dieu Jéhovah ordonna à l'homme savoir : de chaque arbre du jardin tu peux manger; mais tu ne mangeras pas de

1. Dans le premier chapitre de la *Genèse*, l'ensemble des travaux divins comprend six intervalles du matin au soir; après chaque jour, il est dit expressément: « il fut soir וַיְהִי עֶרֶב », puis: « il fut matin וַיְהִי בֹקֶר ». Il n'est pas question de ces six jours dans le récit qui commence au v. 5 du ch. 11, et l'ordre indiqué pour la création successive des êtres y est inverse. Le créateur se nomme simplement *Élohim* dans le premier récit, et *Jéhovah Élohim* ou le *Dieu Jéhovah* dans le second.

celui de la connaissance du bien et du mal; car, dès que tu en mangeras, tu mourras. » A combien de réflexions n'y avait-il pas matière en ce peu de mots! — Pour ne point mourir, pour ne point connaître de terme à l'existence qui lui avait été donnée, l'heureux Adam n'aurait donc eu qu'à s'abstenir du fruit fatal! — Qu'il eût consenti à vivre dans l'ignorance, et son bonheur aurait duré autant qu'elle, et le souffle qui avait introduit la vie dans sa chair ne s'y serait jamais éteint! — Mais, aveugle qu'il était! il avait mangé le fruit de la *connaissance*; et, bien qu'il eût ainsi commis le mal avant de le connaître, le châtement annoncé s'était dès lors suspendu sur sa tête. — Dès lors le terrible TU MOURRAS, prononcé par l'Élohim, était devenu l'expression de la destinée humaine. Avec le péché, la mort était entrée dans la chair. Depuis ce temps, il y avait pour tout homme un jour redouté et inévitable où, son âme (נַפְשׁוֹ, ψυχή, anima<sup>1</sup>) cessant tout à coup d'échauffer son corps, celui-ci retournait inerte et froid à la terre qui l'avait formé. La terre elle-même avait été modifiée par la malédiction céleste. Source de

1. L'âme c'est le sang. Moïse ne sortira pas de là; et déjà cet enseignement est nettement résumé dans deux versets successifs du ch. ix de la *Genèse*, au v. 4, en ce qui concerne l'animal: « Le sang qui est son âme נַפְשׁוֹ; » et au v. 5, en ce qui concerne les hommes: « le sang qui est vos âmes נַפְשׁוֹתֵיכֶם. » Le mot « cadavre » s'exprime par נֶפֶשׁ מֵת littéralement *âme morte*. (*Nombres*, ch. vi, v. 6 et *passim*), ou simplement נַפְשׁ, ou encore « âme d'homme נַפְשׁ אָדָם » (*Lévitique*, ch. xxi, v. 1. — *Nombres*, ch. ix, v. 6, 7, 10.)

délices brusquement tarie, elle avait cessé de livrer à ses habitants les faciles jouissances et l'insoucieux repos.

De combien peu cependant il s'en était fallu que la destinée de l'homme fût tout autre ! Et que devait penser l'intelligent lecteur de cet étrange aveu (ch. III, v. 22) : « Le Dieu Jéhovah dit : Maintenant Adam est comme l'un de nous pour connaître le bien et le mal ; maintenant il pourrait étendre la main, prendre même de l'arbre de la vie, en manger ET VIVRE ÉTERNELLEMENT. Le Dieu Jéhovah le renvoya du jardin d'Éden, pour cultiver le sol dont il avait été pris... » Ainsi le livre le disait hautement : *l'homme aurait pu vivre éternellement sur la terre*. Hélas ! l'arbre qui aurait pu lui donner cette immortalité avait disparu ; la terre était devenue avare et le ciel inclément... ; mais tous ces arrêts étaient-ils irrévocables ? Le Dieu Jéhovah ne pouvait-il, s'il lui plaisait, faire un autre ciel et une autre terre, ou plutôt rendre à chacun d'eux leur riant aspect des premiers jours ? Avait-il dit qu'il ne se laisserait jamais fléchir ? S'était-il interdit de sauver de la mort l'homme qui saurait parvenir à l'entière possession de ses bonnes grâces ? — Le silence du livre autorisait sur tous ces points les plus ambitieuses espérances. Celles de David s'éveillèrent-elles dès ce moment, ou fallut-il, pour les faire naître, que le succès constant de ses entreprises l'eût peu à peu enhardi à croire que Jéhovah ne pouvait rien lui refuser ? Nous ne

saurions le dire. Mais, que l'idée, dont nous écrivons l'histoire, soit née à tel moment ou à tel autre dans cette imagination féconde, ce n'est pas là ce qui nous importe.

Un autre récit (*Genèse*, ch. vi), montrait au jeune lecteur le même résultat produit par des causes différentes. Dans ce récit, la limitation de la vie des hommes paraissait avoir été décrétée beaucoup plus tard :

Le voisinage de cette surface verdoyante qui s'étalait au-dessous d'eux avait déterminé plusieurs habitants du ciel à y descendre et à y séjourner. « Les fils d'Élohim virent que les filles de l'homme étaient belles; ils prirent pour eux des femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent. — Jéhovah dit : Mon esprit (mon souffle רוח) ne dominera pas toujours dans l'homme <sup>1</sup>, puis-

1. Le sens est, suivant nous : « Le souffle que j'ai mis dans l'homme ne le soustraira pas toujours à la mort. » Le mot רוח (Rouvach) que l'on traduit ordinairement ici et dans tous les passages analogues par *Esprit* (en grec Πνεύμα, en latin *Spiritus*), ne peut présenter une autre image que l'image toute matérielle exprimée au v. 7 du ch. ii, par ce נְשַׁחַת הַיִּים que Jéhovah souffla dans les narines de l'homme pour en faire un être animé; et il est essentiel de remarquer que ce sera toujours la même idée que le même mot exprimera dans le *Nouveau Testament*. Il s'agira toujours d'un esprit de vie, d'un souffle destiné à animer le corps, mais d'un souffle nouveau, descendant du ciel sur quelques-uns et se substituant en eux au souffle limité qui, d'après le passage que nous citons ci-dessus, ne pouvait plus animer la chair que durant cent vingt ans.

Quant à ce passage en lui-même, il suffirait de cette dernière clause, la limitation de la vie à cent vingt ans, pour l'isoler de tout ce qui

qu'il est aussi de chair ; ses jours seront de cent vingt ans. »

« En ces jours étaient encore sur la terre des hommes dégradés<sup>1</sup>, même après<sup>2</sup> que les fils d'Élohim furent venus vers les filles de l'homme et qu'elles eurent enfanté pour eux ; c'étaient les forts<sup>3</sup>, de toute éternité<sup>4</sup>, hommes de nom<sup>5</sup>. »

précède et surtout de tout ce qui suit, puisqu'il est question plus loin de longévité beaucoup plus grande. Il nous paraît de toute évidence que ce fragment appartient à un ordre d'idées différent de ceux au milieu desquels il est enclassé. C'est toujours l'idée de chute et d'immortalité retirée à l'homme ; mais c'en est une variante très-nette. Nous l'avons, en cette considération, traduit nous-même avec soin.

1. הַנְּפִילִים les *Néphilim*. On traduit ordinairement par le mot « Géants, » sans doute à cause de l'idée de *force* exprimée plus loin, et pour se mettre d'accord avec d'autres traditions. On peut conserver cette dénomination, pourvu toutefois qu'on ait soin d'observer qu'au mot *néphilim* est attaché, non l'idée de grandeur, mais celle d'une infériorité très-marquée ; car ce mot vient de נָפַל *tomber*, d'où est formé נַפְלָא *avorton*, et autres mots semblables.

2. Quelques traducteurs attribuent aux anges la paternité des Néphilim ; mais le texte ne dit point cela ; il semble au contraire indiquer que cette race était presque éteinte au moment dont il s'agit : גַּם אַחֲרֵיהֶן *même après que*, etc.

3. הַגִּבּוֹרִים les *Guiborim*. On traduit souvent par « héros ; » mais pourquoi attacher ici une idée de valeur morale à un mot qui ailleurs n'exprime jamais que la force musculaire ?

4. מְעוֹלִים. Ce mot, très-important à remarquer en cet endroit, exprime un temps caché, inconnu, illimité, dans le passé comme dans l'avenir.

5. אֲנָשֵׁי הַשֵּׁם *hommes de nom*. Nous avons traduit littéralement. Pourquoi encore ici forcer le sens du mot שֵׁם et le traduire par « renom ? » A notre sens, cela voudrait dire que ces *hommes incomplets*.

« Jéhovah vit que la malice de l'homme était grande sur la terre, et qu'il ne se formait chaque jour dans son cœur que des pensées mauvaises. Jéhovah se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il s'en affligea dans son cœur. Jéhovah dit : J'exterminerai l'homme que j'ai créé de dessus la surface de la terre; depuis l'homme jusqu'au bétail, jusqu'au reptile et jusqu'à l'oiseau du ciel; car je me repens de les avoir faits. »

Ainsi le parti était bien pris; la destruction serait complète; tout ce séjour terrestre qui n'avait pas répondu à l'attente de celui qui en avait fait l'essai allait rentrer dans le néant... et cependant — preuve bien manifeste qu'un seul homme pouvait modifier à son profit les projets les plus arrêtés de ce Dieu qui semblait promettre ses faveurs à David — parmi tous ces êtres condamnés à périr, il s'en était trouvé un en faveur duquel Jéhovah avait tout à coup consenti à voir se repeupler la terre.

*dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, n'avaient de l'homme que le nom.*

Ce passage a une véritable importance au point de vue de la paléontologie humaine, sous deux rapports distincts et nettement exprimés. Il indique d'abord l'existence d'une espèce antérieure (supérieure en forces physiques et très-inférieure en qualités morales), dont la dernière période géologique aurait déterminé le déclin et l'extinction rapides. En second lieu, par l'emploi du mot עולם appliqué au passé, il laisse dans l'indétermination la plus complète l'époque et l'acte de la création. Bien que cette question soit en dehors de notre sujet actuel, nous avons cru utile de restituer à la paléontologie, au moyen d'une traduction exacte, un document qui n'est pas sans valeur.

Mais, cette petite réserve exceptée, tout le reste avait été détruit; la vengeance céleste s'était étendue avec les eaux du déluge sur la surface entière du sol, et nulle créature n'avait échappé au jugement divin (ch. vi, vii, viii).

Si le détail suivant n'a pas été ajouté depuis, David devait se plaire à lire la déclaration formelle par laquelle Jéhovah avait lui-même limité ses vengeances futures; quelles qu'elles fussent, il y aurait toujours espoir de *salut* pour quelques-uns.

Lorsque Noé et les siens, sauvés seuls de l'extermination générale, avaient élevé un autel et fait monter au ciel la fumée d'un holocauste (ch. viii, v. 21), « Jéhovah, sentant l'odeur agréable, s'était dit dans son cœur : Je ne maudirai pas encore une fois la terre à cause de l'homme... Je ne frapperai pas encore tout ce qui vit comme j'ai fait. » Ainsi, plus de dévastation complète; un avenir sans fin était assuré à la terre; elle ne serait plus punie pour la méchanceté de l'homme. Et Jéhovah avait ajouté: « Durant tous les jours de la terre, les semailles, la moisson, le froid, le chaud, l'été, l'hiver, le jour et la nuit ne s'arrêteront plus. » Or, ces *semailles* et ces *moissons*, ces opérations humaines qui ne devaient plus cesser sur la terre, réclamaient éternellement la présence de l'homme.

Mais si l'appréhension de la destruction totale était

écartée, restait celle de châtimens plus ou moins étendus. L'embrassement de Sodome et de Gomorrhe était venu depuis montrer que le feu était apparemment le moyen choisi par Jéhovah pour atteindre désormais ses ennemis. Et cette tradition, se combinant, dès l'époque de David, avec l'annonce déjà ancienne d'une *visite* ou d'un *nouveau jugement*, suspendait, sous le nom de *Jour de Jéhovah*, une menace constante au-dessus des habitans de la terre, assez imprudens pour encourir les colères du ciel.

Nous voici en possession de tous les éléments de l'histoire intellectuelle de David; ils vont nous aider à restituer leur vrai sens à ses actes, et sa véritable raison d'être à un cycle d'idées bien mal défini jusqu'à présent.



## CHAPITRE II

SAÛL ET DAVID.

L'hostilité de Samuel contre le malheureux Saül s'était manifestée longtemps avant qu'il se décidât à lui donner un rival ; il l'en avait menacé plusieurs fois, comme pour y préparer les esprits, mais sans jamais oser accomplir ouvertement sa menace ; il s'attachait surtout à multiplier les occasions de le prendre en faute et de le compromettre aux yeux du peuple. Ainsi, dans une circonstance où il était de la dernière urgence de repousser une formidable attaque des Philistins (*Sam.* liv I, ch. xiii), nous le voyons manquer à un rendez-vous donné, mettre Saül dans la plus cruelle alternative, puis apparaître brusquement pour lui faire un crime de sa précipitation et le menacer de la colère de Jéhovah. « Samuel dit : qu'as-tu fait ? Saül dit : comme

je voyais que le peuple se dispersait d'auprès de moi, que tu ne venais point à l'époque fixée, et que les Philistins s'assemblaient à Michmasch, j'ai dit : voilà que les Philistins vont descendre contre moi à Guilgal, et je n'ai point encore supplié Jéhovah ! Alors je me suis enhardi et j'ai offert l'holocauste. — Samuel dit à Saül : tu as agi follement ; tu n'as pas observé le commandement de Jéhovah ton Élohim. Il aurait pu affermir ton règne sur Israël ; mais maintenant ton règne ne subsistera pas ; Jéhovah s'est cherché un homme selon son cœur et l'a établi (ויצורה de צורה *tester* — voir notre note de la page 23) chef de son peuple ; car tu n'as pas observé ce que Jéhovah t'a commandé. » Sans doute cette première menace ne fut pas sans effet sur un esprit si faible et si prompt à se troubler ; mais ce ne fut que le prélude. Samuel ne tarda pas à trouver ou plutôt à faire naître l'occasion de lui adresser des reproches plus graves. (*Ibid.* ch. xv.)

« Samuel dit à Saül : Par ordre de Jéhovah je t'ai oint pour roi de son peuple d'Israël, et maintenant écoute les paroles de Jéhovah. Voici ce que dit Jéhovah Tsébaoth (le Jéhovah des armées) : Je me rappelle (le souvenir remontait à cinq cents ans) ce qu'Amalek a fait à Israël, ce qu'il lui a opposé sur le chemin quand il montait d'Égypte. Maintenant va et frappe Amalek ; mettez en interdit tout ce qui est à lui ; ne l'épargnez

point; fais mourir les hommes, les femmes, l'enfant, le nourrisson, le bœuf, l'agneau, le chameau et jusqu'à l'âne. »

Saül n'était pas homme à pénétrer les motifs des exterminations systématiques jadis ordonnées par Moïse. Samuel pouvait donc compter que l'ordre de Jéhovah serait adouci. Mais adoucir cet ordre, ce serait l'enfreindre; et c'était là qu'il attendait Saül.

Les choses se passent comme elles étaient prévues. Saül est vainqueur; mais il épargne le roi Agag et ce qu'il y avait de meilleur dans le bétail. Le crime de désobéissance était patent.

« La parole de Jéhovah fut adressée à Samuel disant : Je me repens d'avoir établi (ici c'est le verbe **הבילך**, et non **צרה** comme plus haut) Saül pour roi, car il s'est détourné de moi et n'a point exécuté mes paroles. »

Cependant, le naïf Saül croyait encore n'avoir pas fait de mal; heureux de sa victoire il accourt tout joyeux vers Samuel; mais celui-ci, dressant tout à coup l'oreille : « Quel est donc, dit-il, ce bêlement de brebis et ce mugissement de bœufs que j'entends? Saül dit : ils les ont amenés d'Amalek, parce que le peuple a épargné les meilleures brebis et les meilleurs bœufs, pour les sacrifier à Jéhovah ton Élohim; et le reste nous l'avons détruit. — Samuel dit à Saül : Arrête, et

je te déclarerai ce que Jéhovah m'a dit cette nuit. »

Il lui reproche longuement son indignité et renouvelle en termes solennels ses menaces de dépossession. Saül, plein de confusion et d'effroi, se jette à ses pieds et saisit le pan de son manteau. Mais Samuel demeura inflexible; et, pour montrer comment devaient être exécutés les ordres de son Dieu, il fit venir le roi Agag, épargné par Saül, « et le coupa en morceaux devant Jéhovah à Guilgal » (ch. xv, v. 33).

La pauvre tête de Saül ne put tenir contre ce nouvel assaut; peut s'en fallut qu'il ne la perdit entièrement. Il devint dès lors sujet à de véritables accès de démence que la moindre contrariété suffisait à ramener. On appelait cela autour de lui « le *malin esprit de Jéhovah* <sup>1</sup>. »

« Les serviteurs de Saül lui dirent : Voici qu'un malin esprit d'Élohim te trouble. Que notre maître commande; tes serviteurs sont devant toi; ils chercheront un homme habile à jouer de la guitare, et alors, quand l'esprit d'Élohim sera sur toi, sa main touchera de l'instrument et tu seras soulagé. Saül dit à ses serviteurs : Tâchez de me pourvoir d'un homme habile à jouer de l'instrument et amenez-le-moi. L'un des serviteurs répondit, et dit :

1. Les Hébreux se représentaient, à ce qu'il parait, cet Esprit (Rouvach) comme propre à produire des effets très-divers.

J'ai vu un fils de Jessé de Bethléem sachant jouer d'un instrument; homme fort, vaillant et guerrier, à la parole intelligente, homme de bonne mine, et Jéhovah est avec lui. — Saül envoya des messagers à Jessé pour lui dire : Envoie-moi ton fils David qui est avec le troupeau... David vint vers Saül et se présenta devant lui; celui-ci l'aima beaucoup; et il devint son porteur d'armes. » (Ch. xvi, v. 15-21.)

Le chapitre suivant présente d'une tout autre manière l'entrée en scène du fils de Jessé.

L'armée des Philistins et celle des Israélites sont en présence. Depuis quarante jours, un géant, nommé Goliath, descend matin et soir dans la vallée qui sépare les deux camps, défiant en combat singulier celui des enfants d'Israël qui osera se mesurer avec lui. Or il arriva qu'un jeune homme, qui n'était encore connu de personne, se montra comme par hasard au milieu des gens de Saül et se fit fort de rabattre à lui seul l'insolence du provocateur. « Fais cela, lui dit-on, et tu peux être sûr que le roi te comblera de richesses. Qui sait même s'il n'ira pas jusqu'à te donner sa fille? » Le jeune homme allait de groupe en groupe, répétant son dire et se faisant répéter aussi l'assurance des résultats qu'aurait son exploit, s'il parvenait à l'accomplir. Le bruit en vint aux oreilles de Saül qui fit venir le jeune téméraire et lui dit : Penserai-tu donc, faible et jeune comme tu l'es, à

te mesurer avec un homme de cette force et habitué à combattre ! — Ce n'est pas toujours le plus fort qui l'emporte, répondit l'autre avec finesse; les lions et les ours sont bien plus forts que moi, et mal leur en prend quand ils s'attaquent à mon troupeau. — Comme il était sans armes, Saül voyant sa contenance fière, voulut l'armer d'un casque, d'une cuirasse et d'une épée; mais lui « prit son bâton en mains et se choisit dans le torrent cinq cailloux unis, les mit dans sa gibecière de berger et dans sa poche. Il avait sa fronde en mains, et il s'approcha ainsi du Philistin... Celui-ci lui dit : « Suis-je un chien que tu viennes contre moi avec des bâtons?... Mais, approche, je vais livrer ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes des champs... »

L'adolescent, sûr de ses coups, ne se laissa pas émouvoir, et menaçant à son tour le Philistin il s'approcha résolûment de lui. Lorsqu'il fut à une distance convenable, il s'arrêta, « il mit sa main dans sa besace, en tira une pierre, la lança, et frappa le Philistin au front; la pierre s'enfonça dans son front, et il tomba le visage contre terre. »

Celui qui venait de se couvrir de tant de gloire était David.

« Il courut, ajoute le chroniqueur, se plaça sur le Philistin, prit son épée, la tira de son fourreau, et s'en servit pour l'achever et lui couper la tête. Quand les

Philistins virent que leur héros était mort, ils s'enfuirent. »

Quel coup de maître qu'un tel début! — Parmi tous ceux qui s'en montrèrent charmés, nul ne poussa plus loin l'enthousiasme que le fils de Saül, le brave Jonathan <sup>1</sup>. Dès lors commença, entre lui et David, cette intimité qui devait détacher de plus en plus le fils de la cause du père et finir par une trahison complète.

Bientôt après nous voyons le jeune David activement occupé à se donner du renom.

« David sortait partout où Saül l'envoyait. Il réussissait; et Saül l'établit sur des gens de guerre. Il était bien venu aux yeux de tout le peuple. Et, à leur retour, quand David revenait du combat contre le Philistin, les femmes sortaient de toutes les bourgades d'Israël, en chantant et en dansant; et, se plaçant devant Saül avec des tambourins et des cymbales, elles s'entre-répondaient en disant : *Saül a battu ses mille et David ses dix mille.* »

Certes, de telles bravades étaient bien faites pour éveiller le *malin esprit*. Ce refrain, en effet, ne manquait

1. Il est plus connu sous le nom de Jonathas; mais nous traduisons littéralement. — Si l'on se souvient de notre note de la page 20, on doit être entraîné comme nous à faire un rapprochement entre l'intimité de David avec Jonathan et celle du dauphin Louis avec le fils de Philippe le Bon.

jamais d'amener quelque crise chez le malheureux Saül. « C'est cela! criait-il, dix mille pour lui et mille seulement pour moi! Que n'en font-ils leur roi tout de suite! » Il lui arrivait alors de tomber dans un tel état d'exaltation qu'il allait cà et là dans sa maison faisant des gestes de fou. Un jour que David était venu avec sa guitare pour le calmer, Saül saisi d'une brusque fureur, voulut le clouer au mur avec sa lance; mais, par deux fois, l'agile musicien esquiva le coup.

Une fois ses nerfs calmés, Saül se disait : « Il faut que Jéhovah soit avec David, puisqu'il réussit toujours. Qu'il sorte donc, qu'il s'en aille avec les hommes que je lui donnerai, et qu'il ne m'irrite plus par sa présence. » Il n'y avait rien de mieux pour faire grandir la popularité de David. Celui-ci fit si bien que la main d'une des filles de Saül parut être aux yeux de tous la juste récompense de ses services. « Qu'il prenne Mérab, dit le roi; mais qu'il ne cesse pas pour cela de se battre, puisque c'est un si vaillant guerrier!... Puisse les Philistins, ajoutait-il tout bas, m'en débarrasser bientôt! »

David ne manqua pas d'opposer à l'offre de la main de Mérab la formule modeste en usage : « Qui suis-je ? et quelle est mon origine, pour qu'il m'advienne un tel honneur? » Au lieu de Mérab, ce fut Michol, autre fille de Saül, qui se déclara pour lui. Que ce fût l'une ou

l'autre, peu importait, à Saül, pourvu que son gendre se crût par cette alliance engagé à combattre les ennemis d'Israël plus sérieusement peut-être qu'il ne l'avait fait jusque-là. Car, au fond, on croit démêler chez Saül l'intention d'obliger David à fournir une preuve matérielle des victoires dont il se vantait. On connaît la triomphante preuve que la troupe de David déposa un jour à ses pieds<sup>1</sup>. Assurément Saül, comparant ces succès à ceux par lesquels il avait lui-même signalé les commencements de son règne, leur trouvait plus d'éclat que d'importance réelle. Mais il n'en était que plus exaspéré de voir à quel degré David possédait l'art, inconnu de lui, de rehausser une victoire aux yeux du peuple. Croyant, d'ailleurs, reconnaître dans cet art lui-même un signe de la haute faveur dont Jéhovah entourait son odieux gendre, il continuait à le recevoir dans sa maison et à sa table, sans toutefois pouvoir s'empêcher de diriger de temps en temps contre lui, d'une main fiévreuse et mal assurée, ces coups de lance qui n'atteignaient jamais que le mur. Quoi qu'il en fût, les fonctions de joueur de guitare devenaient de moins en moins tena-

1. « Dixit autem Saül : sic loquimini ad David : non habet rex sponsalia necesse, nisi tantum centum præputia Philistinorum... David abiit cum viris qui cum eo erant, et percussit *ducentos* viros ex Philistinis, et attulit eorum præputia... et vidit Saül quod Dominus esset cum David. »

bles dans de telles conditions; et, si cruel qu'il fût pour David de s'éloigner de l'héritage qu'il avait à s'approprier<sup>1</sup>, le soin de sa sûreté l'obligea à prendre momentanément ce parti. Il attendit même que la nécessité le contraignît à fuir; car ce ne fut qu'à la vue des émissaires envoyés par Saül pour se saisir de sa personne qu'il se décida à s'échapper par une fenêtre, et à gagner la campagne<sup>2</sup>.

Se réfugier auprès de celui par lequel Jéhovah lui avait fait conférer sa qualité encore ignorée de messie, — telle fut naturellement la première idée qui s'offrit à David. Quelle qu'ait été la durée de ce séjour auprès de Samuel, il ne faut pas s'étonner qu'il ait donné fort à penser au pauvre Saül. Obsédé par le malin esprit, il ne tarda pas à se jeter tête baissée, avec sa maladresse ordinaire, dans une entreprise qui le couvrit de ridicule.

Nous transcrivons textuellement (ch. xix, v. 18 et suiv.) : « David avait pris la fuite, avait échappé, et était arrivé auprès de Samuel à Rama. Il lui raconta tout ce

1. Ce regret de s'éloigner est bien exprimé plus loin (ch. xxvi, v. 19) : « qu'ils soient maudits devant Jéhovah, dit David, ceux qui m'ont chassé aujourd'hui *pour que je ne puisse m'attacher à l'héritage de Jéhovah!* comme s'ils s'étaient dit : qu'il aille ailleurs servir des dieux étrangers. »

2. La ruse que, dans cette circonstance, il fait mettre en œuvre par sa femme Michol, accuse de sa part un culte idolâtrique qui rappelle tout à fait les objets domestiques de la dévotion de Louis XI.

que Saül lui avait fait. Lui et Samuel s'en allèrent et s'établirent à Nayoth. Il fut annoncé à Saül, savoir : Voici David qui est à Nayoth, à Rama. Saül envoya des messagers pour prendre David, lesquels ayant vu une assemblée de prophètes prophétisant et Samuel qui se tenait parmi eux comme chef, l'Esprit (Rouvach) d'Élohim vint sur les messagers de Saül, et eux aussi ils se mirent à prophétiser. On l'annonça à Saül, qui envoya d'autres messagers, lesquels prophétisèrent aussi. Saül continua à envoyer des messagers pour la troisième fois, et ils prophétisèrent encore. Il alla lui-même à Rama, et vint jusqu'à la grande fosse qui est à Séchou. Il demanda en disant : Où sont Samuel et David? On lui dit : Vois à Nayoth, à Rama. Il alla à Nayoth, à Rama. Et l'Esprit d'Élohim vint sur lui aussi; et continuant son chemin, il prophétisa jusqu'à son arrivée à Nayoth, à Rama. Il se dépouilla aussi de ses vêtements et prophétisa aussi devant Samuel. Il se jeta par terre nu, tout le jour et toute cette nuit. C'est pourquoi on dit : *Saül est-il aussi parmi les prophètes* <sup>1</sup>? »

Avant de mettre en œuvre de nouveaux moyens pour précipiter un dénoûment trop lent à se produire, David, sur le conseil de Samuel sans doute, voulut

1. On se servait sans doute de ce dicton populaire pour exprimer la surprise, quand il arrivait à quelqu'un de montrer un savoir-faire qu'on ne lui avait pas connu jusque-là.

tenter un dernier effort pour se rapprocher de ce trône qu'il se décidait si difficilement à perdre de vue. Jonathan était l'homme qui pouvait le mieux le renseigner et le servir, ce fut lui qu'il employa. Aveuglément dévoué à ses intérêts, le fils de Saül se prêta avec la docilité la plus parfaite à ses plus minutieuses indications. Mais nous ne nous arrêterons pas à ces détails, d'autant plus que cette période de la vie de David ne se relie qu'indirectement au point historique que nous voulons éclaircir.

Tout échoua devant la défiance de Saül, et Jonathan, traité par son père de traître et d'infâme, eut, lui aussi, son coup de lance à éviter. David, averti par lui, vit bien qu'il n'avait plus qu'à se sauver au plus vite.

Dans quelles dispositions haineuses il s'éloignait de sa proie; à quelle exaspération l'avait amené ce premier avortement de tous ses projets; — c'est ce que nous pouvons aisément deviner. A quoi lui servait donc cette onction dont la puissante influence lui avait fait espérer le prompt aplanissement de tous les obstacles? Qu'attendait donc ce peuple pour se déclarer en sa faveur? Et pourquoi Jéhovah se taisait-il? Pourquoi sa protection se manifestait-elle si mollement? — Il faut voir en quels accents sa rage s'exhale à cette époque contre ses ennemis, c'est-à-dire contre son inepte rival et tous ceux qui

lui restent attachés. La haine n'a jamais atteint un tel lyrisme.

La plupart des commentateurs rapportent au moment de cette fuite de David le psaume suivant (*Ps.* 109, Can. héb.) :

« Dieu de ma louange, ne te tais pas.

« Car la bouche de l'impie, la bouche de la tromperie sont ouvertes contre moi ; ils ont parlé contre moi d'une bouche mensongère.

« Les paroles de la haine m'entourent ; ils me font la guerre sans motif.

« En place de mon amitié ils me haïssent ; mais moi je suis en prières.

« Ils me témoignent le mal pour le bien et la haine pour mon amitié.

« Établis le méchant sur lui, et que l'adversaire se tienne à sa droite.

« Qu'il sorte coupable du jugement ; que sa prière lui soit imputée à péché.

« Que ses jours soient peu nombreux ; qu'un autre s'empare de sa possession.

« Que ses enfants deviennent orphelins, et sa femme veuve.

« Que ses enfants errent çà et là pour mendier, qu'ils cherchent leur pain loin de leurs demeures en ruine.

« Que l'usurier attire à soi ce qui lui appartient; que des étrangers pillent le fruit de son travail.

« Qu'il n'y ait pour lui personne qui lui tende la miséricorde; que personne n'ait pitié de ses orphelins.

« Que sa postérité soit vouée à la destruction, que dans la génération suivante leur nom soit effacé.

« Que le crime de son père soit en souvenir auprès de Jéhovah; et que le péché de sa mère ne soit point effacé.

« Que ses péchés soient toujours présents à Jéhovah, tandis que sa mémoire est retranchée de la terre;

« Parce qu'il n'a pas songé à faire le bien, qu'il a poursuivi le malheureux et le pauvre, et qu'il a cherché à faire mourir l'homme au cœur brisé.

« Il a aimé la malédiction, qu'elle vienne sur lui; il n'a pas voulu la bénédiction, qu'elle s'éloigne de lui.

« Qu'il soit revêtu de la malédiction comme d'une chemise; qu'elle entre en lui comme de l'eau, comme l'huile dans ses membres.

« Qu'elle soit pour lui comme un vêtement dont il s'enveloppe, comme une ceinture dont il se ceint continuellement.

« Que ce soit le salaire de mes adversaires, de la part de Jéhovah, de ceux qui parlent mal sur moi.

« Car je suis affligé et malheureux et mon cœur en moi est blessé.

« Je m'en vais comme l'ombre qui s'incline, je suis précipité comme les sauterelles.

« Mes genoux chancellent par le jeûne, et ma chair est desséchée par la privation de l'huile.

« Je suis devenu pour eux un opprobre; quand ils me voient, ils hochent la tête.

« Assiste-moi, Jéhovah, mon Élohim, secours-moi selon ta bonté.

« Et que mes ennemis sachent que c'est ta main, que c'est toi, Jéhovah, qui as fait cela.

« Qu'ils me maudissent, eux; toi, tu me béniras; ils se sont levés, ils ont été confus; et ton serviteur s'en est réjoui.

« Que mes adversaires soient couverts de confusion; qu'ils soient revêtus de leur honte comme d'un manteau.

« Je célébrerai considérablement Jéhovah par ma bouche, et au milieu de plusieurs je le vanterai.

« Il se tient à la droite du nécessaire pour le sauver de ceux qui en veulent à sa vie (à son âme  $\text{נַפְשׁוֹ}$ ).»

Sa première inspiration, comme il semble, fut d'agir sur l'esprit des prêtres (cohenim), et de profiter du moment où ils ignoraient encore sa disgrâce pour obtenir habilement d'eux, sous la forme d'une communication de Jéhovah, quelque déclaration compromettante qui les liât plus tard à sa cause. Ce n'est pas seulement, en

effet, pour se procurer de la nourriture et des armes qu'il s'arrête à Nob, auprès d'Achimélech le cohen<sup>1</sup>; nous voyons (ch. xxii, v. 10, 13) que le mensonge employé dans ce but lui servit aussi à faire consulter Jéhovah de manière à en tirer une réponse significative. Cette réponse n'est point relatée, mais elle fut telle qu'un serviteur de Saül, l'Iduméen Doëg, qui par hasard se trouvait là et en eut connaissance, en fut très-irrité et s'en alla tout droit la rapporter à son maître. La chose en résta là pour le moment, mais elle devait porter ses fruits.

David chercha ensuite à trouver un asile chez les Philistins. Cette tentative, qui fut reprise plus tard avec succès, ne réussit pas d'abord. On ne songe pas à s'en étonner quand on se rappelle les nombreuses sorties victorieuses qui avaient fait à David son renom de vaillant guerrier. Les Philistins auraient-ils pu faire bon accueil à celui qu'ils devaient si bien connaître par leurs défaites mêmes? Eh bien, non; chose étrange, ils ne semblent le connaître que par le bruit arrivé jus-

1. « ... Achimélech courut au-devant de David et lui dit : d'où vient que tu es seul et que personne n'est avec toi? David dit à Achimélech : le roi m'a commandé quelque chose et m'a dit ; que personne ne sache rien de la chose pour laquelle je t'envoie et que je te commande... » (Ch. xxii, v. 2 et 3). On peut s'étonner que, dans l'allusion faite plus tard (*Matthieu*, ch. xii, v. 3-4) à cette circonstance, il n'y ait aucune apparence de blâme.

qu'à eux des chants populaires composés en Israël à la louange du jeune héros; car ils disent à leur roi Aschisch (ch. XXI, 2, 12) : « N'est-ce pas David, roi du pays ? N'est-ce pas de lui qu'on s'entre-répondait dans les danses en disant : Saül a tué ses mille et David ses dix mille ? » Ces dispositions assez peu menaçantes suffirent pour effrayer David. « Il changea sa contenance à leurs yeux et fit le fou parmi eux; il griffonnait sur les poteaux de la porte et faisait couler sa salive sur sa barbe. Aschisch dit à ses serviteurs : Vous voyez que cet homme est insensé; pourquoi le conduisez-vous vers moi (*ibid.*, v. 14, 15)? »

Il se décida alors à tenter les chances d'une guerre de partisans, et à entrer en lutte ouverte avec Saül, autant du moins qu'il le fallait pour se poser en prétendant. Comme il connaissait bien les retraites secrètes que pouvaient offrir, dans son pays même, les parties montagneuses et peu accessibles où naguère encore il conduisait ses troupeaux, il résolut d'appeler à lui tous ceux qui auraient quelque intérêt à l'y suivre. « Tous ceux qui étaient traqués (מצוק), tous ceux qui avaient des créanciers, tout homme qui avait le cœur aigri (כר נפש), se réunirent à lui, et il fut leur chef, et il y eut avec lui environ quatre cents hommes (ch. XXII, v. 2). » C'est certainement là le premier noyau de ces *gardes du corps*. Ames damnées de David, que nous voyons plus

tard attachés à sa personne , sous le nom de Crethi et de Pelethi (d'autres traduisent : Céréthiens et Phélétiens<sup>1</sup>). Il n'est pas sans intérêt de remarquer aussi que c'est à ce moment qu'il est fait mention (*ibid.*, v. 5), pour la première fois du *prophète* Gad , qui paraît avoir commencé dès lors à remplir auprès de David , seul ou en compagnie de Nathan , les fonctions qu'ils se partagèrent officiellement plus tard.

A en juger par ce mot de Saül rapporté au ch. xxii, v. 7 : « Le fils de Jessé vous nommera-t-il tous chefs? Vous donnera-t-il à tous des champs et des vignes? » ce fut à ce moment que David, donnant un large cours à sa verve, commença à faire répandre à profusion parmi le peuple ces brillantes promesses dont un si grand nombre de psaumes nous ont conservé les fragments. Il n'était pas homme, en effet, à négliger une tactique que son infailible succès a, de tout temps, recommandée à ceux qui ont à substituer leur propre autorité à l'autorité existante. Flatter le pauvre, l'humble, le déshérité; invectiver le riche et le puissant et le menacer des vengeances célestes; donner le nom de justes aux premiers et d'impies aux seconds; appeler tous ceux qui entendront sa voix et lui seront fidèles, à prendre part à ce royaume, à cet héritage qu'il se promet; voilà certes de

1. Voir *Samuel*, liv. II, ch. xv, v. 18 et *passim*.

quoi fournir un texte inépuisable à la brillante faconde du poète; et, par ce que nous en possédons, par les ingénieuses variantes données à ce thème à chaque page du recueil actuel, nous pouvons juger du nombre d'appels de ce genre que David dut faire alors pleuvoir sur ses futurs sujets, du haut de sa retraite d'Adoullame<sup>1</sup>.

La tentative de David auprès des prêtres avait-elle eu un commencement de succès? Rien ne nous autorise à le croire. Heureusement pour lui, Saül sembla prendre à tâche de jeter, le plus sûrement possible, dans le parti de son gendre, tous ceux qui représentaient alors le sacerdoce hébreu.

Instruit par Doëg l'Iduméen du mensonge à l'aide duquel David s'était fait donner par le cohen Achimélech une consultation favorable, il fit venir tous les prêtres qui résidaient à Nob; et, se laissant gagner peu à peu par un de ses accès: « Pourquoi,

1. C'est en effet le séjour de David dans la caverne d'Adoullame, ou sur les hauteurs environnantes, que les commentateurs juifs considèrent comme la date probable de plusieurs psaumes. Mais dans ceux-là même dont le contenu est presque en entier attribuable à cette époque, il se trouve fréquemment tel ou tel verset qui semblerait autoriser une opinion contraire. La plupart des psaumes présentent la même difficulté, c'est-à-dire un mélange de passages relatifs à des situations diverses. On n'en peut conclure autre chose sinon que David, ou un autre, remania plus tard ces écrits pour en faire des chants pieux, chose facile chez un peuple où tout ce qui est politique est en même temps religieux et réciproquement. Les expressions pouvaient rester les mêmes, le sentiment seul était changé.

dit-il à Achimélech, vous êtes-vous ligüés contre moi, toi et le fils de Jessé? Ne savais-tu pas, quand tu lui as donné du pain et une épée, et quand tu as consulté Jéhovah pour lui, qu'il en profiterait pour me dresser les embûches qu'il me tend en ce jour? » En vain le prêtre s'excuse et proteste de son dévouement; la fureur de Saül était arrivée à son comble : « Tu mourras, se mit-il à crier, toi et toute la maison de ton père. » Et, comme ses serviteurs refusaient de porter la main sur les cohenim, il en chargea Doëg, qui, si l'on en croit le texte, n'en tua pas moins de quatre-vingt-cinq en une seule fois. Qu'on se représente l'effet produit en Israël par ce bruit répandu d'un bout à l'autre du pays : « En haine de David, Saül a fait massacrer tous les prêtres ! » Dès ce jour, on put prédire que la cause de Saül était perdue; la lutte réelle n'en était cependant encore qu'à son commencement.

Un fils d'Achimélech, Abiathar, dont le nom reparaitra souvent dans cette histoire, ayant échappé au massacre, avait tout de suite porté à David non-seulement l'appui de sa présence, mais un *éphod* tout préparé pour rendre des oracles. L'usage que David devait faire de cet *éphod* est une des pratiques les plus hautement condamnées par le petit nombre d'observateurs rigoureux de la loi, auxquels on est convenu de donner le nom de *Jihovistes*. A leurs yeux, les consultations opérées par ce

moyen constituent une idolâtrie à peine moins criminelle que le culte des *hauts lieux*. Que ce soit Gédéon (*Juges*, ch. viii) ou Mica (*ibid.*, ch. xvii) qui ait recours à cette pratique, elle est, dans ces cas comme en tout autre, énergiquement réprouvée. Si l'auteur du récit que nous suivons s'abstient par exception de blâme en cet endroit, nous n'en sommes pas moins éclairés sur la valeur que David lui-même devait attacher aux consultations que nous allons lui voir feindre.

Il s'était réfugié à Keïla (ch. xxiii); et sans doute ses gens l'engageaient à attendre de pied ferme Saül qui s'avançait pour l'y attaquer. Mais, faire dépendre sa royauté de l'issue douteuse d'un combat était un parti beaucoup trop hasardeux pour être du goût de David. D'un autre côté, il tenait à ne pas compromettre sa réputation de bravoure en se montrant trop disposé à éviter une rencontre. Pour trancher la question, l'éphod devenait très-utile (v. 11 et suiv.). « David ayant appris que Saül machinait de mauvais desseins contre lui, dit à Abiathar le cohen : Approche l'éphod. Puis il dit : Jéhovah, Dieu d'Israël, ton serviteur a appris que Saül a intention de venir à Keïla pour détruire la ville à cause de moi. Les gens de Keïla me livreront-ils en sa main Saül descendra-t-il comme ton serviteur l'a appris? Jéhovah, Dieu d'Israël, fais-le donc savoir à ton serviteur. »

« Jéhovah dit : il descendra. »

« David dit : Les habitants de Keïla me livreront-ils avec mes gens dans la main de Saül ? »

« Jéhovah dit : Ils te livreront. »

L'ordre était précis; il fallait obéir. David fuit avec ses gens au désert de Ziph. Ici se place un trait de Jonathan qui, par les rapports qu'il implique entre lui et son père, fait comprendre, mieux que toute autre chose, la surexcitation malade qui avait dû devenir l'état habituel de celui-ci. Jonathan se rend auprès de David et lui dit (v. 17) : « Ne crains rien; la main de mon père Saül ne t'atteindra pas; toi, tu régneras sur Israël; moi, je veux être ton second, et même Saül mon père le sait bien. Ils firent tous les deux une alliance devant Jéhovah. David demeura à Horscha, et Jonathan retourna en sa maison. »

Saül s'approche d'Horscha. David ne se croit pas encore en mesure de lui tenir tête et fuit au désert de Maône; — Saül l'y suit de si près que la fuite n'est plus possible. Le danger est pressant; une seule colline sépare les deux rivaux, en vain David consulterait-il l'éphod, le combat ne peut plus être évité. — Mais nous savons que le pauvre Saül est crédule; et, d'ailleurs, entre ses ennemis particuliers et ceux de son peuple, il n'est pas homme à hésiter. — Or, tout à coup un messager paraît devant lui (v. 27), « disant : Hâte-toi et viens,

car les Philistins ont envahi le pays. » Si grossier que fût le piège, Saül ne le vit pas : « il s'en retourna de la poursuite de David et marcha au-devant des Philistins. » Du prétendu envahissement et de ses suites, il n'est pas autrement question. Mais avec quelle nouvelle ardeur Saül ne dut-il pas reprendre sa poursuite contre David, après avoir vu s'ajouter à ses griefs le ridicule d'une campagne imaginaire !

Cette fois, David avait fui jusque sur les hautes cimes appelées les *Rochers des Chamois*. Tout tend à prouver que le beau trait dont ces lieux furent témoins faisait partie d'un nouveau programme et avait été préparé mûrement. Il était trop clair, en effet, que ce genre de lutte, consistant de la part de David en fuites successives, menaçait de n'aboutir qu'à déconsidérer sa cause au lieu de la servir. Cette cause, du reste, était loin d'être encore assez populaire pour que les moyens expéditifs eussent la moindre chance de réussir. Dans de telles circonstances, un trait éclatant de générosité pouvait au contraire changer brusquement la face des choses.

Ici nous avons le choix entre deux récits. Voici le premier :

« Il y avait là une caverne ; Saül y entra pour couvrir ses pieds (on avait dû lui indiquer cet endroit comme favorable au repos, et il n'est pas douteux qu'il

s'y était endormi); David et ses gens étaient assis au fond de la caverne. Les gens de David lui dirent : Voici le jour dont Jéhovah t'a dit : Je livre ton ennemi entre tes mains; tu agiras envers lui comme bon te semble. — David se leva et coupa doucement un pan du manteau de Saül. Après cela, le cœur de David lui battit, parce qu'il avait coupé le pan de Saül. Et il dit à ses gens : Que Jéhovah me préserve de faire cela à mon maître l'oïnt de Jéhovah, de porter la main sur lui, car il est l'oïnt de Jéhovah. David réprima ses gens par des paroles, et ne leur permit pas de s'élever contre Saül. — Puis Saül se leva de la caverne, et s'en alla son chemin. David se leva ensuite et sortit de la caverne. Il cria après Saül disant : Mon seigneur le roi ! — Saül regarda derrière lui. David s'inclina la face contre terre et se prosterna. David dit à Saül : Pourquoi écoutes-tu les paroles des hommes qui disent : David cherche ta perte?... » (Ch. xxiv.)

On devine le parti qu'il sait tirer de la situation et surtout de ce pan du manteau de Saül qui est là pour attester qu'ayant pu tuer son ennemi, il a eu la magnanimité de n'en rien faire. Saül, ravi d'admiration, fond en larmes (v. 17) : « Est-ce ta voix, mon fils David ? s'écrie-t-il. Ah ! tu as été plus juste que moi, car tu m'as fait du bien et moi je t'ai fait du mal. Tu m'as fait connaître aujourd'hui que tu uses de bonté envers moi :

Jéhovah m'avait livré entre tes mains, et tu ne m'as pas tué... Que Jéhovah te récompense pour ce que tu m'as fait aujourd'hui. Certes, je sais maintenant que tu régneras et que le royaume se consolidera en ta main. Mais, jure-moi par Jéhovah que tu n'anéantiras pas ma postérité après moi, et que tu n'extermineras pas mon nom de la maison de mon père. David jura à Saül, et Saül s'en alla en sa maison. »

Le récit du ch. xxvi a une allure plus épique et correspond mieux à l'idée qu'on a coutume de se faire de la jeunesse de David. Profitant du sommeil de Saül et de toute son armée, David accompagné seulement d'Abischaï, frère de Joab, aurait, d'après cette seconde version du même événement, pénétré de nuit dans le camp ennemi.

« Saül dormait, étant couché près du bagage, et sa lance était fixée en terre à son chevet. Abner et le peuple étaient couchés autour. Abischaï dit à David : L'Élohim a livré aujourd'hui ton ennemi en tes mains; et maintenant laisse-moi le transpercer de la lance dans la terre, en une seule fois, sans que je recommence une seconde fois. David dit à Abischaï : Ne le tue pas; car qui est celui qui a mis la main sur le messie<sup>1</sup> de Jéhovah et est

1. Nous n'avons pas besoin de rappeler que les mots « messie » « oint » et « christ » ont exactement la même signification.

resté impuni? — Il ajouta : Par la vie de Jéhovah ! que Jéhovah le frappe, ou que son temps vienne et qu'il meure, ou qu'il descende dans une bataille et y périsse. Que Jéhovah me préserve de porter la main sur son messie ! Maintenant prenons la lance qui est à son chevet et la cruche d'eau et allons-nous-en. David prit la lance et la cruche d'eau, et ils s'en allèrent ; personne ne les vit, personne ne se réveilla. »

La suite est une variante accommodée aux différences introduites dans le fait principal. David réveille de loin par ses cris les gardes de Saül, et leur adresse des compliments ironiques sur leur vigilance. « Regarde, crie-t-il à Abner, où est la lance du roi et sa cruche d'eau ! » « N'est-ce pas ta voix, mon fils David, » demande Saül en s'éveillant. David fait valoir l'acte généreux qu'il vient d'accomplir. « Jéhovah, ajoute-t-il, rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité... De même que ta vie a été estimée grande en ce jour à mes yeux, que ma vie soit de même estimée grande aux yeux de Jéhovah, et qu'il me préserve de toute adversité. Saül dit à David : Sois béni, mon fils David ; tu réussiras dans toutes tes entreprises et tu seras puissant. David continua son chemin, et Saül retourna chez lui. »

Voici donc la paix conclue. Mais la paix n'est pas ce qu'il faut à David. Il lui faut la succession de Saül. Ira-t-il de nouveau l'attendre patiemment à Guiba? —

Toute autre voie vaut mieux que cette voie déjà explorée sans succès. Tentera-t-il encore une fois le sort des armes? — Il vient de reconnaître la nécessité d'y renoncer. — Mais, ne pouvait-il trouver quelqu'un qui lui en épargnât le danger et lui en assurât le profit? Qu'une guerre sérieuse et meurtrière fût déclarée par un autre à Saül ; et, de la part d'un homme qui, plus que jamais, paraissait faire bon marché de sa vie, il y avait tout à espérer des chances des combats. Mais, pour susciter un ennemi à Saül, il fallait se poser soi-même en ennemi d'Israël ; et comment, après avoir trahi son peuple, prétendre ensuite régner sur lui? Il s'agissait donc d'abord de trouver un ennemi capable de mener à fin l'entreprise ; et il fallait en second lieu, — afin de gagner la confiance de cet ennemi sans perdre ses droits à celle d'Israël, — imaginer un moyen de paraître trahir sans l'être réellement.

De tous les ennemis d'Israël, les plus prompts à se mettre en guerre étaient les Philistins. Ce fut naturellement sur eux que tomba le choix de David. Il se rendit auprès d'eux, se fit bien venir de leur roi Aschish, obtint pour lui et sa troupe une résidence déterminée, et se mit aussitôt à tout disposer pour l'exécution de ses projets.

Il y avait, au milieu même des tribus israélites, d'anciennes peuplades indigènes, riches en troupeaux, et

incapables d'opposer une résistance sérieuse à une bande de pillards de la force de celle que David avait organisée dans la montagne et dont il ne se séparait plus. Il mit donc, si l'on peut dire, ces malheureuses peuplades, en pillage réglé, « il dévastait le pays et ne laissait vivre ni homme ni femme; il prenait les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux et les vêtements.» (Ch. xxvii, v. 9). « Il s'en retournait ensuite et venait auprès d'Aschisch. Aschisch disait : Où avez-vous dirigé vos courses aujourd'hui? David répondait : Vers le midi de Juda, de Jéraméel ou de Céni. » Tous ces pays étant israélites, ses razzias semblaient n'avoir pour but que de ruiner son peuple; il avait soin d'ailleurs, pour que la vérité ne pût être rétablie (v. 11) « de ne laisser en vie ni homme ni femme, dans la pensée qu'ils pourraient dire : Ainsi faisait David... » Aschisch, complètement abusé, disait (v. 12) : « Il s'est mis en mauvaise odeur auprès de son peuple d'Israël, il sera mon serviteur à jamais; » et, lorsqu'il se fut décidé à faire la guerre à Saül (ch. xxviii, v. 1) : « Tu sais, dit-il à David, que tu sortiras avec moi au camp, toi et tes gens. David lui dit : Tu connaîtras certes ce que ton serviteur fera. Et Aschisch dit à David : c'est pour cela que je t'établirai gardien de ma tête tout le temps. » Nous verrons comment David sut éluder cette difficulté.

Bientôt des bruits sinistres circulent dans Israël et arrivent jusqu'à Saül. Une attaque des Philistins, bien réelle cette fois, menace son peuple. Elle s'annonçait au moins aussi terrible que celle qui avait été l'origine de tous ses malheurs en l'obligeant à offrir à Jéhovah un sacrifice qui lui avait déplu. Il ne pouvait plus avoir recours à Samuel qui était mort peu de temps auparavant. — Jéhovah, si longtemps sourd à ses prières, daignerait-il enfin l'écouter? Vain espoir! « Saül consulta Jéhovah; mais Jéhovah ne lui répondit rien, ni par des songes, ni par les ourim (attributs des prêtres consultants), ni par les prophètes. » (ch. xxviii, v. 6.) Que faire donc? Par quelle voie connaître les dispositions du ciel? Recourrait-il aux consultations suspectes des éphods, des oboth ou des iidonim? Mais — nous l'apprenons seulement en cet endroit — beaucoup plus strict observateur que David du seul culte autorisé, il avait extirpé d'Israël ces pratiques idolâtriques.

Cependant il apprend, ou plutôt on lui fait dire, qu'une magicienne a échappé à ses proscriptions antérieures et qu'elle exerce son art à Endor. En désespoir de cause, il s'adresse à cette femme; et voici que l'ombre de Samuel, évoquée par elle, se dresse devant lui; et pendant que, saisi de terreur, il écoute prosterné et la face contre terre, l'ombre fait entendre ces paroles : « Pourquoi me consultes-tu puisque Jéhovah s'est retiré

de toi et qu'il est devenu ton ennemi? Jéhovah a fait selon ce qu'il a dit par moi. Jéhovah a arraché le royaume d'entre tes mains, et l'a donné à David, parce que tu n'as pas obéi à Jéhovah et que tu n'as pas exécuté l'ardeur de sa colère contre Amalek; c'est pourquoi Jéhovah t'a fait ceci en ce jour. Jéhovah livrera aussi Israël avec toi entre les mains des Philistins; et toi et tes fils vous serez avec moi. Jéhovah livrera aussi le camp dans la main des Philistins <sup>1</sup> (ch. xxviii, v. 16 et suiv.). » Après cela, lui restait-il autre chose à faire qu'à mourir?

Où en étaient pendant ce temps les autres manœuvres de David?— Peu s'en était fallu qu'il ne fût pris lui-même à son propre piège. Plein de confiance en sa sincérité et en sa valeur, le roi Aschisch avait voulu le mettre à la tête de son expédition contre Israël, et David ne savait comment décliner ce dangereux honneur, renversement assuré de tous ses projets. Des germes de défiance, habilement jetés sur lui-même dans l'armée philistine, le tirèrent de ce mauvais pas; et ce moyen lui réussit si bien qu'après s'être fait donner par Aschisch son congé accompagné d'excuses, il put se retirer avec la dignité du guerrier méconnu qu'on écarte injuste-

1. On a lieu de s'étonner de cet emprunt fait à une autre mythologie. Le mythe hébraïque est ordinairement plus sévère et n'admet pas de fantasmagories de ce genre.

ment du champ de bataille (ch. xxix, v. 8). « David dit à Aschisch : mais qu'ai-je fait et qu'as-tu trouvé contre ton serviteur depuis le jour que j'ai été devant toi jusqu'à ce jour, que je n'aie pas combattu les ennemis de mon seigneur le roi? Aschisch répondit et dit à David : Je sais que tu es bon à mes yeux comme un ange d'Élohim; mais les princes des Philistins ont dit : qu'il ne monte pas avec nous au combat. » L'ange d'Élohim, ainsi que le nommait Aschisch, n'avait donc plus qu'à laisser faire ses affaires par ceux qui s'en étaient si bénévolement chargés. D'ailleurs, pendant son absence de Siceleg, résidence qui lui avait été assignée par le roi philistin, un gros d'Amalécites s'était emparé des femmes et des enfants à qui en était restée la garde; et, pour reprendre sur eux ce butin, il dut se mettre lui-même à leur poursuite.

Cette petite expédition eut un plein succès; non-seulement David recouvra tout ce qui lui avait été pris, mais il y ajouta ce qu'il prit à son tour. Et rien ne pouvait arriver mieux à point que ces prises; car, comprenant de quelle importance il était pour lui, dans un tel moment, de se rappeler au souvenir de ses futurs sujets (ch. xxx, v. 26), « il envoya du butin aux anciens de Juda, à ses amis, en leur faisant dire : Voici un présent pour vous du butin pris sur les ennemis de Jéhovah. Il en envoya à ceux qui étaient à Béthel, à ceux de Ramoth vers le

midi, à ceux de Jéther, à ceux d'Aroer, de Séphamoth, d'Esthamo et de Rachol ; à ceux qui étaient dans les villes de Jéraméel et de Céni ; à ceux d'Arama, à ceux du lac d'Asan, à ceux d'Athach, à ceux d'Hébron et à tous les autres... » bienfaits pleins d'à-propos et dont les fruits ne pouvaient longtemps se faire attendre !

Saül, lui, combattait à Gelboé (ch. xxx). « Le combat fut rude contre Saül. Tous ceux qui tiraient de l'arc l'entourèrent et il fut grièvement blessé.

« Alors, appelant son écuyer : Tire ton épée, lui dit-il, et transperce-moi avec elle, de peur que ces incirconcis ne viennent me percer et se jouer de moi.

« Mais son écuyer ne voulut point, car il était très-effrayé. Alors Saül prit son épée et se jeta dessus.

« L'écuyer de Saül, ayant vu qu'il était mort, se jeta aussi sur son épée et mourut avec lui.

« Ainsi mourut Saül, avec ses trois fils et son écuyer, tous ensemble le même jour. »

## CHAPITRE III

### HÉBRON ET JÉRUSALEM.

« Ce fut après la mort de Saül. David étant revenu de la défaite d'Amalec, demeura à Siceleg deux jours. Le troisième jour un homme vint du camp de Saül — ses vêtements déchirés — de la terre sur sa tête ; et à son arrivée devant David il se jeta à terre et se prosterna. David lui dit : d'où viens-tu ? — Il lui dit : Je me suis échappé du camp d'Israël. — David lui dit : Quel a été l'événement ? Dis-le moi. — Il dit : Le peuple a fui du combat, et plusieurs d'entre le peuple sont tombés morts ; Saül et aussi Jonathan son fils sont morts... Je me trouvai par hasard sur la montagne de Gelboé ; et voici, Saül se tenait penché sur sa lance et les chars avec les cavaliers allaient l'atteindre ; alors, regardant en arrière, il m'aperçut et m'appela, et je dis : Me voici. Il me dit : Qui

es-tu ? Je lui dis : Je suis d'Amalec. Il me dit : Tiens-toi près de moi et tue-moi ; car l'angoisse m'a saisi, quoique toute ma vie soit encore en moi. Je me tins près de lui et le tuai, car je savais qu'il n'en reviendrait pas après s'être jeté sur sa lance ; je pris le diadème qu'il avait sur sa tête, et le bracelet qu'il avait au bras, et je les apporte à mon seigneur. » (*Samuel*, liv. II, ch. 1<sup>er</sup>.)

Voici, ce semble, une toute nouvelle histoire. Comment concilier ce récit avec celui qui termine le livre précédent ? L'homme dont nous avons vu Saül réclamer l'aide pour hâter sa mort était un écuyer, un serviteur attaché à sa personne, qui s'était refusé à ôter la vie à son maître, et qui, le voyant mort, n'avait pas voulu lui survivre et s'était tué lui-même à ses côtés. Ici, c'est un étranger, un homme appartenant précisément à la nation sur laquelle David vient de faire un riche butin. — Nous ne nous attacherions pas à constater une simple *variante* si le caractère particulier de celle-ci ne paraissait de nature à jeter d'avance quelque jour sur la manière d'agir de David, chaque fois qu'il attendra la nouvelle de la mort d'un de ses ennemis <sup>1</sup>. S'il se trouve là

1. Dans une circonstance semblable, David, rappelant celle-ci, dira : « Celui qui m'a annoncé que Saül était mort, celui-là s'imaginait m'apporter une *bonne nouvelle*... » (*Samuel*, liv. II, ch. iv, v. 40). C'est sans doute parce qu'il voyait bien qu'il ne parvenait pas, malgré

quelqu'un qu'aucun lien n'attache aux familles d'Israël, et sur les actes récents duquel personne n'ait intérêt à faire enquête, cet étranger sera le messager désigné pour apporter la nouvelle attendue; et alors nous verrons se reproduire quelque scène analogue à celle que voici <sup>1</sup> :

Après avoir déchiré ses habits et pleuré amèrement, « David dit au jeune homme qui venait de lui annoncer la mort de Saül ; D'où es-tu? — Il dit : Je suis fils d'un étranger, Amalécite. David lui dit : Comment n'as-tu pas craint d'avancer ta main pour tuer l'oint de Jéhovah? — David appela l'un des jeunes gens, et dit : Approche, attaque-le. — Celui-ci le frappa et il mourut. David lui dit : Que ton sang soit sur ta tête ; car ta bouche témoigne contre toi lorsque tu dis : Moi j'ai fait mourir l'oint de Jéhovah. » (*Ibid.*, ch. 1<sup>er</sup>, v. 11.)

Aussitôt après, David compose, en l'honneur de Saül et de Jonathan, une de ses plus belles plaintes, la *complainte de l'arc* (v. 27); et, pour donner plus d'éclat à sa douleur et plus de durée au souvenir que le

tous ses efforts, à dissimuler ses véritables sentiments, qu'il cherchait, après l'événement, à prouver qu'on avait eu tort de les lui attribuer.

1. L'une de ces scènes (*Sam.*, liv. II, ch. XVIII) est rendue plaisante par l'obstination d'un ami de David à devancer le messager couschite (nègre) que Joab avait sacrifié d'avance à l'indignation prévue de son maître.

peuple en devra garder, il ordonne que ce chant soit enseigné à tous les enfants de Juda. Il fallait que le nom du pauvre Saül fût encore bien populaire pour qu'il se crût obligé à une telle dépense de lyrisme. Nous voyons, en effet, qu'il ne parvient à faire accepter sa royauté qu'à ceux qui avaient déjà accepté ses présents.

« Après cela David consulta Jéhovah disant : Dois-je monter dans une des villes de Juda ?

« Jéhovah lui dit : Monte.

« David dit : Vers laquelle monterai-je ?

« Jéhovah dit : A Hébron.

« David monta de là, ainsi que ses deux femmes Achinoam de Jezrahel, et Abigaïl, femme de Nabal de Carmel. Et il fit monter chacun avec sa maison les hommes qui étaient avec lui, et ils s'établirent dans les villes de la contrée d'Hébron. Les hommes de Juda vinrent, et ils oignirent David pour roi sur Juda. » (*Sam.*, liv. II, ch. II, v. 1-4.)

« D'un autre côté, Abner, fils de Ner, chef de l'armée de Saül, prit Isboseth, fils de Saül, et le fit passer à Mahanaïm; il l'établit roi sur Galaad, sur Gessuri, sur Jesrahel, sur Éphraïm, sur Benjamin, et sur tout Israël. » (*ibid.*, v. 8-9.)

Ainsi se dessine dès lors la division qui se produira plus tard entre les royaumes de Juda et d'Israël. Il faut

avoir soin de tenir compte de cette énergique tendance du peuple hébreu à se partager en deux fractions hostiles, si l'on veut bien comprendre toute l'habileté de celui qui réussit à opérer entre elles une réunion politique de quelque durée. On peut voir que David ne perdit pas un moment pour préparer l'exécution de ce dessein. Qu'était-ce, en effet, auprès de la monarchie qu'il rêvait, qu'une autorité s'exerçant sur l'étroit territoire d'une seule tribu ? Sa véritable onction, celle que Samuel lui avait conférée de la part de Jéhovah, avait expressément pour but de le faire régner sur tous les descendants d'Abraham et sur toute la terre de Chanaan. Ce n'était pas un héritage partiel qu'il espérait, c'était l'héritage entier et complet du royaume divin, Il avait déjà fait un grand pas ; il n'était plus le chef obscur d'une bande de gens sans aveu : sa royauté avait un siège ; il pouvait à la fois combattre Ishobeth par les combinaisons de son esprit fécond en ruses, et par le bras des hommes vaillants qu'il avait su former.

Comment s'y était-il pris pour convertir en soldats redoutables cette poignée d'hommes qu'il avait jusque-là, sous sa conduite personnelle, exercés à la fuite plus qu'aux combats ? — Nous pouvons nous en faire une idée à l'aide d'un trait que son historien ne cite que beaucoup plus tard (*Samuel*, liv. II, ch. xxiii, v. 15), sans en préciser la date. Rien, d'ailleurs, ne peint mieux l'étrange

personnage dont le portrait exact est si indispensable à l'éclaircissement de la question que nous traitons. « David eut un désir et dit : Qui me fera boire du puits de Bethléem qui est à la porte ? Alors trois hommes vaillants passèrent au travers du camp des Philistins, et puisèrent de l'eau au puits de Bethléem qui est à la porte, et, l'ayant apportée, ils la présentèrent à David ; mais il ne voulut pas la boire et la répandit devant Jéhovah. Il dit : Loin de moi de faire cela ! Boirai-je le sang de ces hommes qui y sont allés au péril de leur vie ? Et il ne voulut pas boire. » Et, — comme le font peut-être encore quelques-uns de ceux qui lisent ce récit, — ses hommes ne prenaient garde qu'au noble sentiment exprimé, après l'épreuve faite, et ils l'admiraient.

Par ce moyen et par d'autres semblables, David s'était assez assuré de la solidité de ses gens pour pouvoir désormais compter sur eux, sans avoir lui-même à prendre part à une vie de combats qui n'était pas celle à laquelle il se sentait propre. Le plus précieux de ces *hommes vaillants*<sup>1</sup> était à coup sûr Joab ; car c'est à lui

1. Il n'est pas de côté exploitable du cœur humain dont David n'ait su habilement tirer parti. Aucun des moyens modernes d'exciter l'ardeur militaire ne paraît lui avoir été inconnu. Non-seulement il faisait dresser des listes d'*hommes vaillants*, mais il faisait mettre à l'ordre du jour de son armée les belles actions de chacun. (Voir *Sam.*, liv. II, ch. xxiii, et *Chroniques*, passim.)

que, d'un bout à l'autre de ce règne, nous voyons revenir l'honneur de toutes les victoires qui ont servi à le consolider. David le savait si bien que, malgré de nombreux griefs et en dépit d'une rancune souvent prête à déborder, il ne se décida jamais à se priver des services de ce capitaine habile.

Nous avons vu que, de son côté, Isboseth avait à son service un homme brave et en apparence dévoué qui se nommait Abner. A quelques escarmouches qui servent d'entrée en matière à la nouvelle lutte entreprise par David, on reconnaît que, les deux capitaines se valant à peu près, cette lutte aurait menacé de se prolonger sans résultat bien marqué, si elle n'avait eu pour se dénouer que la voie des armes. Mais le fils de Saül avait affaire, sur un autre terrain, à un adversaire invisible contre lequel aucune résistance ne pouvait longtemps tenir ; ce redoutable combattant, toujours éveillé, toujours actif et toujours habile à cacher ses coups, c'était l'esprit de David combinant ses intrigues. Il n'est pas difficile d'en saisir les premiers fils dès le début de la scène ainsi racontée : (*Ibid.*, ch. III.)

« Saül avait eu une concubine nommée Ritspa, fille d'Aia. Il fut dit à Abner : Pourquoi es-tu venu vers la concubine de mon père? »

Remarquons dès ce début que le propos n'est pas mis expressément dans la bouche d'Isboseth lui-même.

On peut donc supposer qu'il est simplement rapporté à Abner. Il n'est point vraisemblable d'ailleurs que, timide comme on va nous le montrer, le fils de Saül ait osé mécontenter le seul homme qui soutint vaillamment sa cause, s'il n'avait été poussé à cette maladresse par une inspiration étrangère.

« Abner fut fort irrité à cause des paroles d'Isboseth, et il dit : Suis-je une tête de chien qui appartient à Juda? Aujourd'hui j'exerce la bonté envers la maison de Saül ton père, envers ses frères, ses amis; je ne t'ai pas livré à la main de David, et voilà que tu me cherches aujourd'hui querelle pour cette femme... » « Il (Isboseth) ne put pas répondre un mot à Abner, tant il le craignait. Abner envoya des messagers à David pour lui dire de sa part : A qui est le pays? Fais une alliance avec moi; alors ma main sera avec toi pour tourner vers toi tout Israël. »

David s'empresse de prêter l'oreille à ces propositions; et, pour donner prétexte à une entrevue avec Abner, il fait prier Isboseth de lui renvoyer par lui sa femme Michol, la fille de Saül. Quoiqu'il eût, depuis son établissement à Hébron, ajouté quatre femmes à celles qui ont été nommées plus haut, il jugeait sans doute qu'il n'était pas inutile de reprendre celle qui lui donnait, aux yeux d'Israël, un titre à la succession de Saül.

Avant de se rendre ostensiblement à Hébron, pour y conduire Michol, Abner eut avec les plus influents des sujets de son maître, un entretien secret, dans lequel il leur rappela les promesses faites par Jéhovah à David. « Il parla ainsi aux oreilles de ceux de Benjamin ; puis il alla pour dire aux oreilles de David à Hébron tout ce qui était bon aux yeux d'Israël et aux yeux de toute la maison de Benjamin... Il avait avec lui vingt hommes. David fit un festin à Abner et aux hommes qui étaient avec lui. Abner dit à David : Je me lèverai, j'irai assembler tout Israël pour qu'ils te reconnaissent pour roi ; ils feront une alliance avec toi, et tu régneras au gré de ton désir. »

Les choses pouvaient-elles mieux s'arranger, en effet, au gré de l'heureux fils de Jessé ? Avait-il pu prévoir une trahison plus complète, un succès plus certain ? Quel autre qu'Abner eût pu disposer les esprits comme il l'avait déjà fait ? Quel autre que lui pouvait achever ce qui restait à faire ?

Mais, tout à coup, qu'apprend-on ! — Joab, occupé ailleurs et ignorant tout cela, a rencontré Abner sur son chemin, et n'a rien vu de mieux à faire que d'attirer dans un piège cet ennemi de son maître et de le tuer. — Cet exploit malencontreux détruit d'un seul coup tout l'ouvrage : plus de traître auprès d'Isboseth, plus de voix assez insinuante pour détacher de lui Israël et

Benjamin; et, au lieu d'un événement se dénouant en apparence par un simple entraînement populaire, un meurtre qui ne fait que jeter de l'odieux sur la cause qu'il semble servir! Que fera David? — A coup sûr, on va l'accuser de complicité. Doit-il, par un châtement éclatant infligé à Joab, écarter cette accusation si funeste à sa popularité naissante? — Mais, Joab mort, qui lui gagnera des batailles? — Il vaut mieux s'en servir encore jusqu'à ce que, sans nuire à ses intérêts, il puisse tirer vengeance de la cruelle déception qu'il lui doit<sup>1</sup>. Il se borne donc à joindre à ses protestations d'innocence des malédictions pleines d'énergie: « Je suis innocent, s'écrie-t-il, ainsi que mon royaume, devant Jéhovah, à jamais, du sang d'Abner, fils de Ner. Que ce sang s'arrête sur Joab et sur toute la maison de son père! Et que la maison de Joab ne manque jamais de quelques hommes ayant un flux de lépreux, s'appuyant sur un bâton, ou tombant par le glaive, ou manquant de pain! » (*Ibid.*, v. 21 et 29.)

Puis il fait de belles funérailles à Abner, pleure abondamment sur sa tombe, lui dédie une complainte, et s'impose jusqu'au coucher du soleil un jeûne rigoureux. Il a la satisfaction de voir que ces démonstrations produisent l'effet désiré: « Tout le peuple le remarqua,

1. Cette vengeance devait tarder quarante ans; mais elle n'arrivera pas moins à son heure. (*Rois*, I, ch. II, v. 5 et 6. *Canon hebreu.*)

et il fut agréable à leurs yeux. Tout ce que le roi fit était bien aux yeux du peuple. Tout le peuple et tout Israël remarquèrent en ce jour que la mort d'Abner, fils de Ner, n'était pas le fait du roi. » (*Ibid.*, v. 36, 37.)

A ce récit succède sans transition celui de l'assassinat d'Isboseth, où se trouve intercalée la phrase incidente que voici : « Jonathan, fils de Saül, avait un fils blessé aux pieds. Il avait cinq ans quand le bruit de la mort de Saül et de Jonathan vint de Jesrahel. — Sa gouvernante l'avait emporté et s'était enfuie ; mais comme elle se hâtait de fuir, l'enfant était tombé, et il était devenu estropié. Son nom était Méphiboseth. » (Ch. iv, v. 4.) On cherche en vain pourquoi le narrateur a jeté cette mention inattendue et inutile au milieu d'une action où le malheureux cul-de-jatte dont il s'agit n'a aucun rôle apparent. — Il se pourrait pourtant que cette singulière parenthèse contint implicitement l'explication du meurtre lui-même. Ne serait-ce pas au nom de ce Méphiboseth, le moins redoutable de tous les prétendants, qu'auraient été armés les assassins de son oncle ?

La scène qui suivit le meurtre est prévue. Les deux assassins « apportèrent la tête d'Isboseth à David, à Hébron, et ils dirent au roi : Voici la tête d'Isboseth, fils de Saül, ton ennemi, qui cherchait ta vie. Jéhovah a accordé aujourd'hui à mon seigneur le roi la vengeance

sur Saül et sur sa race. » Le premier mouvement de David est de rendre grâces à son Dieu : « Jéhovah est vivant <sup>1</sup> ! dit-il, lui qui a délivré ma vie de toute adversité. » Mais aussitôt, se ravissant : « Celui qui m'a annoncé, savoir : Saül est mort, celui-là s'imaginait m'apporter de bonnes nouvelles; — je l'ai saisi et je l'ai tué pour lui payer son message. Combien plus quand des hommes méchants ont tué un homme juste, dans sa maison, sur son lit! — Et maintenant, ne demanderai-je pas son sang de votre main? Ne vous exterminerai-je pas de la terre? — David commanda à ses gens qui les tuèrent et les pendirent sur l'étang d'Hébron. » (Ch. iv, v. 7 et suiv.) Quels étaient ces hommes? C'étaient des bandits (גודדים) étrangers, vivant de maraude et de pillage, de ces *bravi* à qui l'on est toujours mieux avisé de donner la mort que le salaire promis — même au nom d'un autre.

Ainsi que l'avait dit David, cette mort mettait fin à ses adversités. « Toutes les tribus d'Israël vinrent vers lui à Hébron, et lui parlèrent en disant : Nous voici, nous sommes ton os et ta chair... Jéhovah t'a dit : Tu seras le pasteur de mon peuple d'Israël; tu seras son chef. — Tous les anciens d'Israël vinrent vers le roi à

1. Cette forme était celle dont les Hébreux se servaient habituellement pour constater ou invoquer l'intervention de leur Dieu dans leurs affaires.

Hébron. Le roi David conclut une alliance avec eux, devant Jéhovah, et ils oignirent David pour roi sur Israël. »

« David était âgé de trente ans lorsqu'il devint roi. »

(Ch. v, v. 1, 4.)

Le texte dit à cet endroit qu'il régna sept ans et six mois à Hébron *sur Juda*; ce qui ferait supposer que tout ce temps s'était déjà écoulé, depuis la mort de Saül, lorsqu'il fut élu roi de tout Israël. Il semble cependant qu'il atteignit ce but de ses désirs aussitôt après la mort d'Isboseth, et il est dit ailleurs de celui-ci (ch. II, v. 10) qu'il ne régna que deux ans. Quoi qu'il en soit de toutes ces contradictions, et quelque temps qu'ait duré le règne de David à Hébron à dater de ce moment, il paraît qu'il n'eut plus rien de remarquable; car son historien n'en dit rien. Une seule indication donnée beaucoup plus loin (ch. xv, v. 7, 9), en nous révélant l'existence d'un autel à Hébron, nous laisse entendre que l'érection de cet autel fut un des actes de cette première partie de son règne. Nous n'avons pas trop à nous étonner de cette nouvelle infraction à des prescriptions dont il ne se piqua jamais d'être le rigoureux observateur; mais il nous est permis de supposer que la consécration d'un autel à son usage avait excité les murmures des prêtres, sur les attributions desquels David avait pu vouloir empiéter. Nous sommes très-fondés à

croire au projet dès lors arrêté par le nouveau roi de soustraire son autorité à un contrôle gênant, et de chercher à modifier à son profit l'organisation de la tribu sacerdotale. Voici sur quoi se fonde cette opinion.

Quand David quitta Hébron, ce fut pour transférer le siège de sa royauté en un lieu auquel était attaché un souvenir sacerdotal très-antérieur à Moïse, souvenir qui, habilement exploité par lui, pouvait, avec l'aide de Jéhovah, lui permettre la complète réalisation de toutes ses espérances. Le verset 4 du psaume 110<sup>1</sup> ne peut guère laisser de doute sur ses intentions à cet égard. Voici ce qu'il lisait à ce sujet dans les anciens récits du temps d'Abraham : A cette époque, il y avait, à quelques lieues au nord d'Hébron, dans un endroit appelé, — dès lors, ou peut-être seulement depuis, — du nom de Salem<sup>2</sup>, très-découpé de ravins et de collines, un personnage mystérieux dont il est dit seulement (*Genèse*, ch. xiv, v. 18) : « Melchisédech (roi de la sagesse), roi de Salem, fit apporter du pain et du vin; il était *prêtre*

1. David se fait dire dans ce verset : « Jéhovah a juré et ne se repent pas; tu es cohen (prêtre) à jamais, à la manière de Melchisédech. » — Restituée à David, l'argumentation de l'Épître aux Hébreux (ch. vi et vii) est très-propre à nous renseigner exactement sur ses calculs.

2. Il est fort douteux, en effet, que ce soit là le nom primitif de l'emplacement de Jérusalem. Ce mot a pu être intercalé dans une recension postérieure.

du Dieu suprême ( כִּהְיֶה לְאֵל עֲלֵיֶיךָ ). Il bénit Abram , et dit : Qu'Abram soit béni du Dieu suprême , créateur du ciel et de la terre ; et que le Dieu suprême soit loué , lui qui a livré tes ennemis entre tes mains. — *Abram lui donna la dîme de tout ce qu'il avait pris.* »

A quel précédent inexplicable et inexplicable ceci se rattache-t-il ? En vertu de quelle institution , et dans quelles conditions un sacerdoce royal s'exerçait-il alors sur cette terre de Chanaan que Jéhovah avait dit depuis lui appartenir en propre ? Comment ceci peut-il se concilier avec l'idée mosaïque d'un DIEU-ROI ? — Ces questions que nous pourrions aujourd'hui nous poser , David ne cherchait pas à les trancher sans doute ; ou , s'il le faisait , c'était dans un sens d'autant plus contraire aux idées de Moïse , qu'il était plus favorable à ses propres visées. Ce qui lui était affirmé , et ce qu'il lui suffisait de savoir , c'est que le Dieu suprême dont le roi Melchisédech était le prêtre , n'était autre que son Dieu à lui. Rien ne pouvait donc donner une forme plus précise à ses rêves de souveraineté incontestée et absolue qu'un tel précédent. N'y avait-il pas , jusque dans ce détail de *dîme perçue par le roi* , en sa qualité de prêtre , l'aperçu de tout un système nouveau à substituer aux institutions *lévitiques* de Moïse ? Pour réduire à néant les entraves dont ces institutions , restées presque seules en vigueur , menaçaient l'exercice de sa royauté , David

n'avait qu'à succéder à Melchisédech dans cette double fonction de PRÊTRE et de ROI agréée jadis par Jéhovah, et qu'il espérait bien lui voir agréer encore.

Au moment où l'esprit inventif de David remplissait de ces séduisantes visées les loisirs que lui laissait à Hébron une royauté trop dépourvue à son gré d'intérêt et d'éclat, l'ancien territoire de Salem était occupé par une de ces peuplades indigènes que n'avait pas encore atteintes l'extermination radicale prescrite autrefois par Moïse et Josué. Ce petit groupe isolé portait le nom de Jébus. « Quel misérable tas d'aveugles et de boiteux ! » disait David à ses soldats (*Samuel*, liv. II, ch. v), pensant que le meilleur moyen d'avoir bon marché des Jébuséens était de les supposer incapables de résistance. Mais, en réponse à ce propos, il paraît que les Jébuséens avaient dit : « Tout aveugles et boiteux que nous sommes, tu n'entreras pas chez nous <sup>1</sup>. » Contre des gens aussi déterminés à se défendre, il importait donc de combiner une attaque habile; et il n'est pas douteux qu'à défaut des qualités du capitaine David ne possédât toutes celles du tacticien. — Le gros des tentes jébuséennes devait occuper le plateau incliné <sup>2</sup> qui se termine brusquement, à l'est et au sud, par ces deux plis profonds que l'on a

1. Ce passage est obscur; nous croyons en avoir rendu le vrai sens.

2. L'emplacement actuel de Jérusalem.

nommés plus tard vallées de Josaphat et de Ghé-Hinom. Au sud-ouest se dressait un monticule assez élevé, dominant le plateau, et séparé de lui par un autre vallon qui devait être en partie comblé plus tard. Prendre d'abord position sur ce monticule (célèbre depuis sous le nom vénéré de Sion), puis de là lancer ses vaillants sur le plateau occupé par les Jébuséens, et, pour mieux exciter l'ardeur des siens, promettre le titre de chef à celui qui arriverait le premier au torrent de Cédron après avoir traversé de l'ouest à l'est tout l'espace intermédiaire, tel fut le plan de David. Le succès en fut sans doute aussi rapide que le récit du narrateur, qui se borne à consacrer deux versets à ce fait capital de l'histoire juive. Des circonstances qui suivirent, — des dispositions prises pour le nouvel établissement, — du transfert du siège royal d'Hébron à Jérusalem <sup>1</sup>, — il ne nous est

1. Que ce soit à ce moment ou plus tard que David ait donné à l'antique résidence de Melchisédech le nom de Iérouschalaim (Jérusalem), le choix caractéristique de ce nom est bien fait pour fixer notre attention, car il se décompose ainsi : יְרֻשָׁה *Iérouscha*, possession, HÉRITAGE, et שָׁלַיִם *shalaim* ou salem, dont le sens réel est : complet, assuré, définitif. Il y a même lieu de faire ici une observation qui nous paraît frappante : D'où vient que d'un bout à l'autre de la Bible le nom de la ville sainte est, à de très-rare exceptions près, toujours écrit de cette manière ; יְרֻשָׁלַיִם ? Par respect pour le texte, on conserve cette ponctuation irrégulière dans toutes les éditions modernes ; et d'ailleurs il n'y a aucune apparence que les Massorètes aient vu là un כְּתִיב (chétib) à signaler, puisqu'il n'y a nulle part de קְרִי (kéri) correspondant. N'est-il pas probable que l'orthographe primitive était יְרֻשָׁלַיִם, forme régulière en tant qu'expri-

pas dit le moindre mot. Pour toute conclusion, l'auteur ajoute (ch. v, v. 9) : « David demeura dans la forteresse (la forteresse de Sion ; il dut d'abord la faire construire), qu'il appela ville de David ; et David la fortifia autour et en dedans de Millo <sup>1</sup>. David devenait toujours plus grand, et Jéhovah, le Dieu des armées, était avec lui. »

Une fois établi sur ce nouveau terrain et bien clos dans sa forteresse, nous voyons que David n'eut longtemps d'autre souci (ch. v) que de faire venir de Tyr « du bois de cèdre, des charpentiers, des tailleurs de pierre, pour embellir son palais » et « d'augmenter le nombre de ses concubines et de ses femmes. » « Il connut que Jéhovah l'avait affermi pour roi sur Israël, et qu'il avait élevé son royaume à cause de son peuple d'Israël. »

Ici se place évidemment une période plus ou moins longue d'enivrement et de jouissance. A l'âge où était alors David, il est rare que l'homme qui tient le plus à la vie ait le loisir et l'occasion de se préoccuper de son peu de durée. Tout entier à ses plaisirs, le voluptueux

mant l'adjonction au nom du pronom possessif de la première personne, figuré par l'affixe pronominal *וֹ* ? Et cette orthographe n'est-elle pas en parfait rapport avec le sentiment tout personnel qui devait diriger David dans le choix du nom qu'il donnait à sa capitale ? « *Mon héritage assuré* » tel est bien le nom qui convient à la résidence de l'héritier de Jéhovah.

1. *Millo* veut dire le *rempli*. C'est le vallon comblé plus tard dont nous avons parlé ci-dessus.

n'y trouve pas encore ce qui l'avertira plus tard de leur fin. Qu'est-ce qui pourrait donc alors arrêter dans son heureuse carrière ce corps sain et dispos que rien ne lasse, à qui chaque jour ramène la même aptitude à jouir et la même vigueur? Ce n'est que lorsque parmi les sensations de la chair se glissent celles qui signalent obstinément le déclin, que l'amour de la vie, de plus en plus troublé, arrive à n'être plus que l'obsédante crainte de la mort. Le jour devait venir où, pour David plus que pour aucun autre, le vigilant amour de soi-même revêtirait cette dernière et inévitable forme et donnerait naissance aux idées qui s'y enchaînent; mais ce jour n'était pas encore venu, et les idées toutes particulières qu'il devait faire naître dans cette imagination féconde avaient besoin du long acheminement dont nous allons étudier avec soin les phases successives.

Le seul épisode qui vienne accidenter cette vie de sérail est une attaque de Philistins si facilement déjouée, qu'elle ne semble placée là que pour nous donner entre mille un exemple des stratagèmes que l'interminable génie de la ruse continuait à fournir à David en toute occasion. La moindre circonstance, habilement saisie, lui suffisait, dans un cas pareil, pour animer ses soldats et jeter la terreur parmi les agresseurs. (Ch. v, v. 23.)

« David consulta Jéhovah qui dit : Ne monte pas (ne les attaque pas de front); tourne-les par derrière, et

viens vers eux du côté des mûriers (בכמים). Et quand tu entendras sur la cime des mûriers un bruit de pas, dépêche-toi; car alors Jéhovah sera sorti devant toi pour battre le camp des Philistins. David fit ainsi que lui avait ordonné Jéhovah, et les Philistins furent battus depuis Guéba jusqu'à Guézer.» S'il ne s'agit ici, comme il semble, que du vent dans les hautes branches des arbres, on n'en saurait tirer un meilleur parti.

Que pensaient cependant de cette prospérité soutenue et de ces pratiques idolâtriques<sup>1</sup> les anciens amis de Saül d'une part et, de l'autre, ces quelques représentants d'une orthodoxie mal définie que les historiens modernes désignent sous le nom de jéhovistes? — « Eh quoi! devaient-ils se dire, pendant que ce roi se réjouit avec ses femmes derrière les murs de son palais, l'arche où réside le vrai roi d'Israël, notre Seigneur Jéhovah, est oubliée à Kiriath-Yarim dans l'humble demeure d'Abinadaï! — Parce que tout semble réussir à l'ambitieux fils de Jessé, il croit que sa royauté est affermie à jamais. Mais qu'il tremble! le jour de la vengeance est proche, et c'est dans cette sécurité trompeuse que Jéhovah endort ceux qu'il s'appête à frapper. »

1. Les termes mêmes du récit que nous venons de citer prouvent surabondamment que cette consultation, comme toutes celles dont nous avons parlé, avait été faite au moyen de l'éphod et par conséquent devait être condamnée par les orthodoxes.

Que les murmures se soient produits sous cette forme ou sous une autre, il ne nous paraît pas douteux qu'il fallut une excitation de ce genre pour rappeler David à la prudence, et l'amener à la détermination tardive que nous lui voyons subitement prendre au ch. vi du II<sup>me</sup> livre de *Samuel* (II<sup>me</sup> livre des *Rois*, Can. ch.). Il assemble tous les hommes d'élite d'Israël et va solennellement prendre l'arche de Jéhovah dans la maison d'Abinadab où elle était depuis si longtemps abandonnée. « David et toute la maison d'Israël jouaient devant Jéhovah de toute sorte d'instruments en bois de cyprès, sur des harpes, des luths, des tambourins, des sistres et des cymbales. » Mais, tout à coup, l'un des conducteurs du chariot qui portait l'arche, Ouza, fils d'Abinadab, est frappé d'une mort mytérieuse et subite. « David eut peur de Jéhovah en ce jour et il dit : Comment l'arche de Jéhovah entrerait-elle chez moi ? Il ne voulut point retirer chez lui l'arche de Jéhovah, et la fit détourner à la maison d'Obed-Edom de Gath. »

Tout nous prouve que cette terreur de David fut bien réelle et que le trop long enivrement du succès fit alors place en lui aux plus sérieuses réflexions. Bien plus encore que les murmures auxquels il avait cru devoir donner satisfaction, la colère que Jéhovah lui manifestait par la mort d'un autre l'avertissait clairement qu'il faisait fausse route en mettant en oubli les instructions

de Samuel. S'était-il donc assez assuré des intentions de son Dieu? N'avait-il pas trop tôt cessé de solliciter ces faveurs dont rien ne lui garantissait encore la fixité? Il savait à quoi s'en tenir sur la réalité des communications qu'il avait obtenues jusque-là du ciel; pouvait-il, tant qu'il n'en aurait pas mérité d'autres par l'ardeur de ses prières, se croire valablement investi de la qualité d'héritier?

L'idée lui vint — la suite va nous le prouver — que l'irritation de Jéhovah pouvait simplement tenir à l'oubli de certaines formes prescrites. En outre, il pouvait observer que la maison d'Obed-Edom, à Gath, n'avait pas eu à souffrir de la présence de l'arche et semblait, au contraire, avoir prospéré depuis. Si donc il avait pu craindre d'abord qu'il y eût peu de sûreté à servir d'hôte à Jéhovah, une expérience de trois mois le rassurait à cet égard. Tout cela l'enhardit à renouveler l'essai du transport de l'arche dans son palais de Sion. Il s'appliqua cette fois, plus encore que la première, à ne rien négliger de ce qui devait désarmer Jéhovah.

En cet endroit, nous devons quitter un moment le document qui nous a servi jusqu'ici; car, sur cette circonstance importante, nous trouvons un récit beaucoup plus détaillé aux ch. xv et xvi du premier livre des *Chroniques* (Paralipomènes) :

« Alors David dit : Qu'on ne porte pas l'arche du

Dieu (dans tout ce récit האלהים est écrit avec l'article); que ce soient les lévites; car c'est d'eux que Jéhovah a fait choix pour porter son arche et pour le servir à perpétuité. — David assembla tout Israël à Jérusalem pour faire monter l'arche de Jéhovah à l'endroit qu'il lui avait préparé. — David réunit les fils d'Aaron et les lévites (suivent les noms qui remplissent sept versets) et il leur dit : Vous êtes les chefs de famille des lévites. Sanctifiez-vous ainsi que vos frères, et faites monter l'arche de Jéhovah, Dieu d'Israël, à l'endroit que je lui ai préparé. C'est parce que la première fois ce n'était pas vous qui la fites monter que Jéhovah, notre Dieu, a fait une brèche parmi nous, parce que nous ne l'avons pas recherché selon le rit. » « Les fils des lévites portèrent l'arche du Dieu comme Moïse l'avait ordonné, selon l'ordre de Jéhovah, sur leurs épaules avec des barres. David dit aux chefs des lévites d'organiser les chants de leurs frères avec des instruments de musique, des luths, des harpes et des cymbales donnant l'intonation, afin d'élever la voix pour la joie <sup>1</sup>. »

1. Suivent, avec les détails les plus minutieux et les plus précis, la longue énumération des chantres et la distribution de tous les emplois. Tout cela implique une organisation si régulière et si complète, qu'on se demande avec surprise si une telle organisation pouvait exister à cette époque. On est donc tenté d'abord de considérer comme une interpolation cette liste de fonctions exercées beaucoup plus tard, et qui n'avaient pu s'improviser pour une simple cérémonie. Mais, après réflexion, on

Au vêtement que David avait adopté, on peut voir que, s'il consentait à rendre aux lévites les fonctions qui leur étaient trop notoirement attribuées, il ne renonçait pas à se donner à lui-même devant le peuple un caractère sacerdotal. « David était ceint d'une tunique de lin fin, ainsi que tous les lévites qui portèrent l'arche, les chanteurs et Chénonias, compositeur en chef des chanteurs; mais David avait de plus un éphod de lin. »

Dans toute la collection des psaumes, il en est très-peu assurément qui, par l'expression et le sentiment, soient à la hauteur de celui qui fut chanté en cette circonstance... « Que les cieux se réjouissent et que la terre soit ravie, et qu'on dise parmi les nations : Jéhovah est roi !... » Ce beau psaume fut chanté sans doute par ses auteurs eux-mêmes; car il est dit dans le texte : « En ce jour David fit placer au premier rang pour rendre grâces à Jéhovah ASAPH et ses frères, » et l'on sait que beaucoup de psaumes, et des meilleurs, portent en tête le nom de cet Asaph. On y reconnaît aisément partout la même élévation de pensée et de langage. Pourquoi donc, jusqu'à ce jour, n'est-ce pas à ce poète

se demande s'il n'est pas possible au contraire que, dès cette époque, David ait voulu instituer un semblant de culte, suffisant pour donner satisfaction au peuple et de nature à le dispenser d'édifier un temple. Ce serait une raison de plus à ajouter à celles qui nous permettront de prouver qu'il n'eut jamais le projet de réserver à son fils la construction de ce temple.

que s'adresse l'admiration des amateurs de poésie hébraïque? Il serait temps de lui restituer la juste part qui lui en revient.

Complétons ce récit en revenant à notre premier auteur (*Sam. II, ch. vi, v. 14*) : « David dansa de toutes ses forces devant Jéhovah... Quand l'arche de Jéhovah arriva à la ville de David (Sion), Michol sa femme, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sauter et danser devant Jéhovah, et elle le méprisa dans son cœur. — Ils firent entrer l'arche de Jéhovah, et la mirent en place au milieu de la tente que David avait dressée pour elle. David offrit devant Jéhovah des holocaustes et des sacrifices pacifiques... Il partagea à tout le peuple, à toute la foule d'Israël, homme ou femme, à chacun une miche de pain, une mesure (de vin ou de viande) et un gâteau, et le peuple s'en alla chacun en sa maison. » On voit que, s'il y avait eu des murmures, David était allé tout droit au meilleur moyen à employer pour les apaiser. Mais, tout en mangeant ses gâteaux, bon nombre d'Israélites portèrent sans doute, sur son enthousiasme et la chaleur de ses démonstrations, un jugement semblable à celui de sa femme : « Michol, fille de Saül, sortit au-devant de David, et dit : Qu'il s'est montré grand aujourd'hui le roi d'Israël ! Il s'est mis à découvert aux yeux de ses servantes et de ses serviteurs comme le ferait un histrion. David dit à

Michol : C'est devant Jéhovah qui m'a choisi plutôt que ton père et toute sa maison pour m'établir (לְצִוְתָאֵתִי) pour m'établir par succession, par testament) chef du peuple d'Israël, c'est devant Jéhovah que je me suis réjoui... Michol, la fille de Saül, n'eut point d'enfant jusqu'au jour de sa mort. »

D'après tout ce qui précède nous ne saurions douter que ce fut à cette époque que David, revenu de son premier enivrement, commença à concentrer toute sa pensée sur l'avenir de son règne. Qu'une imagination aussi active eût usé de toutes ses ressources dans l'examen de ce sujet capital sans que nous en vissions la trace dans quelque épisode remarquable ; c'est ce dont il faudrait nous étonner. Nous avons donc lieu de pressentir que nous touchons à une phase importante de cette existence dont l'histoire religieuse a jusqu'ici si mal apprécié l'influence considérable et la signification réelle.

Avant d'observer de près, dans leur sens exact, l'acte et les paroles qui suivirent cette période d'incubation, essayons de résoudre un problème historique qui, à notre connaissance, n'a jamais été régulièrement posé.

Ainsi que nous l'avons indiqué au premier chapitre de cette étude (p. 24 et 25), tous les exégètes sont à peu près d'accord sur ce point que ce fut après le

retour de Babylone, et très-probablement sous la direction d'Esdras, que la compilation qui porte le nom de *Pentateuque* reçut sa forme définitive. Si nous franchissons cinq cents ans pour nous transporter à l'époque où se fit cette compilation, nous nous trouvons en face de plusieurs questions importantes : En quelles mains et comment s'étaient conservés jusque-là les divers écrits dont la réunion a pris si tard dans l'histoire juive le rôle important qu'elle y a rempli depuis? — Quel a été, durant plus de dix siècles — de Moïse à Esdras, — le sort particulier de chacun de ces écrits? — Comment expliquer l'éclipse évidente et prolongée de ceux de ces écrits <sup>1</sup> qui offrent précisément le plus d'intérêt en tant qu'exprimant la pensée du grand législateur?

On sait bien le moment précis où cette longue éclipse cessa. Le chapitre xxii du second livre des *Rois* (canon hébreu) nous le dit expressément. Mais il ne semble pas qu'on se soit jamais bien préoccupé de la question de savoir à quel moment cette éclipse avait commencé. Cette question vaut cependant la peine d'être étudiée avec attention ; car, si l'on parvenait à la résoudre et à préciser, non-seulement le moment de cette disparition,

1. Ceux qui constituent la Torah proprement dite, c'est-à-dire l'*Exode*, le *Lévitique* et les *Nombres*.

mais les circonstances dans lesquelles elles se produisirent et les mains qui l'opérèrent, on serait renseigné à la fois sur le genre d'intérêt qui avait pu provoquer l'acte, et sur le genre de scrupules qui avait pu déterminer ses auteurs à préférer un simple détournement à un anéantissement complet.

Suivons pas à pas la question. Quelques mots suffisent pour l'exposer et la trancher.

Ce fut à l'occasion d'un travail de démolition exécuté dans le temple qu'eut lieu, quatre cents ans après David, sous Josias, l'un de ses derniers successeurs, la stupéfiante découverte du ספר התורה, — le Livre de la Torah<sup>1</sup>! — Non-seulement cette découverte jeta dans tous les esprits une sorte de consternation rétrospective, née

1. « Ce fut dans la dix-huitième année du roi Josias que ce roi envoya dans la maison de Jéhovah le secrétaire Saphan, fils d'Aslia, fils de Messulam, disant : Monte vers Helcias le grand cohen; qu'il arrête le compte de l'argent apporté dans la maison de Jéhovah... qu'on le remette entre les mains de ceux qui font l'ouvrage, qui sont commis dans la maison de Jéhovah à la réparation de ce qui a été endommagé... Helcias le grand cohen dit à Saphan le secrétaire : j'ai trouvé un livre de doctrine (Torah) dans la maison de Jéhovah! — Et Helcias remit ce livre à Saphan qui le lut... Saphan le secrétaire raconta cela au roi en disant : Helcias le cohen m'a donné un livre; — et Saphan le lut devant le roi. — Il arriva que dès que le roi eut entendu les paroles du livre de la Torah, il déchira ses vêtements... et s'écria : Allez! Consultez Jéhovah pour moi, pour tout le peuple et pour tout Juda, au sujet des paroles de ce livre qui a été trouvé! Car elle est grande la colère qui s'est allumée contre nous! — parce que nos pères n'ont point obéi aux paroles de ce livre, pour faire tout ce qui nous y est prescrit. » (Rois, liv. II, ch. xxii, v. 3-13.)

de l'idée qu'un tel livre avait pu rester si longtemps caché; mais elle fut immédiatement suivie de la réforme la plus radicale que contiennent les annales de ce peuple.

Puisque c'était dans les murs mêmes du temple que ce livre était découvert, il est bien évident qu'il y avait été caché au moment où ces murs avaient été construits. Mais le temple n'était en quelque sorte que l'arche agrandie, et tout ce qui avait été trouvé dans l'arche avait été installé dans le temple. Or, on avait bien trouvé dans l'arche les tables de la loi et jusqu'à la nuée de Moïse, ou plutôt ce qui servait à la préparer, mais il est positivement dit qu'on n'y avait pas vu autre chose. Cependant il ne pouvait pas ne pas y avoir eu dans l'arche, à une époque antérieure, cette *caisse du témoignage* expressément désignée au verset 16 du ch. xxv de l'*Exode*. — Qu'étaient devenus la caisse et le témoignage qu'elle contenait, c'est-à-dire la Torah de Moïse elle-même? — Caisse et Torah devaient être à leur place du temps de Samuel; car, s'il n'en est pas question durant toute la période agitée des juges, il n'est pas douteux que c'était aux sources mêmes que Samuel avait puisé les principes du législateur. Aucun intérêt, de quelque nature qu'on le suppose, ne pourrait expliquer la disparition du précieux manuscrit pendant le séjour de l'arche soit chez Abinadab, soit chez Obed-Édom de

**Gath.** Ce manuscrit était donc dans l'arche *quand elle entra à Sion*, et il n'y était plus *quand elle en sortit*. Le moment de la disparition de la Torah de Moïse est donc rigoureusement circonscrit de tous côtés : et ce moment est le *séjour de l'arche dans la maison de David*.

## CHAPITRE IV

### L'HÉRITAGE.

Si l'intelligence de Samuel, attachée à la lettre plutôt qu'à l'esprit des prescriptions de Moïse, avait pu croire à la possibilité de leur observation sous une royauté humaine, l'intelligence bien autrement pénétrante de David dut-elle se faire la même illusion lorsque, mis en possession du texte sacré, il put, au fond de son palais, le méditer tout à son aise ? — Non ; cette législation tout entière ne correspondait qu'à une seule royauté, celle de Jéhovah. A ce royaume unique entre tous, il fallait un *roi immortel* ; ce n'était pas un royaume d'homme, c'était un ROYAUME DE DIEU. Bien que l'idée de succéder à un tel roi impliquât celle d'être immortel comme lui, il fallut sans doute, pour que l'imagination de David parvint à s'y arrêter, qu'une suite de faveurs éclatantes

l'eût amenée à un état habituel de surexcitation. Ce qui n'est pas douteux, cependant, c'est que, dès l'époque où nous voici parvenus, cette séduisante idée lui était déjà apparue avec tous ses vertiges; et s'il n'avait pas encore osé établir avec confiance ses visées et ses rêves sur ce terrain interdit jusque-là à l'homme, il dut au moins se cramponner, avec un redoublement d'énergie, à l'espoir de plus en plus fondé de se faire agréer par Jéhovah comme *héritier* d'une royauté dont l'immortalité pouvait être la conséquence. Dans tous les cas, la plus simple prudence lui commandait impérieusement de soustraire à la vue de tous le texte sacré, condamnation formelle de cette royauté entendue humainement.

La stupéfaction produite quatre siècles plus tard par la découverte d'un exemplaire de ce texte démontre surabondamment que cet exemplaire avait toujours été unique. Mais les souvenirs transmis au sein des familles, et les lectures récentes que Samuel avait dû faire à son école de prophètes, suffisaient pour que quelques-unes des ordonnances les plus importantes ne pussent être ignorées d'un assez grand nombre d'Israélites. La plus remarquable de ces ordonnances, celle que l'accord régnant pour la première fois entre toutes les tribus devait inévitablement rappeler aux esprits un peu instruits du passé, était le commandement bien net et bien précis d'élever à Jéhovah le palais dans lequel il devait

*résider* (שכן) au milieu de son peuple. Tous ceux qui avaient entendu parler des instructions minutieuses données dans la Torah au sujet de ce palais, s'étaient plu sans doute à y reconnaître l'attentive sollicitude d'un souverain pour la construction et les dispositions intérieures de la demeure qu'il devait définitivement adopter. Et David pouvait maintenant se convaincre, à chaque ligne du texte qu'il avait sous les yeux, que c'était bien une présence <sup>1</sup> réelle qui avait été promise par le monarque divin.

Sans doute déjà, parmi les mieux renseignés, des réclamations s'étaient fait entendre à ce sujet. Car le sentiment national a eu de tout temps dans ce peuple des rapports si intimes avec le sentiment religieux, que ce qui éveille l'un doit nécessairement éveiller l'autre <sup>2</sup>. A ce moment de son histoire, il dut se produire, entre ces deux sentiments, un effet de réciprocité tout à fait inverse de celui qu'avait prévu Moïse; il comptait sur le lien religieux pour serrer et maintenir le lien politique; ce fut, au contraire, l'unité politique — opérée précisé-

1. Le verbe שכן *être présent*, si souvent répété dans ce sens, a donné lieu à la formation du mot rabbinique שכנה *schéchina*, présence de Jéhovah.

2. A quel peuple auraient pu être empruntés les solides appuis que le trône et l'autel se prêtent l'un à l'autre, si ce n'est à celui chez qui est née l'idée de ne faire du trône et de l'autel qu'une seule et même chose? O prestige des principes irraisonnés!

ment par les moyens qu'il s'était tant appliqué à écarter, — qui fit renaître en Israël le besoin de l'unité de culte.

Accorder au vœu public, plus ou moins ouvertement exprimé, la construction d'une résidence royale pour Jéhovah, avant d'avoir consolidé sa propre royauté, était pour David, une pierre d'achoppement au moins aussi redoutable qu'eût pu l'être la divulgation du manuscrit qui en détaillait le plan. En effet, ou cette résidence perdrait entièrement le sens politique que la Torah voulait qu'on y attachât, ou elle devrait nécessairement, selon les prévisions du législateur, devenir le centre matériel autour duquel chaque Israélite viendrait peu à peu grouper tous les détails de sa vie civile et privée<sup>1</sup>. A quoi se réduiraient dès lors les fonctions et le pouvoir du second roi ? Élever le palais de Jéhovah, c'était démontrer l'inutilité du sien.

La première chose à faire était donc de trouver, avec l'agrément de Jéhovah, le moyen de contenter le peuple

1. A ne considérer que le mérite de la conception, on ne saurait assez admirer la grandeur et la simplicité de l'idée de Moïse, quand on l'a pleinement dégagée des obscurités que tant de malentendus ont accumulées sur elle. Supposez, tout autour de la résidence royale, une foi parfaite en la présence réelle du roi immortel qui s'y cache, et telle est la puissance d'enchaînement qui rattache tout le système à cette donnée fondamentale, que vous chercherez en vain ce qui pourrait troubler dans son immobilité l'ordre social qui en résulte.

tout en renvoyant à une époque indéterminée la construction du temple. Quant au manuscrit pris dans la *caisse du témoignage*, il était évidemment revêtu d'un caractère trop sacré pour que David osât l'anéantir devant ce Dieu dont il avait à obtenir tant de grâces ; mais, jusqu'à ordre contraire, il pouvait se croire autorisé à le dissimuler. Dans tous les cas, il y avait un souvenir si directement opposé à ses projets qu'il devait, par tous les moyens possibles, chercher à le faire rentrer dans l'oubli, — c'était le souvenir de Moïse.

Avec quelle ferveur ne dut-il pas, dès ce moment, solliciter du ciel l'approbation, manifeste ou tacite, des inspirations que la parfaite entente de ses intérêts lui fournissait si bien ! — Qui lui disait que ces inspirations n'étaient pas des ordres ? — De la part d'un Dieu que rien n'empêchait de parler, n'était-ce pas obtenir une promesse que de ne pas s'entendre exprimer de refus ? — Ne paraissait-il pas aussi, à en juger par l'exemple de Jacob et par d'autres, que certaines violences adroites ne déplaisaient pas à Jéhovah ? — Il fallait ne point se lasser d'aller au-devant de ses grâces et savoir à propos forcer ses consentements.

De toutes ces réflexions et de tous ces calculs mêlés sans relâche des plus ardentes prières, quel fut enfin le résultat ? — Nous allons l'apprendre, en reprenant le récit hébraïque où nous l'avions laissé. On sut un jour

à Jérusalem qu'entre le roi et son prophète Nathan il s'était dit et fait ce qui suit (*Samuel*, II, ch. vii) :

« ... Le roi dit à Nathan, le prophète : Vois donc; moi je demeure dans une maison de cèdre, et l'arche du Dieu (האלהים) habite dans des courtines. — Nathan dit au roi : Va, fais selon tout ce qui est dans ton cœur, car Jéhovah est avec toi. »

« Ce fut dans cette nuit que la parole de Jéhovah fut adressée à Nathan, disant : Va, dis à mon serviteur David que Jéhovah lui parle ainsi : Est-ce toi qui veux me bâtir une maison pour ma demeure, à moi qui n'ai pas demeuré dans une maison depuis le jour que j'ai fait monter les enfants d'Israël de l'Égypte? — Jusqu'à ce jour, je me suis contenté d'une tente pour demeure. Partout où j'ai marché avec les enfants d'Israël, en ai-je dit un mot à quelqu'une des tribus de mon peuple? Leur ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous pas bâti une maison de cèdre? — Et maintenant toi, Nathan, tu diras aussi à mon serviteur David : Ainsi dit le Jéhovah des armées : je t'ai pris du bercail, d'auprès du troupeau, pour être chef de mon peuple d'Israël. J'ai été avec toi partout où tu as marché; j'ai exterminé tous tes ennemis devant toi, et je t'ai fait un grand nom comme le nom des plus grands qui sont sur la terre. J'ai donné un établissement à mon peuple, à Israël; je l'ai enraciné; il peut maintenant demeurer en place...

les enfants de l'iniquité ne pourront plus le tourmenter comme auparavant... et je t'ai donné du repos de tous tes ennemis. — *Jéhovah t'annonce que c'est à toi que JÉHOVAH VEUT FAIRE UNE MAISON* <sup>1</sup>... Ta maison et TON RÈGNE seront assurés pour toujours devant toi; ton trône sera stable à jamais. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de cette déclaration solennelle. Rapprochée des paroles que l'*Exode*, le *Lévitique* et les *Nombres* mettent dans la bouche de Jéhovah et dont nous avons donné (p. 8-13) une très-exacte analyse, cette déclaration constitue un abandon total des droits de possession hau-

1. Le texte ajoute en cet endroit : « Quand tes jours seront accomplis, que tu seras couché avec tes pères, je maintiendrai après toi ta postérité qui sera sortie de tes entrailles, et j'en affermirai le règne. Lui —  $\aleph\aleph$  — (on traduit ordinairement ce mot par « ton fils) bâtira une maison à mon nom, et j'affermirai le trône de son règne à jamais... » Ce passage est un des meilleurs exemples d'interpolation évidente que l'on puisse citer. Il n'a pas d'explication possible si on le suppose écrit du temps de David; il devient au contraire tout naturel si on le considère comme intercalé sous le règne de Salomon. Si David a pu dire quelque chose qui se rapproche de ceci, c'est beaucoup plus tard. (Voir *Chroniques*, liv. I, ch. xxviii.)

C'est une occasion pour nous de faire observer combien le vrai sens des pensées et des paroles est difficile à saisir dans les monuments écrits d'un tel peuple. Assurément, pour chacun de ces écrits, il est arrivé un moment où sa forme définitive a été fixée; mais jusque-là, que d'altérations tel ou tel intérêt n'y avait-il pas introduites! Dans une histoire où l'événement venait constamment contredire des paroles réputées sacrées, l'œuvre de chaque siècle a dû être de modifier le passé d'après le présent, et de construire l'avenir avec ce qui résistait aux modifications.

tement exprimés jadis. C'est une donation de la terre et de ses habitants, c'est un *testament* (צוואה — διαθήκη) en règle.

Rien ne nous paraît plus remarquable que le mot introduit par David dans sa formule solennelle d'acceptation. Après s'être humblement déclaré indigne d'une faveur aussi inouïe, il adresse à Jéhovah une question que nous trouvons exprimée de deux manières différentes dans le II<sup>me</sup> livre de *Samuel* (*loc. cit.*), et dans le I<sup>er</sup> livre des *Chroniques* (ch. xvii, v. 17). Rapprochées et réunies, ces deux leçons présentent un sens très-net. David dit, dans le premier de ces documents : « N'est-ce pas là la loi d'Adam תורת האדם ? » et dans le second : « N'est-ce pas là la loi supérieure, la loi qui est au-dessus תור המעלה ? »

Au-dessus de quelle autre loi David place-t-il cette loi primitive, cette loi d'abord destinée à l'homme ? — Il n'y a pas d'hésitation possible ; il la place au-dessus de la seconde loi, de la *Torah* donnée plus tard à Moïse<sup>1</sup>. Tout autre sens serait forcé, même grammaticalement. En émettant ce vœu encore timide,

1. Le sentiment, hostile à Moïse, qui se montre ici nous semble fournir une explication à cet autre mot si obscur du cantique de Jacob (*Genèse*, ch. xlix, v. 10) : ומחקה מבין רגליו : *le législateur entre les pieds*, ou *sous ses pieds*. — Cette traduction aiderait à restituer à la composition du cantique de Jacob sa véritable date, et au cantique lui-même son véritable auteur.

David se plaçait évidemment dans le courant d'idées que nous avons mis d'avance sous les yeux du lecteur, au début de cette étude (p. 37, 38, 41) et sur lequel nous rappelons l'attention. Il demandait à Jéhovah si, de même qu'il était revenu jadis sur l'un de ses arrêts en faveur de son serviteur Noé, il ne reviendrait pas, en faveur de son serviteur David, sur la sentence de mort prononcée contre Adam <sup>1</sup>.

Il n'est pas sans intérêt de donner la suite du discours de David :

« Et qu'est-ce que David ajouterait encore, puisque tu connais ton serviteur? Seigneur Jéhovah, à cause de ta parole et selon ton cœur, tu as fait toute cette grande chose pour faire connaître ton serviteur... Et maintenant, Jéhovah Élohim, maintiens pour toujours la parole que tu as prononcée sur ton serviteur et sur sa maison, et fais comme tu as parlé. Et que ton nom soit grand à jamais; qu'on dise : le Jéhovah des armées, l'Élohim est sur Israël; et que la maison de ton serviteur David soit stable devant toi. Car toi, Jéhovah des armées, Élohim d'Israël, tu as ouvert l'oreille de ton serviteur et dit :

1. Ce que l'on peut considérer comme certain, c'est que le nom de *fil*s de l'homme ou *fil*s d'Adam (בְּנֵי־הָאָדָם), pris d'abord par Ézéchiël, le prophète de la résurrection, puis par Daniel, et enfin par Jésus, se rattache à cette idée, au moins dans le dernier cas, puisque l'apôtre Paul appelle expressément Jésus le *nouvel Adam*, et fonde en grande partie son argumentation sur ce rapprochement.

Je te bâtirai une maison. C'est pourquoi ton serviteur a pris courage pour faire devant toi cette prière. Et maintenant, Seigneur Jéhovah, tu es l'Élohim, et tes paroles seront vérité; c'est toi qui as prédit ce bien à ton serviteur. Veuille encore bénir la maison de ton serviteur, pour qu'elle soit éternellement devant toi; car toi, Seigneur Jéhovah, tu as parlé, et de ta bénédiction la maison de ton serviteur sera bénie à jamais. »

Certes, il serait difficile de répéter sur plus de tons et sous plus de formes l'engagement pris par Jéhovah. Le proclamer ainsi sans être démenti, n'était-ce pas en obtenir la ratification implicite?

Pour bien comprendre toute la valeur de cet engagement, il importe d'observer que le mot « maison » ne saurait avoir ici le sens de « lignée; » car Jéhovah déclare expressément que ce qu'il donne à David, c'est la *maison dont il ne veut pas pour lui-même*. Nous avons insisté sur toute cette mise en scène, parce qu'elle est non-seulement, comme nous l'avions fait pressentir, le point culminant de l'existence de David, mais aussi — ce qui a une importance historique bien autrement considérable — le point de départ de tout ce mouvement d'idées qui mérite à bon droit le nom de CYCLE DAVIDIQUE.

Aussitôt après, comme pour justifier son nouveau

titre et faire éclater aux yeux de tous la protection déclarée de Jéhovah, David déploie une grande activité militaire, et, sans quitter son palais, dirige des expéditions contre tous ses voisins (*Samuel*, liv. II, ch. viii). Les Philistins sont battus et humiliés. Après une défaite sanglante des Moabites, « il les mesure au cordeau, les faisant coucher par terre. » Dépassant un usage qui consistait à diviser au moyen d'un cordeau les prisonniers de guerre en deux parties égales dont l'une était épargnée et l'autre mise à mort, « il en mesure deux cordons à faire mourir et un cordeau à laisser en vie. » Il fait battre les rois de Tsobah et de Damas, ceux d'Amalek et ceux d'Édom; il fait alliance avec Tohi, roi d'Émath.

On ne lui voit pas seulement déployer les talents du politique et du tacticien, il y joint ceux de l'administrateur consommé. Et avec quels éléments créait-il ainsi cette organisation savante? — Avec les éléments disparates et rebelles que peuvent fournir des hordes de Bédouins! — Il pourvoit à tout : il distribue les fonctions civiles et militaires; il nomme un archiviste, un inspecteur; ses fils sont cohénim; il n'oublie pas de consacrer ostensiblement à Jéhovah tout le butin qu'on apporte à Jérusalem. Ce n'est pas tout, il veut ajouter à sa gloire « une bonté de Dieu » חסד אלהים (ch. ix, v 3). On se souvient de cet enfant infirme dont notre

historien a fait une mention rapide au moment même de l'assassinat de son malheureux oncle Isboseth ; David s'éprend de la plus tendre affection pour ce prétendant cul-de-jatte ; il le fait chercher, amener chez lui et combler de bienfaits ; « Méphiboseth demeura à Jérusalem, car il mangeait toujours à la table du roi ; il était boiteux des deux pieds. » On regretterait que ce trait manquât. Si l'historien de David se bornait à placer au nombre des vertus du saint roi la fidélité au serment et la générosité pratiquée même à l'égard des membres de la famille rivale, nous comprendrions difficilement à quel artifice David avait pu avoir recours pour se donner ce renom. L'heureuse chance d'avoir su trouver un Méphiboseth explique tout.

Un seul peuple restait à soumettre encore pour que la royauté de David fût définitivement assise et à l'abri de toute atteinte du dehors : c'étaient les Ammonites. Mais ce peuple était puissant, et une première expédition n'avait pas suffi pour le réduire. Le difficile était de s'emparer de *Rabba*, leur capitale. Cette ville enfin prise, il ne resterait plus qu'à célébrer la complète réalisation de toutes les promesses faites par Jéhovah à son peuple. « David envoya donc Joab, et avec lui ses serviteurs et tout Israël, pour détruire les enfants d'Ammon et assiéger Rabba. Mais David resta à Jérusalem. » (*Ibid.*, ch. xi.)

Ici se place le récit de la séduction de Bethsabée, et de l'ingénieux moyen qui permit à David de se défaire d'Uri, après avoir vu échouer ses efforts pour l'amener à se croire le père de l'enfant. Cet épisode est trop connu pour que nous ayons besoin de nous y arrêter.

On remarque moins le détail qui suit. L'enfant né de cet amour clandestin tomba malade (ch. xii). « David se livra au jeûne; il allait et venait et se couchait par terre. Les anciens de sa maison se levèrent, vinrent à lui pour le faire lever de terre; mais il ne voulut point et ne mangea rien avec eux. Ce fut le septième jour que l'enfant mourut. — Les serviteurs de David craignaient de lui dire que l'enfant était mort, car ils disaient : Puisque, alors que l'enfant vivait, nous lui avons parlé et qu'il n'a point écouté notre voix, comment dirions-nous maintenant : L'enfant est mort. Il pourrait commettre un malheur. David ayant vu que ses serviteurs se parlaient bas, il comprit que l'enfant était mort. Il dit à ses serviteurs : L'enfant est-il mort ? — Ils répondirent : Il est mort. Aussitôt David se leva de terre, se baigna, se parfuma, changea ses vêtements et alla se prosterner devant Jéhovah. Puis il revint à sa maison, demanda à manger et mangea. — Ses serviteurs lui dirent : Qu'est-ce que tu fais ? Lorsque l'enfant était en vie tu jeûnais et pleurais, et, maintenant qu'il

est mort, tu te lèves et tu prends un repas ! » Dans la persuasion naïve où l'on est que c'était par crainte de voir mourir l'enfant que David s'était livré à ces austérités, on partage pleinement la surprise de ses serviteurs. Comment comprendre, en effet, ce passage subit de l'attitude du suppliant à celle de l'homme soulagé et satisfait ?

En voici l'explication. Le crime commis n'avait pu s'ébruiter sans nuire au prestige de sainteté du roi et sans lui faire redouter le mécontentement de Jéhovah. C'était surtout ce dernier point qu'il importait d'éclaircir. Or, dans les coutumes hébraïques, tout péché était effacé par un sacrifice expiatoire. Que Jéhovah voulût bien agréer une victime, et tout serait effacé, péché et punition. On peut voir, au chapitre XII, le remarquable apologue mis dans la bouche de Nathan à ce sujet, et le discours qui le suit. Les foudres qui grondent au commencement de ce discours s'apaisent tout à coup à la fin, et ne se réveillent que pour lancer un dernier trait, non plus contre David, mais contre ceux qui, pour l'avoir blâmé, sont appelés *les ennemis* de Jéhovah (v. 13, 14) : « ... Jéhovah a fait passer ton péché; *tu ne mourras point*. Toutefois, comme tu as été cause que les ennemis de Jéhovah ont blasphémé, *le fils qui l'est né mourra*. » Donc, le fils étant mort, tout était dit : non-seulement David avait la vie sauve, mais, sur la foi de Jéhovah

lui-même <sup>1</sup>, il était *racheté* de toute inquiétude et de tout danger. On comprend maintenant le subit changement de sa contenance.

Ce qu'on ne saurait comprendre c'est qu'une circonstance dans laquelle tout se terminait à l'entière satisfaction de David soit précisément celle à laquelle on s'est plu jusqu'ici à rattacher la composition des écrits réunis sous le titre de *Psaumes de la pénitence* <sup>2</sup>. Par quelle étrange inadvertance ou par quelle volontaire obstination persiste-t-on dans un déplacement de dates que la moins attentive lecture devrait suffire à faire rectifier ! Ce moment que l'on suppose tout assombri par le remords et la componction, n'est-il pas celui de la prise de cette ville de Rabba, sous les murs de laquelle David avait envoyé mourir Uri ? Et cette prise de Rabba n'est-elle pas le plus beau fait d'armes du règne, la plus

1. Voir, dans les livres de Moïse, les nombreux passages où Jéhovah enseigne lui-même les moyens de l'apaiser. Il s'engage à supprimer toute recherche ultérieure à l'égard des péchés, pourvu qu'ils soient effacés par la *victime spécialement affectée à leur rachat*.

2. Il est vrai que l'un des plus cités, le psaume LI (canon hébr.), porte cette suscription : « Psaume de David, quand après sa cohabitation avec Bethsabée, Nathan le prophète était venu près de lui. » Passe, si l'on veut, pour ce psaume, bien que de Wette ait montré pour ainsi dire verset par verset qu'il ne pouvait s'appliquer à la circonstance indiquée dans la suscription. On n'ignore pas d'ailleurs le peu de compte que les exégètes tiennent de ces suscriptions ajoutées on ne sait à quelle époque, et distribuées aussi arbitrairement qu'elles pourraient l'être aujourd'hui d'après la connaissance qu'on croit avoir des sentiments de David.

éclatante coopération du Dieu des armées, le triomphe qui devait porter à son comble l'exaltation du roi-poète, et lui inspirer le chant qui dévoile le mieux sa pensée tout entière ?

Il n'est pas inutile de citer tout le passage relatif à ce grand événement (ch. XII, v. 26 et suiv.), ne fût-ce que pour montrer la part réelle que David prenait au péril et à la gloire des brillantes expéditions militaires de son règne.

« Joab avait combattu contre Rabba... et s'était emparé de la ville royale. Joab envoya des messagers à David, et dit :... Je me suis emparé de la ville des eaux. Et maintenant, réunis le reste du peuple, campe contre la ville et *prends-la*, de peur que je ne prenne moi-même la ville et que mon nom y soit proclamé. — David réunirait tout le peuple et alla à Rabba. Il combattit contre elle, et s'en empara. Il prit la couronne de leur roi de dessus sa tête... et la mit sur la sienne. Il emporta de la ville un riche butin. Il fit sortir le peuple qui y était, le mit sous des scies, sous des herse de fer et sous des haches de fer; il les fit passer par un four à briques <sup>1</sup>. Il en fit ainsi à toutes les villes des enfants

1. C'est particulièrement de ce dernier supplice que David, dans ses grandes colères, se plaît à menacer ses ennemis. Quelques prophètes ont insisté sur ce supplice du feu qui est devenu l'image caractéristique de l'enfer chrétien. Le mot מלכך indiquerait cet endroit où l'on brûlait des victimes humaines en l'honneur de Moloch, comme cela se fit plus

d'Ammon. David retourna avec tout le peuple à Jérusalem. «

Que la pythonisse d'Endor n'était-elle là pour évoquer l'ombre de Samuel ! Il se serait montré content de son second choix. David n'agissait pas, à l'égard des ennemis d'Israël, avec cette mollesse coupable qui avait valu tant de reproches à Saül.

Un si beau triomphe, l'extermination d'un si puissant ennemi, la prise de cette ville qui avait coûté tant d'efforts, les transports de joie de cette génération qui voyait se réaliser en elle le long espoir des générations passées, tout indiquait à David que le moment était venu de frapper un grand coup et d'achever ce qu'avait si bien commencé la déclaration faite par la bouche de Nathan. Par quels signes plus évidents Jéhovah pouvait-il proclamer son abdication en sa faveur ? — Était-ce à un autre qu'à un *successeur* que le roi du ciel, abandonnant sa royauté terrestre, pouvait envoyer sans se laisser cette abondance de grâces ? Plus de doute, toutes les louanges du psalmiste avaient plu, toutes ses prières étaient exaucées ; sa vie et son règne n'auraient plus de fin, et Jéhovah souriait d'avance à l'inauguration qu'il lui ordonnait d'en faire en son nom !

tard à Jérusalem dans la vallée de Ghé-Hinom, dont le grec a rendu assez exactement le nom en le traduisant par γέεννα *Ghé-enna*, *Géhenne*. Aussi ce dernier mot est-il devenu synonyme d'enfer, en tant que localisation du supplice imaginé par David et considéré depuis comme éternel.

Le mélange d'idées religieuses et militaires et la pompe des images que nous trouvons au psaume cx (cix, selon le canon chrétien), nous donnent l'exacte mise en scène de la cérémonie solennelle dont la prise de Rabba fut l'occasion, après le retour triomphal du roi dans la ville sainte.

Donnons d'abord notre traduction de ce psaume si étrangement défiguré par la plupart des traducteurs. Nous donnerons ensuite nos commentaires. Il est adressé à David (לדוד) qui, ce jour-là, mieux encore que le jour du transport de l'arche, dut s'appliquer à se composer un costume en rapport avec le sens de la cérémonie. C'est le peuple qui semble ici parler sur le ton de l'inspiration; et ce cri populaire, recueilli et rythmé par les chantres, exprime bien ce que depuis on a rendu par le mot *vox populi vox Dei*.

1. A David. Parole de Jéhovah à mon seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied.

2. Jéhovah étendra de Sion le sceptre de ta puissance. Domine au milieu de tes ennemis,

3. En ce jour où ta force se montre dans le saint ornement (qui te couvre), ton peuple (l'entoure) empressé. Dès le sein de ta mère (tu reçus) l'onction; (ce fut) la rosée de ta jeunesse.

4. Jéhovah a juré et ne se repent pas : tu es prêtre

(cohen) à jamais (לעולם éternellement), à la manière de Melchisédech.

5. (O Jéhovah!) Notre Seigneur, à ta droite, brise les rois dans sa colère.

6. Il exécute tes jugements sur les nations remplies de cadavres, et fracasse les têtes sur la terre de Rabba.

7. Il s'est désaltéré du torrent dans le chemin ; c'est pourquoi il relève la tête <sup>1</sup>. »

Il n'est pas de psaume à l'occasion duquel les nombreux traducteurs, suivant le sens adopté par chacun d'eux, aient fait meilleur marché des *lettres*, des *points-royelles* et des *accents toniques* du texte, pour les modifier à leur guise <sup>2</sup>. Sans quelque altération de ce genre, le

1. L'explication de cet étrange verset peut se trouver dans l'histoire non moins étrange qui est racontée au ch. vii des *Juges*, v. 5, 6, 7 : « Il fit descendre le peuple près de l'eau ; alors Jéhovah dit à Gédéon : Qui-conque lapera de l'eau avec sa langue comme le chien lape, tu le placeras à part... » Comme ce furent les trois cents hommes qui avaient lapé ainsi qui combattirent et gagnèrent la victoire, il est permis de croire que cette locution était restée en Israël pour désigner un homme vaillant : « il boit à même au torrent, et puis il relève la tête. »

2. Les uns, dans le troisième verset changent le ד de הדרוי (ornements) en ך pour le traduire par « montagnes. » Les autres, dans le même verset, suppriment sans façon les deux mots לך בל, et lisent ילדתך (je t'ai engendré), comme au v. 7 du Ps. II, au lieu de ילדתך (ta jeunesse), introduisant ici une idée qui est, il est vrai, nettement exprimée ailleurs, mais sans doute à une époque postérieure. La plupart enfin, toujours au même verset, négligent complètement l'*atnach*, accent disjonctif placé sous le mot בישחר. C'est d'ailleurs du sens adopté pour

verset 3<sup>1</sup> se montre rebelle à toute traduction. Celle que nous avons adoptée nous semble jeter un grand jour sur la véritable pensée de David. La même idée se rencontre du reste fréquemment ailleurs. Se croire et se dire choisi, comme Jacob, dès le sein de sa mère, — quoi de plus naturel de la part de David? De là à imaginer qu'avant de naître il avait été non-seulement l'élu, mais l'oint — le messie de Jéhovah, il n'y avait pour lui qu'un pas facile à franchir. Une telle onction étant admise, il devait lui rester peu de doutes sur l'éternité de son héritage.

Il y a une observation bien plus importante encore à faire, c'est que le mot « Seigneur » (אֲדֹנָי) qui, répété deux fois (aux versets 1 et 5), s'applique évidemment au même personnage, c'est-à-dire à David, reçoit la

ce dernier mot que naît toute la difficulté. On le fait venir de שָׁחַר (aurore), et, soit qu'on en fasse un nouveau mot par l'adjonction du מ, soit qu'on fasse jouer à celui-ci le rôle de préposition, on laisse à מִשְׁחָח ce sens de « aurore. » Cette idée est si étrangère au reste, et obscurcit tellement le sens général, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle ait été favorable à tant d'interprétations diverses. Puisque tous les traducteurs se sont vus forcés d'altérer plus ou moins le texte en cet endroit, nous avons le droit, ce nous semble, de proposer aussi notre leçon, d'autant plus que la correction qu'elle implique est de très-peu d'importance. Il s'agit seulement de lire, au lieu du mot מִשְׁחָח (unique), le mot très-usité מִשְׁחָה qui veut dire « onction, » et qui fournit, sans aucun autre embarras, le sens que nous avons adopté. Il suffit, à peu de chose près, d'ajouter un jambage au ח pour en faire un ה.

1. Nous avons numéroté les versets, afin que notre commentaire fût plus facile à suivre.

seconde fois la ponctuation que les Israélites nomment *kodesch* (שֶׁדֶּךָ<sup>1</sup> saint), et qui ne peut désigner qu'une personne *divine*. Il faut donc, de deux choses l'une, ou altérer le sens évident du mot, ou reconnaître, dans la façon dont il est écrit et prononcé, une in-

1. Au premier verset le mot « Seigneur » est écrit אֲדֹנָי, et au cinquième אֲדֹנָי. Pour les traducteurs qui admettent au nombre des choses historiques le don de divination, et qui ne voient en David que le plus saint des rois et le plus clairvoyant des prophètes, il n'y a d'autre difficulté que celle de savoir pourquoi le premier אֲדֹנָי n'est pas écrit *kodesch*, c'est-à-dire de manière à s'appliquer sans hésitation au Dieu qu'il désigne. Mais pour les monothéistes juifs, la difficulté est plus grave; car le mot, ponctué comme il l'est au cinquième verset, ne saurait à leurs yeux s'appliquer à aucun autre qu'à Jéhovah, leur Dieu unique. Ils sont donc forcés de faire passer ici David de la droite à la gauche, et d'appliquer à Jéhovah tout ce qui est dit depuis cet endroit jusqu'à la fin, c'est-à-dire d'en faire l'exécuteur des jugements de David, ce qui renverse évidemment les rôles. Le dernier verset surtout devient inexplicable s'il est appliqué à Jéhovah. Toutes ces difficultés disparaissent si, laissant de côté tout parti pris religieux et n'altérant en rien l'orthographe, on rend à cette cérémonie son vrai et incontestable caractère d'*apothéose*.

Pour achever notre commentaire nous dirons que, suivant nous, le premier אֲדֹנָי devait être originairement prononcé *kodesch* comme le second. Mais quand les massorètes eurent à fixer la prononciation en usage de leur temps, les espérances d'immortalité et les essais d'apothéose de David devaient être complètement oubliés, tant il s'était écoulé d'années depuis que — pour lui du moins — tout cela avait été démontré vain par sa mort. Peu à peu l'usage avait donné au אֲדֹנָי du premier verset la prononciation *profane* (אֲדֹנָי), en laissant à l'autre la prononciation *sacrée* (שֶׁדֶּךָ) qu'on pouvait à la rigueur lui conserver en l'appliquant à Jéhovah. La ponctuation actuelle est la consécration massorétique de la rectification opérée par le temps sur les illusions que David était parvenu peut-être à faire partager à une partie de ses sujets.

*tion très-nette* D'APOTHÉOSE<sup>1</sup>. — Oui, Jéhovah l'avait affirmé par serment ; il ne s'en repentait point, et rien ne pourrait jamais le délier de sa promesse : désormais son messie, Melchisédech éternel, allait exercer sur la terre une royauté de Dieu.

Un événement des plus graves devait bientôt après ébranler mais non détruire ces doux rêves d'immortalité.

1. Quel milieu d'idées pouvait favoriser davantage ce vertige en quelque sorte attaché au trône ? Si David y avait échappé, il faudrait le citer comme une exception rare parmi les souverains de l'antiquité.

## CHAPITRE V

REVERS, PÉNITENCE ET RÊVES NOUVEAUX.

Nous passerons rapidement sur les premiers désaccords entre David et Absalon. Ces désaccords devaient remonter à une époque antérieure à celle où nous voici parvenus. Leur cause était la vengeance qu'Absalon avait tirée de l'outrage fait à sa sœur Thamar par un autre fils de David nommé Amnon, D'où vient que David n'avait eu d'abord que de la colère pour le vengeur de sa fille? Pressentait-il déjà un prétendant au trône dans ce fils irascible et violent? Quoi qu'il en soit, cette violence même l'avertit des dangers d'un excès de rigueur; il se fit donc forcer la main par Joab<sup>1</sup> pour faire grâce à Absalon; mais, comme il

1. On peut assez aisément reconnaître, sous les paroles de la femme

en avait peur, il persista à le tenir éloigné de sa personne.

Absalon en conserva de l'aigreur; et alors commencèrent de sa part des manœuvres qui offraient une telle ressemblance avec celles qui avaient réussi jadis à David, que celui-ci ne put manquer d'en comprendre immédiatement le but et d'en concevoir de jour en jour plus d'ombrage.

« Absalon se plaçait de bon matin près du chemin qui allait vers la porte. Alors, quand un homme qui avait une contestation venait vers le roi pour demander justice (on voit que David s'était donné aussi les fonctions de juge), Absalon l'appelait et disait : De quelle ville es-tu? L'autre répondait : Ton serviteur est de telle tribu d'Israël. Absalon lui disait : Vois, ta cause est bonne et juste, mais personne ne t'écoute de la part du roi. Qui m'établira juge dans le pays? Tout homme qui aurait une contestation viendrait vers moi et je lui ferais justice. »

Mais combien les inquiétudes de David ne durèrent-elles pas s'accroître lorsqu'il apprit qu'Absalon, à qui il avait permis d'aller offrir un sacrifice à son ancien autel

employé par Job dans cette circonstance, les idées que David avait déjà réussi à répandre sur lui-même parmi le peuple. « Mon Seigneur, lui dit-elle, est comme un ange d'Élohim, pour savoir tout ce qui se passe sur la terre. » (*Samuel*, liv. II, ch. xiv, v. 20.)

d'Hébron, envoyait dans toutes les directions des messagers disant : « Quand vous entendrez le son de la trompette, vous direz : Absalon est devenu roi à Hébron ! » Bientôt, on vint lui dire que quelques hommes considérables prenaient ouvertement parti pour le rebelle ; parmi eux était Amassa, l'un de ses meilleurs capitaines. Le dernier coup fut la défection d'Achitophel le Guilonite, de cet Achitophel dont il est dit (ch. xxvi, v. 23) que « ses conseils étaient estimés à l'égal de ceux d'un Dieu. » Quelque contenance qu'il eût gardée jusque-là, cette nouvelle la lui fit perdre ; ou, du moins il ne jugea pas qu'il y eût lieu de faire imprudemment tête au danger. Nous avons pu reconnaître en effet, au temps de ses luttes contre Saül, qu'il n'était pas de ceux qui se laissent sottement enfermer dans une situation périlleuse. Tel nous l'avons vu alors devant les poursuites qu'il avait su déjouer, tel nous allons le retrouver devant le formidable orage soulevé par son fils.

« David dit à tous ses serviteurs qui étaient avec lui à Jérusalem : Levez-vous, fuyons ; car il n'y aura pas de salut pour nous devant Absalon. Hâtons-nous de partir de peur qu'il ne se hâte lui-même et ne nous atteigne, qu'il ne pousse le malheur sur nous et qu'il ne frappe la ville au fil de l'épée. »

Il a cependant le temps de disposer ses pièges. Ses

Crethi et ses Pelethi suffisent à sa sûreté ; il n'emmène qu'eux. A ses amis les plus dévoués qui veulent le suivre, il démontre qu'ils lui seront bien plus utiles en feignant de le trahir et en restant à Jérusalem. Il fait ainsi la leçon à Chusaï, l'archite, qui voulait à toute force l'accompagner :

« David lui dit : Si tu viens avec moi, tu me seras à charge. Il vaut bien mieux retourner à la ville et dire à Absalon : « Roi, je suis ton serviteur ; j'étais autrefois le serviteur de ton père, et maintenant je serai ton serviteur. » Si tu fais cela, tu anéantiras les conseils d'Achitophel. N'y aura-t-il pas là avec toi Sadoc et Abiathar les cohenim ? de sorte que tout ce que tu entendras dans la maison du roi, tu le diras à Sadoc et à Abiathar. Là sont aussi leurs fils Achimaas et Jonathas. C'est par eux que vous m'enverrez redire tout ce que vous aurez entendu. »

Ces dispositions prises, il se hâte de mettre le plus de distance possible entre son fils et lui. Il est devenu aussi humble qu'il était superbe naguère. Il supportera tout, affronts et outrages, pourvu qu'il obtienne grâce devant Jéhovah.

« Il était venu jusqu'auprès de Bahurim, quand on vit sortir de là un homme de la maison de Saül dont le nom était Sémeï, fils de Géra. Cet homme se mit à maudire et à jeter des pierres contre David et ses

serviteurs, en disant : Sors, sors, homme de sang, homme méchant. Jéhovah a fait retomber sur toi le sang de la maison de Saül en la place de qui tu as régné; et Jéhovah a donné le royaume dans la main d'Absalon ton fils, et te voilà dans le malheur, car tu es un homme de sang! »

« Abisaï, l'un des fils de Sarvia, dit au roi : Pourquoi ce chien mort maudit-il le roi, mon Seigneur? Permits que j'y aille et que je lui ôte la tête. — Le roi dit : Qu'ai-je à faire avec vous, enfants de Sarvia? S'il maudit, c'est que Jéhovah lui a dit : Maudis David. Et que me servirait-il de l'en empêcher?... Peut-être que Jéhovah regardera mon affliction et me rendra du bien en place des malédictions qu'on m'adresse aujourd'hui. »

Quelle autre chose lui importait en effet? La faveur de Jéhovah recouvrée, tout lui reviendrait à la suite. Aussi ne peut-on douter que ce fût à dater de ce moment, — et toutes les fois que s'éveilla depuis en lui la terrible crainte de s'être aliéné son protecteur et son sauveur, Jéhovah, le gardien de sa vie, — que furent composés les fameux *Psaumes de la pénitence*. Ne l'entend-on pas s'écrier, les genoux ployés et le front dans la poussière :

« Heureux celui à qui le méfait a été remis, à qui le péché a été pardonné! Heureux l'homme à qui Jého-

vah n'impute pas son crime <sup>1</sup>, et dont l'esprit est sans fraude <sup>2</sup>. »

« ..... Je te fais connaître mes péchés, je n'ai pas caché mon iniquité; j'ai dit : J'avouerai mes méfaits à Jéhovah, et toi, tu me les as pardonnés..... Tu es un asile pour moi, tu me preserves de l'angoisse, tu m'entoures de chants de délivrance. ( Tu me dis ) : Je veux t'enseigner et t'indiquer le chemin où tu dois marcher; je te conseillerai l'œil fixé sur toi. Beaucoup de douleurs attendent l'impie; mais celui qui se confie en Jéhovah, la grâce l'entourera. Réjouissez-vous en Jéhovah, et soyez dans l'allégresse, justes; et triomphez, vous tous qui avez le cœur droit. » (Ps. 32.)

« Aie pitié de moi; car l'homme est haletant après

1. L'apôtre Paul s'appuiera plus tard sur ce passage pour expliquer sa doctrine de la *grâce* (*ad Rom.*, cap. iv, v. 5-6.) « Lorsqu'un homme, sans faire des œuvres (les œuvres ordonnées par la Torah), croit en Celui qui justifie le pécheur, sa foi lui est imputée à justice selon le décret de la grâce de Jéhovah. C'est ainsi que David dit qu'un homme est heureux à qui Jéhovah impute la justice sans ses œuvres, (cui Deus accepto justitiam fert sine operibus). » Cette traduction de Paul fixe le sens général du psaume, et ce n'est point sans quelque satisfaction qu'on voit passer de Paul à David la fâcheuse responsabilité d'une telle doctrine.

2. Le mot רַבִּינָה, traduit ici par *fraude*, a aussi la signification de *relâchement*. Si l'on adoptait ce sens, qui paraît plus en rapport avec le commencement du verset, il faudrait entendre par là « un esprit qui ne se lasse pas d'implorer le secours de la grâce. » Le jour où l'on aura substitué la vraie manière de sentir de David à celle qu'on lui suppose, il y aura à revenir sur le sens que cette erreur a fait donner, en l'absence de contrôle, à un assez grand nombre de mots hébreux.

moi; il combat tout le jour et m'opprime. Mes persécuteurs sont tout le jour haletants après moi... Mais lorsque je crains, je me confie en toi... Toi, tu comptes mes alarmes; place mes larmes dans ton outre; ne sont-elles point écrites dans ton livre?... En Jéhovah je glorifie la promesse qu'il m'a faite; en lui je me confie... Tu as préservé mon âme de la mort; tu as préservé mes pieds de la chute pour que je marche devant toi dans la lumière des vivants. » (*Ps.* 56.)

..... « Détourne ta face de mes péchés et efface toutes mes iniquités... Rends-moi la joie de ton salut... J'enseignerai aux méchants tes voies, et les pécheurs reviendront vers toi... Accueilleras-tu des sacrifices? Je te les offrirais; mais tu ne les agrées pas. Le sacrifice qu'il te faut aujourd'hui, c'est un esprit brisé: Dieu, ne dédaigne pas un cœur brisé et contrit. » (*Ps.* 51.)

La lyre du poète, une fois montée sur ce ton, s'y maintenait sans effort; et en quelque nombre que nous aient été conservés les élans écrits de cette contrition prolixo, on peut, tant ils semblent faciles, se demander si nous les possédons tous.

Cependant, autour d'Absalon, tout se passait comme son père l'avait disposé et prévu. — Chusaï, l'archite, l'affidé de David, avait abordé le jeune prince en criant: « Vive le roi! celui que Jéhovah et tout Israël ont choisi, à celui-là je serai et avec lui je resterai. Comme j'ai

servi ton père, ainsi je te servirai. » (*Samuel*, II, ch. xxxvi.) A dater de ce moment, Achitophel voit tous ses avis contrecarrés par ceux de Chusaï, qui, fidèle au programme tracé par David, finit par faire prévaloir les siens. L'important était de faire choisir au confiant Absalon le champ de bataille qu'on désirait lui voir adopter. A peine Chusaï y a-t-il réussi, qu'il se hâte d'en informer David en lui dépêchant les messagers qui avaient été désignés d'avance. Achitophel, voyant qu'il ne pouvait empêcher son jeune maître de courir à sa ruine, se retira chez lui, mit ordre à ses affaires et s'étrangla <sup>1</sup>.

David emploie le temps qui lui reste à vérifier de nouveau les mesures prises et le terrain choisi; il va même jusqu'à dire : « Moi aussi, je veux combattre avec vous. » Mais comme, suivant la leçon dès longtemps faite, on s'oppose à ce qu'il mette en péril « la lumière d'Israël, » il n'insiste pas et dit : « Je ferai ce qui sera bon à vos yeux; » puis, élevant la voix, il recommande à Joab et aux autres de ménager Absalon. — Si l'on considère le peu de cas que Joab fit de cet ordre et le peu de rancune que David lui en garda <sup>2</sup>, on ne peut

1. La conduite d'Achitophel, transformée par la prévention qui altère tout dans cette histoire, est devenue une *figure prophétique* de la trahison de Judas.

2. La mort d'Absalon ne figure point parmi celles dont David avait

s'empêcher de croire que cette recommandation n'était pas bien sérieuse. Il se peut cependant que la mort d'un fils fût considérée par David comme une brèche faite aux garanties d'immortalité qu'il croyait avoir obtenues pour lui et les siens.

« Le combat s'étendit sur toute la surface de la terre (אֶרֶץ), dit le texte ; la forêt dévora en ce jour plus de monde que n'en dévora le glaive. » Victime, comme tous les siens, des embûches naturelles que le lieu choisi leur opposait à chaque pas, le malheureux Absalon est pris dans les branches d'un arbre et y reste suspendu. Un soldat vient le dire à Joab. « Pourquoi ne l'as-tu pas tué ? lui demanda aussitôt celui-ci. Quoi ! lui dit l'autre, « le roi ne t'a-t-il pas recommandé devant nous, ainsi qu'à Abisaï et à Ithai, de faire attention au jeune Absalon ? Si j'avais agi contre sa vie perfidement... » Joab ne le laissa pas achever, tant il avait de hâte, et s'élançant dans la direction indiquée, « il prit trois dards en sa main et les enfonça dans le cœur d'Absalon, qui était encore vivant au milieu du chêne. » Puis, s'adressant à un soldat noir (couschite) désigné sans doute d'avance pour cet emploi : « Va, dit-il, et dis au roi ce que tu as vu. » Le couschite

gardé rancune à Joab, et dont au moment de mourir, il se fera promettre la vengeance par son fils Salomon. (Voir *Rois*, liv. I, ch. II, can. héb.)

se met à courir. Mais Achimaas, fils de Sadoc, ne veut pas qu'un autre que lui soit porteur d'une si importante nouvelle; et, malgré tout ce que Joab peut dire pour l'en dissuader, il part et court si bien qu'il devance le couschite. Bien en prit à celui-ci; il échappa par là au sort qui lui était réservé, ainsi qu'à tous les messagers de ce genre, destinés à expier par leur mort la mort qu'ils annonçaient.

A peine informé de la nouvelle, le roi fait éclater sa douleur. « Il monta à l'appartement au-dessus de la porte, et pleura. Et il disait ainsi en marchant : Mon fils Absalon ! mon fils ! mon fils Absalon ! que ne suis-je mort à ta place, Absalon ! mon fils ! mon fils ! ( ch. xix, v. 1.). Le peuple avait peine à s'expliquer un si violent désespoir succédant à des dispositions si bien prises en vue du résultat obtenu. Joab parvient à calmer ce désespoir, et reproche à son maître, non sans quelque ironie, ce semble, de trop « aimer ses ennemis <sup>1</sup>. »

Le massacre qui venait d'avoir lieu était de ceux qui suffisent pour mettre fin à une guerre. Il ne restait plus qu'à s'assurer des dispositions des habitants de Jérusalem; mais bientôt Sadoc et Abiathar, qui y étaient restés, et Amassa, que les promesses de David avaient ramené

1. Le mot est resté; en sorte que David passe aux yeux de quelques-uns pour un modèle bon à suivre en ce genre de vertu!

à lui, lui envoient dire que l'on peut y rentrer sans crainte.

Le roi se met alors en marche vers sa capitale, et tient à signaler son retour par toute espèce de bienfaits. La première occasion lui en est offerte par Séméï, qui, à l'endroit même où naguère il l'avait accablé d'injures, se jette à ses pieds pour lui demander grâce. De nouveau le fougueux Abisaï veut s'élaner sur celui qui a maudit l'oïnt de Jéhovah ; mais David l'arrête encore : Il ne mourra personne en ce jour, dit-il. « Ne sais-je pas qu'aujourd'hui *je suis Roi d'Israël?* » Ce mot reprenait sans doute dès ce moment à ses yeux toute la valeur que ses rêves de royauté éternelle étaient parvenus à lui donner. « Le roi dit à Séméï : Tu ne mourras pas, et il le lui jura <sup>1</sup>. » Puis, ce fut au tour du cul-de-jatte Méphiboseth, à qui il jugea bon de donner tout de suite un nouveau témoignage public de sa fidélité à ses anciennes promesses.

Tout semblait donc faire de ce retour un véritable triomphe. Un fâcheux accident faillit tout compromettre. Après le passage du Jourdain, une querelle éclate entre les gens de Juda et ceux d'Israël, et l'un

1. Nous renvoyons tout de suite les lecteurs pour qui cette magnanimité serait trop difficile à comprendre au passage que nous citons dans une des notes précédentes, au sujet de Joab. (*Rois*, liv. I, ch. II, cant. héb.).

de ceux-ci, Séba, fils de Bochri, « après avoir sonné de la trompette, s'écrie : Nous n'avons point de part à David; est-ce pour nous qu'est l'héritage du fils de Jessé? — Chacun a sa tente, Israël ! » Et tous ceux d'Israël qui étaient là suivirent Séba. Combien cette menace d'une si notable diminution dans son héritage ne dut-elle pas altérer la joie de la rentrée du roi dans la ville sainte ! Mais ces germes persistants de scission entre Israël et Juda n'eurent pas pour le moment de suites graves. On ne tarda pas à ourdir heureusement une trahison contre Séba parmi les habitants de la ville où il s'était enfermé; on lui trancha la tête; et Joab, qui avait été chargé de cette expédition, put revenir à Jérusalem auprès du roi. Comme il avait eu le soin, peu de jours auparavant, de se débarrasser de la rivalité naissante d'Amassa <sup>1</sup>, « il resta chef de toute l'armée. Bénaïas, fils de Joïada, commandait les Créthi et les Péléthi. Adoram était pour l'impôt, et Josaphat, fils d'Ahilud, chancelier; Siva, secrétaire; Sadoc et Abiathar, cohenim. Ira de Jaïr était cohen de David. »

Par ces quelques mots qui terminent brusquement l'épisode dont nous venons de donner un résumé rapide, on peut voir que bientôt après la rentrée de David

1. Amassa avait joué dans l'affaire d'Absalon le rôle d'Abner dans celle d'Isboseth. Aussi sa mort devait rester dans la mémoire de David comme un grief presque égal à celui de la mort d'Abner.

à Jérusalem les choses se trouvèrent à peu près rétablies dans leur état antérieur. Mais on ne peut douter qu'un tel échec n'ait rendu l'oint de Jéhovah plus défiant, plus inquiet pour sa vie, plus assidu dans ses exercices pieux, plus louangeur dans ses psaumes. Il lui fallait avant tout la certitude d'avoir reconquis tout entière cette indispensable faveur du ciel dont il n'avait eu que trop sujet de se croire un moment dépossédé. Plusieurs psaumes, — s'ils sont de lui, — nous font voir à quelle hauteur d'inspiration sut alors se monter sa verve, et quel brillant parti ce genre de poésie peut tirer des apparences célestes.

« Les cieux racontent la gloire du Puissant, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains. Le jour parle au jour, et la nuit à la nuit fait connaître la science. Nul discours, point de parole dans lesquels on n'entende leur voix. Leur son <sup>1</sup> retentit par toute la terre; à l'extrémité de l'univers sont leurs propos. Parmi eux il a fait une tente pour le soleil. Et lui (le soleil), comme le nouvel époux sortant de sa chambre, se réjouit comme le héros pour parcourir la carrière. Il part d'une extrémité des cieux, et sa course s'étend jusqu'à l'autre ex-

1. Le mot hébreu קַדְמָה veut dire *cordons, corde*. Ce n'est que par une extension très-forcée qu'on en tire l'idée de *son*. En lui restituant son sens réel, on exprimerait peut-être exactement l'idée que l'auteur du psaume se faisait de la cause des mouvements célestes.

trémité; rien ne se dérobe à sa chaleur. » (Ps. 19.)

• Il avait aussi à rétablir son prestige ébranlé aux yeux de son peuple et des nations voisines. Nous citons d'autant plus volontiers l'un des psaumes composés dans ce but, que rien ne saurait être plus propre à nous initier dès à présent à la claire intelligence du cycle littéraire ouvert par David. Nous y trouvons, condensé en quelques mots, le thème sur lequel seront brodées toutes les prophéties. Nous soulignons exprès les passages qui, depuis, ont le plus prêté carrière à l'imagination.

« Je louerai Jéhovah de tout mon cœur; je raconterai toutes tes merveilles. Je me réjouirai et je triompherai en toi; je chanterai ton nom suprême. Quand mes ennemis rétrogradent, qu'ils chancellent et disparaissent devant toi. Car tu diriges mon droit et ma justice, tu es assis près du trône<sup>1</sup>, juge équitable. Tu châties les nations, tu fais périr l'impie; tu effaces leur nom pour toujours et éternellement. O (terrible) ennemi! les ruines accomplies par toi sont pour toujours; les villes que tu as anéanties le souvenir en a disparu. Et Jéhovah demeure éternellement; son trône est fondé pour le jugement, et il jugera

1. On traduit ordinairement לְכִסֵּאָה par « sur le trône, » comme s'il y avait בְּכִסֵּאָה. Mais la préposition לְ exprime plutôt l'idée de « près, » que celle de « sur. » David veut dire sans doute : Tu te places près du trône de ton messie, et les jugements qu'il rend, il les rend en ton nom. — Ce sens explique très-bien les prédictions messianiques qui se sont rattachées à l'idée de jugement.

*l'univers avec justice. Il prononce une sentence équitable sur les nations. Jéhovah a été un asile pour l'opprimé, un asile au temps de l'adversité. Chantez à Jéhovah qui demeure à Sion, publiez parmi les peuples ses œuvres; car le vengeur du sang se souvient d'eux; il n'oublie pas le cri des humbles. Tu as eu pitié de moi, Jéhovah, tu as vu ma misère qui me venait de mes ennemis; tu m'élèves des portes de la mort; afin que je raconte tes louanges aux portes de la fille de Sion, et que je me réjouisse en ton secours. Les peuples sont engloutis dans la fosse qu'ils ont préparée; dans ce filet qu'ils ont caché, leurs pieds se sont embarrassés. Jéhovah est reconnu pour avoir exécuté le jugement. L'impie s'enlace dans le propre ouvrage de ses mains. Pensée terrible! les impies, toutes les nations qui t'oublient, ô Élohim! retournent dans le schéol (dans la nuit éternelle de la tombe); mais il ne sera pas oublié celui qui aspire et prie ardemment<sup>1</sup>; l'espoir des patients ne périra pas pour toujours. Lève-toi, Jéhovah! que l'homme mortel (אניש) ne soit pas arrogant. Que les nations soient jugées devant toi. Jéhovah insti-tue pour eux un avertissement; que les peuples sachent qu'ils ne sont que des hommes mortels (אניש). » (Ps. ix.)*

1. אביון Ebiône. On traduit souvent ce mot par « nécessaire, pauvre; » il a fourni son nom à la secte des Ébionites. Nous croyons que le sens qu'il a ici est bien celui que nous avons choisi, car ce mot vient de אבה vouloir, aspirer d...

Nous trouvons dans ces dernières lignes une confirmation indirecte de notre commentaire de la p. 114 au sujet du תורת האדם « *la loi d'Adam.* » — Le mot que David emploie ici pour indiquer *l'homme mortel, l'homme voué à la mort*, c'est אנוש (Énosch), et non אדם (Adam); et le dernier verset serait absolument dénué de sens, s'il ne contenait une distinction implicite entre les idées exprimées par ces deux mots. Le second paraît dès lors s'appliquer, dans la pensée de David, à l'homme affranchi de la mort, c'est-à-dire replacé sous la loi primitivement destinée à Adam. De plus, en appelant seulement sur les peuples étrangers (גוים Goïm, *Gentils*), l'avertissement qu'il réclame de Jéhovah, il montre assez clairement qu'il associe désormais à ses espérances d'immortalité ceux qui, parmi son peuple, lui resteront fidèles. Nous nous bornons à signaler au passage l'éclosion de cette idée, qui ne représente ici qu'une phase nouvelle dans la carrière parcourue par l'imagination de David, mais qui devait plus tard acquérir une si grande importance.

Quelque inférêt que David espère attirer sur lui par cette généreuse extension de la faveur qu'il réclame, il ne s'arrête jamais longtemps à cette nouvelle idée qui l'inspire peu. S'il s'agit, au contraire, des craintes personnelles que l'image importune de la mort est venue réveiller en lui, il retrouve ses plus vifs accents :

« Je t'exalterai, Jéhovah, car tu m'as relevé; tu n'as pas réjoui mes ennemis au sujet de moi. Jéhovah, mon Dieu, j'ai crié vers toi et tu m'as guéri. Jéhovah, tu as fait remonter du Schéol mon âme (שׁוֹלִים פְּשׁוּרָה); tu m'as conservé la vie pour que je ne descendisse pas dans la fosse... J'avais pensé dans ma sécurité que je n'aurais plus de ces ébranlements... Quel profit te reviendrait de ma mort si je descendais dans la tombe? La poussière pourrait-elle chanter tes louanges? pourrait-elle raconter ta fidélité à ta parole?... » (Ps. xxx.)

Il met fréquemment en psaumes ces questions de santé; et il se plait à peindre les déconvenues que ses guérisons occasionnent à ses ennemis :

« Mes ennemis me souhaitent du mal. Quand mourrait-il (disent-ils) et quand périra son nom? Et si quelqu'un vient me voir, son cœur s'exprime avec fausseté; renfermant en lui sa malignité, il s'en va et parle au dehors. Tous mes ennemis chuchotent ensemble contre moi; ils méditent contre moi toute sorte de maux. Quelque chose de fatal est répandu sur lui (disent-ils); il est couché, il ne s'en relèvera plus. Même l'homme de ma paix, celui en qui je me confiais, *celui qui mange mon pain lève le talon contre moi*<sup>1</sup>. Mais toi, Jéhovah, viens à mon

1. Encore une allusion prophétique à Judas, d'après le quatrième Évangile (ch. xiii, v. 18.)

secours; *rétablis-moi*<sup>1</sup>, et je leur rendrai ce qu'ils méritent. Par là je reconnaitrai que tu te plais en moi, quand je ne verrai pas triompher mon ennemi. » (Ps. xli.)

Sur quel ennemi le souci de sa conservation attirait-il ses regards dans le courant de cette période nouvelle? La suite du récit de son historien va nous l'apprendre. Mais nous ne reconnaitrions pas l'homme que nous avons dépeint si nous ne le voyions ici recourir à l'un des moyens qui lui sont familiers.

De toutes les ruses sanguinaires de David, celle que nous allons laisser raconter à l'annaliste de son règne est peut-être la plus atroce et la plus savamment ourdie. Rien n'y manque : Une calamité publique excitant le peuple; Jéhovah en indiquant la cause et désignant les coupables; l'apparente légitimité de la requête à laquelle le roi veut faire droit; puis, après l'événement, la réapparition de l'inévitable cul-de-jatte, témoignage adopté de clémence et de fidélité à la foi jurée; et, enfin, les honneurs rendus... aux ossements des victimes.

« Il y eut, du temps de David (*Sam.*, II, ch. xxi), une famine de trois années, année sur année. David rechercha la face de Jéhovah; Jéhovah dit : C'est à cause de Saül et de sa maison sanguinaire, parce qu'il a fait mourir les Gabaonites. — Le roi appela les Gabaonites et leur

1. Sacy traduit par « ressuscite-moi. » C'est forcer le sens. Ce que David demandait, c'était de ne pas mourir.

parla. Les Gabaonites n'étaient point des enfants d'Israël, mais bien un reste d'Amorrhéens, et les enfants d'Israël leur avaient prêté un serment <sup>1</sup>; mais Saül, dans son excès de zèle pour les enfants d'Israël et de Juda, avait cherché à les faire mourir <sup>2</sup>. David dit aux Gabaonites : Que ferai-je pour vous, et par quoi expierai-je, afin que vous bénissiez l'héritage de Jéhovah ? — Les Gabaonites lui dirent : Il ne s'agit pas pour nous d'argent ou d'or envers Saül ni envers sa maison ? il ne s'agit pas pour nous de faire mourir quelqu'un en Israël. Le roi leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse ? Ils dirent au roi : (Ce que nous voulons) à l'égard de l'homme qui nous a consumés et qui a machiné contre nous de sorte que nous avons été détruits sans pouvoir subsister dans aucune des contrées d'Israël, — ce que nous voulons, ô élu de Jéhovah ! c'est qu'on nous donne sept hommes de ses fils, et nous les pendrons devant Jéhovah, au coteau de Saül. Le roi dit : Je les donnerai. »

« Le roi épargna Méphiboseth, fils de Jonathan, fils de Saül, à cause du serment par Jéhovah qui existait entre eux, entre David et Jonathan, fils de Saül. Le roi prit les deux fils de Respha, fille d'Aïa, qu'elle avait

1. Il y avait de cela quelque cinq cents ans. On voit que David connaissait le livre de Josué. (Voir ce livre, ch. ix.)

2. Il n'est pas dit un mot de cela dans l'histoire de Saül. Pense-t-on d'ailleurs que, s'il y avait eu matière à reproche, Samuel en aurait laissé échapper l'occasion ?

enfantés à Saül, Armoni et un autre Méphiboseth, ainsi que cinq fils que Merab, fille de Saül, avait eus d'Adriel, fils de Barzilaï, qui était de Molathi. Il les livra entre les mains des Gabaonites qui les pendirent sur la montagne, devant Jéhovah, et tous les sept tombèrent ensemble. Ils furent mis à mort dans les premiers jours de la moisson, au commencement de la moisson des orges. »

« ... David alla prendre les restes de Saül et de Jonathan, son fils, à Jabès de Galaad... et on recueillit aussi les ossements des pendus. On ensevelit ces restes au pays de Benjamin, à Séla, dans le sépulcre de Kisch, père de Saül, et l'on fit tout ce que le roi avait ordonné. — Après cela, l'Élohim fut apaisé et fit grâce au pays. »

Cette exécution supprimait d'un seul coup tout ce qui au dedans pouvait encore porter ombrage au puissant roi d'Israël. En même temps, deux ou trois campagnes heureuses avaient achevé de réduire tous ses ennemis du dehors. Avec le succès, ses plus beaux rêves étaient revenus. Ce fut alors que, pour s'animer sans doute à franchir un dernier pas, David composa à sa gloire le superbe dithyrambe que son historien nous donne tout entier au chapitre suivant :

« David récita à Jéhovah les paroles de ce cantique le jour que Jéhovah l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül :

« Il dit :

« Jéhovah ! mon rocher et ma forteresse  
 Libérateur pour moi.  
 Dieu, mon rocher, je cherche ma protection en lui ;  
 Mon bouclier, le faite de mon salut,  
 Ma retraite élevée, mon refuge, mon libérateur,  
 Tu me garantis de la violence.  
 Qu'il soit loué, m'écriai-je, Jéhovah !  
 Et je fus délivré de mes ennemis ;  
 Car les vagues de la mort m'avaient environné,  
 Les torrents de l'iniquité m'avaient épouvané,  
 Les angoisses du schéol<sup>1</sup> m'avaient entouré,  
 Les pièges de la mort m'avaient surpris.  
 Dans mon adversité, j'ai invoqué Jéhovah,  
 J'ai invoqué mon Dieu ;  
 De son palais il a entendu ma voix,  
 Mes cris sont parvenus à ses oreilles.  
 La terre s'agita et fut ébranlée,  
 Les fondements des cieux tremblèrent,  
 Ils furent agités parce qu'il était irrité.  
 Une fumée s'éleva de ses narines,  
 Le feu sortit dévorant de sa bouche,  
 Des charbons en ont été embrasés.  
 Il abaissa les cieux et descendit  
 Des ténèbres sous ses pieds.  
 Monté sur un chérubin il prit son vol  
 Et parut sur les ailes du vent ;  
 Il fit de l'obscurité une tente autour de lui,  
 Les eaux amoncelées formèrent nuages sur nuages. •

.....

1. Par suite d'idées très-postérieures à ceci, on traduit maintenant שְׁאוֹל schéol, tombe, demeure souterraine, par le mot « enfer. »

« Jéhovah me récompense selon ma piété,  
 Et me rend selon la pureté de mes mains.  
 Parce que j'ai gardé les voies de Jéhovah  
 Et que je ne suis pas impie envers mon Dieu.  
 Car tous ses jugements sont devant moi,  
 Et je ne me détourne pas de ses lois.  
 Je suis intègre envers lui  
 Et me garde d'iniquité.  
 Jéhovah me rend selon ma piété,  
 Selon ma pureté devant ses yeux.  
 Tu es bon envers le bon,  
 Tu es intègre envers l'homme intègre,  
 Tu es pur avec celui qui est pur,  
 Tu es astucieux envers le pervers.

.....  
 Tu élargis mes pas sous moi,  
 Et mes talons n'ont pas glissé.  
 Je poursuis mes ennemis, et je les détruis;  
 Je ne reviens qu'après les avoir anéantis;  
 Je les anéantis, je les abats, ils ne se relèvent plus,  
 Ils tombent sous mes pieds.  
 Ceux qui me haïssaient je les ai réduits à rien;  
 Ils se retournent... point de libérateur...  
 Vers Jéhovah... Il ne leur répond pas.  
 Je les ai brisés comme la poussière de la terre;  
 Comme la boue des rues je les broie, je les foule.  
 Tu me sauves des dissensions de mon peuple,  
 Tu me conserves pour commander à d'autres peuples;  
 Même ceux que je ne connais pas me serviront <sup>1</sup>.

1. Littéralement : « un peuple que je ne connais pas me servira. »  
 — Image fréquemment répétée, et prise en dernier lieu pour la figure  
 de la *conversion des Gentils*.

Les fils de l'étranger me flattent,  
 Ils m'obéissent au moindre commandement,  
 Les fils de l'étranger se fanent  
 Et se tourmentent derrière leurs forteresses...  
 Jéhovah est vivant et mon rocher est béni;  
 Que mon Dieu soit exalté, le rocher de mon salut,  
 Ce Dieu qui m'accorde les vengeances  
 Et assujettit sous moi les nations...  
 C'est pourquoi, Jéhovah, je te célèbre parmi les peuples,  
 Et je chante des louanges à ton nom.  
 Il est la tour de délivrance de son roi,  
 Il met sa complaisance en son messie,  
 En David et en sa postérité, éternellement. »

Évidemment ceci n'est qu'un prélude. De telles débauches d'orgueil, de tels encensements de soi-même ne vont point seuls; ils révèlent une intention, ils ont un but, ils préparent autre chose. — Qu'a donc préparé cette composition si remarquable entre toutes par son authenticité, son introduction exceptionnelle au milieu du récit <sup>1</sup> et la date certaine qu'elle en reçoit? — Sans doute la suite même du récit va nous l'apprendre; nous allons enfin voir apparaître sans voiles cette pensée condamnée jusque-là aux réticences et aux déguisements; nous allons trouver, consigné dans ces annales, le véridique témoignage des chimères étranges dont le temps

1. A quelques variantes près, le Ps. xviii est la reproduction de ce morceau.

devait bientôt faire justice... — Mais quoi ! l'histoire du peuple de Jéhovah aurait-elle pu consacrer, sous une forme arrêtée et précise, la mention d'un tel avortement ? Aurait-elle pu livrer à la risée des générations futures l'irrécusable et personnel aveu d'espérances si tristement déçues ? — Non ; si l'entreprenante pensée dont nous avons suivi pas à pas toutes les évolutions a poussé encore plus loin son audace ; si elle a abouti à une explosion finale et publique, ce souvenir, — loin de figurer dans les annales de ce peuple, — n'a pu manquer d'être écarté, ou tout au moins atténué de quelque manière ; et, s'il existe quelque part, ce n'est pas dans le récit officiel que nous devons le trouver. Ce souvenir, cette expression formelle de la phase extrême atteinte par l'imagination de David existe en effet, mais ce n'est que dans un de ses psaumes que nous la trouvons conservée, et ce n'est qu'aux yeux dessillés de l'histoire rationnelle que ce document reprend sa véritable valeur et son sens exact. Toutes les histoires empreintes d'idées mythologiques présentent le même phénomène d'orgueil humain, et, certes le nombre est grand des hommes qui se sont dits fils de Dieux. Mais se dire fils d'un Dieu réputé unique et porter ainsi foncièrement atteinte à cette unité, — c'est donner à un cas de génération divine un caractère qui ne saurait se rencontrer nulle part ailleurs.

Le psaume 2 est un véritable *édit* de Jéhovah, publié par David, par lequel, aussi loin que s'en étende le retentissement, il est enjoint à tous de reconnaître que David est devenu l'héritier du Royaume, non plus seulement par faveur et par grâce, mais *par droit de naissance*, EN QUALITÉ DE FILS :

« Pourquoi les nations agissent-elles bruyamment ? Pourquoi les peuples méditent-ils ce qui est vain ?

« Des rois de la terre se lèvent; des princes se consultent ensemble.

« Brisons leurs liens (disent-ils); rejetons de dessus nous leurs chaînes.

« Mais Il rit, Celui qui habite dans le ciel; le Seigneur se moque d'eux.

« Alors il leur parle dans sa colère; et dans sa fureur il porte parmi eux l'épouvante.

« C'EST MOI (dit-il), QUI AI SACRÉ MON ROI SUR SION, MA MONTAGNE SAINTE. »

« Et moi, David, je publie l'ordonnance. Jéhovah m'a dit : « TU ES MON FILS, MOI JE T'AI ENGENDRÉ AUJOURD'HUI. »

« Demande-moi, et je te donnerai des nations pour héritage, et les limites de la terre seront ta possession. »

« Tu les briseras avec un sceptre de fer; tu les mettras en pièces, comme on brise le vase du potier. »

« Et maintenant, rois, comprenez; humiliez-vous, juges de la terre.

« Servez Jéhovah avec crainte, et ne vous réjouissez qu'avez tremblement.

« Rendez hommage au מַלְאִכִּים (מַלְאִכִּים), de peur qu'il ne s'irrite et que vous ne périissiez sur la voie. Quand soudain sa colère s'enflamme, heureux ceux qui se confient en lui. »

Si l'on jugeait de ce qu'était alors la nation juive par ce qu'elle a été depuis; si l'on faisait remonter jusqu'à cette époque sa fidélité exemplaire à un Dieu *unique*, on devrait incliner à croire que la publication d'un tel écrit n'a pu être suivie d'une prise de possession tant soit peu sérieuse de la qualité que David s'y donne. Mais il faut se rappeler que le monothéisme de ce peuple était alors aussi hésitant qu'il s'est montré ferme et inaltérable plus tard. La versatilité et l'indifférence presque générales enlevaient donc aux paroles et aux actes du roi une grande partie de leur gravité.

A part ces quelques représentants d'une orthodoxie encore mal définie que nous avons déjà signalés, la masse de la nation devait s'inquiéter assez peu de ce qui se passait entre Jéhovah et son messie, et il n'y a pas beaucoup d'intérêt à se demander aujourd'hui ce que les contemporains de David pensaient de ses essais

de divinisation. Il nous importe peu en vérité de savoir à quel point ses ennemis s'émouvaient de ses menaces et ses amis de ses promesses : quant aux menaces, elles correspondaient si bien à telle ou telle occasion connue d'irritation et de rancune et en marquaient si exactement les degrés; elles étaient devenues, d'ailleurs, si contradictoires entre elles par le luxe intempérant de leurs détails, qu'elles avaient dû, ce semble, cesser dès longtemps de préoccuper ceux qui en étaient l'objet. Pouvaient-ils, en effet, s'effrayer beaucoup de se voir condamner, suivant les dispositions changeantes de l'imagination royale, — tantôt au simple anéantissement, seule destinée connue de leurs pères, — tantôt à la persistance de la sensibilité de leur chair en proie aux vers du sépulcre, — tantôt à la transformation de cette chair en une sorte d'asbeste animé, éternellement exposé aux cruelles atteintes du feu? — Si les abondants produits de cette imagination parvenaient à trouver créance en quelques esprits, c'était plutôt sans doute parmi ceux qui se voyaient appelés par le roi à prendre part à l'héritage éternel dont il se disait investi. Nous l'avons vu, en effet, affecter en dernier lieu d'associer à ses rêves d'immortalité ceux de ses sujets qui lui resteraient fidèles. Mais il est bien évident que ce n'est que du temps seul et des lentes modifications qu'il opère, que ces idées étranges ont pu recevoir leur consécra-

tion; et c'est bien moins en raison de leur intérêt contemporain que de celui qu'elles devaient acquérir plus tard, qu'il convient de retracer ici le tableau abrégé des destinées diverses que le fils de Jéhovah promettait aux élus et aux maudits de son Père <sup>1</sup>.

« Heureux l'homme qui ne s'est point laissé aller à suivre le conseil des *impies* (רשעים), qui ne s'est point arrêté dans la voie des *pêcheurs* (הבאים), et qui ne s'est point assis dans la chaire des *libertins* (לעים)... Il sera comme un arbre qui est planté proche le courant des eaux, lequel donnera son fruit dans son temps, et dont la feuille ne tombera point; toutes les choses qu'il fera auront un heureux succès. Il n'en est pas ainsi des *impies* (רשעים<sup>2</sup>); ils sont comme la poussière que le

1. Afin de faciliter les vérifications, nous suivrons dans les passages que nous allons citer l'ordre même des psaumes (selon le canon chrétien), et nous adopterons, ici seulement, la traduction qui est dans toutes les mains, c'est-à-dire celle de Sacy. Il est fort douteux que ces fragments soient tous de David; ce qui est bien certain, c'est que tout ce qui a concouru à former ce cycle littéraire lui appartient en réalité de près ou de loin, en tant que procédant uniquement d'idées qui lui sont propres.

2. Donnons une fois pour toutes l'idée du genre d'inexactitude qui caractérise cette traduction. Le mot רשעים traduit ici par « impies, » veut proprement dire « perturbateurs. » Le mot הבאים s'adresse à cette espèce particulière de *pêcheurs* qui donnent de l'inquiétude aux souverains, parce qu'ils ne savent pas demeurer en repos. Enfin לעים veut dire « persifleurs, » et non pas « libertins. » Le mot יקמו que Sacy traduit plus bas par « ressusciteront, » ne signifie probablement que « se lèveront, résisteront. »

vent emporte de dessus la face de la terre. C'est pourquoi *les impies ne ressusciteront point* (יִקְרִי) *dans le jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes.* » (Ps. 1.)

« Que votre main s'appesantisse sur tous vos ennemis; que votre droite se fasse sentir à tous ceux qui vous haïssent. *Vous les embraserez comme un four ardent, au temps où vous montrerez votre visage; la colère du Seigneur les jettera dans le trouble et le feu les dévorera.* » (Ps. xx.)

« ... *Que je ne sois pas semblable à ceux qui descendent dans la fosse. Le Seigneur est mon aide et mon protecteur; mon cœur a mis en lui son espérance, et j'ai été secouru; ma chair même a refleurie. C'est pourquoi je le louerai de tout mon cœur. Le Seigneur est la force de son peuple, et le protecteur qui sauve son Christ<sup>1</sup> en tant de rencontres. Sauvez, Seigneur, votre peuple; bénissez votre héritage; conduisez-les et élevez-les jusque dans l'éternité.* » (Ps. xxvii.)

« Le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est affligé; il sauvera *les humbles d'esprit*. Le Seigneur garde exactement tous leurs os; un seul de ces os ne pourra être brisé. » (Ps. xxxiii.)

« Vous sauverez, Seigneur, et les hommes et les

1. *Christ, messie, oint*, — nous avons dit que tous ces mots sont synonymes. Sacy, tout pénétré du sens prophétique qu'il attribue à ce passage, veut rendre ce sens encore plus net, en employant ici le mot qui n'a eu depuis qu'une seule application.

bêtes, selon l'abondance de votre infinie miséricorde, O Dieu ! Mais les enfants des hommes espéreront particulièrement, étant à couvert sous vos ailes. Ils seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison, et vous les ferez boire dans le torrent de vos délices. »  
(Ps. xxxv.)

« ... Les méchants se sècheront aussi promptement que le foin et se faneront aussi vite que les herbes et les légumes... *Car les méchants seront exterminés; mais la terre (voir notre note de la page 12) sera donnée en héritage à ceux qui attendent le Seigneur.* Encore quelque peu de temps, et le pécheur ne sera plus, et vous chercherez le lieu où il était, et vous ne pourrez le trouver. *Mais la terre tombera en héritage à ceux qui sont doux...* Le Seigneur connaît les jours de ceux qui vivent sans tache, *et l'héritage qu'ils posséderont sera éternel...* Ceux qui bénissent et qui louent *recevront la terre en héritage*, mais ceux qui maudissent *périront sans ressource...* ceux qui sont injustes seront punis, et la *race des impies périra; mais les justes recevront la terre en héritage, et ils y demeureront dans les siècles des siècles.* »  
(Ps. xxxvi.)

« ... Les sépulcres des impies seront leurs maisons jusqu'à la fin des siècles... Ils ont été placés dans l'enfer (le schéol) comme des brebis. La mort les dévorera... »  
(Ps. xlviii.)

« Ils seront détruits comme la cire que la chaleur fait fondre et couler; le feu est tombé d'en haut sur eux, et ils n'ont plus vu le soleil... *Le juste se réjouira en voyant la vengeance, et il lavera ses mains dans le sang du pécheur. Et les hommes diront alors : Puisque le juste retire du fruit de sa justice, il y a sans doute un Dieu qui juge les hommes.* » (Ps. LVIII.)

« ... Vous avez exaucé, ô mon Dieu! ma prière; vous avez donné un héritage à ceux qui craignent votre nom. *Vous multiplierez les jours du roi, et vous étendrez ses années dans la suite de toutes les races; il demeurera éternellement...* C'est ainsi que je chanterai, dans toute la suite des siècles, des cantiques à la gloire de votre nom pour m'acquitter chaque jour de mes vœux... » (Ps. LX.)

« ... Vous enverrez votre Esprit et votre souffle, vous créerez de nouveau; et vous renouvelerez toute la face de la terre. » (Ps. CIII.)

Que David lui-même, en dehors de ses accès d'autolâtrie et de ses débordements de lyrisme, soit parvenu à se croire bien réellement Dieu, fils de Jéhovah et affranchi à tout jamais de la mort, — c'est ce que nous ne saurions admettre; car une telle confiance et une telle sécurité ne sont point dans la nature humaine. Si le but que nous nous proposons était seulement de poursuivre dans toutes ses modifications cette pensée

multiple et complexe, nous devrions nous attacher à peindre ses inévitables défaillances, ses lourdes chutes, ses amers retours à la réalité; — mais ce n'est pas l'histoire d'un homme, c'est l'histoire d'une idée que nous avons entreprise, et tout ce qui ne se rattache pas à cette idée, même dans le cerveau qui lui a donné naissance, n'a pour nous qu'un intérêt très-secondaire. Ce qui nous importe donc, après avoir fixé l'irréversible date et les causes naturelles de ce phénomène psychologique, c'est d'en étudier ailleurs les développements et les transformations.

Mais comment cette idée, produit précaire et peu viable en apparence d'une imagination exubérante fécondée par le plus positif égoïsme, a-t-elle pu en grandissant projeter jusque sur son berceau le doux éclat de sa beauté acquise, au point que ce berceau lui-même semble en avoir été transfiguré? — Il ne serait point aisé de le comprendre si l'on ne tenait le plus grand compte de l'habile extension imaginée par David pour intéresser doublement son Dieu à sa cause. — Si quelque chose, en effet, dans ces moments de désillusion auxquels il ne pouvait échapper, était capable de lui rendre confiance, n'était-ce pas l'idée qu'il avait eue d'associer le peuple aimé de Jéhovah à ses espérances de vie sans fin? Au fond, il lui importait assurément fort peu que d'autres que lui-même échappassent au sort

commun jusque-là à tous les hommes. Mais Jéhovah ne devait-il pas lui savoir gré de son généreux empressement à réclamer la même faveur pour le plus grand nombre possible de brebis d'Israël? — L'idée primitive, doublée de celle-ci, devient dès lors susceptible d'un tout autre développement; bien que, sous cette forme nouvelle, ainsi que nous l'avons déjà observé, elle n'ait jamais bien puissamment inspiré l'auteur des psaumes. Quoi qu'il fasse, le souffle ne tarde pas à lui manquer, dès qu'il ne parle plus de lui; ses tableaux du bonheur des élus, dans son royaume de fils de Dieu, sont écourtés et sans chaleur. Il ne se représente rien de ce que sera cette assemblée de justes sous sa présidence éternelle. — La difficulté venait bien moins de l'étrange choix de ses élus que de la conception, peu familière à sa pensée, d'un autre bonheur que le sien.

Mais que le rêve d'un *testament* nouveau s'épanouisse au sein d'une âme généreuse et tendre, parvenue par la seule ardeur de son amour pour son peuple à l'idée d'une telle royauté, — tout aussitôt change d'aspect, tout s'anime et s'éclaire :

Le *règne du ciel* représenté et réalisé sur la terre renouvelée; — le vieux monde avec ses misères, ses iniquités, ses souillures, rentrant dans le néant; — à sa place un monde jusqu'alors inconnu ou du moins tel qu'il devait être avant le péché; — un ciel toujours clé-

ment ; une terre toujours féconde, et, de sa surface inondée de lumière tout ce qui est méchant et pervers banni sans retour... — La loi du travail abolie, la loi du bienheureux repos proclamée ; — plus de ces durs labours par lesquels une génération prépare la place de la génération qui la suit ; — plus de génération nouvelle... plus de famille engendrant les soucis et la dispersion du cœur ; — plus que des hommes heureux et immortels, tous libres, tous égaux, tous frères, partageant éternellement avec leur Roi, qui les embrasse tous dans un même amour, les félicités de SON ROYAUME DE DIEU !!

Avant d'aborder ce côté principal de notre sujet, il nous reste d'abord à achever brièvement le récit du règne de David, puis à caractériser avec netteté le courant d'idées qui devait naturellement en sortir.

## CHAPITRE VI

### I.

#### DERNIERS EFFORTS.

#### ESSAI D'UN PARTAGE D'ATTRIBUTIONS.

Vers la fin de son règne, David eut tout à coup l'idée de faire faire un dénombrement général de son peuple. Il ne nous semble pas qu'on ait compris jusqu'ici le sens de cet essai et surtout la nature de ses conséquences.

Ainsi que toutes les éventualités possibles, celle d'un dénombrement du peuple d'Israël avait été prévue par Moïse, et il en avait nettement déterminé les conditions dans cette partie de son œuvre que nous nommons aujourd'hui l'*Exode* (ch. xxx, v. 11 et suiv.). C'était là sans doute que, dans ses lectures secrètes, David en avait puisé l'idée. « Quand tu feras le recensement des enfants

d'Israël, avait dit Jéhovah à Moïse, chacun d'eux donnera à Jéhovah le rachat de sa personne <sup>1</sup>. Tous ceux qui passeront par le dénombrement donneront un demi-schekel, selon le schekel du sanctuaire, de vingt guéra le schekel. Un demi-schekel sera l'oblation à Jéhovah. Le riche n'augmentera rien et le pauvre ne diminuera rien du demi-schekel, en donnant cette oblation à Jéhovah pour racheter vos personnes. Tu prendras l'argent du rachat des enfants d'Israël et tu l'appliqueras à l'œuvre de la tente d'assignation. »

Ni dans l'un ni dans l'autre des deux récits (*Sam. II* et *Chron. I*), sur lesquels nous pouvons fonder notre appréciation de la conduite et des intentions de David en cette circonstance, il n'est aucunement question de ces prescriptions de Moïse; mais, au mécontentement visible que l'application de cette mesure excita en Israël, on peut aisément reconnaître que le demi-schekel personnel avait été exigé de tous ceux qui avaient passé au dénombrement, et que ce n'était pas à l'œuvre de la tente d'assignation que le produit total avait été appliqué. Il devait, comme nous l'avons vu, y avoir encore,

1. Pour restituer, autant que possible, le texte même de Moïse, nous supprimons la fin de ce verset qui doit avoir été intercalée au moment de la formation du *Pentateuque*. Les compilateurs, confondant les dates, ont sans doute introduit ici le souvenir de la circonstance qui avait accompagné le recensement ordonné par David.

surtout parmi les lévites et les prophètes, trop de réminiscences des idées mosaïques pour qu'une appropriation de ce genre ne parût pas abusive ; et, à coup sûr, le roi n'était pas parvenu à faire assez aveuglément admettre son titre d'*héritier et de fils de Jéhovah* pour qu'on le laissât, sans murmure, remplir ses coffres des deniers assignés jadis au service divin. Ce qui vint aggraver beaucoup la situation, ce fut la brusque apparition d'un fléau qui, si nous nous en rapportions aux chiffres fabuleux du texte, aurait en quelques jours fait mourir soixante-dix mille hommes. Le fléau fut de courte durée ; mais c'en fut assez pour que David fût ramené à des doutes très-inquiétants sur les dispositions de Jéhovah à son égard ; car, à ses yeux non moins qu'aux yeux de ses sujets, la peste, ayant suivi de très-près le dénombrement, semblait en être la punition. Les réflexions qu'il fit à ce sujet durent être bien graves puisqu'elles amenèrent dans ses déterminations un revirement aussi soudain que complet.

S'il était un désir qu'il eût mis jusque-là tous ses soins à effacer de l'esprit de son peuple, c'était assurément celui de voir élever un temple à Jéhovah. Eh bien ! c'est de cette entreprise, autrefois considérée comme si nuisible à son autorité, que nous le voyons tout à coup prendre résolument l'initiative. Il commence par faire choix d'un emplacement, et il y bâtit un autel provi-

soire ; puis, tout ce que le déclin de ses forces qu'il cherche en vain à se dissimuler lui laisse d'intelligence et d'énergie, il le consacre, avec un zèle extrême, à la préparation des matériaux et des mille détails de l'édifice.

Les données psychologiques que nous possédons maintenant et qui nous permettent en quelque sorte d'assister au travail intime de la pensée de David, nous révèlent le secret de cette activité de vieillard impatiente et fiévreuse. En présence de ces calamités nouvelles, succédant tout à coup au retour de faveur qu'il avait cru définitif, il s'était anxieusement demandé de quel souhait, de quelle réclamation inexprimée elles pouvaient être le signe. Sa royauté n'avait donc pas encore obtenu la pleine approbation du ciel ! Que manquait-il encore ? quelle condition lui restait-il à accomplir ? — Sans doute, malgré le succès apparent de la déclaration mise autrefois dans la bouche de Nathan, il lui était arrivé plus d'une fois de craindre que Jéhovah n'eût pas entièrement renoncé à toute habitation terrestre. — N'avait-il pas commis une faute en attachant trop d'importance aux conséquences logiques d'une telle habitation ? Jéhovah ne pourrait-il avoir son palais à Jérusalem sans pour cela revendiquer ses anciens droits sur la terre et ses habitants ? Fallait-il absolument que l'Élohim fût *présent* dans le temple, et ne se contenterait-il pas

d'hommages adressés seulement à son nom sur la terre, mais célébrant hautement sa présence et sa gloire au plus haut des cieux ? Oui, là était, selon toute apparence, la distinction importante qui, comprise plus tôt, eût peut-être épargné à David toutes les lenteurs que la grâce divine mettait à s'octroyer dans sa plénitude : Jéhovah réclamait, non plus pour lui-même, mais pour son nom, l'érection d'un palais digne de sa gloire ; il ne revenait point sur l'abandon qu'il avait fait de ses prérogatives et de ses droits de possesseur, mais il voulait que le lieu d'où s'élanceraient la fumée des sacrifices et les vœux adressés à son trône céleste fût entouré d'assez d'éclat et de pompe pour compenser le pouvoir qu'il lui avait plu de céder. Il était donc permis de croire que dès qu'il verrait sa volonté enfin comprise et en voie d'exécution rapide, son fils et serviteur David sentirait renaître dans sa chair les forces de la jeunesse<sup>1</sup> ; et ce serait ensuite à l'esprit inventif, au génie organisateur du roi de Sion à opérer, entre la royauté de son père céleste et la sienne, un partage convenable d'attributions et de services.

Si nous n'avions, pour appuyer ces inductions, que les quelques versets qui terminent le second livre de SA-MUEL, nous aurions peut-être à craindre qu'on ne les

1. « Ma chair même a fleuri. » (Ps. xxvii et passim).

considérât comme hasardées ou gratuites. Mais, rapprochés de ces inductions, bon nombre de passages des psaumes acquièrent une clarté subite et se constituent eux-mêmes en preuves. Ici, d'ailleurs, le second document historique (*Chroniques* ou *Paralipomènes*), beaucoup moins consulté d'ordinaire, prend une réelle importance eu égard aux indications détaillées qu'il nous fournit. Ce n'est pas que, même dans celui-ci, il n'y ait aussi à relever certains points de vue, nés des événements postérieurs, qui sont de nature à fausser le sens des actes et des paroles du personnage principal; mais l'abondance même des détails y est une garantie plus grande d'exactitude. Quoi qu'il en soit, comme ce fut réellement Salomon qui fut le constructeur du temple, l'un et l'autre récit laissent croire que dès longtemps le père en avait réservé le soin au fils; mais nous avons assez fait entendre qu'un tel parti pris serait en contradiction formelle avec toute l'histoire des idées de David. Qu'il ait été interrompu dans son œuvre et éclairé plus ou moins par les irrécusables atteintes de la vieillesse et la ruine de plus en plus menaçante de ses espérances d'immortalité, c'est ce qui ne saurait nous surprendre. Mais nous ne devons pas nous étonner non plus que les historiens hébreux, toujours placés en dehors de toute donnée rationnelle et psychologique, et se refusant, — par respect pour leur Dieu, — à appliquer ses promesses

à la personne en qui elles ne s'étaient point réalisées, n'aient aucunement saisi le vrai sens des rêves de David. Pour nous, au contraire, qui ne pouvons plus conserver de doutes sur sa véritable pensée, il ressort évidemment que des espérances d'avenir illimité ont dû, jusqu'au moment même de sa mort, imprimer leur irrécusable caractère dans l'exécution de tous ses desseins.

Le livre des *Chroniques* ne consacre pas moins de huit longs chapitres (ch. xxii-xxix) à l'exposé de la double organisation sacerdotale et civile, instituée alors par David. Comment expliquer le silence gardé par tous les autres documents hébraïques sur une œuvre d'une si haute importance en cette histoire, et d'un si piquant intérêt, qui suffirait à elle seule pour placer celui qui l'a conçue au premier rang des politiques? Il est vrai que, au lieu d'assurer une durable splendeur à la monarchie juive, tout cela n'a abouti qu'à illuminer d'une gloire empruntée un seul des successeurs de David; mais il faut que cette gloire ait jeté un bien vif éclat, puisque les yeux éblouis des enfants d'Israël, tournés depuis lors vers l'avenir, n'ont cessé d'en conserver devant eux l'indestructible image.

L'organisation inaugurée par David était d'autant plus difficile et délicate qu'elle contrecarrait en plus de points celle que Moïse avait rêvée. De la *cour uni-*

que <sup>1</sup> instituée par Moïse, il fallait que David en fît deux, en entourant celle des deux autorités qui ne devait plus être que *nominative* du plus grand luxe possible de fonctions inutiles. Nous ne pouvons, au sujet de cette dernière lutte entre la pensée de David et celle de Moïse, nous arrêter à l'intéressant rapprochement qu'il y aurait à faire ici entre les deux génies si différents qu'a produits la nation juive; il nous suffit de signaler ce rapprochement à l'attention.

Ce ne fut pas seulement la capitale, ce fut le pays tout entier, ce fut chaque tribu et chaque bourgade, au delà comme en deçà du Jourdain, qui reçut les agents et les ordres nécessaires pour que rien ne restât en souffrance « *ni dans le service du Dieu, ni dans le service du roi* » (Chron. I, ch. xxvi, v. 32).

Le vieux roi <sup>2</sup> avait à peine achevé de pourvoir à l'établissement de tous ces rouages qu'il fut forcé de reconnaître que ses forces se refusaient absolument à ce qu'il les mit lui-même en jeu. Mais, s'il jugea nécessaire d'abandonner les soucis et les travaux de l'administration

1. Nous renvoyons, tout spécialement en cet endroit, le lecteur au tableau de la cour de Jéhovah rêvée par Moïse, tel que nous l'avons reproduit d'après M. Nicolas, p. 8-13.

2. Cette vicillesse peut paraître prématurée; il n'avait que soixante-dix ans.

à son fils, il ne paraît pas pour cela qu'il voulut cesser de régner de fait ; il put bien se résigner à faire place à un autre sur ce trône que Jéhovah lui avait cédé, mais quel autre pouvoir que celui de la mort qu'il s'obstinait encore à nier eût pu le déterminer à en descendre ?

Le passage suivant nous semble éclairer complètement la situation :

« David assembla tous les chefs d'Israël, les chefs des tribus et les chefs des divisions qui étaient *du service du roi*, les chefs de mille, les chefs de cent, et les chefs de tout l'avoir et des troupeaux du roi et de ses fils, ainsi que les eunuques, et les hommes forts, et les hommes vaillants, à Jérusalem. Et le roi David se mit debout et dit : Écoutez-moi, mes frères, et mon peuple : J'avais médité dans mon cœur de bâtir une maison de repos pour l'arche d'alliance de Jéhovah, comme tabouret de notre Dieu, et je me suis disposé à bâtir <sup>1</sup>. Mais le

1. On voit que ceci est en contradiction formelle avec la phase intercalée à la fin du discours de Nathan (*Samuel*, liv. II, ch. VII). Nous disions dans notre note de la p. 113, que si David avait pu mettre quelque chose de semblable dans la bouche de Jéhovah, c'était beaucoup plus tard. Nous faisons allusion à la circonstance à laquelle nous voici amenés. On voit que David ne se décide à céder à un autre l'achèvement du temple qu'après avoir reconnu que ses forces ne lui permettaient plus de le surveiller lui-même. Rien n'est plus fréquent, dans les écrits hébreux, que ces confusions de date qui dénaturent tous les faits.

Dieu (האלהים) m'a dit : Ce n'est pas toi qui bâtiras une maison pour mon nom ; car tu es un homme de guerre... »

« Jéhovah , le Dieu d'Israël , m'a choisi dans toute la maison de mon père pour être roi d'Israël à perpétuité : car il a fait choix de Juda pour être chef, ainsi que de la maison de Juda, maison de mon père. Et parmi les fils de mon père, c'est moi qu'il a voulu faire régner sur tout Israël. Et, de tous mes fils, car Jéhovah m'a donné beaucoup de fils, il a choisi Salomon, mon fils, pour le faire asseoir sur le trône du royaume de Jéhovah<sup>1</sup>. »  
(*Chron.*, liv. I, ch. xxvii:).

Que de choses dans ce peu de mots paraîtraient sans explication possible, si nous n'en avions dès longtemps préparé l'éclaircissement !

Certes, tous ces actes sont accomplis avec une lucidité d'esprit et une prestesse d'évolutions qui ne semblent pas faire prévoir que cette vie et cette intelligence soient menacées d'une prochaine fin. Il paraît cependant qu'un court intervalle sépara de la mort ce dernier effort de volonté. En vain, pour réchauffer les membres refroidis du roi, fit-on partager sa couche à une jeune vierge choisie parmi toutes les tribus d'Israël (*Rois I*,

1. La même idée est exprimée plus loin (*Ibid.*, ch. xxix, v. 23), de manière à caractériser encore mieux le trône dont il s'agit : « Salomon s'assit sur le trône de Jéhovah על-כסא יהוה. »

ch. 1); le terme de cette existence qui ne devait pas finir était arrivé.

Ici se place une question difficile à résoudre, mais dont la solution importe moins qu'il ne paraîtrait d'abord à l'ensemble de notre sujet: David a-t-il eu ou n'a-t-il pas eu l'idée d'une *résurrection* possible de son corps? — Si l'on s'en rapportait aux traducteurs qui sont naturellement enclins à faire exprimer le plus nettement possible au *roi-prophète* les événements qu'il est censé avoir prédits, on croirait découvrir presque à chaque verset l'idée de résurrection. Mais il n'en est pas ainsi lorsque, sans parti pris d'avance, on se place au point de vue purement psychologique. Pour David, tout était à imaginer sur ce point, tout était à obtenir d'une décision nouvelle de Jéhovah. Le sort de tous les hommes jusque-là avait été ce qu'on l'avait vu être: on n'en avait vu aucun continuer indéfiniment à vivre; on n'en avait vu aucun reparaitre sur la terre après avoir été placé mort dans son sein; il était donc bien évident qu'aucun fils d'Adam n'avait échappé jusque-là à la sentence de mort prononcée par Jéhovah. Sous quelle forme David avait-il dû traduire l'espoir une fois conçu d'obtenir la révocation de cette sentence? — Évidemment sous celle-ci: « Ne me laisse pas mourir, » et non sous cette autre: « Rends-moi la vie après me l'avoir ôtée. » Il est difficile d'admettre que l'idée de résurrection se présente

à la pensée de celui qui, le premier, après avoir longtemps sollicité la promesse d'une vie sans fin, est parvenu à croire à la réalité de cette promesse. Mais que cet homme meure, et tout naturellement, au contraire, pour ceux qui considèrent comme véridique et tout-puissant le Dieu qui a fait la promesse, il y a une chose qui doit prendre place parmi les idées courantes, c'est que l'homme qui l'a reçue *ressuscitera*, ou que, du moins, soit d'une façon soit d'une autre, à tel moment ou à tel autre, la parole divine recevra son accomplissement. Ainsi s'introduit naturellement dans l'histoire juive, cette idée de RÉSURRECTION, si importante plus tard, sans qu'il soit nécessaire d'en attribuer l'initiative à David.

Le passage où l'on pourrait, avec le plus de vraisemblance, reconnaître le ton d'un homme résigné à croire que le sommeil apparent de la mort ne nuira point au refleurissement de sa chair est le suivant (*Ps. xv, canon chrétien*) : « J'ai toujours Jéhovah présent devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé. C'est pour cela que mon cœur s'est réjoui, que ma langue a chanté des cantiques de joie, et que ma chair même reposera en espérance; parce que tu ne laisseras pas mon âme dans le schéol (l'enfer), et que tu ne permettras pas que ton saint éprouve la corruption. Tu me feras connaître le chemin de la vie, et tu me

donneras devant ta face la plénitude de la joie pour toujours. »

Quoi qu'il en soit, il ne voulut pas emporter, dans ce schéol qui pouvait ne plus se rouvrir, les projets de vengeance qu'il nourrissait depuis si longtemps contre ceux qu'il avait systématiquement laissés impunis jusque-là ; et, au moment de mourir, il adressa à son fils ces mots qui le peignent tout entier :

« Tu sais ce que m'a fait Joab, fils de Sarvia, et ce qu'il a fait à Abner, fils de Ner, et à Amassa, fils de Jether<sup>1</sup>, qu'il a tués... *Tu agiras selon ta sagesse, et tu ne laisseras pas descendre paisiblement sa vieillesse dans le schéol... Tu as de plus auprès de toi Séméï, fils de Guera ; il a proféré contre moi des malédictions violentes au jour où j'allai à Mahanaïm. A mon retour, il est descendu au-devant de moi au Jourdain, et je lui ai juré par Jéhovah que je ne le ferais pas mourir par le glaive. Mais c'est à toi maintenant à ne pas le laisser impuni ; tu es un homme sage, tu feras ce qu'il faudra pour faire descendre sa vieillesse ensanglantée dans le schéol. (Rois, liv. I, ch. II, v. 5 et suiv.)*

N'oublions point qu'à ces recommandations il dut en ajouter une autre que ses historiens n'ont pu connaître ;

1. Les titres d'Abner et d'Amassa à la reconnaissance de David étaient, on s'en souvient, que l'un avait en sa faveur trahi Isboseth et l'autre Absalon.

ce fut l'ordre exprès de cacher au plus profond des murailles du temple qui allait se bâtir le manuscrit de Moïse qu'il n'avait osé détruire, et que Josias devait retrouver.

Nous serions tenté de croire aussi que, parmi les écrits qu'il laissa, se trouvait le discours prononcé onze ans plus tard par Salomon, avec les modifications nécessaires, à l'inauguration du temple. Ce discours est si habile; il révèle, sous son apparence d'élan spontané d'adoration, des préoccupations si manifestes; il renferme et résume, sans le laisser voir, une substitution si complète d'institutions entièrement nouvelles aux anciennes institutions de Moïse, que David seul était capable d'en peser les termes et d'en fixer la forme. Se serait-il donné tant de peine pour un autre? — Nous avons certes le droit d'en douter. Aussi voyons-nous dans l'existence même d'un tel discours une nouvelle preuve de l'espoir, soutenu en lui jusqu'à la fin, d'être l'inaugurateur du temple consacré *au nom* de Jéhovah. Cette inauguration, nous n'en doutons pas, avait un double sens pour lui; il s'enivrait de l'idée qu'elle servirait aussi d'ouverture à son vrai règne. Pour cette heure solennelle, il se plaisait à prévoir ce rajeunissement, ce reflourissement dont il parle si souvent dans ses psaumes; et son discours, dès longtemps préparé, devait être le programme de l'ère nouvelle, le poétique

exposé de ce partage d'attributions et de services dont nous l'avons vu disposer si savamment toutes les bases.

Achevons en quelques mots ce qui a rapport à ce sujet.

« Ce fut dans la quatre-cent-quatre-vingtième année <sup>1</sup> depuis la sortie des enfants d'Israël du pays d'Égypte, dans la quatrième année du règne de Salomon sur Israël, au mois de ziv, qui est le deuxième, qu'il bâtit une maison à Jéhovah. » (*Rois*, liv. I, ch. vi, v. 1.)

Sept ans après, la construction étant achevée, l'arche y ayant été amenée selon le rit, le moment de la consécration était venu ; alors (*ibid.*, ch. viii, v. 14) « le roi Salomon, tournant le visage, bénit toute l'assemblée d'Israël, et toute l'assemblée d'Israël était debout. » Après un préambule où il retrace les mérites de son père et les siens, il dit (v. 23) : « Jéhovah, Dieu d'Israël, il n'y a pas comme toi un Dieu, au ciel en haut, ni sur la terre en bas, gardant l'alliance et la bienfaisance à tes serviteurs qui marchent devant toi de tout leur cœur... »

1. Cette période, complétée par le temps que dura la construction, peut se traduire, en langage apocalyptique, par *soixante-dix semaines d'années*. Si l'on remarque qu'entre l'érection du premier temple et celle du second il y a eu encore une période à peu près égale, on doit s'attendre à ce que, dans un peuple aussi enclin aux rapprochements, il a dû se trouver quelqu'un pour prédire des événements marquants au bout de la troisième période de *soixante-dix semaines d'années*.

« Mais notre Dieu habiterait-il véritablement sur la terre, puisque les cieux et les cieux des cieux ne peuvent le contenir, moins encore la maison que j'ai bâtie!... »

On ne saurait rien imaginer de plus diamétralement opposé à l'idée mère de Moïse<sup>1</sup>. La présence du roi Jéhovah supprimée, toute la législation mosaïque se décolore et se disloque, privée qu'elle est du centre lumineux et attractif qui en reliait toutes les parties (voir encore pages 8-13). Salomon continue, s'adressant à Jéhovah :

« Tu as dit : Que *mon nom* soit là, — pour exaucer la prière que ton serviteur profère aujourd'hui devant toi. Tu exauceras la supplication de ton serviteur et de ton peuple d'Israël lorsqu'ils prieront en ce lieu-ci, tu les exauceras A L'ENDROIT DE TA DEMEURE, AU CIEL. »

Alors commence l'énumération de quelques cas dans

1. Comparez : (*Exode*, ch. xxix, v. 43), « Je me trouverai là au milieu des enfants d'Israël... » (v. 45) : « J'habiterai (וְשֹׁכְנִי) au milieu des enfants d'Israël, leur Dieu à eux. » (v. 46) : « Ils sauront que je suis Jéhovah leur Dieu qui les a fait sortir du pays d'Égypte pour habiter (לְשֹׁכְנִי) au milieu d'eux, moi Jéhovah, leur Dieu... » Et une foule d'autres passages de l'*Exode* et du *Lévitique*. — Voilà la vraie *schéchina* (présence), telle que la comprenait Moïse pour le Roi Divin qu'il voulait voir occuper seul le trône d'Israël. Nous voyons cette présence de Jéhovah supprimée aussi complètement que possible dans le *premier temple*; mais l'introduction du mot « *schéchina* » dans la langue hébraïque — à une époque très-postérieure — suffirait à elle seule à nous faire connaître que cette croyance a reparu plus tard en Israël.

lesquels le peuple d'Israël aura besoin d'adresser ses prières à Jéhovah ; et, après chacun de ces cas, revient comme un refrain le mot : « *Tu nous exauceras du ciel, LIEU DE TA DEMEURE.* » Cette formule est répétée huit fois dans le court discours prononcé par Salomon. Comment n'y pas reconnaître la main de celui qui avait écrit ce discours pour le prononcer lui-même ? Quelle autre formule en effet aurait pu être mieux choisie pour fixer en quelque sorte les limites des deux circonscriptions royales, assigner respectueusement la sienne au roi du ciel, et consacrer l'ABDICTION définitive de Jéhovah en faveur de David, immortel héritier de sa royauté terrestre ?

## II.

## LE CYCLE DAVIDIQUE.

A la personne près, c'est le même règne qui continue après la mort de David. Si ce n'est pas lui qui a vu les plus éclatantes splendeurs d'Israël, c'est à lui seul qu'en revient la gloire ; car c'est lui seul qui les a pré-

parées. Qu'eussent été, sans David, les familles éparses des Beni-Israël? Leur passé aurait-il une place dans l'histoire si, comme un rapide éclair, il n'y paraissait sous ces traits éblouissants :

« Juda et Israël étaient nombreux comme le sable de la mer, et tous, en quantité immense, mangeaient, buvaient et se réjouissaient. Et Salomon dominait sur tous les royaumes, depuis le fleuve jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Égypte; ils apportaient des présents et servaient Salomon tous les jours de sa vie. Les vivres de Salomon pour un jour étaient trente kor de fine farine, et soixante kor d'autre farine; dix bœufs gras, vingt bœufs de pâturage et cent brebis; sans les cerfs, la gazelle, le iahmour et les volailles engraisées. Car il maîtrisait tout le pays en deçà du fleuve depuis Tiphсах jusqu'à Aza, tous les rois du pays en deçà du fleuve; et il avait la paix de tous les côtés alentour. Juda et Israël furent en sécurité, *chacun sous sa vigne et sous son figuier*, depuis Dan jusqu'à Ber-Scheba, durant tout le temps de Salomon. Salomon avait quarante mille attelages de chevaux pour ses chars et douze mille cavaliers. » (*Rois*, liv. I, ch. iv, v. 20 et suiv.)

L'épisode caractéristique qui est resté comme la plus haute expression de l'illustration et de la gloire est la visite de la reine de Saba.

« Elle vint à Jérusalem avec un fort grand train :

des chameaux portant des aromates et une très-grande quantité d'or, ainsi que des pierres précieuses ; elle vint vers Salomon et lui parla de tout ce qu'elle avait en son cœur. » « Qu'il soit béni, s'écria-t-elle quand elle eut vu que la réalité dépassait la renommée, qu'il soit béni Jéhovah, ton Dieu, qui s'est plu en toi pour te placer sur le trône d'Israël, par l'amour qu'il a pour Israël, à jamais ; et il t'a institué roi pour exercer le droit et la justice. » (Ch. x, v. 1, 9.) Que de fois cette image a-t-elle servi depuis pour caractériser le rêve toujours poursuivi et jamais atteint du règne du Messie !

La reine de Saba n'avait pas été seule à venir rendre hommage à celui qui fut « plus grand que tous les rois de la terre. »

« De tous les pays on cherchait à voir la face de Salomon, pour entendre la sagesse que l'Élohim avait mise en son cœur. Chacun d'eux apportait son offrande : des vases d'argent, des vases d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets, année par année. Salomon rassembla des chariots et des cavaliers, et il eut mille quatre cents chariots et douze mille cavaliers qu'il plaça dans les villes aux chariots et auprès du roi à Jérusalem. Le roi rendit l'argent commun à Jérusalem comme des pierres... » (*Ibid.*, v. 24-27.)

Jamais les petites peuplades de la Syrie n'auraient pu même pressentir rien de semblable. A cette gloire

dont le dernier des enfants d'Israël avait eu sa part, il fallait mesurer la puissance du Dieu qui avait voulu en décorer son peuple. — Mais, hélas! l'éclipse qui éteignit ce soleil à son aurore n'a pas encore cessé, et depuis trois mille ans Israël attend qu'elle cesse; depuis trois mille ans il se console en *prophétisant* le retour de ces splendeurs.

En effet, — phénomène important que l'observation ne doit point laisser échapper — le PROPHÉTISME, en tant que divination de l'avenir, est l'expression nécessaire d'un tel état psychologique.

Avant de jeter un coup d'œil rapide sur cette transition toute naturelle entre le premier et le second objet de notre étude, il n'est pas inutile de tirer quelques conséquences générales de ce qui précède. Nous tenons surtout à signaler les obligations toutes particulières que l'*anthropomorphisme* impose aux historiens qui le prennent pour guide.

L'histoire vraie n'est que le tableau rationnel des phénomènes offerts par la nature humaine en tel lieu et en tel temps; — l'histoire comprise au point de vue anthropomorphique est la suite plus ou moins interrompue des impulsions données aux événements par tel ou tel Dieu. L'histoire vraie est enfermée dans le cercle que tracent autour de ses inductions les données mêmes de la nature générale; — pour l'autre histoire, il se produit aussi

un cercle analogue, mais avec des conséquences tout opposées, lorsque des révélations concernant l'avenir ont été mises dans une bouche divine ; dès lors naît pour l'historien l'obligation de mettre d'accord avec ces révélations tous les événements qui se succèdent. La difficulté qui résulte de cette considération dominante n'est pas très-grande lorsque l'historien professe l'anthropomorphisme polythéique, parce que l'événement qui vient à contredire la parole d'un Dieu peut toujours être attribué à l'intervention momentanément plus puissante d'un autre. Mais cette difficulté devient sérieuse dans le cas de l'anthropomorphisme monothéique. Là, toute contradiction semble être injustifiable. On peut, il est vrai, recourir à l'hypothèse de changement de desseins, de regrets, de repentir, etc.; — mais cette ressource est précaire et le discrédit l'atteint tôt ou tard. Une ressource plus heureuse est l'ajournement d'échéance en échéance de la réalisation des paroles divines ; il arrive même inévitablement que, toutes les autres ressources ayant été épuisées, celle-ci reste la seule. L'histoire juive, depuis le règne du fils de David, est le plus frappant exemple de la reproduction incessante et obligée de cet expédient. Une autre difficulté non moins grande aux yeux de la morale, c'est qu'il n'y a en général aucun rapport entre la suite des événements et la distribution de la justice au point de vue adopté ; c'est

le plus souvent sur l'innocent que tombe la calamité considérée comme le châtiment du coupable. Il est vrai qu'ici la morale est une simple question d'orthodoxie; elle ne connaît d'autres degrés que ceux d'une fidélité plus ou moins grande à Jéhovah; toute autre obligation semble rigoureusement tenue à l'écart. Un Jéhu, par exemple, passera sa vie dans le sang, mais on ne lui fera pas moins dire par Jéhovah : « Parce que tu as bien exécuté ce qui est droit à mes yeux, et que tu as agi envers la maison d'Achab selon tout ce qui était dans mon cœur, tes fils seront jusqu'à la quatrième génération assis sur le trône d'Israël. »

S'il n'y avait, dans la lecture de cette histoire, d'autre intérêt en jeu que la curiosité excitée par la difficulté de la tâche imposée à l'historien, on pourrait ne pas s'en émouvoir autrement; il s'y joint malheureusement une considération beaucoup plus grave, c'est que ce point de vue fait reposer sur une erreur radicale toutes les théodicées qui en émanent. Nous n'avons ici qu'à laisser parler les faits. Grâce à Dieu la constitution de l'intelligence humaine est telle qu'il n'est pas de bandeau assez épais pour l'obscurcir toujours!

Ceci dit, revenons aux prophètes. On peut les diviser en deux classes successives : les prophètes de l'action et ceux de la parole.

La tendance caractéristique de la première de ces

deux classes de prophètes est la recherche passionnée et plus où moins habile des moyens de faire voir à tous les peuples d'alentour qu'Israël, étant mieux protégé, serait toujours le plus fort. C'est à l'époque de ces premiers prophètes, et en partie sans doute sous leur influence, que s'introduisit dans le culte hébreu une nuance remarquable dont le langage religieux a surtout conservé les traces. L'habitude contractée par les Israélites du *premier temple* de porter leurs regards vers l'endroit d'où ils attendaient la miséricorde et le secours avait fini par donner au *lieu de la demeure* de leur Dieu une importance presque égale à celle de leur Dieu lui-même. Seul, parmi tous les petits peuples qui les entouraient, ils invoquaient *le Ciel*<sup>1</sup>; ils entendaient par *Règne du Ciel* le triomphe définitif d'Israël sur tous ses ennemis, en exécution des volontés d'en haut. Nul autre vœu, nulle autre prière que les vœux et les prières des Israélites n'avaient accès en ce séjour mystérieux où se confond, sur un même plan apparent, tout ce qui se passe au-dessus du sol. Tous les mouvements et changements d'aspect des astres, tous les accidents de l'atmosphère étaient donc autant de signes de la force d'Israël, en tant qu'exprimant celle de son protecteur spécial.

1. Les langues modernes nous fournissent de nombreux exemples de cette confusion faite entre un souverain et le lieu de sa résidence : Versailles personnifié représente Louis XIV, etc.

Être en rapport avec ces signes, les produire où les obtenir au besoin, tel était alors le principal rôle du prophète. — Les deux principaux prophètes de ce genre sont Élie et Élisée.

L'habitude de vivre sur les hauteurs, — l'étude des signes avant-coureurs des grondements et des colères du ciel, — un costume étrange et sauvage, — une sobriété qui faisait dire de lui comme de Moïse qu'il pouvait jeûner quarante jours et quarante nuits, — le bruit répandu partout des prodiges qu'il avait opérés, — tout cela faisait d'Élie l'homme qu'il fallait pour prouver aux adorateurs des dieux de la plaine que le Dieu des montagnes, — ainsi qu'ils nommaient Jéhovah, — était toujours plus puissant qu'eux tous, et qu'il ne tarderait pas à se signaler de nouveau en tenant au centuple les promesses faites à David et dont le règne de Salomon n'avait été que le prélude.

Moins habile à tirer parti des accidents célestes, son disciple Élisée possédait peut-être mieux que lui le don de montrer l'intervention de Jéhovah dans les détails de la vie commune. Comment n'aurait-il pas été entouré de respect et de terreur ? N'avait-il pas fait dévorer par deux ours, apparus à sa voix, quarante-deux enfants qui s'étaient moqués de sa tête chauve ?

Ce fut le temps des miracles-types. Autant de miracles d'Élie et d'Élisée, autant de types devenus depuis

familiers aux imaginations populaires et reproduits obstinément par elles, en toute occasion. Si, par son habileté à faire coïncider ses brusques apparitions avec les variations atmosphériques qui paraissaient se produire à son ordre, Élie s'est assuré en quelque sorte le monopole des prodiges opérés dans le ciel, tous ses autres miracles, — guérison de lépreux et d'enfants malades ou déjà crus morts, multiplication de pains et de vivres, purification dans le Jourdain, etc., — n'ont cessé de naître sous les pas des thaumaturges postérieurs, — que ceux-ci l'aient voulu ou non, — par le seul fait de la passion du merveilleux vivement excitée.

Mais cette supériorité dans l'exécution des miracles ne pouvait être longtemps pour le peuple élu une consolation suffisante au milieu des désastres qui l'assailaient de toutes parts. Aux triomphes des prophètes de Jéhovah sur ceux de Baal on eût, certes, préféré le retour promis de cette rapide prospérité entrevue sous David et sous Salomon. Il est vrai que bien peu d'enfants d'Israël avaient mérité, par leur fidélité à leur Dieu, de voir les splendeurs éternelles de son règne définitif. Le peuple s'était divisé en deux parts inégales, dont la plus petite seulement était échue en partage à cette race royale de Jessé, à qui étaient promises à jamais la domination et la gloire. Presque autant que le trône d'Israël, celui de Juda avait été

souillé par des cultes coupables. — Mais alors, pourquoi Jéhovah laissait-il croître de jour en jour le nombre de ses ennemis? Pourquoi n'accomplissait-il pas contre eux ces menaces qui, dans la bouche de David, s'étaient jointes en si grand nombre à ses promesses? Pourquoi ne pressait-il pas l'avènement de son jour terrible? Plus tôt serait faite la grande épuration, plus tôt s'établirait sur la terre le règne du ciel, — plus tôt, à l'exclusion de tout autre, serait célébré le nom de Jéhovah. Ah! sans doute, l'héritier du royaume, celui dont David avait été la figure, ou peut-être David lui-même rendu à la vie, ne tarderait pas à paraître pour s'asseoir à la droite de son père céleste et présider au jugement. Mais, s'il tardait, n'était-ce point que Jéhovah hésitait à frapper un si grand nombre de coupables et demandait une victime expiatoire pour détourner sur elle son courroux? Et quelle victime assez noble pour mériter d'effacer un passé si coupable, si le peuple ne préparait son pardon par sa pénitence? — Que l'on fit donc pénitence, et *le règne du ciel serait proche.*

Tel est le thème tout tracé sur lequel devait s'exercer la verve poétique des prophètes de la parole, avec les variantes introduites par l'imagination de chacun d'eux.

Le plus grand, à coup sûr, — celui qui a donné le ton

à tous ceux qui sont venus après lui est le fils d'Amos, le brillant Isaïe. Lorsque sa voix puissante s'éleva au milieu de son peuple, d'irréparables malheurs l'avaient déjà atteint et décimé. Les villes des Samaritains dépeuplées par un premier exil, voyaient grandir dans leurs murs une population étrangère, importée d'Assyrie, qui ne se reliait d'aucune manière au passé du peuple de Jéhovah et ne pouvait avoir part à l'héritage de David<sup>1</sup>. La fortune de Juda n'était guère moins précaire; et déjà s'agitait cette fatale question des alliances étrangères qui destinait dès lors la petite monarchie juive à devenir la proie de l'un ou de l'autre de ses puissants voisins. Mais quelle situation pouvait paraître désespérée au *voyant* qui, pour lire dans l'avenir, n'avait qu'à remettre sous ses yeux les paroles de Jéhovah à David?

En fait d'ontologie divine, Isaïe reste naturellement enfermé dans la conception hébraïque; le seul Dieu qu'il conçoit est toujours Jéhovah, créateur de la Judée, des pays qui l'avoisinent et du ciel qui s'arrondit au-dessus; il se le représente « assis sur ce cercle dominant la terre dont les habitants sont pour lui comme des sau-

1. Cette exclusion de l'héritage de David motivera plus tard le refus fait par Esdras aux Samaritains, de les admettre au nombre des constructeurs du second temple. C'est sans doute aussi par suite du même sentiment qu'il est dit au ch. x, v. 5 du premier Évangile : « N'allez pas dans les villes des Samaritains. »

terelles » (Ch. XL, v. 22). Mais Isaïe entrevoit la vraie morale, il s'irrite contre les vaines pratiques que l'hypocrisie y substitue; il sent et exprime les hautes indignations de la vertu contre le vice; il aime son peuple avec passion et s'enivre des destinées qui l'attendent; il ne se borne pas, comme David, à exposer en termes vagues la période de repos et de bonheur sans fin qu'il aperçoit, il s'y transporte en quelque sorte, et y appelle à grands cris les brebis dispersées d'Israël. S'il se fait la plus fausse idée de la justice en Dieu; s'il se place avec tout son peuple à l'antipode de toute théodicée rationnelle, il a du moins, plus qu'aucun de ses devanciers, le sentiment de la justice humaine, et il en livre à ses successeurs un aperçu qu'ils n'ont pas dépassé.

Il paraît être le premier qui ait conçu nettement l'idée d'un renouvellement de la terre et du ciel, accompagnant l'inauguration du règne du Messie : — Les grands et petits luminaires qui avaient suffi jusque-là à l'illumination des jours et des nuits, feraient place à d'autres incomparablement plus brillants; — quant à la terre, chacun de ses produits serait multiplié dans une proportion énorme. « En parlant, — observe Maimonide <sup>1</sup>, — de la *restauration du royaume des Israé-*

1. *Moré-Nebouchim*, II<sup>e</sup> partie, ch. XXXIX.

lites, de sa stabilité et de sa durée, Isaïe dit que Jéhovah produira de nouveau le ciel et la terre; car, dans son langage, il s'exprime toujours, *au sujet du règne d'un roi, comme si c'était un MONDE propre à celui-ci.* » Cette idée d'un AUTRE MONDE, ou plutôt du renouvellement que subirait l'ancien aspect des choses avant la fondation du royaume divin sur la terre, devint, dès lors, un des plus invariables caractères de ce cycle. De toutes les idées prophétiques, il n'en est pas qu'il importe plus de bien saisir et de bien comprendre, si l'on veut avoir la clef de toutes les énigmes qui suivent.

Moins d'un siècle après Isaïe, et au moment où la ruine de Juda devenait de jour en jour plus menaçante, eut lieu cette foudroyante découverte qui devait remettre en honneur Moïse presque oublié et préparer le jéhovisme plus pur du second temple : le livre de la Torah, enfoui dans les murs bâtis par Salomon, fut tout à coup tiré de l'oubli où il était resté depuis quatre cents ans. Certes, s'il y eut un moment dans l'histoire juive où il fut permis d'espérer l'avènement du royaume divin, ce fut celui où l'on vit à la fois : Baal et Moloch honteusement chassés de Jérusalem, l'Aschéra de Manassé solennellement livré aux flammes dans le torrent de Cédron, tous les hauts lieux détruits et conspués, le Topheth de Ghé-hinom aboli, les chariots de l'armée du ciel brûlés,

enfin, — chose caractéristique, — la réinstitution de la pâque, qui n'avait pas été célébrée depuis le temps des *Juges!* — Jamais, à coup sûr, Israël n'avait manifesté un élan semblable en l'honneur de son Dieu; et il semble que le peuple entier dut se faire prophète pour s'écrier : Réjouissez - vous, *le règne du ciel est proche!*

Non; ce qui était proche c'étaient la ruine, la dispersion, l'exil. Et ici se montre à nu l'écueil ordinaire des annales anthropo-monothéiques. L'historien vient de dire de Josias (*Rois*, II, ch. XXII, v. 25) : « Avant lui, il n'y eut pas de roi semblable à lui qui se tournât vers Jéhovah de tout son cœur, selon toute la doctrine de Moïse... », et il est forcé d'ajouter au verset suivant : « Toutefois, Jéhovah ne revint point de l'ardeur de sa grande colère, de laquelle il avait été embrasé contre Juda, à cause de toutes les irritations dont l'avait irrité Manassé. Jéhovah dit : Je veux ôter également Juda de devant ma face, comme j'ai ôté Israël, et je rejette cette ville que j'ai choisie, Jérusalem, et cette maison dont j'ai dit : Mon nom est là. »

Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de constater ici, c'est que le règne de Josias est la véritable apparition du mosaïsme. C'est la réforme radicale opérée alors, qui a donné un corps à la pensée du grand législateur hébreu. C'est à ce moment seulement que s'est formé

ce germe vivace qui, couvé pendant l'exil, éclos plus tard sous le souffle intelligent d'Esdras, est devenu enfin, dans les murs reconstruits de Jérusalem et à l'ombre d'un nouveau temple, le vrai peuple de Jéhovah tel que, dispersé, il existe encore aujourd'hui.

Pendant ce temps, se maintenait inaperçu ou inavoué, sous une autorité divine réputée indiscutable, cet étrange conflit d'idées contradictoires qu'on a désignées depuis sous le nom d'*idées messianiques*. Par suite du caractère presque également sacré dont Moïse et David s'étaient revêtus en attribuant l'un et l'autre leurs inspirations au même Dieu, ce même Dieu s'était trouvé affirmant par la bouche de l'un ce qu'il niait par la bouche de l'autre; — et cela avait abouti à lui faire affirmer et nier à la fois sa propre unité. Nous avons déjà (p. 152) fait pressentir ce terrible écueil futur de la raison humaine en remarquant ce qui, dans ce peuple, faisait d'une génération divine un cas tout spécial.

L'influence de David persistant après sa mort, tandis que celle de Moïse restait presque à l'écart, les prophètes avaient pu sans difficulté continuer la contradiction davidique en transportant, dans l'avenir, à un autre oint de Jéhovah les qualités d'*héritier* et de *fil*s. Mais ce compromis, encore possible pendant l'exil, perdit de plus en plus sa raison d'être après la reconstitution du nouveau

peuple et la publication, sous le titre d'œuvre de Moïse et sous une forme inaltérée depuis, de la compilation sacrée qui seule représente la Torah proprement dite. Les idées de David avaient eu néanmoins une prééminence trop prolongée pour que, abritées comme elles continuaient à l'être sous l'autorité de Jéhovah, elles ne dussent, sous le *second temple*, former à côté du grand courant mosaïque un petit courant latéral. Mais, ce que l'orthodoxie juive, désormais solidement constituée, pouvait admettre comme expression poétique et séduisante d'espérances de plus en plus vagues, consentirait-elle à y ajouter foi lorsqu'après de longs siècles d'attente, ces mêmes idées viendraient à s'incarner de nouveau sous la forme d'un fils de Jéhovah ?

Cette question qu'un esprit prévoyant aurait pu se poser, nous allons lui voir recevoir, dans la petite histoire juive d'abord, puis dans la grande histoire générale, la solution la plus naturelle d'une part et la plus inattendue de l'autre.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE



LE CHRIST



## DEUXIÈME PARTIE

### LE CHRIST

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### LA JUDÉE SOUS TIBÈRE.

En un coin presque imperceptible de la vaste scène qu'embrassait, sous les premiers Césars, le rayonnement politique de Rome, une observation attentive aurait pu révéler aux méditations d'un historien philosophe un phénomène bien remarquable et à coup sûr unique. Un petit groupe d'hommes à peine digne du nom de nation par le nombre de ceux qui le composaient, offrait le spectacle inconnu partout ailleurs d'une *société pratiquant l'ÉGALITÉ.*

כל בני ישראל אחיהם « TOUS LES ENFANTS D'ISRAËL SONT

FRÈRES, » telle était la devise de ce peuple. On ne saurait assez remarquer l'étrange anomalie que constitue un tel phénomène dans l'aspect général de la civilisation antique.

Le caractère particulier de cette *égalité* pratiquée par les Hébreux n'a pas échappé à Tacite : « Ils ont, dit-il (*Hist.*, liv. V, § 5), les uns pour les autres un attachement invincible, une commisération très-active, — *misericordia in promptu*, » — (le mot adopté depuis pour exprimer ce sentiment est le mot CHARITÉ). « Pour tous les autres, ajoute Tacite, ils n'ont que de l'éloignement et de la haine. » Une condition que l'auteur latin n'ignore pas permettait l'admission des étrangers dans la famille d'Israël sur le pied de l'égalité générale, c'était la *circumcision*. « Tous ceux qui embrassent leur culte la pratiquent, dit-il, et la première instruction qu'on leur donne, c'est de mépriser les dieux, d'abjurer la patrie, d'oublier pères, mères, enfants. » Il n'y avait d'égaux aux yeux de Jéhovah que les *circumcis*; mais ils l'étaient tous au même titre et au même degré.

De telles mœurs étaient la conséquence rigoureuse de la *Loi* qu'Esdras avait remise en honneur cinq siècles auparavant<sup>1</sup>, et que ce peuple n'avait pas cessé depuis d'entourer du plus inviolable respect. Cette *Loi* établis-

1. Nous avons déjà observé que ces cinq siècles pouvaient se traduire, en langage apocalyptique, par *soixante-dix semaines d'années*.

sait en ces termes formels l'égalité de tous les *circoncis* devant le Dieu d'Israël : « Vous êtes placés aujourd'hui tous devant Jéhovah, votre Dieu, les chefs de vos tribus, vos inspecteurs, tout homme d'Israël, vos petits-enfants, vos femmes, même l'étranger qui est au milieu de votre camp, depuis le fendeur de ton bois jusqu'à ton porteur d'eau. » (*Deut.*, liv. XXIX, v. 9, 10.)

Comment l'habitude de la charité fraternelle ne serait-elle pas sympathiquement née du sentiment qui, dans la bouche du grand législateur, avait pris ces accents attendris :

« Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, ne sois pas avec lui comme un créancier; ne lui impose point d'intérêt. Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, dès le soleil couchant il faut le lui rendre; car c'est sa seule couverture; c'est le vêtement pour couvrir son corps. Où coucherait-il? — Si alors il crie vers moi, je l'entendrais, car je suis miséricordieux. » (*Exode*, ch. xxii, v. 24 et suiv.) « Vous n'opprimerez point la veuve, ni l'orphelin. Si vous l'opprimez, s'il crie vers moi, j'entendrai bien ses cris. » (*Ibid.*, v. 20.) « Si ton frère décline et que sa main fléchisse près de toi, soutiens-le. » (*Lévit.*, ch. xxv, v. 35.)

Les nombreux aperçus dont le sujet traité dans notre *première partie* nous a fourni l'occasion, nous dispensent

d'insister sur le second trait caractéristique par lequel ce peuple tenait surtout à se faire une place à part parmi les autres peuples. Le commandement qui ordonnait à l'Israélite d'aimer son prochain comme lui-même ne venait qu'après celui-ci : « *Écoute, Israël, Jéhovah, notre Dieu, Jéhovah est seul.* » Il semblait donc que ce peuple possédait depuis des siècles, et en vertu d'une révélation d'en haut, la notion qui ailleurs avait été le dernier mot des plus hautes spéculations de l'esprit humain abandonné à ses seules forces, — à savoir la notion d'un Dieu unique. Mais du plus simple examen résulte ici la distinction la plus radicale. Il faut observer, en effet, que ce qui constituait l'évolution du génie grec qui avait abouti à la proclamation de l'unité en Dieu, ce n'était pas d'avoir adopté un Dieu grec, — Jupiter, par exemple, ou tout autre, — et d'avoir déclaré que *ce Dieu était seul*. Bien loin de là, la grandeur de l'idée monothéique était tout entière dans l'admission d'une Puissance universelle, mais inconnue, — et dans la substitution de cette Puissance à toutes celles qui, — par cela même que les annales des peuples relataient et définissaient leurs interventions, — étaient rejetées parmi les puérides productions de l'imagination humaine. A quel titre l'histoire d'Israël et de son Dieu aurait-elle donc pu prétendre à représenter l'idée monothéique?

Il est d'autant moins permis de confondre avec le culte de Jéhovah l'idée philosophique exprimée par le monothéisme, que les conséquences logiques de ces deux formes d'adoration sont nécessairement et absolument inverses : tandis que le monothéisme rationnel n'inspire, à l'égard des opinions divergentes, que la plus indulgente commisération et le plus bienveillant respect pour toutes les libres expansions de l'âme humaine, — l'autre n'inspire que l'intolérance et n'engendre que le fanatisme. D'un autre côté, tandis que le monothéisme rationnel est naturellement tenu de consacrer cette liberté absolue de la pensée sans laquelle il ne lui eût pas été donné de faire éclater au sein des intelligences grecques les témoignages de sa vérité, — le monothéisme juif est tenu de n'accorder à la pensée d'autre exercice que l'interprétation, plus ou moins réglée d'avance, de sa littérature.

Il semble, cependant, — tant la nature humaine a de forces pour briser ses plus solides entraves, — que si ce peuple avait eu le temps de laisser agir les ferments de recomposition qui s'agitaient en lui au moment où nous reprenons son histoire, s'il n'avait dû presque aussitôt après concentrer toute son énergie vitale dans sa résistance à l'action absorbante exercée par Rome, il se serait peut-être lentement acheminé à une transformation qui depuis n'a jamais trouvé l'occasion

de s'opérer. Et plus tard encore, si la raison et une culture intellectuelle supérieure avaient continué à éclairer le milieu social avec lequel la race juive devait être mise en contact par sa dispersion, peut-être se serait-il produit un rapprochement et finalement une fusion d'idées entre cette race et les autres, en vertu de cette convergence naturelle que l'homogénéité des tendances détermine dans les intelligences humaines parties des points les plus distants.

Mais ces dernières considérations n'appartiennent pas à notre sujet; nous devons nous restreindre à l'examen des données que l'état des esprits présentait en Judée à l'époque que nous abordons ici. Cet état était encore tel qu'assurément une transformation de quelque importance n'aurait pu être rapide. Opérée au cœur même du judaïsme, elle aurait sans doute parcouru d'autres phases et revêtu d'autres caractères que celle qui était déjà presque achevée à Alexandrie, sous l'impulsion d'une influence étrangère bien plus puissante. Quoi qu'il en soit, les germes de quelque évolution imminente devaient être déjà assez apparents, puisque Josèphe a pu appliquer à la population de Jérusalem elle-même une division analogue à celle qui, en Grèce et à Rome, partageait la classe élevée en disciples de Zénon, d'Épicure et de Pythagore.

Était-ce seulement à l'immixtion des idées exté-

rieures, à l'extension des relations, à la fréquence des voyages, et à mille autre causes de ce genre qu'était due l'imminence plus ou moins sensible du résultat que nous venons d'indiquer? — Nous ne le croyons pas. Car, en quel temps la lecture assidue de la *Torah* fut-elle plus recommandée et pratiquée en Israël? En quel temps vit-on plus de disciples empressés s'attacher aux pas de quelque maître habile à interpréter les Écritures? — Non; c'est en quelque sorte sur place, dans l'intérieur même du cercle mosaïque légèrement élargi par la *tradition*, que la raison individuelle parvenait avec effort à faire pénétrer quelque lumière.

Pourquoi ces mêmes efforts ont-ils si souvent abouti aux puérités inqualifiables, aux inepties dogmatiquement énoncées que nous trouvons dans les *Agadoth* du Talmud? C'est que le peuple juif, politiquement rétabli sur un assez bon pied par les Asmonéens, ne s'est pas trouvé assez longtemps en face des nécessités instructives qui s'attachent à la constitution d'une société autonome. Il a cessé d'exister comme nation au moment même où ses docteurs commençaient à entrevoir le seul élément individuel d'une société durable : la responsabilité devant la conscience.

Le livre d'*Aboth*, fragment de la Mischna, nous a conservé d'excellentes sentences des Rabbi les plus re-

nommés. Voici quelques-unes des plus pratiques parmi celles qui se rapportent à cette époque.

« Schémaïa disait : *Aime le travail* ; fuis les grandeurs, et ne te soumetts pas au caprice des puissants <sup>1</sup>. — Abtalion disait : Sages qui instruisez les autres, soyez prudents dans vos discours, afin que les disciples qui vous suivent et qui aspirent vos paroles ne soient pas exposés à en mourir. — Hillel et Schammaï ont reçu la *tradition* de ceux-ci. — Hillel disait : Imité les disciples d'Aaron, aimant la paix, recherchant la paix, aimant les hommes et les appliquant à l'étude de la Torah. — Il disait encore : Celui qui recherche la célébrité la perd ; celui qui n'augmente pas sa science la diminue ; celui qui reste ignorant et abrufi n'est pas digne de vivre. — Il disait encore : Ne t'éloigne pas de la chose publique ; ne réponds pas de ta vertu avant le jour de ta mort ; ne juge ton prochain que lorsque tu te trouveras dans sa position... » etc. (*Traité d'Abot*, passim).

Ce petit traité suffit pour donner une idée des continuel entretiens des Rabbi de ce temps avec leurs disciples, et des enseignements moraux qui étaient ainsi, sous prétexte de *tradition*, ajoutés à la Torah.

Combien nous aimerions à retrouver aujourd'hui,

1. La même idée est exprimée par Tacite, dans sa peinture des mœurs juives : « Non regibus hæc adulatio, non Cæsaribus honor. »

dans les écoles juives d'alors, quelque intelligente glose des doctrines de ce Jésus, fils de Sirach, dont les œuvres, trop métaphysiques sans doute, n'ont pas été conservées dans leur langue et ne figurent pas au canon hébreu !

A nos yeux, l'élite de la population de Jérusalem, celle qui se tenait à l'écart des passions qui bouillonnaient autour du temple, devait être la représentation plus ou moins exacte de cette émanation du génie national, pure en apparence de tout emprunt, mais déjà si éloignée de la source primitive que, pour la caractériser, il faudrait avoir recours aux comparaisons de Josèphe. La doctrine des Esséniens n'était sans doute aussi qu'une forme dérivée de l'enseignement du fils de Sirach. Montrons, à l'aide de quelques citations, comment les idées d'un penseur quelque peu échappé au joug mosaïque avaient pu, à la fois, donner naissance à une secte ascétique et aux vertus privées et publiques de citoyens peu différents de leurs contemporains d'Athènes et de Rome.

« Les enfants de la sagesse forment l'église <sup>1</sup> des

1. *Église, assemblée* — de l'hébreu קהלה. — Ce mot reparait fréquemment dans l'Ancien Testament : קהל יהוה l'assemblée, l'église de Jehovah; il n'a pas d'autre sens dans la bouche de Jésus et de Paul. Le sens que ce mot a acquis depuis implique l'introduction, au sein du cycle davidique, d'une idée entièrement nouvelle.

justes... Mon enfant, accomplis les œuvres avec douceur, et tu l'attireras non-seulement l'estime mais l'amour des hommes. » (Ch. III.)

« Mettez vos pieds dans les fers de la sagesse, et engagez votre cou dans ses chaînes... Cherchez-la avec soin, et elle vous sera découverte; et, quand une fois vous l'aurez embrassée, ne la quittez point: car vous y trouverez à la fin votre repos, et elle se changera pour vous en un sujet de joie. » (Ch. VI.)

Les relations normales de la *famille*, cette pierre fondamentale de toute construction sociale, ont-elles jamais été décrites en termes plus touchants et plus justes?

« Écoutez, enfants, les avis de votre père, et suivez-les de telle sorte que vous soyez sauvés. Car Dieu a rendu le père vénérable aux enfants et il a affermi sur eux l'autorité de la mère. Celui qui honore sa mère est comme un homme qui amasse un trésor. Celui qui honore son père trouvera sa joie dans ses enfants. Honorez votre père par actions, par paroles, et par toute sorte de patience. La bénédiction du père affermit la maison des enfants, et la malédiction de la mère la détruit jusqu'aux fondements. Mon fils, soulage ton père dans sa vieillesse, et ne l'attriste pas durant sa vie. Combien est infâme celui qui abandonne son père, et combien est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mère. » (Ch. III.)

« Le mari d'une femme qui est bonne est heureux, et le nombre de ses années se multipliera au double. La femme forte est la joie de son mari, et elle lui fera passer en paix toutes les années de sa vie. La femme vertueuse est un excellent partage; c'est le partage de ceux qui vénèrent Dieu; et elle sera donnée à un homme pour ses bonnes actions. Qu'ils soient riches ou pauvres, ils auront le cœur content, et la joie sera en tout temps sur leur visage. » (Ch. xxvi.)

Le fils de Sirach avait poussé très-loin ses méditations sur les principes secrets des choses et sur la puissance ordonnatrice de qui elles tiennent l'être; et l'on aperçoit toute une cosmogonie nouvelle dans les lignes que voici :

« Je te représenterai les merveilles que Dieu, dès le commencement, a fait reluire dans ses ouvrages, et je t'apprendrai à le connaître dans la vérité. Dieu, dans sa sagesse (*in judicio*, dans son jugement, dans ses prévisions), a formé d'abord ses ouvrages; il a distingué leurs parties du moment qu'il les a institués, et les a placés pour subsister dans le temps qu'il leur a marqué. Il les a ornés pour jamais et les a conduits dans leurs mouvements qu'ils ont continués sans interruption, sans aucun nouveau besoin et sans fatigue. Jamais l'un n'a pressé ni dérangé l'autre. » (Ch. xvi.)

Quant aux rapports de la divinité avec l'homme et

à la condition de celui-ci sur la terre, il est bien peu de philosophies qui aient approché de leur véritable notion aussi près que celle du fils de Sirach.

« Ne dis point : Si je n'ai pas la sagesse, c'est que Dieu n'a pas voulu me la donner ; car, *ce qu'il déteste ne peux-tu le détester aussi et t'en abstenir?* — Ne dis point : C'est Dieu qui veut me tromper et me perdre ; car, *en quelle façon pourrait-il avoir besoin d'hommes méchants?* — Le Seigneur a en horreur toute abomination et tout dérèglement, mais ceux qui le craignent et le servent *ne sentent-ils pas en eux-mêmes la même horreur pour les mêmes choses?* — Dieu, dès le commencement, a créé l'homme *et lui a donné le jugement, puis il l'a abandonné à ce jugement même.* Il a bien voulu y joindre des ordonnances et des préceptes, et ces ordonnances bien observées conservent ceux qui y restent fidèles <sup>1</sup> ; mais il a mis près de toi l'eau et le feu, tu peux à ton gré porter la main sur l'un ou sur l'autre. La vie et la mort, le bien et le mal sont devant l'homme ; ce qu'il aura choisi lui sera donné. » (Ch. xv, v. 11 et suiv.)

Voilà donc la liberté, la responsabilité devant la conscience, l'inutilité d'une direction divine proclamée par une bouche juive ! — Comment s'étonner que les

1. Il faut remarquer cette concession faite par le philosophe juif à l'orthodoxie jéhoviste, concession d'ailleurs implicitement détruite par tout ce qui précède et ce qui suit.

représentants de l'orthodoxie n'aient pas admis au nombre des écrits inspirés par l'Esprit de leur Dieu, un livre qui professe une autre morale que celle de l'obéissance? Dans la divinité qu'impliquait cette morale, il était difficile de reconnaître Jéhovah.

Si le livre du fils de Sirach a été exclu du canon hébreu comme trop ouvert aux libres inspirations de la conscience, c'est sans doute à de tout autres motifs qu'il faut attribuer l'exclusion des deux livres des *Machabées*.

Il est facile de reconnaître que la monarchie Asmonéenne, dont ces deux livres sont l'apologie, n'avait cessé de rencontrer, au sein du peuple, une sourde et sérieuse opposition. Était-ce parce que l'élévation au trône de tout autre famille que de celle de David, — dont les droits paraissaient cependant avoir été réservés<sup>1</sup>, — était en contradiction formelle avec les prophètes? Ou plutôt, pour le plus grand nombre, n'était-ce pas parce que, malgré les tempéraments introduits dans

1. Mathathias, mourant, avait rappelé à ses fils que David « par sa douceur s'était acquis pour jamais le trône royal. » (*Mach.*, liv. I, ch. II, v. 57). Il est vrai que Judas Machabée avait dit de lui-même : « que les nations sachent qu'il y a un rédempteur et un libérateur en Israël! » (*Ib.*, ch. IV, v. 41.) Mais quand enfin « le peuple et les prêtres eurent consenti à ce que Simon fût leur chef et leur souverain prêtre pour toujours; » ce fut avec cette restriction importante : « à moins que ne se lève le prophète promis... *Donec surgat propheta fidelis.* » (*Ib.*, ch. XIV, v. 41.)

le *Deutéronome*, et malgré les souvenirs de David, l'ascendant de plus en plus dominant des idées de Moïse faisait instinctivement sentir à tous les esprits qui en étaient imbus qu'aucune royauté n'était compatible en Israël avec celle de Jéhovah ?

Ce n'était d'ailleurs que la plume d'un courtisan qui avait pu placer sous le règne d'un Asmonéen la réalisation des rêves de bonheur qui, pour les imaginations israélites, ne pouvaient s'appliquer qu'au règne promis du Messie : « Tout le pays de Juda demeura paisible pendant tout le temps de Simon... Les vieillards étaient tous assis dans les places publiques et s'entretenaient de l'abondance des biens de la terre ; les jeunes hommes se paraient de vêtements magnifiques et d'habits de guerre. Le prince distribuait des vivres dans les villes et fortifiait les places d'armes. Enfin, son nom devint célèbre jusqu'aux extrémités de la terre. Il établit la paix dans tout son pays, et tout Israël fut comblé de joie. *Chacun se tenait assis sous sa vigne et sous son figuier...* Il protégea tous les pauvres de son peuple ; il fut zélé pour l'observation de la loi, et il extermina tous les injustes et tous les méchants <sup>1</sup>... » (*Mach.*, liv. I, ch. xiv. )

Si le premier livre des *Machabées* a été exclu du canon

1. Ces « injustes et ces méchants » sont sans doute les mêmes qui sont qualifiés ailleurs (ch. x, xi) de *pestilentes*, pour avoir vu de mauvais œil l'ambition de Jonathas, frère de Simon.

hébreu comme trop adulateur, le second l'a été peut-être comme trop naïf. En fait de récits presque contemporains, les docteurs juifs devaient hésiter à admettre ceux qui contenaient des traits de crédulité par trop en désaccord avec la simple et naturelle vie de tous les jours. Les apparitions de *cavaliers célestes*, d'*anges vêtus de blanc* et autres merveilles qui abondent dans ce livre, encore en crédit dans les provinces, devaient commencer à exciter d'incrédules sourires à Jérusalem. Mais, eu égard au but que nous nous proposons dans cette étude, le II<sup>me</sup> livre des *Machabées* nous présente un très-grand intérêt; car, en l'absence de prophéties — tombées complètement en désuétude depuis le second temple, — ce livre peut servir de trait d'union pour relier aux premiers rayonnements du cycle davidique le subit prolongement que nous allons étudier. Sans ce témoignage écrit des idées populaires vers cette époque, nous n'aurions, avant le moment du plein épanouissement de l'idée dont nous écrivons l'histoire, aucune relation qui pût nous permettre d'en suivre la trace antérieure, pendant toute la durée d'une période de quatre ou cinq siècles<sup>1</sup>.

Qu'était devenue, depuis les derniers prophètes,

1. Il est vrai que le livre de *Daniel*, replacé à sa vraie date, peut aussi servir à combler cette lacune.

cette croyance en une *résurrection des corps* qui n'avait d'autre fondement logique que la mort même de l'homme à qui Jéhovah avait promis l'immortalité? (voir p. 174). — Subordonnée à la foi en l'avènement d'un Messie, sans en être cependant une conséquence obligée, cette croyance avait dû subir toutes les phases qu'avait traversées l'autre, avec aggravation d'affaiblissement. — Persistante encore, bien que découragée par une interminable attente, elle n'existait qu'à l'état d'opinion facultative, mais méritante, que l'on n'exprimait même pas sans l'accompagner d'explications, ainsi que le prouve le passage suivant :

« Juda Machabée, ayant recueilli deux mille drachmes d'une quête, les envoya à Jérusalem ; car, ayant de bons et religieux sentiments à l'égard de la résurrection, il voulait qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ceux qui étaient morts. Il est bien certain (c'est l'auteur qui parle) que *s'il n'avait espéré que ceux qui avaient été tués ressusciteraient un jour*, il eût regardé comme une chose vaine et superflue de prier pour les morts<sup>1</sup>. Il considérait donc qu'une grande miséricorde était réservée à ceux qui avaient reçu le sommeil avec piété (*qui cum pietate dormitionem acceperant*). Ainsi, c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils

1. D'autant plus que Moïse le défendait.

soient délivrés de leurs péchés. » (*Mach.*, liv. II, ch. XII, v. 43-46.)

On croyait donc que, dès qu'arriverait le règne du Messie, un certain nombre de pieux Israélites reprendraient vie et reparattraient sur la terre pour n'y plus mourir. Mais, comme on le voit, cette croyance était fort précaire, car jamais aucune résurrection, précédant les autres et leur servant de garantie, n'était venue donner d'encouragement aux espérances. Le Messie serait-il, comme certains prophètes semblaient l'annoncer, le premier des ressuscités, le vainqueur de la mort pour lui-même et pour ses élus? — C'est ce que se demandaient sans doute, avec plus ou moins de confiance, ceux qui oubliaient que Jéhovah avait dit par la bouche de Moïse que, dans les révélations primitives qui ne contenaient absolument rien de semblable, il n'y avait rien à retrancher et rien à ajouter.

Sous l'apparence du calme, le règne de Tibère dut être pour la Judée une période d'amer dépit, d'humiliation saignante et d'agitation sourde. Tous les esprits soucieux de l'avenir de la nation devaient être tendus vers un seul objet, le rétablissement des murs de Jérusalem abattus par Pompée. Jusqu'à ce qu'il s'offrit une occasion de les relever<sup>1</sup>, il fallait faire bonne contenance

1. Cette occasion s'offrit sous Claude qui se la fit payer.

et ruser devant l'odieuse rivale qui, par une inexplicable substitution, était arrivée à exercer sur les nations de la terre l'empire promis à la ville sainte. Pour mieux lutter un jour contre Rome, il fallait paraître accepter son joug sans murmure, tout en cherchant dans l'ombre les moyens de le secouer. D'ailleurs, en cette calamité nouvelle comme en toute autre, le peuple de Jéhovah devait toujours incliner à croire que la délivrance était d'autant plus proche que la position semblait plus désespérée.

Les conservateurs officiels de la nationalité non moins que de l'orthodoxie étaient les pharisiens. Par ce double caractère, ils étaient à la fois hostiles à toute innovation de doctrine et secrètement favorables à tout ce qui pouvait réveiller le sentiment national. De là, sans doute, des divisions entre eux suivant qu'ils penchaient plus ou moins de l'un ou de l'autre côté. Il ne pouvait manquer de s'en trouver parmi eux qui faisaient surveiller avec soin, sur tous les points du territoire, les moindres signes d'agitation populaire ; et, dès qu'il s'en produisait de capables de mériter leur attention, ils devaient, par leurs agents payés, par la facile production de choses surnaturelles, enflammer les esprits et remuer les foules, afin d'être prêts à exploiter au profit de l'émanicipation de leur peuple tous les germes de soulèvement. Le régime romain n'ayant d'ailleurs rien de tyrannique à

cette époque, beaucoup sans doute s'en accommodaient au fond du cœur, et le préféraient à la restauration de quelque royauté bâtarde et finalement impuissante, comme l'avait été celle des Asmonéens. Au-dessous de ces couches supérieures de la société juive s'agitait au sein de la populeuse capitale la masse ignorante, affairée et mobile, avide d'événements et prompte à s'en émouvoir, mais enchaînée, là comme ailleurs, aux soucis vulgaires de la vie de chaque jour, et ne s'en laissant pas aisément détourner.

Dans de telles dispositions,—et en y joignant des tendances, plus ou moins prononcées mais inévitables, à cette supériorité railleuse que toute capitale affecte à l'égard de ce qui lui vient de ses provinces éloignées, — quelle créance pouvait obtenir à Jérusalem le bruit, déjà renouvelé bien des fois <sup>1</sup>, de la venue d'un nouveau Messie? — Quel effet pouvait produire l'annonce du *Jour de Jéhovah*, et de ce *règne du Ciel* passé depuis si longtemps en Israël à l'état des choses qu'on s'étonne d'autant plus de voir arriver qu'on s'est plus habitué à les attendre? — Cherchons d'abord ce qu'avait dû faire jusqu'à ce moment celui que le peuple de Jérusalem allait bientôt ironiquement saluer du titre de Roi des Juifs et de fils de Jéhovah.

1. Au dire de Josèphe.



## CHAPITRE II

### LECTURES DE JÉSUS.

« Que celui qui lit entende ce qu'il lit. » (*Matth.*, ch. xxiv, v. 15; *Marc*, ch. xiii, v. 14.) Ces paroles de Jésus témoignent des longues méditations auxquelles furent consacrées, au fond de la province la plus éloignée du centre social que nous venons de décrire, les trente premières années d'une vie absorbée par une seule idée et une seule étude.

Pour bien comprendre ce qui avait été le principe et ce qui peu à peu était devenu le constant aliment de ces méditations, il suffit d'anticiper sur les dates et de se mettre sous les yeux le discours que le disciple Pierre, interprète de la pensée du généreux descendant de David, prononça publiquement peu de temps après

sa mort. En voici le texte d'après les *Actes des Apôtres*, ch. II, v. 25 et suiv.

« Ainsi, dit Pierre, s'exprime David : J'ai toujours Jéhovah présent devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé. C'est pour cela que mon cœur s'est réjoui, que ma langue a chanté des cantiques de joie et que ma chair même reposera en espérance ; parce que tu ne laisseras pas mon âme dans le schéol, et que tu ne permettras pas que ton saint éprouve la corruption. Tu me feras connaître le chemin de la vie, et tu me donneras devant ta face la plénitude de la joie pour toujours. » (Voyez page 174.) Ces espérances de David n'avaient évidemment pas été réalisées pour lui-même, puisqu'il n'avait point encore reparu vivant sur la terre ; aussi Pierre ajoute-t-il : « Mes frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du patriarche David qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sépulcre est parmi nous jusqu'à ce jour. Mais, comme il était prophète et qu'il savait que Jéhovah lui avait promis avec serment qu'il ferait naître de son sang *un fils qui serait assis sur son trône*, dans cette connaissance qu'il avait de l'avenir, il a parlé de la résurrection du Christ<sup>1</sup>, en

1. Nous n'avons pas besoin de rappeler que dans tout le Nouveau Testament écrit en grec, le mot hébreu מָשִׁיחַ, *messie, oint*, est traduit par son équivalent Χριστός *Christ*.

disant qu'il n'a point été laissé dans le schéol et que sa chair n'a point éprouvé la corruption. »

Peut-être <sup>1</sup> le jeune artisan de Nazareth n'avait-il pas cru d'abord que la mort fût une condition nécessaire pour que les promesses faites à son aïeul se réalisassent en sa personne; peut-être s'était-il cru simplement appelé à rendre au trône de David cet éclat que Jéhovah avait réduit à une si courte durée après avoir solennellement annoncé qu'il n'aurait pas de fin; peut-être aussi, cherchant à concilier le dire de Moïse avec celui de David, s'était-il dit que c'était le règne de Jéhovah et non le sien qu'il s'agissait d'établir pour toujours en Israël. Telles étaient les idées vagues auxquelles la plupart des prophéties avaient dû quelque temps arrêter sa pensée. Mais, pour s'en tenir à ces idées, il aurait fallu n'attacher aucune valeur à d'autres prophéties qui subordonnaient l'avènement du *règne du Ciel* à de bien plus grandes complications et donnaient à ce règne des conditions d'établissement et de durée bien différentes. Ces dernières prophéties avaient peu à peu absorbé toute son attention et laissé dans l'ombre le grand nombre de celles qui ne paraissaient pas lui dessiner un rôle.

De tous les peintres inspirés du règne futur, Isaïe,

1. Que signifieraient les *tentations*, dont nous aurons à parler plus loin, si elles ne représentaient un retour, fugitif et bientôt réprimé, à cette première période du travail intellectuel de Jésus?

sans doute, était celui dont la puissante parole faisait naître en son âme les plus sympathiques élans <sup>1</sup>.

« *Un rejeton sortira du tronc de Jessé, et une pousse fleurira de ses racines.* » (Ch. XI, v. 1.)

« *Comme le temps ancien a porté le mépris sur le pays de Zabulon et de Nephtali, le temps prochain honorera le pays près de la mer, au-delà du Jourdain, la contrée des nations (Galilée)...* » (Ch. VIII, v. 23.)

« *Consolez, consolez mon peuple, dit votre Élohim. Parlez au cœur de Jérusalem et annoncez-lui que sa tâche est accomplie.* » (Ch. XL, v. 1 et 2.)

« *Ne crains pas, toi vermisseau, Jacob, petit peuple d'Israël. Je te secours, dit Jéhovah, le saint d'Israël est ton Sauveur; tu les vanneras, et le vent les emportera, le tourbillon les dispersera.* » (Ch. XLI, v. 14-16.)

« *Réveille-toi, réveille-toi, revêts ta force, revêts ta parure, Jérusalem, ville sainte, car il ne viendra plus en toi d'incirconcis ni d'impur.* » (Ch. LII, v. 1.)

« *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière; ceux qui habitent le pays des ombres de la mort, une lumière a brillé sur eux.* » (Ch. IX, v. 1.)

« *L'Esprit de mon Seigneur Jéhovah est sur moi; car Jéhovah m'a choisi pour annoncer une nouvelle aux humbles,*

1. Nous avons choisi les passages suivants parmi ceux qui reviennent le plus fréquemment dans les discours de Jésus, et dont il paraît s'être le plus inspiré. Nous soulignons les plus frappants.

*pour guérir les cœurs brisés, pour proclamer la liberté aux captifs et l'ouverture de la prison à ceux qui sont enchaînés<sup>1</sup>.* » (Ch. LXI, v. 1.)

« *Rachetés de Jéhovah, ils retourneront et viendront à Sion avec allégresse; une joie éternelle (עֵינִים) couronnera leur tête. Ils atteindront la joie et le plaisir. La douleur et le gémissement auront fui.* » (Ch. xxxv, v. 10.)

« *Celui qui se confie en moi aura la terre en héritage, il possédera ma montagne sainte.* » (Ch. LVII, v. 13.)

« *Tes yeux verront le Roi dans son éclat.* » (Ch. XXXIII, v. 17.)

« *Il arrivera dans la suite des temps que la montagne de la maison de Jéhovah s'avancera à la tête des montagnes, et s'élèvera par-dessus les collines, et vers cette montagne afflueront les nations. Car de Sion provient la Torah, et de Jérusalem la parole de Jéhovah.* » (Ch. II, v. 2.)

« *Plusieurs peuples partiront et diront : Allons-nous-en; montons vers la montagne de Jéhovah, vers la maison de l'Élohim de Jacob, pour qu'il nous enseigne ses voies.* » « *En ce jour c'est vers le rejeton de Jessé, placé comme une lumière pour les peuples, que se tourneront les nations.* » « *Les peuples marchent à ta lumière et les rois*

1. Nous ne distinguons pas, dans ces citations, celles qui appartiennent au second Isale de celles qui appartiennent au premier. Au point de vue prophétique, toutes les distinctions chronologiques s'effacent pour le lecteur d'alors comme pour le lecteur d'aujourd'hui.

à l'éclat de ta splendeur, ô Sion! » (Ch. II, *passim.*)

« ... Je dissipe comme un nuage tes crimes, comme une nuée tes péchés; reviens vers moi, car je veux te sauver. » (Ch. XLIV.)

« ... Toi, tu aurais peur de l'homme qui est mortel, qui périt comme l'herbe! — Tu aurais peur de la colère de l'oppresser!... Où est donc la colère de l'oppresser? — L'enchaîné a hâte d'être délivré; *il ne mourra pas dans la fosse; son pain ne lui manquera pas.* Car je suis Jéhovah, ton Dieu... *Je mets mes paroles dans ta bouche, je te couvre avec l'ombre de ma main; c'est moi qui plante les pieux qui soutiennent le ciel comme une tente; j'affermis la terre sur ses fondements, et je dis à Sion : Tu es mon peuple.* » (Ch. LI, *passim.*)

« *Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu en qui mon âme se complait; j'ai mon Esprit sur lui; il exposera la justice aux nations.* » (Ch. XLII, v. 1.)

« C'est pourquoi ainsi, dit le Seigneur Jéhovah : *J'ai placé à Sion une pierre, une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, fondée solidement.* » (Ch. XXVIII-LVI.)

« *Voici que Jéhovah a fait entendre à l'extrémité de la terre : Dites à la fille de Sion : Voici, ton libérateur arrive; le voilà, sa récompense est avec lui et son œuvre est devant lui.* »

C'est à ces côtés riants du tableau tracé par le prophète que l'âme tendre de Jésus devait se plaire. Être

le dispensateur choisi par Jéhovah pour répandre ses bienfaits sur son peuple ! quelle mission ! quelle destinée ! — Mais, à côté des promesses, il lisait les menaces ; et, pour se résigner à en être aussi l'exécuteur, il avait besoin sans doute de s'élever avec effort au ton de la colère divine, et de chercher à s'en inspirer. A' Isaïe plus qu'à aucun autre, les vrais motifs de cette colère lui paraissaient avoir été révélés.

« Jéhovah dit : Lorsque ce peuple s'approche de moi, il m'honore de la bouche et des lèvres ; mais son cœur s'est éloigné de moi, et la crainte qu'il a de moi n'est que précepte d'homme, chose apprise. » (Ch. xxix, v. 13.)

« *Les conducteurs de ce peuple l'induisent en erreur, et les hommes séduits périssent.* » (Ch. ix, v. 15.)

« C'est pourquoi j'agirai encore plus prodigieusement à l'égard de ce peuple, prodigieusement, miraculeusement ; *la sagesse de ses sages périra ; l'intelligence de ses intelligents se cachera.* » (Ch. xxix, v. 14.)

« *Il sera un refuge, mais aussi une pierre d'achoppement, un rocher pour faire trébucher les deux maisons d'Israël, un piège et des embûches pour les habitants de Jérusalem. Plusieurs y trébucheront, tomberont et se briseront.* » (Ch. viii, v. 14 et 15.)

« *Qui a cru à votre nouvelle ? Sur qui s'est manifesté le bras de Jéhovah ?* » Ch. xxix.)

« ... Et il dit : Va et dis à ce peuple : *Écoutez toujours,*

*vous n'entendrez rien; regardez toujours, vous ne comprendrez rien. Que le cœur de ce peuple soit alourdi par la graisse; que ses yeux soient éblouis et ses oreilles assourdies; de peur qu'il ne voie par ses yeux, qu'il n'entende par ses oreilles, ne comprenne par son cœur, qu'il ne se convertisse et que je ne le guérisse* <sup>1</sup>. Je dis : Jusqu'à quand, Seigneur? Il dit : Jusqu'à ce que les villes soient désertes et inhabitées, les maisons vides d'hommes et le pays dévasté en solitude ; et que Jéhovah ait éloigné les hommes, et que le délaissement soit grand dans le pays. Encore y aura-t-il un dixième qui à son tour sera anéanti. Mais, comme le térébinthe et comme le chêne, quand ils sont défeuillés il en reste le tronc, il aura pour tronc une sainte postérité. » (Ch. vi, v. 9 et suiv.)

Jésus n'avait-il pas dû hésiter à croire à l'exécution d'un tel dessein? Que Jéhovah, pour sauver son peuple, eût jadis endurci le cœur de Pharaon, et plus tard celui

1. Les traducteurs ont cherché à atténuer ce passage, dont l'iniquité est difficile à justifier. Mais il ne saurait y avoir de doute sur le sens que nous donnons ci-dessus. Les verbes **הִשְׁכִּיחַ**, **הִשְׁכִּיחַ** et **הִשְׁכִּיחַ** sont tous les trois au hiphil, et par conséquent indiquent un alourdissement, un aveuglement et un assourdissement infligés par la volonté divine. De plus, le mot **מִפֶּן** (*de peur que*, μήποτε), gouverne les deux verbes qui suivent **וְלֹא יִרְאֶה** et **וְלֹא יִשְׁמָע** (*qu'il ne se convertisse et que je ne le guérisse*), puisqu'ils ne sont point séparés du premier membre de phrase par un accent disjonctif. C'est donc bien Jéhovah qui ne veut point de conversion, parce que à la conversion il a promis la guérison, et que parmi son peuple, il en est qu'il ne veut pas guérir.

des rois de Chanaan (*Josué*, ch. ix, v. 20), — il pouvait ne pas s'en étonner; mais, que ce fût à son peuple lui-même que le Dieu d'Israël se plût à envoyer la surdité, l'aveuglement et l'inintelligence, afin de mieux assurer ses châtiments sur une génération dès lors irresponsable, c'est ce qui ne pouvait manquer de paraître étrange au jeune lecteur. Telle fut, cependant, sa soumission aux ordres à lui transmis par la voix des prophètes que nous le verrons (*Matth.*, ch. xiii, v. 14; — *Marc*, ch. iv, v. 12; — *Luc*, ch. viii, v. 10) répéter ces paroles d'Isaïe et les appliquer à ceux-mêmes à qui s'adressaient ses prédications.

Combien son cœur ne devait-il pas saigner aussi quand il se voyait, sous le nom d'Emmanuel, appelé à semer sur la terre la division, la guerre et la dévastation ! (Ch. viii, v. 1-8.) Un seul désir devait alors remplir son âme : puisque ce feu devait s'allumer, qu'il s'allumât donc vite et que ses effets fussent prompts ! — Mais combien de temps cela durerait-il ? car il s'agissait d'une rénovation complète. Isaïe déclarait que l'ère de prospérité promise ne s'ouvrirait pas avant que la nature elle-même n'eût subi les changements qui devaient constituer *un monde nouveau* et faire de la terre un séjour désormais exempt de peine, de souffrance et d'impureté.

« Car voici que je crée de nouveaux cieux et une nouvelle terre. On ne rappellera plus les choses précé-

denes, elles ne viendront plus en mémoire. » (Ch. LXV, v. 17.) « Car, comme les cieus nouveaux et la terre nouvelle que je fais subsistent devant moi, dit Jéhovah, ainsi subsisteront votre postérité et votre nom. » (Ch. LXVI, v. 22.)

Isaïe donnait une idée splendide de ce que serait le séjour terrestre après la rédemption.

« La lumière de la lune sera comme la lumière du soleil; et la lumière du soleil sera sept fois plus grande, comme la lumière de sept jours réunis, quand Jéhovah aura pansé la plaie de son peuple, et qu'il aura guéri ses profondes blessures. » (Ch. xxx, v. 26.)

Mais quels affreux désastres devaient précéder cette restauration de toutes choses et le pacifique établissement du monde nouveau!

« Voici, le jour de Jéhovah arrive, cruel, plein de fureur et de colère brûlante, pour réduire la terre en désert et pour en extirper les pécheurs. Les étoiles du ciel ne feront plus luire leur lumière; le soleil sera obscurci dès son lever; la lune ne fera plus resplendir sa clarté... » (Ch. XIII, v. 9.)

« C'est bien le glaive, *mais non d'un homme*, qui les dévorera... leurs princes tremblent devant une bannière, dit Jéhovah, qui a un feu à Sion et un four à Jérusalem <sup>1</sup>. » (Ch. XXXI, v. 8, 9.)

1. Souvenir des gens de Rabba brûlés par David dans un four. Ce

« Toute l'armée céleste se dissout ; les cieux se roulent comme un livre ; toute leur armée se flétrit comme se flétrissent les feuilles de la vigne et les feuilles desséchées du figuier... C'est une boucherie de Jéhovah à Botsra <sup>1</sup>... car c'est un jour de vengeance pour Jéhovah , l'année de rémunération pour le tort fait à Sion. Les torrents se changent en poix, la poussière en soufre, et le pays deviendra de la poix en combustion. Ni le jour, ni la nuit il ne s'éteindra ; éternellement la fumée s'en élèvera ; de génération en génération ce pays sera détruit ; à tout jamais nul n'y passera... Examinez dans le livre de Jéhovah, et lisez-y ; rien de tout cela ne faillira... car ma bouche l'a commandé. Son souffle (le souffle du Messie sans doute) les rassemble ; il leur jette le sort ; sa main le leur partage au cordeau ; ils l'habiteront pour toujours ; de génération en génération ils y demeureront. »  
(Ch. xxxiv, v. 4-17.)

« Les cieux se dissipent comme de la fumée, et la terre s'effile comme un vêtement ; ses habitants péris-

four de Jéhovah), établi à Jérusalem, est sans doute celui de la vallée de Ghé-Hinom, que nous avons traduit par le mot Géhenne. (Voy. la note de la p. 122.)

1. Parmi les allusions postérieures à ce passage, il est curieux de rapprocher de l'Apocalypse de Jean le commentaire d'Abrabanel. C'est sans doute en vertu des mêmes procédés rabbiniques que le nom de Bot-ra désigne, — pour l'apôtre, la Rome des Césars, — pour le juif espagnol, la Rome des papes.

sent, mais mon secours durera toujours *et ma justice ne cessera pas.* » (Ch. LI, v. 6.)

Ici s'apercevait le rôle pour lequel Jésus se sentait fait ; car la distribution de la justice avait dû lui être réservée tout entière. Après cette terrible et rapide période se déroulerait, sous le règne béni du Messie, l'éternelle rémunération de ceux qui auraient échappé aux vengeances célestes. Le peuple élu reprendrait alors pour toujours, sur la terre promise renouvelée, ce rôle de nation sacerdotale et sainte que Jéhovah lui avait jadis assigné par la voix de Moïse.

« Vous serez appelés les cohenim de Jéhovah ; on dira de vous que vous êtes les serviteurs de notre Élohim. Vous mangerez la richesse des peuples ; ils posséderont le double dans leur pays ; une joie éternelle sera pour eux. » (Ch. LXI, v. 6, 7.)

De quelle fécondité idéale ne faudrait-il pas que l'antique terre de Chanaan fût alors douée pour subvenir à tous les besoins de ses habitants sans exiger d'eux aucun travail ! Jésus devait plus tard, dans ses entretiens familiers avec Jean, laisser deviner tout ce que sur ce point il se plaisait à prévoir. L'évêque Irénée nous a heureusement conservé un fragment de ces entretiens rapporté par Papias (*Adversus hæreses*, 33) : « En ces jours, disait Jésus, il naîtra des ceps qui auront chacun dix mille branches, et chaque branche aura dix mille

rameaux, et chaque rameau dix mille bourgeons, et chaque bourgeon donnera naissance à dix mille grappes; et chaque grappe aura dix mille grains, et de chaque grain le jus donnera vingt-cinq métrètes de vin. Et quand un des saints prendra une grappe, une autre grappe lui criera : Moi je vauz encore mieux, prends-moi et bénis le Seigneur. — Pour le froment, ce sera de même; chaque grain fera naitre dix mille épis; chaque épi aura dix mille grains, et chaque grain donnera deux livres de fleur de farine; et de même encore pour les autres fruits, les autres semences et l'herbe; ils se multiplieront dans la même proportion. Quant aux animaux, la terre suffisant amplement à leur nourriture, ils vivront en paix et en bonne harmonie entre eux, et ils obéiront aux hommes avec une entière soumission. »

Par cette bienheureuse paix régnant enfin pour la première fois sur la terre et au ciel, on allait donc bientôt voir définitivement clore cette ère des colères et des apaisements dont la Torah avait autrefois réglé d'avance toutes les conditions réciproques. Dès le temps d'Isaïe, Jéhovah avait formellement annoncé ses dispositions nouvelles.

« Que me fait à moi la multitude de vos sacrifices? dit Jéhovah. Je suis rassasié d'holocaustes de béliers, de graisse de veaux gras. Le sang des taureaux, des brebis

et des boucs, je n'en désire pas... Ne continuez plus d'apporter des offrandes trompeuses... Lorsque vous étendez vos mains, je détourne mes yeux de vous... Vos mains sont remplies de sang. Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la méchanceté de vos actions; cessez de faire le mal; apprenez à faire le bien; recherchez le droit; dirigez l'opprimé; faites droit à l'orphelin, et plaidez pour la veuve.» (Ch. 1, v. 11-17.)

Combien une telle déclaration ne devait-elle pas mettre à l'aise l'âme délicate et tendre de Jésus! Rien n'était plus antipathique à sa nature que l'idée du sang versé en expiation du péché. Aussi ne devait-il pas chercher à comprendre ce qui avait pu jadis déterminer Jéhovah à enseigner si minutieusement à Moïse les moyens de l'apaiser. Lorsqu'il s'enivrait de son rôle futur de distributeur de la justice, lorsqu'il s'identifiait avec le Dieu clairvoyant et équitable dont il croyait sentir le saint esprit en lui-même, il se disait, à coup sûr : Comment et pour quelle cause un homme deviendrait-il plus pur à mes yeux après avoir versé devant moi le sang d'un innocent holocauste? Comment le regard que j'ai détourné de cet homme parce qu'il est méchant serait-il ramené clément et apaisé vers lui parce qu'il m'a offert un sacrifice? En quoi le sacrifice diminue-t-il la faute du coupable et accroît-il le mérite du juste? Qu'ont

à faire entre les hommes et leur juge tous ces simulacres et toutes ces substitutions <sup>1</sup> ?

Et pourtant, par la plus touchante des contradictions, le rôle qu'il se croyait destiné avant tous les autres, celui vers l'accomplissement duquel nous le verrons se précipiter avec une ardeur sans cesse croissante, c'est précisément ce rôle de victime expiatoire, chargée des iniquités de son peuple <sup>2</sup>, dont Jéhovah réclamait le sacrifice avant de prononcer la sentence éternelle en faveur de ceux pour qui ce sacrifice lui aurait été offert. Il croyait, en un mot, que l'effusion de son sang était la condition exigée pour le rachat de son peuple, d'après l'injonction formelle exprimée ainsi dans le *Lévitique*

1. C'est à un usage d'Égypte que Moïse avait emprunté l'idée des sacrifices de *substitution*. Hérodote nous a conservé la formule employée par le prêtre égyptien au moment où il immolait la victime expiatoire : « Si quelque malheur, disait-il au Dieu qu'il s'agissait d'apaiser, menace ceux qui offrent ce sacrifice, qu'il retombe sur cette tête. »

2. Il y a un rapprochement intéressant à faire entre l'âge de Jésus au moment de sa mort, et un chiffre mystérieusement indiqué par Aben-Esra dans son commentaire du verset du *Lévitique* relatif au bouc chargé des iniquités d'Israël : « Aaron mettra sur les deux boucs des sorts, un sort pour Jéhovah, un sort pour Azazel. » (Ch. xvi, v. 8.) — Aben-Esra dit à ce sujet : « Si tu es capable de comprendre le mystère d'Azazel, tu apprendras aussi le mystère de son nom... Je te dirai par allusion une partie du mystère; quand tu auras *trente-trois ans*, tu nous comprendras. » Il y avait sans doute là-dessous quelque combinaison rabbinique, quelque ghématrie qui nous échappe et qui, connue de Jésus, avait pu se réunir à d'autres motifs pour déterminer le choix de l'heure de sa mort.

( ch. xvii, v. 11 ) : « L'âme de la chair est dans le sang, je vous l'ai donné sur l'autel pour racheter les personnes ; car c'est le sang qui rachète les personnes. »

Ce rôle lui était ainsi tracé par Isaïe :

«... Il s'élève comme un jeune rameau et comme une pousse dans un pays desséché; il n'a ni figure, ni beauté, pour que nous le regardions; pas d'apparence pour que nous y trouvions plaisir. Méprisé et abandonné des hommes, homme de douleur et familiarisé avec la souffrance, et comme quelqu'un qui cache sa face devant nous, nous le méprisons et ne fimes pas attention à lui. *Mais il a porté nos infirmités, il s'est chargé de nos douleurs... Il a souffert pour que nous eussions la paix, et par sa meurtrissure nous avons été guéris. Tous nous avons été égarés comme des brebis; nous suivions chacun sa voie, mais Jéhovah a fait que le péché de nous tous l'atteignit... Il fut retranché du pays des vivants, et le châtiment lui est venu du péché de mon peuple... Il t'a plu, ô Jéhovah! d'aggraver ses souffrances; mais, si tu livres son âme comme victime, il verra une postérité et vivra longtemps; et la volonté de Jéhovah prospère en sa main... Mon serviteur le juste ramène à la justice plusieurs dont il a porté les iniquités. C'est pourquoi je lui assigne son partage parmi les grands; il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il a exposé sa personne à la mort, qu'il a compté parmi les malfaiteurs, qu'il a porté le péché de*

*plusieurs, et qu'il a intercédé pour les malfaiteurs. »*

A part quelques traits obscurs, ce tableau était en quelque sorte le programme de tout ce qui devait précéder et suivre l'immolation de la victime choisie par Jéhovah. Cette victime « serait retranchée du pays des vivants, » mais elle y reviendrait « pour faire prospérer la volonté de Jéhovah, » c'est-à-dire pour inaugurer enfin le règne du ciel sur ceux qu'elle aurait à jamais préservés de la mort par la sienne.

Par leur couleur plus attristée que riante, les écrits de Jérémie offraient peut-être moins d'attrait à l'imagination de Jésus ; mais par là même ce prophète présentait un intérêt tout particulier et très-vif, car il semblait s'être chargé de peindre le *temps de pénitence* qui devait précéder immédiatement l'avènement du règne du ciel. Aussi, bien que Jésus ne trouvât pas dans ces écrits de fréquentes occasions de s'appliquer<sup>1</sup> ce qui y était annoncé, il ne pouvait douter que l'appel fait par Jérémie aux hommes de son temps ne fût le prophétique modèle de ce qu'il avait lui-même à dire pour enseigner les conditions du salut aux brebis qu'il devait sauver.

« Reviens, infidèle Israël, criait le prophète de la pé-

1. C'était écrit après Josias, et par conséquent après la découverte du manuscrit de Moïse. Quelques prophéties s'en ressentaient déjà.

nitence : je ne ferai pas tomber ma colère sur vous, car je suis miséricordieux, dit Jéhovah... Reconnais seulement ton crime, car tu as été infidèle... Revenez, enfants rebelles, dit Jéhovah, car moi je vous ai épousés; je vous prendrai *un d'une ville, deux d'une famille*, et je vous ramènerai à Sion... En ce temps-là, on appellera Jérusalem trône de Jéhovah; toutes les nations s'assembleront au nom de Jéhovah à Jérusalem. Ils ne suivront plus l'égarément de leur cœur... Oh ! enveloppons-nous dans notre honte; que notre ignominie nous couvre; car nous avons péché contre Jéhovah notre Dieu, nous et nos pères, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, et nous n'avons pas écouté la voix de Jéhovah notre Dieu. » ( Ch. III. )

« Car ainsi dit Jéhovah : Toute la terre sera désolée, mais *je n'en ferai pas une destruction complète*. Sur cela la terre est en deuil; les cieux en haut sont couverts de noir, parce que je l'ai dit et résolu et ne m'en suis pas repenti, et je ne m'en désisterai pas. » (Ch. IV, v. 27-28.)

« Ils renient Jéhovah et disent : Ce n'est pas lui; le mal ne nous atteindra pas; nous ne verrons ni le glaive, ni la famine; les prophètes seront du vent, celui qui parle n'est pas en eux. » (Ch. V, v. 12.)

« Les prophètes prophétisent avec fausseté, et les prêtres dominant sous leur direction, et mon peuple aime cela... et que ferez-vous, à la fin ? » (Ch. V, v. 31.)

« Même en ces jours; dit Jéhovah, je ne vous anéantirai pas tous. » (Ch. v, v. 18.)

« Ainsi, dit Jéhovah, améliorez votre conduite et vos œuvres : alors je vous laisserai demeurer dans ce lieu-ci. Ne vous confiez pas dans les discours mensongers, en disant : C'est le temple de Jéhovah, le temple de Jéhovah, le temple de Jéhovah ! Car si vous améliorez votre conduite et vos œuvres, si vous pratiquez bien la justice entre un homme et son prochain, si vous n'opprimez ni l'étranger, ni l'orphelin, ni la veuve... alors je vous laisserai demeurer dans ce lieu-ci, dans le pays que j'ai donné à vos ancêtres de l'éternité jusqu'à l'éternité. » (Ch. vii.)

« Est-ce que cette maison sur laquelle mon nom est invoqué est une caverne de voleurs à vos yeux ?... C'est pourquoi ainsi dit le Seigneur Jéhovah : Voici que ma colère et ma fureur se répandent sur ce lieu-ci, sur l'homme, sur la bête, sur l'arbre des champs et sur le fruit de la terre, ils brûleront sans l'éteindre. » (Ibid.)

« ... Certes la plume pleine de mensonge de vos scribes a opéré en vain... Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous sont avides de lucre; depuis le prophète jusqu'au prêtre, tous sont fabricants de mensonges. » (Ch. viii.) « La voix suppliante de mon peuple retentit des pays éloignés : Jéhovah n'est-il plus à Sion ? Son Roi n'y est-il plus ? » (Ibid.)

1. Ce serait bien moins du temple de Jéhovah que des œuvres de pénitence, convenablement accomplies, qu'il faudrait attendre le salut.

« C'est pourquoi, dit Jéhovah, il viendra un temps où on ne dira plus : Topheth est la vallée du fils de Hinom (Ghé-Hinom, γέεννα, Géhenne), mais bien la vallée du carnage; *on enterrera à Topheth par défaut de place.* » « Voici, il viendra un temps, dit Jéhovah, le temps de ma visite (de mon jugement), où je ne ferai pas plus de grâce au circoncis qu'à l'incirconcis, les Égyptiens, Juda, Édom, les fils d'Ammon, ceux dont la barbe est coupée, habitants du désert; car tous les peuples sont incirconcis, et toute la maison d'Israël a le cœur incirconcis. » (Ch. ix.)

« Ainsi dit Jéhovah : Une voix est entendue à Rama, une plainte, des pleurs amers, Rachel pleurant ses enfants, et elle ne veut pas être consolée, car ils ne sont plus <sup>1</sup>... Reviens, vierge d'Israël, reviens dans ces villes qui sont à toi. Jusques à quand erreras-tu çà et là, fille égarée?... *Jéhovah a créé de nouveau sur la terre...* Il vient un temps, dit Jéhovah, où je sèmerai la maison d'Israël et de Juda de semences d'hommes et d'animaux. Il vient un temps, dit Jéhovah, où je contracterai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une *alliance nouvelle*... et voici l'alliance que je contracterai avec les enfants d'Is-

1. Au début du premier évangile, nous lisons : « On vit alors s'accomplir ce qui avait été prédit par le prophète Jérémie disant : Un grand bruit a été entendu dans Rama, etc. » Pour bien comprendre le sens prophétique de ces textes, il faut avoir toujours soin de consulter ce qui, dans la pensée du prophète, les précède et les suit.

raël : *Après ces jours*, dit Jéhovah, je mettrai ma Torah en eux et je l'écrirai sur leur cœur, je serai pour eux un Dieu et ils seront pour moi un peuple. » (Ch. xxxi.)

Malgré le silence observé par Jérémie et l'omission de toute désignation précise, Jésus, s'appuyant sur les autres prophéties, ne pouvait se méprendre sur le sens de *cette nouvelle alliance*. Ce serait bien lui-même qui la contracterait et qui en dicterait les termes en sa qualité de dernier et définitif héritier du royaume de Jéhovah; et la solennité du serment que son père céleste ajoutait par la voix de Jérémie, à sa déclaration, ne pouvait lui laisser aucun doute sur la constitution et la durée du royaume nouveau. Jéhovah avait juré par sa propre puissance et par toutes ses œuvres, que le monde périrait plutôt tout entier que ne s'effacerait de dessus la terre l'état de choses qui aurait succédé à l'ancien.

« ... Tous les enfants d'Israël me reconnaîtront *depuis les plus petits jusqu'aux plus grands*, dit Jéhovah, car je pardonnerai leur iniquité et ne me souviendrai plus de leur faute. Ainsi parle Jéhovah qui a destiné le soleil pour éclairer le jour et donné des lois pour la lune et les étoiles pour éclairer la nuit, qui dompte la mer quand ses vagues sont agitées, — Jéhovah Tsébaoth est son nom! » « Si jamais ces lois-là peuvent cesser devant moi, dit Jéhovah, la postérité d'Israël aussi cessera d'être toujours une nation devant moi; si la hauteur des cieux

peut être mesurée, si les fondements de la terre en bas peuvent être sondés, alors moi aussi je rejetterai la race d'Israël, dit Jéhovah... Il viendra un temps, dit Jéhovah, où cette ville sera rebâtie depuis la tour de Hananiel jusqu'à la porte de l'Angle. Le cordeau sera tiré encore plus loin sur la colline de Gareb et se dirigera vers Goath. Et toute la vallée des cadavres et des cendres, et tous les champs vers la vallée de Cédron jusqu'à l'angle de la porte des Chevaux à l'orient, tout sera consacré à Jéhovah, rien n'en sera plus ni renversé ni détruit. » (*Ibid.*)

Ézéchiél, que l'on pourrait nommer le *prophète de la résurrection*, était naturellement, à ce titre, un de ceux qui ouvraient la plus ample carrière aux interprétations. C'était lui qui, le premier, s'était donné ce nom de *Fils de l'Homme* (בן־האדם) que Jésus devait plus tard lui emprunter. Au grand nombre de formes de langage qui leur sont communes on peut reconnaître l'influence exercée par les écrits de l'un sur l'esprit de l'autre. Rien n'est plus sensible dans les paraboles. Les comparaisons entre les villes d'Israël et les villes étrangères plus méritantes qu'elles; les images par lesquelles Jésus représentera les manières plus ou moins efficaces de convertir ses paroles en *semences de vie*, — tout cela sera tiré d'Ézéchiél. La figure du bon pasteur, familière à Ézéchiél, le sera aussi à Jésus.

Le jeune lecteur avait pu observer que le roi dont le prophète annonçait le retour et le règne éternel, était toujours David lui-même; mais pouvait-il hésiter à se substituer à son aïeul pour tous les rôles réservés dans l'avenir à celui-ci ?

« Mon troupeau, disait Ézéchiél au nom de Jéhovah, est sur toutes les montagnes et sur chaque colline élevée; il s'est dispersé sur toute la surface de la terre. » (Ch. xxxiv.)

« Celle (la brebis) qui était perdue, je la chercherai; celle qui était égarée je la ramènerai; je panserai la blessée, je fortifierai la malade; je conserverai celle qui est grasse, qui est forte; je les ferai paître avec droiture. » (*Ibid.*)

« J'établirai sur mon peuple un seul pasteur, et il les fera paître. *Mon serviteur David*, lui, il les fera paître: lui, il sera pour elles un pasteur. » (*Ibid.*)

« *David, mon serviteur, est leur prince pour toujours.* » (Ch. xxxvii, v. 25.)

« ... Il me dit : Fils de l'Homme, va vers la maison d'Israël et dis-lui mes paroles... car tu n'es pas envoyé vers un peuple qui a des paroles inintelligibles et une langue embarrassée, mais vers la maison d'Israël<sup>1</sup>. » (Ch. iii.)

Si ce verset limitait la mission du Fils de l'homme,

1. Il leur répondit : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis d'Israël qui se sont perdues. » (*Matthieu*, ch. xv, v. 24.)

cet autre lui désignait ceux qu'il devait attaquer :

« ... Ils se sont emparés des richesses et des dignités, ils ont multiplié les veuves au milieu de la ville. Les prêtres ont violé ma loi et profané mes saintetés... Ses chefs sont au milieu d'elle comme des loups dévorants qui saisissent la proie pour répandre le sang, perdre les âmes, s'enrichir par le lucre... Je répands sur eux ma fureur... » (Ch. xxii.)

Les formes du jugement révélées à Ézéchiël seront plus tard reproduites par Jésus :

« Voici que je juge entre un agneau et l'autre, pour les bœufs comme pour les boucs. » (Ch. xxxiv.)

L'idée de ce qui devrait suivre sa mort était peut-être née des passages que voici :

« Quand tu t'éteindras, je voilerai le ciel et j'obscurcirai ses étoiles; je couvrirai le soleil d'un nuage et la lune ne fera pas briller sa lumière. » (Ch. xxxii, v. 7.) « Je te ferai descendre vers ceux qui sont descendus dans la fosse, vers le peuple des temps anciens, dans les profondeurs de la terre, dans les ruines éternelles. » (Ch. xxvi', v. 20.)

Mais, sans contredit, de toutes les prophéties d'Ézéchiël, celle qui devait le plus frapper et captiver le lecteur, est celle qui est contenue au chapitre xxxvii<sup>1</sup>. En

1. Il est difficile aujourd'hui de voir dans cette prophétie autre chose que la figure par laquelle Ézéchiël exprime son espoir de voir finir la captivité de Babylone; mais nous n'avons pas à nous arrêter à cette considération.

peignant avec les plus minutieux détails, le retour à la vie de vieux ossements desséchés, le prophète n'avait-il pas décrit la grande opération finale par laquelle le Messie devait inaugurer son règne sur les vivants et sur les morts ?

« La main de Jéhovah fut sur moi, et m'ayant fait sortir par l'esprit de Jéhovah, elle me déposa au milieu de la vallée qui était pleine d'ossements. Elle me mena sur eux tout alentour, et il y en avait beaucoup sur toute la surface de la vallée, et ils étaient extrêmement secs. Il me dit : Fils de l'homme, ces ossements peuvent-ils revivre ? Je dis : Seigneur Dieu, toi, tu le sais. Il me dit : Prophétise sur ces ossements, et dis-leur : O ossements secs ! écoutez la parole de Jéhovah ; ainsi dit le Seigneur Dieu à ces ossements : Voici que je fais venir en vous un esprit, et vous vivrez. Je ferai naître sur vous des nerfs, je vous surmonterai de chair ; j'étendrai sur vous une peau, je donnerai en vous un esprit, et vous vivrez, et vous saurez que je suis Jéhovah. — Je prophétisai comme il m'avait été commandé ; et, lorsque je prophétisai, il y eut un bruit ; ce fut un tremblement, et les ossements s'approchèrent un os contre un os. Je vis, et il y eut sur eux des nerfs ; la chair était montée dessus ; et par-dessus s'était étendue une peau ; mais il n'y avait pas en eux d'esprit. Il me dit : Prophétise à l'Esprit. Prophétise, Fils de l'homme, et dis à

l'Esprit : Ainsi dit le Seigneur Dieu : Esprit, viens des quatre vents, et souffle sur ces morts pour qu'ils revivent. — Et je prophétisai comme il m'avait commandé, et l'Esprit vint en eux. Et ils devinrent vivants, et ils se tinrent sur leurs pieds, une foule très-considérable. Et il me dit : Fils de l'homme, ces ossements *c'est toute la maison d'Israël.* »

*« Je ferai d'eux une seule nation dans le pays, sur les montagnes d'Israël, et un seul roi sera pour tous un roi... et mon serviteur David sera roi sur eux. Un seul pasteur sera pour tous; ils marcheront selon mes droits, ils observeront mes ordonnances et les exécuteront. Ils demeureront dans le pays que j'ai donné à mon serviteur, à Jacob, où ont demeuré leurs pères; ils y demeureront, eux, leurs fils et leurs petits-fils, pour l'éternité, et mon serviteur David sera leur prince à jamais. »*

Rien de plus clair et de plus formel. Mais, pour voir se grouper autour du trône l'immortelle assemblée, pour voir un bonheur sans fin régner sur cette terre de Chanaan, donnée jadis à Jacob, il semblait y avoir une condition que le nouveau David ne pouvait accomplir lui-même. Il fallait que ce même Esprit (רוח) de Jéhovah, qui avait animé tous les êtres aux premiers jours de la création, descendît une seconde fois du ciel sur les élus, — sur les vivants, sans doute, aussi bien que sur les morts, — pour rétablir en eux l'immor-

talité primitive, et les diriger dans leur nouvelle voie <sup>1</sup>.

Les faits principaux de l'histoire récente de son peuple devaient être assez connus de Jésus pour qu'il appréciait l'exactitude avec laquelle le prophète Daniel avait annoncé, sous des formes allégoriques, ce qui avait précédé l'époque maudite d'Antiochus Épiphane <sup>2</sup>. L'exacte prévision des faits accomplis lui garantissait celle des faits qui restaient à s'accomplir; mais le principal intérêt de ces prophéties consistait dans les nombres qui y figuraient et qui permettaient de placer chaque événement futur à sa date précise.

Une première vision de Daniel montrait clairement à Jésus comment se distribueraient les rôles entre Jéhovah et lui, dans le grand jour du jugement, et ce qui suivrait ce jugement. Immédiatement après aurait lieu la constitution éternelle du *Royaume*; et ce Royaume n'aurait d'autres limites que celles du ciel sous lequel il s'étendrait : מַלְכוּת תְּחִילַת כָּל־שְׂמִיָּא.

1. Voir notre note de la page 39.

2. On sait que cette époque est celle à laquelle appartient réellement l'auteur de ces prophéties qui, pour leur donner plus de poids, les a antidatées de deux ou trois cents ans et les a attribuées à Daniel, l'un des captifs de Babylone. Nous répéterons ici, à propos de Daniel, ce que nous avons dit à la note de la p. 221, au sujet du second Isaïe : les questions de chronologie et d'authenticité n'appartiennent que très-indirectement à notre thèse. Tout ce que nous avons à apprécier ici c'est l'influence exercée sur l'esprit de Jésus par les prophéties existant de son temps.

« Je regardais jusqu'à ce que les trônes furent placés; et l'*Ancien des jours* s'assit. Son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête comme une laine pure; ses trônes comme des flammes de feu, et ses roues comme un feu ardent. Un torrent de feu se dirige et sort de lui; mille fois mille le servent, et dix mille millions se tiennent devant lui; le tribunal est assis et les livres sont ouverts... Je regardais en la vision de la nuit, et voici qu'arrivait sur les nuées du ciel comme un *fil* du ciel.

« Il s'avança vers l'*Ancien des jours*, et on le fit approcher de lui. A lui on donna la domination, la dignité et le *royaume*. Et tous les peuples, nations et langues le servaient.

« Sa domination est une domination éternelle qui ne sera pas transférée, et son règne ne sera pas détruit... et les saints du Très-Haut recevront le *royaume* jusqu'à l'éternité et jusqu'à l'éternité des éternités... Le règne, la domination et la grandeur du *royaume* qui est sous toute l'étendue du ciel, seront donnés au peuple des saints du Très-Haut... » (Ch. vii, v, 9-18.)

Dans l'opinion de Daniel, le seul peuple d'Israël devait avoir part aux félicités de ce *royaume*; car Jésus lisait au ch. II du prophète, v. 44 :

« ... Le Dieu du ciel suscitera un *royaume* qui ne

sera jamais détruit et dont l'empire *ne sera pas donné à un autre peuple.* »

Le moment de la constitution de ce beau royaume était bien évidemment venu, ou du moins très-proche; d'après les chiffres suivants :

« *Soixante-dix semaines d'années ont été fixées sur ton peuple et sur ta ville sainte, pour anéantir le crime, mettre fin au péché, expier l'iniquité et amener la justice éternelle, pour sceller la vision et la prophétie et oindre le saint des saints.* — Sache et comprends : Depuis le prononcé de la parole de rebâtir Jérusalem jusqu'au prince oint, il y a sept semaines; dans soixante-deux semaines, la place et le fossé seront de nouveau bâtis, mais en temps calamiteux. Et, parmi ces soixante-dix semaines, un oint sera retranché, et il n'aura pas de successeurs. Un peuple d'un prince qui viendra, détruira la ville et le sanctuaire; sa fin sera dans l'inondation, et, jusqu'à la fin est décrétée la guerre des solitudes. Une semaine confirmera l'alliance à plusieurs; la moitié de la semaine fera cesser le sacrifice et l'offrande, et sur l'aile du temple sera l'horreur du devastateur, jusqu'à ce que la consommation et le châtement se répandent sur le devastateur. » (Les Septante traduisent : « *et l'abomination de la désolation sera dans le lieu saint.* » Ch. ix, v. 24-25.)

Un mot revenait sans cesse dans l'Apocalypse

de Daniel, c'était « *la fin*, » « *le temps de la fin*<sup>1</sup>. »

« ... Il me dit : Comprends, Fils de l'homme, car la vision se rapporte *au temps de la fin*... Je suis venu pour te faire comprendre ce qui arrivera à ton peuple *dans la fin des jours*... Et, des intelligents, il en tombera pour épurer par eux, pour trier et purifier *jusqu'au temps de la fin*..., etc. »

Ce *temps de la fin*, ce moment terrible auquel le monde était enfin parvenu et qu'il allait avoir à traverser avant son renouvellement, ce temps était décrit par Daniel en termes trop brefs et trop vagues pour que l'imagination pût s'en représenter le tableau. Le trait le plus net était une résurrection *partielle* des anciens morts. Ce qui distinguait cette prophétie de celles du même genre, c'est que Daniel, prenant David au mot dans ses plus grandes colères, vouait quelques-uns des ressuscités à des supplices éternels :

« ... Et ce sera un temps de calamité qui n'a pas été depuis qu'une nation existe jusqu'à ce temps. Et en ce temps, *ton peuple sera sauvé*, quiconque sera trouvé écrit dans le livre. Et *plusieurs* (רַבִּים) de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, ceux-ci pour vivre éternellement, et ceux-là pour l'opprobre et pour la honte éternelle... et moi j'entendis

1. Le nom qui conviendrait à Daniel est celui de *prophète de la fin*.

et je ne compris pas, et je dis : Mon Seigneur, quelle est la fin de cela ? Il dit : Va, Daniel ; car les paroles sont fermées et scellées *jusqu'au temps de la fin...* » (Ch. xii.)

Les douze petits prophètes passaient aussi sous les yeux de Jésus, pour confirmer le dire des autres et y ajouter quelques détails nouveaux.

Joël peignait avec vigueur le *temps de pénitence*, et enseignait les moyens de mettre à profit cette courte période qui serait accordée au repentir avant le grand Jour. En langage prophétique, ce temps de *pénitence* avait pour but de mûrir la moisson ; dès que la moisson serait mûre, rien ne retarderait plus la terrible faux.

« Et maintenant aussi, dit Jéhovah, revenez vers moi de tout votre cœur, avec des jeûnes, des pleurs et des gémissements. Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et retournez vers Jéhovah votre Élohim, parce qu'il est clément et miséricordieux, et qu'il revient sur l'annonce du châtiment. » (Ch. ii, v. 12, 13.)

« Rassemblez-vous et arrivez, toutes les nations d'alentour, et qu'elles soient réunies ; là, Jéhovah abattra des forts. Que les nations se réveillent et se dirigent vers la vallée de Josaphat ; car là je serai assis pour juger toutes les nations d'alentour. *Saisissez la faux car la moisson est mûre.* »

A l'exemple de Jérémie, Joël assigne un rôle expia-

toire et funèbre à la vallée de Ghé-Hinom (Géhenne) qui s'ouvre à l'issue de celle de Josaphat et borne Jérusalem du côté du midi.

« ... Une multitude innombrable dans la vallée du carnage ; car le jour de Jéhovah approche pour la vallée de destruction... Le soleil et la lune seront obscurcis, les étoiles perdront leur éclat. Jéhovah rugira du haut de Sion. De Jérusalem il fera retentir sa voix ; les cieux et la terre seront ébranlés. Mais Jéhovah sera un refuge pour son peuple et une protection pour les fils d'Israël. Et vous saurez que je suis Jéhovah, votre Élohim, résidant à Sion, ma montagne sainte. Jérusalem sera sainte et les étrangers n'y passeront plus... Juda sera toujours habitée, et Jérusalem de génération en génération... »  
(Ch. v, *can. heb.*, v. 3-12.)

Joël décrivait ainsi le jour de Jéhovah :

« ... Jour de ténèbres et d'obscurité... Il n'y en a jamais eu de tel, il n'y en aura jamais de semblable dans la suite des générations. » (Ch. II, v. 2.)

« Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée. Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang avant l'arrivée du jour grand et terrible. » (Ch. III, v. 3-4.)

Jésus retrouvait les mêmes images dans Amos.

« Il arrivera en ce jour, dit le Seigneur Jéhovah, que

je ferai disparaître le soleil en plein midi, et j'obscurcirai la terre en plein jour. » (Ch. viii, 2-9.)

« Le jour de Jéhovah n'est-il pas de ténèbres et non de lumière, une obscurité sans clarté? » (Ch. v, v. 20.)

Mais aussitôt après, se réaliseraient les promesses faites à la race de Jessé :

« En ce jour, dit Jéhovah, je relèverai la maison de David qui était tombée... » (Ch. ix, v. 11.)

Il y avait dans l'histoire du prophète Jonas deux circonstances qui semblaient établir entre Jésus et lui des rapports frappants : Jonas avait été envoyé pour prêcher dans une grande ville et y annoncer les vengeances de Jéhovah. Les habitants, mettant à profit l'avis qui leur était donné, s'étaient hâtés de conjurer l'orage par des œuvres de *pénitence*, et... « l'Élohim, se repentant du mal qu'il avait résolu de leur faire, ne l'exécuta pas. » (Ch. iii, v. 10.)

Le second rapport présentait un intérêt plus direct encore et fournissait une indication remarquable. Nous avons dit (p. 213) que ce qui avait manqué jusque-là à la croyance en la *résurrection du corps*, pour lui donner autorité en Israël, ç'avait été un exemple bien apparent, bien manifeste, bien éclatant. De toutes les prophéties qui assignaient au Messie le rôle de *victime*, il ressortait évidemment que cet exemple serait donné

par le Messie lui-même, destiné à vaincre la mort après l'avoir subie pendant un temps plus ou moins long. Ce n'était donc que sur la durée de sa mort apparente qu'il pouvait y avoir doute dans l'esprit de Jésus. Or, Jonas aussi avait subi, dans le ventre d'un poisson, une mort apparente dont la durée précise était relatée dans son histoire : « ... Jonas fut dans les entrailles du poisson *trois jours et trois nuits*... Il dit : De ma tribulation j'ai appelé Jéhovah, et il m'a exaucé. Du ventre du schéol j'ai crié, tu as exaucé ma voix. » (Ch. ii, v. 1-3.) L'analogie était évidente. Quelle importance Jésus ne devait-il pas attacher à cette révélation indirecte ! — Ainsi, dès qu'il serait mort, l'événement ne se ferait attendre, et l'effet en était sûr ; car, de si peu que sa résurrection précédât son retour sur les nuées en qualité de juge, ce miracle, connu de tous et plus efficace à lui seul que toutes les prédications, devrait persuader les plus rebelles. Il ne faut pas s'étonner qu'il se soit plu dans la suite, en prévision de ce grand événement, à donner à sa résurrection future le nom de *miracle de Jonas*.

Il pouvait trouver la confirmation de cette prophétie dans ce passage d'Osée :

« Il nous ramènera dans deux jours ; le *troisième jour* il nous relèvera, et nous vivrons devant lui. » (Ch. vi, v. 2.)

Et c'était bien de lui qu'il s'agissait, en sa qualité de successeur de David ; car, ce même Osée avait dit :

« Quand les Israélites seront revenus, ils chercheront leur Dieu et *David leur roi*. » (Ch. iii, v. 5.)

En conformité de sentiments avec Michée, Jésus conservait dans sa mémoire des images empruntées à ce prophète qu'il devait lui-même reproduire fréquemment dans ses prédications de *pénitence*.

« Avec quoi paraîtrai-je devant Jéhovah ? Avec quoi fléchirai-je le genou devant le Dieu élevé ? Paraîtrai-je devant lui avec des holocaustes, des génisses d'un an ?... Il t'a dit : Homme, voici ce qui est bon, et ce que Jéhovah demande de toi : *rien que pratiquer la justice, aimer la piété, et marcher avec modestie en la présence de ton Élohim*. » (Ch. vi, v. 6 et 8.)

C'est dans ce prophète que le jeune lecteur trouvait le douloureux tableau des divisions qui éclateraient, dans les derniers temps, au sein des familles d'Israël.

« Ne croyez pas à votre ami, n'ajoutez pas foi à votre confident. Garde les secrets de ta bouche devant celle qui couche dans ton sein. *Car le fils outrage le père, la fille s'élève contre la mère, la bru contre sa belle-mère ; les ennemis de l'homme, ce sont les gens de sa maison*<sup>1</sup>. » (Ch. vii, v. 5, 6.)

Il est douteux que Jésus ait attaché à ce mot d'Habakuck : « Le juste vit de la foi, » l'extrême importance

1. Reproduit textuellement. (*Matthieu*, ch. x, v. 36.)

que son disciple Paul devait y attacher plus tard. L'importance de la *foi*, en tant que *condition de vie et de résurrection*, ne pouvait en effet se faire vivement sentir qu'à mesure que se prolongerait en vain l'attente du règne du ciel.

Il n'est pas de tableaux prophétiques qui, par la netteté, vailtent ceux de Zacharie. A ce titre, ils se recommandaient à l'attention de Jésus. Nous trouverons la preuve de l'étude approfondie qu'il en avait faite dans le grand nombre d'idées que nous le verrons emprunter directement à ce prophète, lorsqu'il cherchera à satisfaire l'ardente curiosité de ses disciples à l'égard des événements prochains. L'indication minutieuse des moyens matériels de préservation sera surtout visiblement tirée de Zacharie.

Voici d'abord, parmi les images et idées générales, celles dont l'esprit du lecteur avait été le plus frappé :

« *Contre les pasteurs ma colère s'est enflammée; je châtierai les boucs; — car Jéhovah Tsebaoth a visité son troupeau...* » (Ch. x, v. 3.)

« *Je ferai paître le troupeau de la mort, certes les pauvres du troupeau. J'ai pris pour moi deux houlettes : l'une que j'ai appelée noham (douceur), l'autre hoblim (sévérité), et j'ai fait paître le troupeau.* » (Ch. xi, v. 7.)

« *Tressaille beaucoup de joie, fille de Sion; pousse des cris de joie, Jérusalem; voilà que ton roi vient à toi; il est*

juste et victorieux, modeste et monté sur un âne, et sur le poulain, fils de l'ânesse <sup>1</sup>. » (Ch. ix, v. 9.)

« Plusieurs nations se joindront à Jéhovah en ce jour; et *j'habiterai au milieu de toi*; et tu sauras que Jéhovah Tsebaoth m'a envoyé vers toi. *Ton Dieu possèdera Juda comme son héritage*, sa part dans la terre sainte; de nouveau il choisira Jérusalem. » (Ch. ii, v. 9, 10.)

« J'effacerai l'iniquité de cette terre *en un jour*. *Après ce jour*, dit Jéhovah Tsebaoth, vous inviterez chacun votre prochain *sous la vigne et sous le figuier*. » (Ch. iii, v. 12, 13.)

« ... Et tu lui diras : Ainsi a dit Jéhovah : Voilà un homme, *Tsemah* (rejeton) est son nom. *Il bâtira le temple de Jéhovah... Il portera la majesté*, il sera assis en dominateur sur son trône, et un conseil de paix sera entre eux. » (Ch. vi, v. 12, 13.)

« Ainsi dit Jéhovah : Je retourne à Sion, et j'habite au milieu de Jérusalem... La semence sera en paix; *la vigne donnera son fruit; la terre fournira sa production*; les cieux donneront leur rosée; et je ferai posséder tous ces biens à ce qui aura été épargné parmi ce peuple. » (Ch. viii, v. 3-12.)

« Je fortifierai la maison de Juda... Je sifflerai vers eux et je les rassemblerai, *parce que je les ai rachetés*. » (Ch. x, v. 6-8.)

1. Encore une reproduction textuelle. (*Matthieu*, ch. xxi, v. 5.)

« Je n'épargnerai plus les habitants de la terre, dit Jéhovah; et voici que je livre l'homme aux mains de son prochain et aux mains de son roi. » ( Ch. vi, v. 6. )

« En ce jour, Jéhovah protégera les habitants de Jérusalem... et la maison de David sera comme un Dieu, comme l'ange de Jéhovah devant eux... Et je répandrai sur la maison de David un esprit de grâce et de compassion; et ils regarderont sur moi à cause de celui qu'ils ont percé; et ils seront affligés sur lui comme l'on s'afflige sur un fils unique; et ils pleureront amèrement sur lui comme on le fait pour l'ainé. » ( Ch. xii, v. 8-10. )

« Et il arrivera dans tout le pays, dit Jéhovah, que deux parts seront retranchées et périront, et la troisième y restera <sup>1</sup>. » ( Ch. xiii, v. 8. )

Pour que Jésus reproduisit certains détails du dernier chapitre de Zacharie (tels que la fuite vers les montagnes, etc.) aussi fidèlement que nous le lui verrons faire, il fallait qu'il eût adopté cette prophétie comme l'exacte représentation de tout ce qui aurait lieu avant, pendant et après le grand jour du jugement. Il avait seulement sujet de s'étonner qu'il n'y fût fait aucune mention de sa personne et de son rôle.

« Voici que le jour de Jéhovah vient; ta dépouille sera

1. Souvenir de l'innovation introduite par David dans le partage au cordeau des ennemis vaincus.

*partagée au milieu de toi.* Et je rassemblerai toutes les nations à Jérusalem pour la guerre. La ville sera prise, les maisons pillées et les femmes déshonorées ; la moitié de la ville s'en ira en captivité ; le reste du peuple ne sera pas retranché de la ville. Jéhovah sortira et combattra contre les nations, comme il a combattu au jour du combat. Ses pieds reposeront en ce jour sur la montagne des Oliviers, qui est vis-à-vis de Jérusalem à l'orient ; et la montagne des Oliviers sera fendue par moitié à l'orient et à l'occident, une très-grande vallée. Et vous *fuierez dans la vallée des montagnes ; car cette vallée des montagnes atteindra jusqu'à Atzel ; et vous fuirez comme vous avez fui devant le tremblement , au temps d'Ouzia, roi de Juda. »*

« Jéhovah, mon Dieu, viendra ; *tous les anges avec toi.* Il arrivera qu'en ce jour-là, il n'y aura pas de lumière, mais du froid et de la glace. *Ce jour unique connu de Jéhovah ne sera ni jour ni nuit ; vers le soir reparaitra la lumière... Jéhovah sera roi sur toute la terre ; en ce jour Jéhovah sera seul et son nom seul.* Toute la terre se convertira comme en une plaine de Guéba à Rimmone. La ville s'élève et reste à sa place depuis la porte de Benjamin jusqu'à la place de la première porte, jusqu'à la porte des Angles ; et depuis la porte de Hananiel, jusqu'aux pressoirs du roi. Ils y demeureront et il n'y aura plus d'interdit, mais Jérusalem demeurera en sécurité...

En ce jour, même sur les clochettes des chevaux, sera l'inscription ; *consacré à Jéhovah*; et les vases de la maison de Jéhovah seront saints comme les coupes devant l'autel. Tout vase en Jérusalem et en Juda sera consacré à Jéhovah Tsebaoth. Tous ceux qui sacrifieront s'en serviront et y feront cuire. Il n'y aura plus de Chananéen dans la maison de Jéhovah Tsebaoth en ce jour... »

La série des écrits prophétiques se termine à ceux du prophète Malachie. A en juger par les discours de Jésus, c'est là aussi que se terminaient ses lectures habituelles. Tout ce qui ne faisait pas partie du *cycle davidique* devait lui être devenu indifférent et lui rester étranger. Sa pensée avait dû peu à peu supprimer toute la période, qui s'était écoulée depuis l'époque des prophètes. Il s'était fait contemporain des prophètes; il vivait rétrospectivement de leur vie; et il appartenait si peu à son temps, que c'est à peine s'il paraît avoir eu connaissance de ce qui s'était écrit dans l'intervalle. Rien n'indique, par exemple, qu'il ait même entendu parler des écrits de son homonyme Jésus, fils de Sirach, dont les idées se placent, à l'égard des siennes, à la distance la plus grande que puisse comporter l'amplitude entière de la pensée hébraïque.

Le principal intérêt des prophéties de Malachie consistait dans l'annonce formelle d'un *précurseur*. Tant que ce précurseur n'avait pas paru, Jésus pouvait hésiter sur

le moment à choisir pour commencer ses prédications. Si ce précurseur paraissait, au contraire, ce serait comme le signal de la réalisation successive de tout ce qui devait précéder le jour du jugement.

« Voilà, disait Malachie, voilà le *jour* qui vient enflammé comme la fournaise... *Voilà que j'envoie mon messager qui préparera la voie devant moi.* Subitement il vient dans son palais, le Seigneur que vous cherchez et l'ange de l'alliance que vous désirez. Voici qu'il vient, dit Jéhovah Tsebaoth; — et qui soutiendra le jour de son arrivée? Qui restera debout quand il se montrera? — Car il est comme le feu du fondeur... il sera assis fondant et purifiant l'argent; il purifiera les fils de Lévi... » (Ch. III.) « *Voilà que je vous envoie Élie le prophète, avant que soit venu le jour de Jéhovah, jour grand et terrible!* » (Ch. IV.)



## CHAPITRE III

### LE TEMPS DE PÉNITENCE.

Un bruit se répandit en Judée et arriva jusqu'à Nazareth. Revêtu du costume traditionnel d'Élie, un homme, nommé Jean, s'était fixé sur les bords du Jourdain; et, à la foule qui accourait vers lui, il disait, avec les accents inspirés des anciens prophètes : « Faites pénitence, faites pénitence, car le règne du ciel est proche! » Il provoquait l'aveu des péchés et purifiait les pécheurs en les plongeant dans les eaux du fleuve, déclarant qu'il ne faisait que précéder la venue de celui par qui allait être fondé le *royaume* qu'il annonçait. « Il a son van dans la main, — disait-il, en empruntant à ses devanciers les images et les paroles mêmes dont ils s'étaient servis jadis pour prédire le terrible jour de Jéhovah, — il nettoiera à fond son aire et amassera son blé dans le grenier,

mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteint pas. »

Avec quelle hâte Jésus ne s'empressa-t-il pas de se rendre auprès de l'homme dans lequel il ne pouvait méconnaître le précurseur tant attendu ! — Lorsqu'il se présenta au baptême de Jean, celui-ci, assure-t-on <sup>1</sup>, lui adressa ces paroles significatives : « C'est moi que tu devrais baptiser, et tu viens à moi ! » Ce fut pour Jésus comme si tout à coup les cieus se fussent ouverts et lui eussent montré Jéhovah sur son trône le bénissant et l'appelant son fils, Il entendit des voix célestes qui disaient : « Celui-ci est mon fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection. » Quelle joie et quel ravissement ! — S'entendre affirmer, par celui qui représentait Élie à ses yeux, ce que, dans le plus profond de sa pensée, il avait été seul jusque-là à s'affirmer à lui-même ! Être le Sauveur de son peuple, l'héritier de Jéhovah, l'immortel souverain d'un royaume d'heureux ! — La déclaration du précurseur annoncé par les prophètes lui conférait tous ces titres.

Un moment le souvenir des conditions mises par les prophéties à son entrée en possession sembla s'altérer

1. Ce qui peut autoriser les doutes sur ce point, c'est que, au dire du même évangéliste (*Matthieu*, ch. xi, v. ), ce même Jean fera demander plus tard à Jésus « s'il est le Messie ou s'il faut en attendre un autre. »

et s'obscurcir en lui. Il se crut revêtu dès lors d'une puissance sans limites sur la nature, et protégé contre tout danger par des serviteurs célestes commis à sa garde. Il alla même, lui qui venait de passer trente longues années <sup>1</sup> dans l'humble condition des artisans, jusqu'à s'émouvoir à la pensée des grandeurs humaines et des pompes de la Royauté. Mais, dans ces pensées d'orgueil, elle ne tarda pas à reconnaître les astucieuses tentatives de celui par qui avait été brisée déjà la carrière immortelle offerte au premier homme<sup>2</sup>; il lui ordonna avec colère de se retirer, et les tentations cessèrent. Soit par humilité, soit par un reste de défiance et de doute, il jugea utile à lui-même et à la prédication qu'il allait entreprendre de ne point se donner encore publiquement ce titre de fils et d'héritier de Jéhovah dont le souvenir éveillait en lui le démon de l'orgueil. Il poussa même si loin la crainte des pièges que ce démon pouvait lui tendre, qu'il n'eut d'abord rien de plus à cœur que de le reconnaître et de le démasquer partout où il le ren-

1. « David était âgé de trente ans quand il devint roi. » (*Samuel*, liv. II, ch. 5.)

2. Les évangélistes font intervenir ici Satan en personne et soumettent Jésus à son pouvoir pendant toute la durée des tentations. On peut observer cependant qu'ils semblent laisser entendre que cela a pu se passer dans l'esprit de Jésus — ὑπὸ τοῦ πνεύματος; — car, dans ce cas, le mot πνεύμα n'est pas écrit avec un π majuscule. (*Matthieu*, ch. iv, v. 1.)

contrait. Ses premiers miracles<sup>1</sup> consistèrent à le chasser du corps de ceux par lesquels il s'entendait apos-

1. Il n'importe aucunement à l'éclaircissement de la question historique que nous avons à traiter, d'y joindre une discussion quelconque sur le côté merveilleux des récits que nous suivons. Le seul terrain sur lequel une telle discussion puisse être installée, avec chance d'aboutir, est le terrain presque vierge encore de la vraie théodicée. Pour que la question des miracles pût avoir une solution, il faudrait avant tout cesser d'emprunter l'idée de Dieu à une histoire qui ne se présente elle-même à nous que comme une succession de miracles. Jusque-là, le cercle vicieux est manifestement inévitable. Bornons-nous donc ici à quelques considérations générales.

Les miracles sont les preuves sur lesquelles toutes les religions prétendent se fonder. Comme il est clair qu'ils ne peuvent les prouver toutes, il est clair aussi qu'ils n'en prouvent aucune. L'histoire est tenue de constater les prodiges particuliers sur lesquels s'appuie chaque système religieux, et de leur donner place dans le tissu des événements comme expression exacte de tous les états intellectuels qu'elle veut retracer; mais, en toute autre histoire qu'en l'histoire juive, que penserait-on du narrateur moderne qui jugerait nécessaire de démontrer que ces prétendues merveilles n'avaient rien de surnaturel? Il y a, à cet égard, entre l'historien et le lecteur une entente implicite et suffisante. Pourquoi donc cette entente n'aurait-elle plus sa raison d'être au sujet d'un seul peuple, et de celui-là même chez lequel il serait le plus contraire à toutes les lois de la psychologie que la croyance aux miracles n'eût pas été endémique?

Dans l'histoire même de ce peuple, il n'est pas d'épisode qui, plus que celui que nous avons à raconter, ait dû présenter la somme entière des conditions qui donnent naissance au miracle : un milieu populaire écarté du centre, et par là même plus accessible à ce genre d'impressions; un fait dès longtemps annoncé et revêtu d'avance de formes surnaturelles cent fois décrites; un inépuisable fond de merveilleux fournissant à chaque cas l'altération toute prête qui doit en faire un prodige; enfin, et par-dessus tout, l'influence occulte de personnages riches et puissants, intéressés à entretenir dans une exaltation constante celui dont l'admirable dévouement servait leurs desseins, et dont le prestige

tropher des noms de « fils de Dieu » « saint de Dieu » et même de celui de « Christ. » (*Math.*, ch. viii. — *Marc*,

devait être d'autant plus assuré qu'il ajouterait lui-même plus de foi aux prodiges préparés sous ses pas. Nous ne connaissons par leurs noms que deux de ces personnages : Nicodème et Joseph d'Arimathie. Ils ne paraissent pas avoir été seuls à exciter secrètement le mouvement galiléen; mais, l'eussent-ils été, leur inapparente intervention est certes plus que suffisante pour fournir toutes les explications désirables.

Une seule chose importe en tout ceci à la vérité historique, c'est que le plus léger soupçon de mauvaise foi ne puisse atteindre et ternir la pure figure de Jésus. Nous avons de sa sincérité une preuve si frappante, qu'il est de toute inutilité d'en chercher une autre, c'est que, seul de tous les prophètes d'Israël, il n'a jamais laissé croire à la moindre communication, soit par visions, soit directement, entre lui et Jéhovah jadis si prodigue d'apparitions, de discours et d'envois d'anges. Pour ce qui est des envois d'anges, Jésus croit bien qu'il pourrait en obtenir de son père céleste, mais il ne laisse jamais croire qu'il en ait obtenu.

Nous n'entrerons non plus dans aucune discussion exégétique sur les Évangiles, — dont il serait d'ailleurs tout à fait contraire à notre thèse de contester l'authenticité et l'exactitude sur la plupart des points essentiels. — Afin de n'être pas arrêté par leurs désaccords partiels, nous nous en référerons presque exclusivement à celui de Matthieu qui, des trois synoptiques, parait mériter le plus de confiance\*, bien que rédigé à une date déjà assez distante des événements. Quant au quatrième évangile, comme le Dieu semi-grec dont il y est question n'a le plus souvent que fort peu de rapports avec Jéhovah, nous risquerions fort d'introduire en notre sujet des données et des couleurs historiquement inexactes, si nous y avions trop souvent recours. Nous ne nous en abstenons pourtant pas entièrement; car, si sa place naturelle est parmi les documents qui peuvent servir à l'histoire des modifications de l'idée chrétienne, il y a toujours cependant, sous le revêtement étranger qui lui donne tant de charmes, un fond purement hébraïque qu'il est utile de consulter.

\* Une controverse brillante a été, dans ces dernières années, inaugurée en France sur cet intéressant sujet. Nous n'avons rien de mieux à faire que d'y renvoyer nos lecteurs.

ch. III et v. — *Luc*, ch. IV, etc.) Il ne voulut pas laisser croire aux autres plus qu'à lui-même que le monde dût, sous son règne, rester tel qu'il était alors. Il y avait sur ce point trop d'accord entre tous les prophètes pour qu'il hésitât à déclarer que son trône ne serait établi pour l'éternité sur la terre qu'après l'entier renouvellement de toutes choses. Il dut répéter bien des fois, dans ses entretiens familiers ou publics, ce mot que l'un des évangiles nous a conservé : « Mon royaume n'est pas de ce monde <sup>1</sup>. »

Quant à l'inauguration de ce royaume, tout ce qu'il savait c'est qu'elle était proche, mais il en ignorait le moment précis <sup>2</sup>. Son plus vif désir était de hâter ce moment <sup>3</sup>; or, il fallait auparavant qu'il y eût une

1. La fin du verset que nous citons (*Jean*, ch. XVIII, v. 36) semble exprimer une idée toute différente, car il y est dit : « maintenant (*νῦν*) mon royaume n'est pas d'ici. » Ce qui veut dire évidemment que *ce qui n'était pas encore serait plus tard*. Mais il faut remarquer que Jésus ne répète pas l'expression dont il s'est servi d'abord, il ne dit pas : « Mon royaume n'est pas maintenant de ce monde, ἐκ τοῦ κόσμου τούτου ; » car, puisque *ce monde*, cet état de choses, allait finir pour faire place à celui dont *Isaïe* avait entrevu la splendeur et la fécondité, ce n'était ni alors ni plus tard que le royaume de Jésus pouvait appartenir à *ce monde*, κόσμου τούτου. Mais Jésus dit : « Mon royaume n'est pas maintenant d'ici, ἐνταῦθεν ; » et en effet ce serait toujours *sur la terre et non ailleurs*, que ce royaume serait établi, mais ce ne serait que plus tard.

2. « Quant à ce jour et à cette heure-là, personne n'en a connaissance, non pas même les anges du ciel, mais seulement mon père. » (*Matthieu*, ch. XXIV, v. 36.)

3. « Je suis venu pour jeter le feu dans la terre, et que désiré-je,

moisson d'élus suffisante ; il devait donc se hâter de faire mûrir la moisson. Aussi, dès qu'il eut pratiqué, dans les solitudes qui s'étendaient au-delà du Jourdain, la préparation dont Moïse et Élie lui avaient donné l'exemple, c'est-à-dire un jeûne de quarante jours et de quarante nuits, il se mit à parcourir la Galilée *en prêchant la pénitence*.

Avant de donner une idée de ces prédications, où s'exprime en termes si émus et si entraînants le sentiment distinctif de la nation juive, c'est à-dire le sentiment de l'égalité fraternelle entre enfants d'un même Dieu, nous devons arrêter toute notre attention sur un point capital ; car l'éclaircissement de ce point suffirait, à défaut de toute autre considération, pour trancher la question que nous traitons dans ce livre.

Pour qui Jésus se donnait-il dans ses prédications ? — Se donnait-il pour un novateur, pour le fondateur de nouvelles doctrines, de nouvelles croyances ? Venait-il révéler aux Juifs de son temps des choses qu'ils ignoraient ou dont leurs livres ne contenaient pas déjà la révélation ? Venait-il, par exemple, changer quelque chose au sens très-précis que l'interprétation davidique avait dès longtemps donné à ces mots : *règne du ciel, royaume de Dieu, résurrection des morts* ? — Supposer

sinon qu'il s'allume ? Je dois être baptisé d'un baptême, et combien ne suis-je pas pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ? » (*Luc*, ch. XII, v. 49 et 50.)

cela, ce serait substituer le personnage le plus chimérique, le plus dénué de raison d'être, le plus incessamment démenti par toutes ses paroles et tous ses actes, au personnage le plus réel, le plus naturellement entraîné, et le plus logique dans ses entraînements. Jésus novateur ! Jésus se séparant intellectuellement de la famille israélite ! Jésus se proposant autre chose que *l'accomplissement de la Loi et des prophètes* ! — On ne saurait rien imaginer de plus faux.

A quelle image aurait recours un homme qui voudrait exprimer le respect profond, le soin scrupuleux qu'il met à conserver dans son intégrité complète l'objet à la garde duquel il a été placé ? — Il désignerait les plus minimes, les plus imperceptibles particules de cet objet, et il se ferait fort de justifier qu'aucune de ces particules n'a été ni supprimée ni changée. Eh bien ! c'est précisément ce que faisait Jésus. Il choisissait, parmi les lettres hébraïques et parmi les signes de la massore <sup>1</sup>,

1. Il est intéressant de remarquer que ce détail fournirait un renseignement à une question de chronologie philologique encore controversée, s'il était bien prouvé que Jésus s'est exprimé ainsi. Mais nous inclinons à croire que Jésus a tout bonnement employé la locution encore en usage parmi les Juifs : « קרצין של יod la *pointe du iod*. « La lettre iod (י) se termine en effet en pointe aiguë comme l'épine dont elle a la forme, et cette pointe est la figure qui sert aux Juifs à exprimer la quantité la plus voisine du *rien*. Ce qui nous confirmerait dans cette opinion, c'est que nous possédons une version syriaque de l'évangile de Matthieu, dans laquelle cette image est exprimée par le mot פרוטא, dont la vraie signification est *dard, pointe*.

tout ce qu'il y avait de plus petit, la lettre iod (י) et le simple *point*.(peut-être le *chirick* ך); et, faisant allusion aux bouleversements qui devaient précéder le prochain avènement de son royaume, il disait : « Ne pensez pas que je sois venu détruire la Torah et les prophètes; je ne suis pas venu les détruire, mais bien les accomplir. Car je vous dis, en vérité, que le ciel et la terre ne passeront pas que tout ce qui est dans la Torah ne soit accompli parfaitement, jusqu'à un seul *iod* et jusqu'à un seul *point*. (*Matth.*, ch. v, v. 17, 18.)

Mais quoi ! ne semble-t-il pas que, pour nous mettre et pour mettre Jésus lui-même en pleine contradiction, il suffit de jeter les yeux sur les versets qui suivent ceux que nous venons de citer ? Car on l'y voit lui-même rappeler et citer ce qui avait été dit aux anciens et y ajouter des recommandations plus pressantes et des préceptes plus rigoureux. Ne faisait-il donc pas là précisément ce qu'il s'était interdit ? Ne dépassait-il pas l'accomplissement pur et simple de la Torah et des prophètes ? Non, il restait parfaitement fidèle à son dire ; seulement, — et il importe extrêmement de le remarquer, — ce qu'il accomplissait alors c'étaient les prophéties relatives au *temps de pénitence*.

Il faut, en effet, bien comprendre que les conseils qu'il adresse à ceux qui l'écoutent s'appliquent à la situation toute spéciale d'une société sur le point de finir

par une brusque catastrophe, et dont tous les membres ont par conséquent à s'occuper, — non pas des conditions ordinaires de la vie sociale, — mais de la préservation de leur vie individuelle <sup>1</sup>. Sans cette observation préalable, beaucoup de points de sa doctrine resteraient inexplicables tant à l'égard de ce qui l'avait précédé que de ce qui devait le suivre. A l'égard du passé, nous venons de voir qu'il ne pouvait ni ne voulait rien changer à la moindre des dispositions d'une loi qu'il croyait émanée de la bouche même de son père céleste. Quant à ce qui était pour lui l'avenir, comment pourrait-on s'expliquer qu'il eût voulu y jeter les bases d'une société quelconque, puisque ses prédications tendaient directement

1. La pensée de Jésus à ce sujet est très-bien exprimée au ch. xiii de l'évangile de Luc. Jésus y cite des exemples pour montrer que tous ceux qui ne voudront pas user du moyen de préservation personnelle qu'il est venu leur apporter, ne pourront échapper à la mort dont les vengeances célestes vont bientôt menacer tous les hommes; il fait voir en même temps de quel genre de mort il s'agit, pour ceux qui ne se seront pas d'avance garantis des coups du ciel, en se plaçant sous la sauvegarde qu'il prescrit. C'était à l'occasion d'une exécution en masse commandée récemment sans jugement régulier par Pilate : « Pensez-vous, dit Jésus, que ces hommes fussent les plus grands coupables de toute la Galilée, parce qu'ils ont été traités ainsi? Non, je vous assure; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous comme eux. » Un accident brusque et fortuit lui fournit aussi un autre exemple : « Croyez-vous aussi que ces dix-huit hommes sur lesquels la tour de Siloé est tombée et qu'elle a tués, fussent plus redevables que tous les habitants de Jérusalem? Non, je vous assure; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même sorte. »

à suspendre l'exercice des deux premières conditions morales de toute société : la famille et le travail ?

Quels furent ceux qui se sentirent le mieux disposés à ajouter foi à ses paroles ? Ce furent, — en exceptant ses proches et son entourage immédiat trop habitué à ne rien voir de surnaturel en lui, — tous les gens de Galilée pour qui l'annonce d'un sort différent du leur était une bonne nouvelle : au premier rang, les imaginations si aisément impressionnables des enfants et des femmes ; puis les pauvres <sup>1</sup> et les déshérités ; puis, enfin, les cœurs simples et pacifiques qui se plaisaient au charmant tableau, déroulé par Jésus, d'un repos sans fin et d'un monde peuplé d'êtres inoffensifs et paisibles comme eux. Les conditions imposées aux élus du royaume n'étaient pas assez dures pour que, ayant si peu de temps à les observer, ils hésitassent à s'y soumettre. D'ailleurs, à ce que la pénitence paraissait avoir de trop pénible, quels adoucissements n'apportait pas l'entraînante parole qui la prêchait !

Comme autrefois David et à peu près dans les mêmes termes, — mais avec quelle différence de sentiment ! — Jésus appelait à l'héritage promis tous ceux qui vien-

1. Ce qui séduit les pauvres, c'est évidemment un monde d'où la pauvreté est bannie. Les *premiers* à accourir vers le monde meilleur offrent à leurs rêves sont naturellement ceux qui sont les *derniers* dans le monde réel.

draient se grouper autour de lui avec des dispositions pures : Bienheureux <sup>1</sup> seraient les pauvres et les simples, les doux et les pacifiques ; bienheureux ceux qui seraient affligés et persécutés, ceux qui auraient à souffrir pour la justice ! ils posséderaient la terre, ils vivraient sous le paternel gouvernement du ciel ; ils jouiraient de la présence du Dieu accessible et visible qui serait devenu leur roi pour toujours. Il n'était pas venu pour modifier en quoi que ce fût l'ancienne loi ; il fallait donc la pratiquer si l'on voulait entrer dans le royaume. Mais ce n'était pas faire pénitence que de s'en tenir à la lettre de la loi ; il fallait en tout, jusqu'au jour de Jéhovah, dépasser ses prescriptions ; car ceux de la génération présente seraient traités avec plus de rigueur que ceux des générations passées. A ceux-ci il avait été dit seulement de ne pas tuer, — il fallait aujourd'hui, sous peine du feu de Ghé-Hinom (γέεννα, Géhenne), ne pas même injurier son prochain. Aux anciens on avait simplement interdit l'adultère, — aujourd'hui c'était trop de jeter sur une femme un seul regard de convoitise, Pour être plus sûr de ne pas manquer au commandement de ne pas jurer, il fallait se borner à dire : Cela est, et cela n'est pas. Au lieu d'exiger œil pour œil,

1. Cette forme paraît être intentionnellement empruntée aux psaumes. Le premier mot du premier psaume est celui-ci : « אֲשֶׁר־יִשְׂרָאֵל Félicités de l'homme... ou Bienheureux l'homme qui... etc. »

dent pour dent, il fallait, en ces jours de pénitence, tendre sa seconde joue à celui qui avait frappé la première. Ce n'étaient plus seulement ses amis qu'il fallait aimer, c'étaient ses ennemis<sup>1</sup>. — Jéhovah était parfait ; pour être bien jugé par lui, il fallait être parfait comme lui. Ceux qui continueraient à agir, non pour être vus de lui, mais pour être vus des hommes, auraient-ils part aux richesses qu'il préparait au ciel pour les répandre sur son royaume? Y avait-il maintenant d'autres richesses à acquérir que celles-ci? Comment les accorderait-il à ceux qui, par leurs apparences pieuses et leurs attitudes attristées, avaient pour but d'attirer sur leurs prières et leurs jeûnes d'autres regards que les siens? Faire de longues prières, sans rapport avec les circonstances présentes, était inutile ; demander instamment ce qui était nécessaire pour attendre sans crainte le règne de Jéhovah, c'était tout ce qui importait. Que ce règne arrivât enfin ; que rien, sur la terre ni au ciel ne retardât l'accomplissement de la volonté divine ; que jusque-là le pain de chaque jour fût assuré, le pardon obtenu, la tentation détournée ; et qu'au dernier jour on pût échapper à tout mal : telle devait être la

1. Le texte de Matthieu (ch. v, v. 43) porte : « Vous avez appris qu'il a été dit, vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi. » Jésus n'a pu dire cela, puisque ce mot ne se trouve nulle part dans la Torah.

prière. En attendant, il fallait traiter ses frères comme on voulait être traité par le Père céleste. Tout autre souci devenait vain ; il ne s'agissait plus de songer à se nourrir et à se vêtir ; la vie n'était-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement ? Le temps était passé où il fallait travailler pour le lendemain. Que chacun travaillât à son salut, et celui qui connaissait les besoins de chacun saurait bien pourvoir à ces besoins. Qu'on s'abstînt de toute critique et de tout jugement sur les actions d'autrui ; comme on aurait jugé on serait bientôt jugé soi-même. Chercher afin de trouver, frapper à la porte afin qu'elle fût ouverte ; là était maintenant tout l'intérêt. Dès longtemps une voie sûre conduisait à cette porte ; la Torah et les prophètes l'avaient enseignée, ils avaient dit : « Faites aux hommes tout ce que vous voudriez qu'ils vous fissent. » Mais que la voie était étroite et la porte petite ! — Il était venu pour élargir la voie et faciliter l'entrée de la porte à ceux qui voudraient l'écouter. Mais il ne suffirait pas pour entrer de l'avoir appelé : Seigneur, Seigneur, — ni même d'avoir fait des miracles en son nom ; il faudrait avoir fait la volonté de son père écrite dans la Torah. Écouter ses paroles et les mettre en pratique, c'était bâtir sa maison sur le roc ; en suivre d'autres, c'était bâtir sur le sable ; quand viendrait l'orage, on verrait celle qui résisterait le mieux.

A l'exemple du premier évangéliste et pour moins

entraver la suite du récit, nous avons donné, sous la forme d'une seule prédication, la substance des discours ou λόγια ordinaires de Jésus. Reprenons maintenant notre récit.

Jésus ne pouvait fonder en Galilée une de ces écoles sédentaires qui abondaient à Jérusalem. Il voulut, toutefois, à l'imitation des Rabbi de son temps, s'attacher, en qualité de disciples, ceux qui avaient eu assez de confiance en lui pour le suivre, après avoir quitté leurs familles et leur travail. Les premiers furent des pêcheurs du lac de Tibériade : Simon-Pierre ou Céphas et son frère André, et les deux fils de Zébédée Jacques et Jean. A peine se fut-il montré en quelques endroits avec cette petite escorte d'hommes qui le nommaient le Messie, que le bruit de sa venue se répandit, partout ailleurs qu'à Nazareth, avec cette rapidité que tout fait étrange met à se propager dans l'inflammable milieu de la crédulité populaire. Tous s'empressaient d'accourir et de se placer sur le passage du nouvel envoyé de Jéhovah, pour voir renouveler par lui les merveilles opérées jadis par les prophètes sous les yeux de leurs pères. Mais, par un singulier contraste avec tout ce qu'ils avaient entendu dire ou déjà vu eux-mêmes en fait de miracles, il fallut d'abord qu'ils forçassent en quelque sorte Jésus à se montrer capable d'en faire. Et, chose encore plus digne de surprise, loin de faire hautement publier les gué-

risons miraculeuses qui lui étaient dues, et comme s'il eût hésité lui-même à les croire surnaturelles, son premier soin était de recommander le silence à ceux-là mêmes qu'il avait guéris. Peu à peu cependant la foi de Jésus en sa propre puissance s'accrut au point qu'on l'entendit déclarer que, pour accomplir des miracles, il suffisait de ne pas douter de leur production. Aussi, ne tarda-t-on pas à voir se reproduire tous les miracles traditionnels d'Élie et d'Élisée.

Ainsi se réalisait, aux yeux de Jésus, tout ce qui avait été annoncé par les prophètes. Le spectacle même des populations imprévoyantes qui, sans souci du lendemain, s'étaient lancées sur ses pas et l'entouraient exténuées de fatigue et de besoin, lui rappelaient ce tableau prophétique : « ... Ils sont accablés de maux et couchés çà et là comme des brebis qui n'ont pas de pasteur. » « Alors il dit à ses disciples : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers; priez le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson. » (*Matth.*, ch. ix, v. 36-38.)

Il crut donc urgent de conférer son pouvoir à ses disciples et de les envoyer au plus tôt annoncer partout la bonne nouvelle. Il en choisit douze, ses plus fidèles, et leur donna ses instructions. Il n'est presque pas une de ces instructions qui ne fournisse un éclaircissement à la question historique que nous nous sommes pro-

posé de résoudre ; nous ne pouvons mieux faire que d'en citer textuellement quelques-unes.

« N'allez point vers les Gentils et n'entrez point dans les villes des Samaritains <sup>1</sup>, dit Jésus à ses disciples, mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël ; et partout où vous irez, prêchez en disant que le règne du Ciel est proche... Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir ni écouter vos paroles, secouez, en sortant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds. Je vous le dis, en vérité, Sodome et Gomorrhe ont été traitées avec moins de rigueur que

1. L'épisode de la Samaritaine rapporté par le quatrième évangile (ch. iv) contredit ici formellement le récit de Matthieu, et tout nous porte à croire que sur ce point le quatrième évangile est une expression plus exacte de la pensée de Jésus. La population de Samarie, bien que d'origine étrangère, s'était rattachée tant bien que mal au culte de Jéhovah, et, dans tous les cas, son territoire faisait partie de l'héritage de David.

L'épisode de la Samaritaine que nous venons de citer est intéressant à un autre titre, en ce sens qu'il est le seul qui, au travers du langage platonicien de l'auteur, nous laisse entrevoir les idées de Jésus sur le partage d'attributions qui devait avoir lieu entre Jéhovah et lui après la constitution de son royaume. « Nos pères, dit la Samaritaine, ont adoré (προσκύνησαν) sur cette montagne (c'est-à-dire, nos pères ont cru que Jéhovah habitait sur notre montagne et que c'était là par conséquent qu'il fallait lui apporter nos hommages), et vous autres Juifs vous dites que c'est à Jérusalem. Jésus lui dit : Femme, crois-moi, le temps va venir où, ni sur cette montagne ni à Jérusalem, ce ne sera plus le père qui recevra les hommages (οὔτε... προσκυνήσετε τῷ πατρί...); il va venir un temps, et il est déjà venu, où les vrais adorateurs du père ne l'adoreront qu'en esprit, mais aussi en vérité, car ce sont là ceux qu'il aime. »

ne le sera cette ville au jour du jugement <sup>1</sup>. Lors donc qu'ils vous pourchasseront dans une ville, fuyez dans une autre; car, je vous le dis en vérité, vous n'aurez pas achevé toutes les villes d'Israël avant que le Fils de l'homme vienne <sup>2</sup>... Ne les craignez donc pas... Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent y éteindre la vie (ψυχήν), mais craignez plutôt celui qui peut détruire (ἀπολέσαι) la vie (ψυχήν) et le corps dans le feu de Ghé-Hinom (γεέννη). »

Nous ne penserions pas que ce passage eût besoin de commentaire si, par la plus étrange erreur de traduction, et en fermant obstinément les yeux sur tout

1. Les textes que nous avons empruntés au chapitre XIII de Luc, et que nous avons cités dans notre note de la page 268, aident bien à comprendre ces exécutions sommaires et en masse. La colère céleste, en effet, n'aurait qu'à anéantir de fond en comble, et sans autre forme de jugement, les villes dans lesquelles il ne se serait trouvé personne pour prêter l'oreille à la bonne nouvelle, et où, par conséquent il n'y aurait pas même eu un commencement de *pénitence*.

2. L'événement paraît ici présenté comme beaucoup plus proche qu'au verset 28 du ch. XVI du même évangile, où il est dit que plusieurs auront été atteints par la mort avant le jugement. Ce qui explique cette différence, et ce qu'il ne faut jamais perdre de vue dans la lecture de ces récits écrits beaucoup plus tard, c'est que parmi les paroles de Jésus qui s'étaient transmises jusque-là de bouche en bouche, il n'y en avait que quelques-unes qu'on avait pu conserver intactes; il avait bien fallu introduire dans les autres les modifications nécessitées par les faits patents qui s'étaient produits depuis. Il faut observer que ces instructions données aux disciples semblent toutes s'étendre jusqu'au moment, considéré ici comme très-prochain, où Jésus reviendrait en qualité de juge.

ce qui précède et tout ce qui suit, on n'avait pris l'habitude de fonder sur ce passage unique l'incompréhensible idée que l'on désigne sous le nom de *spiritualisme chrétien*. Sans s'inquiéter le moins du monde de rattacher cette idée, par une filiation admissible, à un précédent quelconque, on donne tout à coup dans cette phrase, un sens socratique ou platonicien au mot ψυχή; on en fait un principe immatériel et impérissable, sans même remarquer que ce dernier sens paraît être contredit par la fin du verset; et c'est par un tel abus de mots qu'on introduit brusquement en Israël la grande idée grecque de l'IMMORTALITÉ DE L'ÂME, qui n'y avait jamais été seulement aperçue!

En restituant au mot ψυχή son vrai sens qui ici est exactement le même que celui de l'hébreu נֶפֶשׁ (*nephesh*, principe de la vie du corps), il faut tout naturellement, au contraire, traduire ce passage comme nous l'avons fait plus haut. Le meilleur commentaire à lui donner est cet autre passage de Luc (ch. xx, v. 35, 36), qui dit la même chose sous une autre forme : « Ceux qui seront jugés dignes d'avoir part au nouveau siècle et à la résurrection des morts... ne pourront plus mourir. » Ceux-ci en effet — et ceux-ci seulement — n'avaient pas de crainte à avoir des pouvoirs humains qui, en donnant à leurs corps une mort apparente, ne pouvaient pas y éteindre le principe de la vie conservé par la grâce

divine ; mais le Pouvoir qui était à redouter était Celui qui, en refusant cette grâce, abandonnait le corps à une mort éternelle. On voit par ces deux passages que Jésus, entièrement exempt de toutes les rancunes de David, et d'accord en cela avec la plupart des prophètes, se bornait le plus souvent à menacer ceux qui ne feraient pas pénitence d'une mort terrible — mais suivie d'un complet anéantissement.

Achevons en quelques mots l'examen des instructions données par Jésus à ses disciples.

Revenant encore sur ces bouleversements inévitables qui, d'après les prophètes, devaient précéder la constitution de son royaume, et s'appuyant sur ces mêmes prophètes pour montrer, à regret sans doute, combien en ces temps suprêmes, tous les liens ordinaires, les affections les plus douces et les plus obligatoires, devaient faire place à l'unique préoccupation du salut personnel, il ajoutait en empruntant un passage entier au prophète Michée : « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. Car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère, et la bru d'avec sa belle-mère ; et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison. Celui qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne

de moi <sup>1</sup>... Celui qui veut sauver sa vie (ψυχήν) la perdra, et celui qui aura perdu sa vie (ψυχήν) pour l'amour de moi la retrouvera <sup>2</sup>. »

« Celui qui vous reçoit me reçoit... Quiconque aura donc donné seulement un verre d'eau froide au plus petit d'entre vous, comme étant de mes disciples, celui-là ne perdra pas sa récompense. » (Matth., ch. x.)

Nous voyons dans cette dernière promesse, la première application d'un proverbe hébreu pour lequel Jésus paraît avoir eu une grande prédilection. Nous en trouvons le texte au chapitre XIX du livre des *Proverbes*, v. 17 : כְּלוֹמֵר יְהוָה יִהְיֶה חַיִּינָךְ. La traduction littérale de cette sentence est : *Prêtant à Jehovah fais du bien au pauvre* ; le sens réel

1. Quelque imminent que fût le danger, et quelque exceptionnelle que fût la circonstance, nous croyons que Jésus a dû s'en tenir à ces recommandations ; car, dans quel but aurait-il dit, comme le prétend Luc (ch. XIV, v. 26) : « Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie (ψυχήν), il n'est pas digne d'être mon disciple ! »

N'étaient-ce pas les chrétiens plutôt que les Juifs que Tacite avait en vue (la confusion était fréquente de son temps), lorsqu'il disait, presque dans les mêmes termes : « Non quidquam prius imbuuntur quam... parentes, liberos, fratres, vilia habere. » (*Hist.*, lib. V, § 5).

2. Il faut opter : ou traduire toujours ψυχή par *vie*, ainsi que nous le faisons, — ou le traduire toujours par *âme* ; et l'on peut juger de l'effet de ce dernier mot pris dans le sens spiritualiste, quand on le fait figurer dans les phrases du genre de celle-ci : « Celui qui veut sauver son *âme* la perdra, et celui qui aura perdu son *âme* pour l'amour de moi la retrouvera. » « Celui qui ne hait pas son père, sa mère... et même son *âme*, n'est pas digne d'être mon disciple. »

est évidemment : *Dis-toi que c'est à Jéhovah que tu prêtes quand tu donnes au pauvre.* Le texte ajoute : « *et ton bien-fait recevra sa récompense.* » C'était par la même promesse et le même engagement que Jésus encourageait le bien qui serait fait à ses disciples. Quel rôle, en effet, convenait mieux à son âme généreuse que celui de débiteur à l'égard de ceux qui avaient secouru leurs frères ! Et quel empressement ne devait-il pas mettre à se substituer à son Père céleste en tant que directement engagé à récompenser la bienfaisance ! — Nous aurons plus loin l'occasion de faire observer que sans doute il ne se dissimulait pas la grave altération du sentiment de charité qui aurait pu résulter, en temps ordinaire, de l'introduction d'un mobile aussi entaché d'intérêt personnel ; mais, durant cette période rapide où les moyens les plus expéditifs<sup>1</sup> étaient les meilleurs, il ne faisait que multiplier ces moyens en présentant, à ceux qu'il voulait sauver, la personne du rémunérateur sous autant d'aspects qu'il se rencontrait pour eux de malheureux à secourir.

1. Rien n'exprime mieux l'idée qu'il se faisait de la hâte extrême qui devait caractériser cette courte période, que le mot que nous trouvons au chapitre suivant de Matthieu. Après avoir montré qu'il n'y avait pas à douter que Jean-Baptiste ne fût bien l'Élie dont la venue devait précéder la fin des temps, et que tout ce qui était écrit dans la Torah et les prophètes n'avait eu pour but que l'annonce de ce moment rapide, il ajoute : « Depuis Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume de Jéhovah se prend par la violence, et ce sont les plus violents qui l'emportent. »

Si son cœur l'avait de tout temps entraîné vers les malheureux et les humbles, s'il avait toujours dédaigné tout autre savoir que celui qui, par la lecture attentive des Écritures, enseignait à pénétrer les desseins de Jéhovah, combien devaient s'être accrues en lui ces deux tendances depuis qu'il voyait dans quels rangs se recrutaient ses élus : « Je vous rends gloire, mon père, Seigneur du ciel et de la terre, disait-il, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux simples et aux petits. » (*Math.*, ch. xi, v. 25.)

A ces premières attaques contre les *sages et les prudents* qui ne voulaient pas croire en lui, il fit bientôt succéder, sur le terrain même de l'orthodoxie, quelque peu élargie et déplacée par l'interprétation davidique, une série de provocations et de défis qui ne pouvaient manquer de lui attirer de redoutables inimitiés. S'appuyant d'un côté sur une contravention de son aïeul David à la Torah (Voy. p. 60, texte et note), et, de l'autre, sur les atténuations que Jéhovah paraissait avoir fait apporter par Isaïe à la rigueur de quelques-unes de ses anciennes ordonnances (*Isaïe*, ch. i, v. 11-17), il montrait qu'il était plus essentiel au salut de consacrer le jour du sabbat à des œuvres utiles qu'au repos prescrit. Il se plaisait, en ces jours-là même, à opérer des guérisons. Le peuple, à cette vue, disait : « C'est bien là le

fils de David. » (*Matth.*, ch. xii, v. 23.) Mais si, par ces manifestations extérieures de la puissance que lui accordait Jéhovah, il était heureux de préluder en quelque sorte aux merveilles futures de son règne, il éprouvait une joie bien plus vive encore à reconnaître, dans chacune des inspirations généreuses qui débordaient de son cœur, dans chacune des paroles enflammées qui affluaient à ses lèvres, l'irrécusable présence du souffle divin, du *Saint-Esprit* de son père céleste. Son grand chagrin était de ne pouvoir assez le communiquer aux autres. Au grand scandale des orthodoxes, il se montrait peu soucieux de quelque autre introduction que ce fût dans le corps de ceux qu'il brûlait de convaincre. (*Matth.*, ch. xii et xv.) Il ne permettait pas qu'on doutât plus que lui de la qualité divine de cet Esprit; le méconnaître ou en médire était le plus irrémissible des péchés; rester indifférent à la bonne nouvelle ou ne pas la comprendre, hésiter à rompre avec le monde qui allait finir, parler de choses usuelles, consulter d'anciens intérêts, — c'était montrer qu'on avait en soi un autre esprit, c'était rester exposé à toutes les rigueurs du jugement prochain <sup>1</sup>.

1. De toutes les idées qui concourent à former le Nouveau Testament, celle-ci est peut-être la seule où puisse se reconnaître le germe d'une conception nouvelle, — tant est faible la trace antérieure de ce qui est devenu depuis une *troisième personne divine*. Cependant,

Faut-il s'étonner qu'il se montrât alors peu disposé à satisfaire aux vaines curiosités sous lesquelles il n'avait pas de peine à découvrir des intentions équivoques? Un miracle lui ayant été demandé par quelques-uns des scribes et des pharisiens qui, avec des buts divers, étaient venus observer de près le mouvement galiléen, il leur fit cette réponse : « Cette race méchante et adulateur demande un prodige, mais on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas. Car, comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre. » (*Matth.*, ch. xii, v. 39, 40.) Ce serait, en effet, à l'heure décisive de sa *résurrection*, après ce grand événement assez clairement indiqué par les prophètes, que ces scribes, ces pharisiens, tous ceux qui doutaient de lui et le raillaient seraient enfin confondus. Non pas, à coup sûr, qu'il se plût à s'en promettre une vengeance personnelle; — aucun des sentiments haineux de son aïeul David n'avait accès en son âme; — mais ce qu'il attendait de cet éclatant miracle accompli aux yeux de tous, c'était la confirmation solennelle de ses paroles, le couronnement de son œuvre, l'affermissement d'un grand nombre de brebis d'Israël

outre ce que nous avons déjà cité d'Ézéchiel à ce sujet, on trouve deux fois dans Isaïe le mot *רוח* esprit accompagné de l'épithète *קדוש* saint, qui depuis en est devenue inséparable; c'est aux versets 10 et 11 du chapitre XLIII.

dans cette voie de la pénitence devenue enfin visiblement celle du salut. Car en quoi consistait ce salut? — A ceux qui ne l'auraient pas compris, sa résurrection avait pour but de le rendre irrécusable et visible : il était venu montrer *par son exemple* aux enfants d'Israël que, même après la mort apparente de leur corps, la vie pouvait y persister <sup>1</sup>.

C'est dans le moment où il s'abandonnait à l'enivrement de ces espérances que les évangélistes placent un de ces pénibles rappels à la réalité dont le renouvellement quotidien l'avait déterminé, depuis quelque temps déjà, à quitter sa ville natale. (*Math., ibid., v. 46.*) La circonstance explique assez l'amertume inusitée de son langage. « Lorsqu'il parlait encore au peuple, sa mère et ses frères, étant arrivés et se tenant au dehors, demandaient à lui parler. Et quelqu'un lui dit : Voilà ta mère et tes frères qui sont dehors et qui te demandent. Mais il répondit à celui qui lui dit cela : Qui est ma mère et qui sont mes frères? — Et, étendant sa main vers ses disciples : Voici, dit-il, ma mère et mes frères; car quiconque fait la volonté de mon père qui est dans les cieux,

1. « .. Comment se trouve-t-il parmi vous, — devait dire plus tard avec sa victorieuse logique l'apôtre Paul, — des personnes qui osent dire que les morts ne ressuscitent point? si les morts ne ressuscitent point, le Christ n'est donc pas ressuscité; et si le Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine et votre foi est vaine aussi. » (*I Cor., ch. xv, v. 12-14.*)

celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère. » Le ressentiment qui perce dans ces paroles serait encore plus naturel et mieux justifié, si, comme le prétend Marc (ch. III, v. 21), « ses proches étaient venus pour se saisir de lui; car ils disaient qu'il avait perdu l'esprit. »

Ne pourrions-nous trouver aussi, dans les sentiments nés de cette même circonstance, quelque éclaircissement au sujet des paroles de Jésus qui, de toutes celles que rapportent ses historiens heureusement suspects d'erreur, paraissent les plus difficiles à admettre? Nous y avons déjà fait allusion, à propos d'Isaïe (page 224), et nous avons cherché à nous expliquer ces paroles étranges par l'aveugle soumission de celui qui les prononçait aux décrets de son père céleste. Fut-ce l'incrédulité obstinée dont sa famille même donnait l'irritant exemple qui rappela ce jour-là à Jésus le texte d'Isaïe? — Ce fut, en effet, d'après Matthieu (ch. XIII, v. 1), en ce même jour qu'après avoir, devant la foule qui l'entourait, remplacé ses discours ordinaires par des paraboles plus obscures, il dit à ses disciples (v. 13) : « Je leur parle en paraboles, afin que <sup>1</sup> en voyant ils ne voient point, et qu'en écoutant ils n'entendent ni ne com-

1. Nous adoptons l'ancienne leçon : *iva afin que*. Les éditions modernes portent : *ὅτι parce que*, mot complètement dénué de sens; car comment l'inintelligence des auditeurs serait-elle un motif pour employer un langage plus obscur?

prennent point<sup>1</sup>. Et la prophétie d'Isaïe s'accomplit en eux lorsqu'il dit : Vous écouterez de vos oreilles et vous n'entendrez point; vous regarderez de vos yeux et vous ne verrez point. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et leurs oreilles sont devenues sourdes, et ils ont fermé leurs yeux; de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, et que, s'étant convertis, je ne les guérisse. »

Si les paraboles étaient obscures pour des esprits que trente ans de méditation et de lectures assidues n'avaient pas familiarisés avec l'idée, déjà bien oblitérée en Israël, d'un bouleversement de toutes choses suivi d'un règne de bonheur et d'immortalité, ces comparaisons et ces images nous présentent, au contraire, aujourd'hui un sens fort net, dès que nous consentons à nous placer dans le limpide courant de la pensée de Jésus. Toutes ont pour but d'exprimer : soit la difficulté même qu'il éprouve à se faire comprendre; soit l'avènement du règne de Jéhovah, inauguré déjà par la manifestation de ses volontés dans la préparation rapide que Jésus était venu opérer par son ordre; soit le terrible passage du monde à un état nouveau, et le triage qui allait en résulter parmi les hommes; soit enfin le royaume de

1. L'édition de Cambridge qui, sur tant de points, offre un si frappant caractère de fidélité, ajoute ici : *μήποτε ἐπιτρέψωσι*, de peur qu'ils ne se convertissent, comme plus bas.

Jésus s'élevant glorieux et éternel sur les ruines du passé. S'il y a une difficulté d'interprétation, elle est tout entière dans les altérations de sens qu'ont fait subir à certains mots hébreux les passages successifs du syriaque au grec, du grec au latin et du latin à nos langues modernes. Il n'y a pas de phrase dont tous les mots aient été plus complètement détournés de leur sens primitif et véritable que la phrase par laquelle débutent la plupart des paraboles : Ὁμοία ἐστὶν ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν, — *le règne des cieux est semblable...* etc. Évidemment, si Jésus avait tant de peine à se faire comprendre de ceux qui l'écoutaient, il ne faut pas y assigner d'autres causes que l'altération introduite par David et les prophètes dans l'utopie mosaïque d'un *royaume divin*, et la contradiction radicale qui résultait de cette introduction. (Voir pages 193-194.) Pour les contemporains de Jésus, cependant, n'existait pas la principale cause des confusions modernes; pour eux, comme pour leurs ancêtres, le mot ܡܝܪܝܢܐ (syriaque מִיָּרִינָא) *cieux, ciel*, n'avait et ne pouvait avoir que le sens que nous avons expliqué ailleurs (page 185). Quand Jésus leur demandait, par exemple (*Math.*, ch. xxi, v. 25) : « D'où était le baptême de Jean? — *du ciel* ou *des hommes*? » Ils savaient bien que le mot exprimant l'idée que le grec rend par ἐπουράνιος, ne signifiait point : *une chose qui existe au ciel, qui se passe au ciel*

*et y reste; mais bien : une chose qui vient du ciel, qui est donnée par le ciel, qui est préparée dans le ciel pour en descendre plus tard si elle n'en est déjà descendue.*

Ces explications suffisent pour que les paraboles, — lues dans le texte grec, — ne présentent plus de points obscurs. Souvent même, avec quelque traduction que ce soit, aucune difficulté ne se présente, tant la pensée exprimée est claire par elle-même.

Jésus voulait-il offrir à l'imagination de ses auditeurs le tableau des distributions qui auraient lieu lorsque, après avoir obtenu de son père céleste les insignes de la royauté, il serait revenu sur la terre pour en remplir les fonctions; il s'exprimait ainsi (*Luc, ch. xix, v. 12 et suiv.*): « Il y avait un homme de grande naissance qui s'en allait dans un pays fort éloigné pour y recevoir la puissance royale (*βασιλείαν*), et s'en revenir ensuite. Et, appelant dix de ses serviteurs, il leur donna dix mines d'argent et leur dit : Faites profiter cet argent jusqu'à ce que je revienne. Mais comme ceux de son pays le haïssaient, ils protestèrent et dirent : Nous ne voulons point que celui-ci soit notre roi. Étant donc revenu, après avoir reçu la puissance royale, il commanda qu'on lui fît venir ses serviteurs auxquels il avait donné son argent pour savoir combien chacun l'avait fait profiter..., etc. »

Voulait-il peindre la hâte ardente que lui et ses aides

mettaient à pousser indistinctement dans son bercail le plus de brebis possible, et, selon l'expression du prophète Zacharie, *les plus pauvres du troupeau*; il représentait un homme qui avait préparé un grand souper et qui, n'ayant pu réunir les convives sur lesquels il comptait, donnait cet ordre à son serviteur : « Va-t'en promptement dans les places et dans les rues de la ville, et amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. Le serviteur lui dit ensuite : Maître, ce que tu as commandé est fait, et il y a encore des places de reste. Le maître dit au serviteur : Va dans les chemins et le long des haies, et force-les à entrer (*compelle intrare*), afin que ma maison soit remplie. » (*Luc*, ch. xiv.)

C'est vers ce temps que les *synoptiques* (Matthieu, Marc et Luc) placent la répétition du miracle d'Élie, consistant dans la multiplication des pains. Une chose qui peut surprendre et qui, dans tous les cas, nous laisse voir que les résultats obtenus par Jésus sur l'esprit de ses disciples étaient encore bien peu profonds, c'est la différence des appréciations à l'égard de ces prodiges. Le même miracle auquel, d'après Marc (ch. vi, v. 52), les disciples n'avaient pas fait attention parce que leur cœur était aveuglé, semble, d'après le quatrième Évangile, avoir été l'occasion du projet conçu par quelques enthousiastes d'enlever Jésus et de le proclamer tout de suite roi (*Jean*, ch. vi, v. 15). Jésus fut si loin de se prêter à ce projet qu'il se

hâta de s'y soustraire par la fuite. Mais comme on s'obstinait déjà à voir en lui un ambitieux vulgaire, il est à croire que les pharisiens et les sadducéens <sup>1</sup> qui vinrent de nouveau le prier de les rendre témoins de ses miracles, avaient pour but de calmer l'enthousiasme populaire, en mettant publiquement le thaumaturge dans l'embarras. Pour être plus sûrs d'atteindre leur but ; ils lui demandèrent cette fois un prodige dans le ciel. Jésus se contenta encore de leur faire la réponse qu'il réservait à ceux que sa résurrection devait confondre : « *Vous ne verrez, leur répéta-t-il, d'autre prodige que celui du prophète Jonas.* »

Ces attaques réitérées et la déclaration formelle qu'il venait d'y opposer par deux fois ne lui permettaient plus de retarder cette mort qui devait être sitôt suivie d'un éclatant triomphe. Que lui restait-il à faire sinon à mettre fin, par l'évidente démonstration de sa qualité de fils de Jéhovah, à toutes les incrédulités et à ces hésitations timides dont ses disciples eux-mêmes lui donnaient si fréquemment le pénible spectacle. « *Que dit-on du Fils de l'homme ? leur demandait-il un jour, que dit-on que je suis ? — Ils lui répondirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste, les autres Élie, ou Jéré-*

1. Il ne faut pas oublier que tandis que les uns s'alarmaient d'un mouvement qui semblait menacer leur pouvoir, d'autres, dans l'ombre, le favorisaient par tous les moyens possibles.

mie, ou quelque autre prophète. Jésus leur dit : Et vous autres, que dites-vous que je suis? — Simon-Pierre, prenant la parole, lui dit : Tu es le Messie, le Fils de Jéhovah! » — Jamais parole humaine n'avait été jusqu'à si droit au cœur de Jésus. Une lumière céleste avait donc enfin brillé aux yeux de l'humble et grossier compagnon qu'il avait associé à son œuvre! L'Esprit divin, l'Esprit révélateur était entré en Simon-Pierre et parlait par sa bouche! Il n'y avait plus là de *tentateur*; ce n'était plus l'Esprit de ténèbres et d'orgueil, ce n'était plus Satan, c'était le propre et saint Esprit de son Père céleste qui le saluait du nom de Messie! La porte de son royaume s'écartait enfin devant lui, ouverte par son disciple. — Puisque Pierre semblait avoir reçu du ciel les clefs symboliques qui lui ouvraient cette porte, il voulut, au nom du ciel, lui en confirmer le don, et le faire à la fois l'introducteur et le premier membre de cette assemblée d'élus qui désormais n'aurait plus rien à craindre de la mort. — « Tu es Pierre (Céphas), lui dit-il, et sur cette pierre je bâtirai mon Église (קהל<sup>1</sup>), et les portes de la mort ne prévaudront pas contre elle. » — Ce qu'il fallait maintenant c'était se hâter de dompter, en la subissant lui-même, cette antique ennemie de l'homme, la mort, fruit du péché; il fallait aller la

1. Voir notre note de la page 205.

défiler au centre même de la ville sainte, et mettre le comble à la mesure des iniquités de ceux que menaçaient depuis si longtemps les vengeances célestes, en s'offrant à leurs coups pour racheter le reste d'Israël. — Mais, tout à coup, Pierre, le prenant à part : « Plaise au Seigneur, dit-il, que cela n'arrive point ! » — Quelle déception amère pour le généreux enthousiaste ! — Quoi ! ce n'était donc pas l'Esprit de Jéhovah qui, tout à l'heure, avait parlé par la bouche de cet homme, puisque cette même bouche laissait échapper maintenant ce désolant aveu d'inintelligence ! C'était donc encore l'Esprit maudit, l'Esprit qu'il avait honteusement chassé de ceux qu'il en avait vus possédés ! — L'effet de réaction produit sur Jésus fut si violent que, revenant brusquement sur ses faveurs et ses promesses : « Retire-toi, Satan, dit-il à Pierre, tu m'es un sujet de scandale, car tu ne comprends que les choses humaines, et n'as point de goût pour les choses divines. » (*Math.*, ch. xvi, v. 13-23<sup>1</sup>).

Il ne renonça point pour cela à se rendre à Jérusalem ; et ce fut à ce même Pierre qu'il adressa bientôt après, sur le ton de la prophétie familière, un de ces mots qui peignent bien la manière dont il comprenait ses relations de souverain avec ses futurs sujets. C'était

1. C'est sur cet épisode que s'est fondée depuis l'autorité de l'Église catholique.

après ce dernier séjour sur la montagne où, selon les trois synoptiques <sup>1</sup>, se serait renouvelé le miracle de la transfiguration de Moïse. Ils passaient, sans s'y arrêter sans doute, à Capharnaüm leur résidence ordinaire. Les collecteurs de l'impôt demandèrent à Pierre si son maître payait le tribut. Tout indique que Jésus ne s'y était jamais refusé et qu'il s'en était toujours acquitté sans observations. Mais cette fois, pensant à son prochain royaume, où tous ses sujets seraient ses enfants, il dit à Pierre : « Simon, que t'en semble? De qui les rois reçoivent-ils le tribut et l'impôt? Est-ce de leurs propres enfants, ou des étrangers? — Des étrangers, répondit Pierre. — Eh bien donc, répartit Jésus, quand il n'y a que des enfants, il n'y a pas d'impôts; tout le monde en est affranchi. » Tel est, selon nous, le sens bien évident de ce mot : Ἄρα γε ἐλεύθεροι εἰσὶν οἱ υἱοί. (*Math.*, ch. xvii, v. 26.)

L'idée des enfants<sup>2</sup> revenait fréquemment dans ses propos, et il avait pour les enfants eux-mêmes une prédilection marquée. C'étaient eux, en effet, qui, parmi ceux qui l'entouraient de démonstrations plus bruyantes

1. Le quatrième évangile que l'on dit avoir été rédigé par le seul évangéliste qui, d'après les autres, ait assisté à cette scène, est le seul, au contraire, qui n'en parle pas.

2. « Tous les enfants d'Israël me reconnaîtront *depuis les plus petits...* » Avait dit Jérémie.

que durables et sincères, lui apportaient les hommages les plus exempts de doute et d'arrière-pensée. Aussi, l'un des plus grands crimes à ses yeux était de jeter le trouble au milieu des rêves de bonheur pur dont il caressait ces jeunes imaginations; et la disposition d'esprit qu'il recommandait comme la meilleure, pour se préparer à entrer dans son royaume, était cet empressement naïf de l'enfance à tout croire sans examen. Quand des questions de prééminence s'agitaient parmi ses disciples, tout naturellement portés à se disputer les places dont il aurait à disposer en leur faveur, c'était la douce et aveugle confiance des enfants qu'il leur proposait pour modèle : « En vérité, leur disait-il, si vous ne devenez comme ces petits, vous n'aurez pas part au règne du ciel. » — « Si quelqu'un, ajoutait-il, porte atteinte à la foi d'un de ces enfants qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une de ces meules qu'un âne tourne, et qu'on le jetât au fond de la mer. » C'était là le pire scandale (*σκανδαλον*, piège); et tout scandale mettait son auteur en un tel danger de mort, qu'il n'hésitait pas à conseiller le sacrifice de tous les membres qui pouvaient en être l'occasion. « Il vaut mieux, disait-il (*Matth.*, ch. xviii, v. 8-9), entrer dans la vie boiteux (*χλωδς*), manchot (*κωλδς*) ou borgne (*μονόφθαλμος*), que d'aller à Ghé-Hinom avec deux pieds, deux mains et deux yeux. » En confirma-

tion de notre observation de la page 278, on peut remarquer ici qu'en appliquant le mot « *entrer dans la vie*, εἰσελθεῖν εἰς τὴν ζωὴν » aux premiers seulement et non aux seconds, Jésus faisait voir que, dans sa pensée, le supplice subi dans la vallée de Ghé-Hinom serait en même temps le terme de la vie.

Cependant il était arrivé aux confins de la Judée; et, plus il se rapprochait de Jérusalem, plus les curieux affluaient, la plupart dans le but de se jouer de lui. Comme ses instructions et ses conseils, en tant qu'exclusivement relatifs à une période tout exceptionnelle, n'avaient que fort peu de rapports avec les conditions de la vie ordinaire, des pharisiens cherchèrent à l'embarrasser en lui posant des questions de morale pratique. Un jour, ils lui demandèrent, à propos de divorce, son avis sur la question de mariage. Il avait choisi cette question parce qu'ils savaient qu'il n'en était pas qu'il abordât moins volontiers que celle-là, et qu'il n'y touchait jamais que pour signaler le danger des liens capables de distraire du salut. Comme Jésus avait à opter, sur ce point, entre les différents usages autorisés en Israël à diverses époques, et que l'Élohim de la Genèse semblait à cet égard avoir posé les principes de la stricte monogamie, il se borne à rappeler ces principes (*Math.*, ch. xix, v. 4-6), et à en tirer les conséquences rigoureuses, en étendant les cas d'adultère

beaucoup plus loin que ne l'avait fait Moïse. Mais, cela fait, comme pour couper court à toute nouvelle interrogation et montrer d'un seul mot combien la période de pénitence échappait à toutes les nécessités morales et conservatrices d'une société, il ajoute (*ibid.*, v. 12) : « Il y a des eunuques qui sont nés tels dès le ventre de leur mère; il y en a que les hommes ont fait eunuques; et il y en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes pour gagner le règne du ciel. Qui peut comprendre ceci le comprenne. »

La richesse ne lui paraissait pas, moins que l'état conjugal, une condition des plus contraires aux dispositions requises en ce moment critique. — A un jeune homme qui lui demande quel bien il doit faire pour mériter de ne pas mourir, il répond d'abord par la simple citation de l'ancien texte du Décalogue. Mais, le jeune homme insistant et s'enquérant des moyens d'être encore plus sûr de son salut, Jésus lui indique le *prêt à Jéhovah* : « Vends ce que tu as, lui dit-il, donne-le aux pauvres, fais-toi ainsi un trésor dans le ciel (entre les mains de Jéhovah); puis viens et suis-moi. » Son conseil ayant paru trop difficile à mettre en pratique : « il est plus aisé, dit-il à ses disciples, qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est qu'un riche arrive au règne du ciel. » Pierre ne laisse pas échapper cette occasion de demander quelle sera la récompense

de ceux qui, comme lui, ont tout quitté pour suivre le Rémunérateur. Cette fois Jésus consent à faire connaître le dessein qu'il avait eu en choisissant ses apôtres au nombre de douze : autant il y avait eu de tribus dans l'ancien royaume de Jéhovah, autant, sous son nouveau règne, il y aurait de *trônes* sur le territoire reconstitué d'Israël; et, dès que le Fils de l'homme serait assis sur le sien, chacun des douze autres deviendrait le siège où l'un des douze apôtres se placerait pour rendre la justice; il n'en excluait pas Judas qui était l'un des douze. « Je vous dis en vérité que, pour vous qui m'avez suivi, lorsque, au temps de la régénération, le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez aussi assis sur douze trônes et *vous jugerez les douze tribus d'Israël..* » (*Matth.* ch. xix, v. 28.)

Si l'on s'en rapportait au quatrième évangile, le premier voyage à Jérusalem n'aurait été décidé qu'après la visite secrète faite de nuit à Jésus par le riche pharisien Nicodème, obligé à la plus grande circonspection tant à l'égard des autorités romaines qu'à l'égard de ses collègues du sénat. C'est en effet immédiatement après le long tête-à-tête que Nicodème et Jésus eurent en Galilée qu'est placé ce verset : « Après cela, Jésus étant venu en Judée suivi de ses disciples, il y demeurerait avec eux... » (*Jean*, ch. iii, v. 22.) Il est vrai que cet évangile parle de plusieurs voyages

de Jésus à Jérusalem, et que les trois évangiles synoptiques n'en mentionnent qu'un. Si cette dernière version était adoptée, il en faudrait seulement conclure que la visite de Nicodème remontait aux premiers moments de la carrière évangélique de Jésus. — Quoi qu'il en soit, et à quelque moment qu'ait lieu, dans cette histoire, l'apparition de ce personnage mystérieux et puissant, uni sans doute dès lors de vues et d'intérêts politiques avec un autre homme du même rang nommé Joseph d'Arimathie, — ces personnages acquièrent une importance d'autant plus grande en réalité, qu'elle l'est moins en apparence; et l'histoire doit s'emparer avec empressement de ce fait, comme de tous ceux qui en eux-mêmes, et sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres, contiennent une explication suffisante de tout ce qu'il peut y avoir d'obscur dans les faits qui les suivent.

## CHAPITRE IV

### JÉSUS A JÉRUSALEM.

« Tressaille de joie, fille de Sion, pousse des cris de joie, Jérusalem ; voilà que ton roi vient à toi ; il est juste et victorieux, modeste et monté sur un âne et sur le poulain, fils de l'ânesse. » C'est en ces termes que le prophète Zacharie ( ch. ix, v. 9 ) avait décrit l'arrivée du Messie au saint siège de sa royauté éternelle. Jésus tint à réaliser tous les détails de cette prophétie, et c'est sur une ânesse escortée de son ânon qu'il fit son entrée dans la ville de David. De tout temps l'ânesse avait été la monture royale en Israël. Cet usage, en tant que marque distinctive du commandement, remontait même à une époque antérieure aux rois (voir *Juges*, ch. x, v. 4, et ch. xii, v. 14 ).

Jésus ne se présentait pas seul. Il était entouré d'un

assez grand nombre de Galiléens. Ce cortège, composé d'hommes et de femmes, se grossit, dans sa marche au travers de la ville, de la foule des enfants accourus pour jouir de ce spectacle nouveau, « et tous ensemble, tant ceux qui allaient devant lui que ceux qui le suivaient, criaient : Hosanna au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom d'Adonai<sup>1</sup> ! Hosanna au plus haut du ciel ! — Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville en fut émue et chacun demandait : Qui est celui-ci ? Mais ces peuples qui l'accompagnaient disaient : C'est Jésus, le prophète de Nazareth en Galilée. » (*Matth.*, ch. xxi, v. 9-11.)

La première visite de Jésus fut pour le temple ; et à peine y fut-il entré qu'il se mit à en chasser tous ceux qui y faisaient un trafic d'objets de consommation, et qui y étaient établis en qualité de changeurs. Il voyait sans doute, dans la manière dont ces industries s'y exerçaient, la confirmation de ces paroles de Jérémie (ch. vii, v. 11) : « Est-ce que cette maison sur laquelle mon nom est invoqué est une caverne de voleurs à vos yeux ? »

1. On sait que les Juifs remplacent par respect le nom de Jéhovah par celui d'Adonai (*Seigneur*, avec la ponctuation *kodesch*). Partout où le premier est écrit, c'est le second qu'ils lisent. Pour plus d'exactitude, nous emploierons maintenant celui-ci dans la plupart de nos citations. Voir d'ailleurs, au sujet du mot Adonai (אֲדֹנָי), notre note de la page 127.

Mais que durent penser de ce zèle et de cet emportement ceux qui, au contraire, reconnaissaient et respectaient, comme institution divine, l'état de choses que Jésus voulait abolir ? — N'était-ce pas, en effet, Jéhovah lui-même qui avait dit (*Deutéronome*, ch. xiv, v. 23 et suiv.) : « Tu mangeras devant Jéhovah ton Dieu, à l'endroit qu'il choisira pour y faire résider son nom, la dîme de ton blé, de ton vin nouveau, de ton huile nouvelle, des premiers-nés de ton gros et menu bétail, afin que tu apprennes à craindre Jéhovah ton Dieu toujours. Mais si le chemin est trop long pour toi... tu convertiras ta dîme en argent, puis tu iras à l'endroit dont Jéhovah aura fait choix. Là, tu mettras l'argent en tout ce que ton âme désirera, en gros et en menu bétail, en vin, en boisson forte, et en tout ce que ton âme te demandera. Tu mangeras là devant Jéhovah ton Dieu, et tu te réjouiras, toi et ta maison. » — S'appuyant sur ce texte, les princes des prêtres et les pharisiens qui se trouvaient là durent demander à Jésus de quel droit il voulait que ceux qui venaient de loin pour acquitter leur dîme fussent privés des facilités que la loi mettait à leur disposition. N'avait-il pas lui-même introduit dans le temple le désordre et le bruit ? Pourquoi cette foule agitée ? Pourquoi cette émeute d'enfants criant : Hosanna au fils de David ? « Entendez-vous ce qu'ils disent ? » lui demandèrent-ils. « Oui, leur dit Jésus ; mais n'avez-

vous jamais lu cette parole <sup>1</sup> : Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle.» (*Matth.*, ch. xxi.)

Rien n'est mieux fait, ce nous semble, que ce premier conflit pour nous faire saisir d'un coup d'œil la lutte qui, au sein même de cette orthodoxie hybride, va s'engager entre l'idée davidique, représentée par Jésus, et les institutions mosaïques en pleine vigueur qu'avaient à défendre les princes des prêtres et les pharisiens.

Dans cet aigre accueil, dans ces dispositions dont il était facile de s'exagérer la portée hostile, une seule chose dut frapper Jésus, c'est que tout se préparait, avec une sorte de merveilleuse entente des desseins de son père, pour rendre inévitable et prochain le dénouement tant souhaité qu'il était venu chercher à Jérusalem. La mort, condition nécessaire, premier but de tous ses rêves, porte de délivrance et de salut que lui seul pouvait ouvrir, la mort qu'il devait vaincre se plaçait déjà d'elle-même sur son chemin; il n'avait plus qu'à s'avancer vers elle, qu'à l'obtenir au plus tôt

1. La déclaration que Jésus emprunte ici à David est tirée du psaume viii, v. 3. — Ce verset, nous ramenant au temps de David, nous permet d'observer que le fils de Jessé avait dû mettre en œuvre les plus adroits moyens pour gagner la jeune génération, et se faire recommander à Jéhovah par les prières et les vagissements même des enfants.

de ceux que les prophéties condamnaient à la lui donner.

Peut-être ne voulut-il pas courir si rapidement à la mort sans avoir auparavant assuré sa moisson d'élus par la plus grande simplification possible des conditions de l'élection. Il paraît, en effet, avoir dès lors réduit ces conditions à la simple foi en sa qualité de Messie. C'est, du moins ce qui résulte assez clairement de cette déclaration péremptoire que, dès le lendemain de son arrivée à Jérusalem, il jeta à la face du haut sacerdoce juif ; « Je vous dis, en vérité, que les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Jéhovah. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice et vous ne l'avez point cru, les publicains, au contraire, et les prostituées l'ont cru. » (*Matth.*, ch. xxi, v. 31-32.)

Si habitués que fussent ceux qu'il invectivait ainsi à d'étranges aberrations de justice distributive, ils avaient sans doute quelque peine à s'appliquer les menaces qu'avaient encourues leurs pères, car ils ne parurent pas d'abord se douter du piège que leur tendit Jésus dans sa *parabole des vigneron*s, pour les amener à se déclarer eux-mêmes dignes de châtime

nt. Afin de leur montrer le sort qui attendait leur génération aveuglée, en punition des crimes de ses devancières, il se peignait sous les traits de l'héritier du maître d'une vigne qui l'a louée à des vigneron

s infidèles. La vigne,

c'est le royaume de Jéhovah ; les vigneronns auxquels elle a d'abord été confiée, c'est l'ancienne tribu de Lévi, ce sont les ancêtres de ceux à qui il s'adresse. Le maître de la vigne leur a envoyé d'abord des serviteurs parlant en son nom (les premiers prophètes) ; « ils battirent l'un, tuèrent l'autre, et ils en lapidèrent un autre. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers (les derniers prophètes), et ils les traitèrent de même. Enfin, il leur envoya son propre Fils, disant en lui-même : Ils auront quelque respect pour mon Fils. Mais les vigneronns, voyant le Fils, dirent entre eux : Voici l'Héritier ; venez, tuons-le, et nous serons maîtres de son héritage. Ainsi, s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. » Les princes des prêtres et les pharisiens avaient entendu tout ce récit sans reconnaître, sous ces formes allégoriques, leur fonction mal remplie de gardiens et de conducteurs du peuple de Jéhovah. D'ailleurs, dans leur histoire, ils n'avaient encore rien qui ressemblât à la mort de cet héritier ; et ils ne pouvaient deviner que, en leur présentant cette mort comme un fait accompli, Jésus entendait les mettre en demeure de l'accomplir. Aussi, quand Jésus leur demanda quel traitement le maître de la vigne aurait à infliger à ces vigneronns, ils répondirent sans hésiter : « Il fera périr misérablement ces méchants, et il louera sa vigne à

d'autres vigneronns qui lui en rendront les fruits en leur saison. » Mais alors, les prenant au mot : « C'est pour cela, leur dit Jésus, que je vous déclare que le royaume de Jéhovah vous sera ôté et qu'il sera donné à d'autres <sup>1</sup> qui en produiront les fruits. » Ce fut alors seulement que les princes des prêtres et les pharisiens « connurent que c'était d'eux qu'il parlait, ( *Matth.*, ch. xxi, v. 33-45.)

Jésus voulut exprimer encore plus nettement cette déchéance de la cour sacerdotale anciennement choisie par Jéhovah dans la première organisation de son royaume. Il compara ceux qui devaient d'abord composer cette cour aux premiers invités à un festin de noces <sup>2</sup>; ces premiers invités ayant dédaigné de se rendre au repas qui avait été préparé pour eux, le père de l'époux était obligé d'offrir leurs places à tous ceux que ses serviteurs rencontreraient dans les rues et les carrefours.

Atteints publiquement dans leurs privilèges et leur

1. Cette idée est exprimée dans le texte grec par le mot ἔθνη, que les princes des prêtres et les pharisiens n'auraient évidemment pas pu comprendre, s'il avait eu le sens de *nation, une autre nation*. Dans ce cas comme dans tous les cas analogues, Jésus a dû se servir du mot hébreu עַם qui s'applique à une classe aussi bien qu'à un peuple. On dit par exemple : עַם הָאֲרָצָה *la basse classe, le bas peuple*.

2. Cette même parabole est rapportée par Luc (ch. xiv) avec des variantes qui nous ont permis (p. 239), d'en faire ressortir un autre aspect de la pensée de Jésus.

prestige, ceux contre lesquels Jésus dirigeait à coups pressés ces terribles attaques voulurent à leur tour choisir, parmi les pièges nombreux que l'orthodoxie mosaïque leur permettait de lui tendre, les plus propres à ruiner dès le début son audacieuse tentative. « Ils se retirèrent, dit Matthieu (ch. xxii, v. 15), et firent dessein entre eux de le surprendre dans ses paroles. »

La première idée qui leur vint fut de compromettre Jésus devant l'autorité romaine, à laquelle la Judée devait alors obéissance en qualité de tributaire et de sujette. Comment pourrait se concilier avec une telle situation la royauté que Jésus prétendait établir ? — « Sommes-nous libres, lui dirent-ils, de payer ou de ne pas payer le tribut à César ? » S'ils avaient mieux pénétré la pensée de celui à qui ils adressaient cette question, ils auraient assurément reconnu qu'elle ne pouvait l'embarrasser. En effet, le prophète n'avait-il pas dit : « C'est bien le glaive, *mais non d'un homme*, qui les dévorera... Leurs princes trembleront devant une bannière, dit Jéhovah... » (*Isaïe*, ch. xxxi, v. 8.) Ce n'était donc pas affaire au Messie ni aux hommes de renverser César; et, tant que le jour de Jéhovah n'aurait pas fait justice de ce qui n'était pas la seule et vraie royauté, quelle raison y avait-il de refuser de payer le tribut ? — Cette question des pharisiens lui rappela seulement le piège à peu près semblable que lui avait déjà tendu le

démon de l'orgueil, et il se contenta de leur répondre : « Hypocrites, pourquoi me *tentez-vous*? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Et eux lui ayant présenté un denier, Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? — De César, lui dirent-ils. Alors Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Jéhovah ce qui est à Jéhovah. » (*Matth.*, ch. xxii.)

Il y avait une difficulté plus sérieuse; et, comme c'était sur elle que se fondait la doctrine des sadducéens, ce furent ceux-ci qui la soulevèrent. Il est vrai que les Évangiles la leur font présenter à Jésus sous une forme qui devait lui en faciliter la solution. Aucune question ne rentrant plus directement que celle-ci dans notre sujet, il convient de nous y arrêter.

Comme la doctrine de la *résurrection* était sans fondement précis, et que la Torah proprement dite ne signalait chez d'autres nations les croyances et les pratiques relatives aux morts que pour les interdire et les réprover hautement, les sadducéens, en observateurs attentifs et conséquents de cette Torah, se refusaient à admettre ce qu'elle niait. Ils s'étonnaient que l'on osât faire à Jéhovah l'injure de croire qu'ayant révélé dès l'origine à son peuple tout ce qu'il avait intérêt à savoir, il se fût plu à laisser ignorer aux innombrables générations passées ce dont, sans comparaison aucune, il

leur eût importé le plus d'être instruites. En conséquence, les sadducéens niaient formellement toute résurrection. On s'étonne qu'ayant à opposer à Jésus de si puissants arguments, ils aient présenté leur objection sous la forme enjouée et triviale que l'on connaît. La question de la femme aux sept maris n'était point faite en effet pour embarrasser Jésus. Aurait-il cherché, comme il le faisait dans ses prédications, à briser tous les liens qui rattachaient les hommes à un monde près de finir, s'il eût voulu laisser croire que, dans le nouveau mode de vie qui allait être institué sur la terre, ces liens pourraient se renouer? — « Vous ne comprenez ni les Écritures ni la puissance de Jéhovah, répondit-il; — après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, et les femmes point de maris; ils seront comme sont dans le ciel les anges de Jéhovah. » Ce qui suit semblerait indiquer que la difficulté soulevée par les sadducéens a été atténuée dans le récit de l'évangéliste, ou que la question posée par eux a été écourtée; car c'est à la Torah même que Jésus est contraint d'avoir recours pour leur montrer qu'on pouvait en tirer une autre opinion que la leur à l'égard de la résurrection. Le cas est intéressant et curieux, car il nous renseigne sur l'emploi que Jésus savait faire au besoin des subtilités de l'interprétation rabbinique. Il oppose aux sadducéens un texte de l'*Exode* bien connu d'eux sans doute, mais

auquel ils étaient loin d'avoir prêté le sens qu'il fallait y trouver. « N'avez-vous point lu, leur dit-il, ces paroles de Jéhovah : Je suis l'Élohim d'Abraham, d'Isaac et de Jacob? — Or, Jéhovah n'est pas l'Élohim des morts, mais des vivants. » Qu'est-ce que Jésus entendait par là? — Apparemment ceci : Si, au moment où Jéhovah prononçait ces paroles, il était encore l'Élohim des patriarches qu'il nommait, c'est que ceux-ci n'avaient pas encore cessé d'être; la mort ne les avait pas anéantis; simplement endormis dans leur tombe, ils reparattraient un jour vivants sur la terre<sup>1</sup>. Quelque opinion qu'aient eue les sadducéens sur la valeur de cette réponse, il n'est point dit qu'ils aient insisté.

Restait une question bien plus grave encore; car, à celle-ci, une seule réponse était possible; et cette réponse, aucun enfant d'Israël ne pouvait, à moins de blasphème, se dispenser de la donner. Obliger Jésus à formuler cette réponse, c'était le mettre en contradiction formelle avec lui-même, c'était le forcer à décliner

1. L'*Épître aux Hébreux* (ch. xi, v. 39 et 40) complétera cette pensée en termes très-nets : « Tous ces hommes, dira l'apôtre, à qui l'Écriture rend un témoignage si avantageux à cause de leur foi, n'ont point encore reçu la récompense promise (puisqu'on ne les a pas encore vus reparaitre avec un corps incorruptible et immortel); Jéhovah ayant voulu, par une faveur particulière qu'il nous a faite (faveur qui consiste à être venus dans le monde à la fin des temps), qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement des promesses. »

la qualité dont il se disait revêtu. Au dire de l'évangéliste Marc (ch. xii, v. 28-34), ce fut par l'un des scribes présents à l'entretien que fut abordé ce point délicat. « Quel est le premier de tous les commandements ? » demanda ce scribe à Jésus. Jésus dut répondre par ce verset du *Deutéronome* (ch. vi, v. 4) qui, à cette époque comme aujourd'hui encore, était le *Credo*, le *Schéma* sacré de tout Israélite : « Écoute, Israël, Jéhovah notre Dieu, Jéhovah est seul, יְהוָה אֱלֹהֵינוּ יְהוָה יְהוָה אֶחָד <sup>1</sup>. »

Le scribe s'emparant de cette réponse, adressa à Jésus cette ironique approbation : « Rabbi, ce que tu as dit est très-véritable, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui. » Pour répondre à cette attaque si modérée, mais si nette, Jésus n'avait qu'une chose à faire, c'était d'opposer le témoignage de David à celui de Moïse; c'est ce qu'il fit en effet, mais seulement, à ce qu'il semble, lorsque ses contradicteurs se furent retirés; car le même évangéliste achève ainsi son

1. Ce sont les premiers mots de la prière répétée matin et soir par chaque israélite. — Ce scribe, dans l'esprit duquel la lecture des livres saints avait laissé de tout autres traces que celles qu'avait conservées Jésus, aurait pu lui citer les nombreux passages dans lesquels les prophètes eux-mêmes avaient confirmé le premier commandement. « C'est moi qui suis le Seigneur, avait dit Jéhovah par la bouche d'Isaïe, c'est moi qui suis le premier et le dernier. » (Ch. xli, v. 4.) « Il n'y a point de Dieu formé avant moi, et il n'y en aura point après moi... C'est moi qui suis le Seigneur, et hors de moi il n'y a point de Sauveur... » (*Ibid.*, ch. xliii, v. 10-11).

récit (*Marc*, *ibid.*, v. 35) : « Après cela, Jésus, enseignant dans le temple, dit : Comment les scribes disent-ils : Le Christ est fils de David? — David, inspiré par le Saint-Esprit, n'a-t-il pas dit lui-même : Jéhovah a dit à mon Seigneur<sup>1</sup> : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit tes ennemis à te servir de marchepied. — Puis donc que David l'appelle lui-même son Seigneur, comment est-il son fils? » Le scribe interrogateur eût-il été encore là, il n'aurait pas osé sans doute contester à David sa qualité de prophète, et les nécessités contradictoires auxquelles l'enchaînait sa propre orthodoxie l'eussent empêché d'accepter un débat sur ce nouveau terrain; aussi, l'évangile de Matthieu, qui rapporte également ce trait, ajoute-t-il : « Personne ne put rien répondre à Jésus, et, depuis ce moment, nul n'osa plus lui faire de questions. » (*Math.*, ch, xxii, v. 46.)

Mais, ces discussions eussent-elles continué, ce n'était pas cela que Jésus était venu chercher à Jérusalem; et, un moment, il dut s'alarmer du calme qui menaçait de succéder à l'orage excité d'abord. Quoi! l'opposition de ceux par qui il devait être traîné en jugement et condamné au dernier supplice allait-elle donc se borner à ces attaques discrètes et non répétées?

1. Il est important de revenir à ce sujet sur notre commentaire du psaume dont il est ici question (voir p. 124-127), et en particulier sur notre note de la page 127.

Sa grande mission allait-elle donc s'éteindre au milieu de l'ironie et de l'indifférence? Si la colère de ses ennemis ne s'allumait pas, comment arriveraient cette mort qui devait sauver son peuple et cette résurrection qui devait ouvrir tous les yeux, dissiper tous les doutes? A toute force il fallait faire sortir de leur calme insultant ces juges, ces prêtres, ces docteurs, ces vains interprètes de l'ancienne loi. Ici encore les prophéties lui montraient toute tracée la conduite à tenir, et sa mémoire conservait fidèlement les termes mêmes dont s'étaient servis jadis les hommes de Jéhovah pour fulminer leurs violentes invectives contre le sacerdoce officiel de leur temps. Répéter ces invectives, en rendre témoin la foule amassée aux abords du temple, attaquer dans leurs fonctions mêmes tous les représentants aveugles de l'ordre public qui allait finir, n'était-ce pas accomplir la volonté de son Père écrite dans les livres saints? — Il n'hésita donc plus; il voulut d'un seul coup appeler sur sa tête la mort trop lente à venir; et, de ses lèvres habituées aux bénédictions et aux douces promesses, ses amis de Galilée entendirent avec effroi sortir ces sanglantes injures :

« Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font, car ils disent et ne font pas. Ils lient des fardeaux pesants et insupportables

tables, et les mettent sur les épaules des autres; mais pour eux ils ne veulent pas seulement les remuer du doigt... Ils aiment les premières places dans les festins et les premières chaires dans les synagogues. Ils aiment qu'on les salue dans les places publiques et qu'on les appelle Rabbi... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le règne des cieus; car, n'y pouvant entrer vous-mêmes, vous vous opposez à ceux qui désirent y entrer. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que, sous prétexte de longues prières, vous dévorez les maisons des veuves... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la Torah : la justice, la miséricorde et la foi... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et que vous êtes au dedans pleins de rapine et d'impureté... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, beaux au dehors et pleins de pourriture au dedans... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes et ornez les monuments des justes, et qui dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous n'aurions pas versé leur sang. Vous avouez donc que vous êtes les fils de ceux qui ont

tué les prophètes ! — Achevez maintenant de combler la mesure de vos pères. Serpents, races de vipères, comment échapperez-vous au jugement de Ghé-Hinom ἀπὸ τῆς κρίσεως τῆς γενένης? — C'est pourquoi je vais, moi aussi, vous envoyer des prophètes, des sages et des scribes; vous les tuerez, vous les crucifierez, vous les poursuivrez de ville en ville, afin que ce soit sur vous que retombe tout le sang innocent versé sur la terre, depuis le sang d'Abel jusqu'à celui de Zacharie... et je vous déclare que c'est sur cette génération même que tout cela tombera... Quant à moi, vous ne me verrez bientôt plus jusqu'au jour où vous serez forcés de dire : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » (*Math.*, ch. XIII.)

On le laissa achever cette harangue, et peut-être n'aurait-elle rien attiré sur sa tête si, en se retirant, il n'eût adressé au temple même de Jéhovah un mot qui de sa part n'était qu'un souvenir des prophéties, mais qui, répété aux gardiens de la foi juive, devait être considéré par eux comme une menace blasphematoire : « Vous voyez ces édifices, s'écria-t-il; je vous le dis en vérité, il n'en restera pas pierre sur pierre. » Ce fut au même moment, sans doute, qu'il ajouta, d'après les mêmes prophéties : « Quant au nouveau temple, il ne faudra que trois jours au Fils de l'homme pour le rebâtir. »

Gagnés par cette audace et cette foi ardente, et ne doutant plus de la réalisation prochaine de tout ce qu'il

annonçait, ses disciples lui dirent alors (*Matth.*, ch. xxiv, v. 3) : « Maître, dis-nous quand ces choses arriveront et quel signe il y aura de ton avènement et de la consommation de ce siècle. » La forme et la précision de cette question nous font pressentir l'intérêt tout particulier qu'aura pour nous la réponse; et cela nous donne occasion de remarquer que plus nous avançons dans ce récit, moins il est possible de l'abréger et de substituer au texte des explications et des commentaires qui l'obscurcissent au lieu de l'éclaircir. Nous allons donc de plus en plus nous borner à une suite de citations.

Pour satisfaire à l'inquiète curiosité de ses disciples, Jésus, après avoir résumé devant eux les prévisions générales que l'ensemble des prophéties semblait autoriser, s'attacha aux détails plus précis que fournissaient surtout Zacharie et Daniel :

« Quand vous verrez, leur dit-il (*Matth.*, ch. xxiv, v. 15 et suiv.), que l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel sera dans le lieu saint, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit. Alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes. Que celui qui sera au haut du toit n'en descende pas pour emporter quelque chose de sa maison; et que celui qui sera dans le champ ne retourne point pour prendre ses vêtements. Mais malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là.

Priez-donc Jéhovah que votre fuite n'arrive point durant l'hiver, ni au jour du sabbat <sup>1</sup>. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent et qu'il n'y en aura jamais. Et, si ces jours n'avaient été abrégés, *nul homme n'aurait été sauvé* <sup>2</sup>. Mais ces jours seront abrégés en faveur des élus... Aussitôt après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière; les étoiles tomberont du ciel <sup>3</sup>, et les puissances des cieus seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel... Je vous dis, en vérité, que cette génération ne passera pas que toutes ces choses ne soient accomplies. Ce ciel et cette terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. »

On connaît les deux précédents (le *Déluge* et le châ-timent de *Sodome* et de *Gomorrhe*) sur lesquels les

1. On sait que la Torah interdit tout déplacement le jour du sabbat. Mais il y a lieu de s'étonner que Jésus, qui avait lui-même donné l'exemple d'un meilleur emploi de ce jour-là, s'arrête devant cette difficulté.

2. Il y a une légère contradiction entre cette phrase et la suivante, où la vengeance céleste paraît admettre quelque discernement. Ici il semble que le nombre des élus devait être simplement en raison inverse de la durée de la vengeance.

3. Ce détail est présenté d'une manière un peu différente dans les prophètes; la plupart parlent plutôt de l'obscurcissement des étoiles que de leur chute.

imaginations juives avaient fondé l'idée d'une troisième manifestation de la colère de Jéhovah. Quel avantage n'eût-ce pas été, au temps des deux premières catastrophes, pour la génération sur laquelle chacune d'elles était tombée, si quelqu'un était venu dire auparavant : « Faites pénitence, la vengeance de Jéhovah est proche ; voici les conditions du salut, profitez du peu de temps qui vous est laissé pour vous préparer à traverser ces jours malheureux sans y perdre la vie ! » — Jésus tirait un parti habile de ce rapprochement. Afin de bien faire comprendre de quelle importance il était de ne point s'abandonner à la sécurité des anciennes victimes des vengeances célestes, et combien tous les travaux, toutes les affections, toutes les préoccupations ordinaires, devaient cette fois, durant le peu de temps qui était accordé encore, faire exclusivement place aux pratiques de la pénitence, il leur disait : « Il arrivera à l'avènement du Fils de l'homme, ce qui arriva du temps de Noé... ; les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants..., et ils ne connurent le moment du Déluge que lorsqu'il survint et emporta tout le monde ; il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme... »

Le troisième Évangile nous a conservé la comparaison qu'il tirait aussi, presque dans les mêmes termes, de la ruine des *villes coupables*, ruine encore plus sem-

blable à celle qui se préparait par la manière dont elle s'était accomplie : « ... Et comme il arriva encore au temps de Loth..., ils mangeaient et ils buvaient, ils achetaient et ils vendaient, ils plantaient et ils bâtissaient... Mais le jour où Loth sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et de soufre qui les perdit tous. Il en sera de même au jour où le Fils de l'homme paraîtra... Souvenez-vous de la femme de Loth... » (*Luc*, ch. xvii, v. 28 et suiv.) A certains égards cependant, et en faveur de son propre sacrifice, la rigueur du jugement serait cette fois adoucie, un triage serait fait, et il se plaisait à rappeler à ce sujet le texte même du prophète : « Je vous déclare, disait-il, qu'en cette nuit, de deux personnes qui seront dans le même lit, l'une sera prise et l'autre laissée, de deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise et l'autre laissée; de deux hommes qui seront dans le même champ l'un sera pris et l'autre laissé. »

Ce jour-là, Jésus multiplia encore plus que de coutume les paraboles qui lui servaient à enflammer l'imagination de ses disciples et à les accoutumer à l'idée des événements inouïs qui se préparaient. Parmi les tableaux qu'il se représentait à lui-même et qu'il cherchait à faire passer sous les yeux de ses auditeurs, aucun ne lui apparaissait aussi nettement que celui du grand jugement par lequel, au dire de tous les prophètes, il devait

inaugurer son règne. Rien ne l'empêchait de régler d'avance tous les détails de cette imposante solennité où, pour la première fois, il se montrerait entouré de la majesté royale; il savait ce qu'il se proposait de dire alors, et il ne voulut pas le laisser ignorer à ses disciples.

« Quand le Fils de l'homme, leur dit-il (*Math.*, ch. xxv, v. 31), viendra dans sa majesté, accompagné de tous les anges, il s'asseyera sur le trône de sa gloire; et, toutes les nations étant rassemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs, et il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Cela fait, le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez les bénis de mon père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'ai eu besoin de logement et vous m'avez logé; j'ai été nu et vous m'avez revêtu; j'ai été malade et vous m'avez visité; j'étais en prison et vous m'êtes venu voir. »

Voici donc Jésus réalisant lui-même en idée l'ancien proverbe hébreu que déjà nous l'avons vu s'approprier ailleurs (p. 279); mais c'est avec une équitable appréciation du mérite à récompenser et de ses fonctions de rémunérateur qu'il le fait cette fois. — Ceux-là seuls auraient eu le mérite de la charité (le jugement était

trop prochain pour qu'il y eût danger à l'annoncer d'avance) qui l'auraient exercée avant de savoir entre les mains de quel débiteur ils avaient fait le placement de leurs aumônes. Et par quoi justifieraient-ils de l'ignorance qui avait fait leur mérite? — Par la surprise qu'ils exprimeraient en s'entendant louer de ce qu'ils ne savaient pas avoir fait. En effet, Jésus continuant : « Alors, ajouta-t-il, les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger; ou avoir soif et que nous vous avons donné à boire? Quand est-ce que nous vous avons vu sans logement, sans habits... malade ou en prison, et que nous vous avons secouru? Et le Roi leur répondra : Je vous le dis en vérité, autant de fois que vous l'avez fait à l'égard de l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait. »

La forme inverse servit à Jésus pour décrire la condamnation et la confusion des méchants; il eut soin de supposer de leur part, jusqu'au jugement prochain, une ignorance sans laquelle le souci de leur intérêt n'eût pas manqué de leur faire voir, dans la charité exercée envers leur juge, le plus sûr de tous les calculs<sup>1</sup>.

1. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ceci un mot dit par Jésus le soir ou le lendemain de ce même jour. Ses disciples ayant blâmé la femme qui avait répandu sur sa tête un parfum de grand prix, et dont, selon eux, on eût mieux fait de distribuer la valeur aux pauvres, il

Tout se précipitait cependant vers le dénoûment prévu; et nous voici amenés en face de l'incident qui paraît y avoir le plus contribué; nous voulons parler de la trahison de Judas. Mais, plus on étudie l'ensemble des circonstances auxquelles se joint cet incident, plus on le voit s'y confondre et s'y effacer.

Avant tout examen spécial de cette question, il y a un point qui ne peut pas ne pas nous paraître formellement établi, c'est que, depuis l'entrée de Jésus à Jérusalem, chacune de ses paroles et chacun de ses actes avaient été de sa part un impatient acheminement à la mort. Lui supposer tout autre but, c'est le réduire aux humbles proportions d'un agitateur vulgaire; c'est en faire un simple prétendant, malavisé et malhabile, à un trône impossible; en un mot, c'est dénaturer entièrement cette grande et touchante figure. Si donc il ne faisait que poursuivre ardemment le dessein hautement annoncé par lui en Galilée d'aller à Jérusalem pour s'offrir en sacrifice, comment considérer comme une tra-

leur dit : « Vous avez (ἔχετε) toujours des pauvres parmi vous, et moi vous ne m'avez pas toujours. » — Dans les traductions ordinaires, on ne manque pas, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, de substituer le futur au présent; on traduit donc : « Vous *aurez* (ἔξετε) toujours des pauvres parmi vous. » En sorte que, au point de vue chrétien actuel, il paraît être interdit par là de chercher à faire disparaître les pauvres d'une société où, étant la représentation de Jésus, ils permettent aux riches de se donner des droits personnels à sa reconnaissance.

hison tout ce qui était conforme à ce dessein? Disons mieux : à une situation absolument inverse de toute situation normale — en ce sens que l'intérêt en jeu était ici la mort et non la vie — il faut évidemment appliquer une logique inverse de la logique accoutumée, et considérer comme mérite ou devoir ce qui, en tout autre cas, recevrait les noms contraires.

Présentons cette question dans son ensemble, avant d'aborder le récit final auquel elle se lie, afin de n'être pas arrêté à chaque pas dans ce récit par l'une des discussions qu'elle provoque.

Parmi les figures qui, dans les élucubrations messianiques, formaient pour ainsi dire la mise en scène prévue de la rédemption d'Israël, il y avait une place marquée d'avance pour le traître qui devait livrer le Messie à ses ennemis; et, envisagée au point de vue prophétique, chacune des trahisons qui abondent dans les Écritures fournissait quelque trait à la figure de ce traître. Les trahisons dont se compose la carrière de David étaient naturellement exceptées; mais, par contre, on n'avait qu'à choisir, pour compléter le tableau, parmi les noirceurs que l'imagination du saint roi avait prêtées à ceux qu'il accusait de lui dresser des pièges <sup>1</sup>. Les

1. Celle-ci par exemple : « Même l'homme de ma paix, celui en qui je me confiais, celui qui mange mon pain, lèvera le talon contre moi. » (Ps. xli, v. 10.)

ressources familières à l'interprétation rabbinique pouvaient encore ajouter à tout cela leurs procédés si habiles à forcer le sens des textes. C'est ainsi, par exemple, que, si l'on isolait les versets 12 et 13 du chap. xi de Zacharie<sup>1</sup> de tout ce qui est avant et après, et si l'on oubliait que les paroles rapportées par le prophète étaient mises par lui dans la bouche de Jéhovah lui-même, on pouvait en inférer que le traître se ferait payer sa trahison trente pièces d'argent, mais qu'ensuite, ému de remords sans doute, il reporterait cet argent au temple.

De quelle complète inutilité était cette trahison, telle qu'elle est racontée dans les Évangiles, c'est ce qui nous sera surabondamment démontré par ce mot de Jésus adressé à ceux qui, sur l'indication de Judas, viendront se saisir de lui : « J'étais tous les jours assis au milieu de vous, et vous ne m'avez point arrêté; *mais tout cela s'est fait afin que ce que les prophètes ont écrit fût accompli.* »

Nous nous trouvons donc enfermés dans ce dilemme : Ou tout ce qui est raconté par les Évangiles au sujet de

1. « Je leur dis : « Si cela est bon à vos yeux, donnez-moi ma récompense ; sinon laissez. Et ils pesèrent ma récompense : trente pièces d'argent. »

« Jéhovah me dit : verse-le au trésor, le prix magnifique que j'ai tiré d'eux. Je pris les trente pièces d'argent, et je les versai dans la maison de Jéhovah au trésor. » (*Zacharie*, ch. xi, v. 12 et 13.)

Judas est de pure invention et leur a été en quelque sorte imposé par les données messianiques; ou le fait est réel, mais concerté d'avance et se liant à d'autres faits restés inconnus qui l'expliquent et ne méritent pas plus que lui le nom de trahison. Il ressort de là que toute réprobation de la part de Jésus à l'égard de cet acte doit être écartée comme impossible, par cela même qu'elle aurait été injuste. Et, en effet, pour démentir les paroles de blâme que les évangélistes mettent dans sa bouche par suite de l'odieuse convention qui entoure cet acte, il y a d'abord le fait péremptoire de la part prise par Judas au dernier repas que nous allons bientôt raconter, et ensuite ce mot adressé par Jésus au prétendu traître et rapporté par Jean : « Fais au plus tôt ce que tu dois faire, ὁ ποιεῖς ποιήσον τάχιον. » .

L'intervention de Judas, quelle qu'elle ait été, n'a donc pu avoir d'autre but que de précipiter l'accomplissement, trop lent au gré de Jésus, des prophéties qu'il était venu réaliser à Jérusalem. Il est évident aussi que toutes les dispositions étaient prises pour que la scène de l'arrestation eût lieu à jour et heure dits; mais, si Jésus a consenti à laisser Judas y accepter un rôle, il est peu vraisemblable que ce soit lui-même qui le lui ait confié. Assez d'autres pouvaient se charger de ce soin. Et ce qui démontre le mieux cette immixtion étrangère, c'est le suicide de Judas. Ce suicide prouve

en effet que l'intelligence de ce malheureux, aussi bornée que celle des autres disciples, avait été induite en erreur par de faux renseignements ou par des instructions de nature à lui faire prévoir un tout autre résultat<sup>1</sup>.

Tout nous amène donc à reconnaître, derrière cet événement, l'influence occulte des personnages dont il est dit au chap. XII du quatrième évangile (v. 42) : « Plusieurs sénateurs *crurent* en lui ; mais, à cause des pharisiens, ils n'osaient le confesser publiquement, de crainte d'être chassés de la synagogue. » Or, que faut-il entendre par cette *foi* en Jésus, de la part de ces hommes animés de passions politiques étrangères aux disciples galiléens, et beaucoup plus versés que ceux-ci dans l'interprétation raisonnée des Écritures ? Il faut entendre par là l'adoption plus ou moins sincère des idées de Jésus ; il faut y reconnaître l'expression persistante de cette *nuance davidique* — en opposition avec le mosaïsme dominant — dont nous avons suivi jusque-là les traces. Mais, quels que fussent les espoirs récemment ranimés, ce n'était pas Jésus vivant qui pouvait les réaliser, c'était Jésus mort. Lui-même l'affir-

1. On a supposé, non sans vraisemblance, que ceux qui avaient poussé Judas dans la voie où il regretta plus tard d'être entré, lui avaient dit que l'arrestation de Jésus était nécessaire pour soulever le peuple en sa faveur et le faire proclamer roi.

mait et se serait offensé du moindre doute sur ce point. Croire en lui, c'était donc s'associer pleinement à son impatiente attente du supplice. Nicodème, Joseph d'Arimathie, et tous ceux qui, comme eux sans doute, avaient favorisé et dirigé le mouvement galiléen, n'avaient donc qu'une ligne de conduite parfaitement nette à suivre; et l'on chercherait en vain le scrupule qui aurait pu les en détourner. Plus leur foi était vive, plus ils devaient hâter de leur influence et de leurs vœux le premier acte du grand drame de la libération d'Israël. De même que Jésus, apercevant le salut de ses brebis au-delà de l'incendie terrible qui allait consumer tout le reste, n'hésitait pas à dire : « Que désiré-je, sinon qu'il s'allume? » — de même ceux qui croyaient aux tout-puissants effets de sa mort devaient y coopérer en disant : « Que désirons-nous, sinon qu'il meure? » Il est vrai que tous ces hommes sont rentrés pour l'histoire dans l'ombre discrète dont ils étaient à peine sortis; mais n'ont-ils pas fait preuve d'assez de prudence pour qu'on doive s'étonner que cette prudence ait duré aussi longtemps que leur vaine attente du jour de Jéhovah? Il est vrai aussi que, dans une circonstance dont les autres évangiles ne font pas mention, l'un d'eux aurait été, suivant le récit du quatrième évangile, animé en apparence d'intentions toutes différentes : « Notre loi, aurait dit Nicodème (*Jean*, ch. vii, v. 51), permet-elle de condam-

ner personne sans l'avoir auparavant entendu et sans s'être informé de ses actions? » Mais ce mot, — d'après la place qu'il occupe dans ce récit qui transpose tout, — aurait été dit quelque temps auparavant, alors que l'opinion de ce sénateur pouvait encore être timorée et hésitante. D'ailleurs, il n'y a rien dans ce mot qui prouve que Nicodème n'ait pas prévu les effets du jugement dont il semble par là même inspirer l'idée à ses collègues; et enfin nous pouvons juger, par tout ce que nous savons de sa manière d'agir, que ce n'est pas dans ses paroles dites le plus haut qu'il faut chercher sa pensée réelle.

Cette digression nous a paru nécessaire pour éclaircir l'énigme historique que présente la condamnation de Jésus. Cette énigme consiste en ceci, qu'il n'y a évidemment pas de proportion entre la gravité réelle du désordre social produit par Jésus et la rigueur extrême apportée à la répression de ce désordre. La gravité de l'atteinte portée au principe constituant de la société juive de ce temps peut être mesurée à l'importance des traces qu'en ont conservées ses annales; or ces traces sont presque nulles; et, à n'en juger que par elles, le rôle si court joué par Jésus n'aurait été que celui d'un inoffensif illuminé. Les dangers que de tels agitateurs font courir aux lois de leurs pays sont-ils donc de ceux qui réclament le dernier supplice? Un zèle de conservation si

excessif convient-il à un ordre social si peu menacé? Évidemment non.— C'est donc bien moins dans l'inexpliquable soif de vengeance de ceux à qui la vie de Jésus pouvait porter ombrage qu'il faut aller chercher les motifs de sa condamnation, que dans la foi ardente de ceux qui attendaient de sa mort une révolution heureuse. Mais autant ceux-ci tenaient aux conséquences mortelles de la sentence, autant il importait à leurs projets de paraître étrangers au jugement et de le faire motiver et prononcer par d'autres. Le récit des évangélistes, concordant sur ce point, nous prouve qu'ils surent atteindre le double but qu'ils s'étaient proposé.

Nous n'avons plus besoin maintenant d'insister sur l'épisode de Judas qui disparaît dans l'enseigne de cette trame mystérieuse. On peut remarquer seulement que nos explications rendent la physionomie la plus naturelle à la cérémonie légale qui réunit, pour la dernière fois, Jésus et ses disciples autour d'une table commune. La présence de celui qu'on s'obstine à regarder comme un traître jette sur cette réunion une teinte pénible et triste qu'en réalité elle ne dut point avoir. Les trois évangiles synoptiques ne nous présentent qu'un tableau écourté et sec de ce dernier repas. N'est-il pas vraisemblable, au contraire, que Jésus avait réservé pour ce moment désiré ses plus tendres épanchements, et qu'il

dut ne s'y montrer animé que de la foi la plus sereine en son prochain retour? Dire cela, c'est assez montrer que nous ne considérons pas non plus comme la reproduction fidèle des paroles de Jésus le discours que l'hébraïsant platonicien du *quatrième évangile* lui fait prononcer en cette circonstance. Mais on serait à peu près sûr d'être dans le vrai si, éliminant de ce discours toutes les idées qui n'ont jamais seulement effleuré l'esprit de l'enthousiaste et généreux descendant de David, on y conservait le ton général, les formes familières et les suaves tendresses, pour en revêtir les seules idées qu'il pût avoir. Faisons aussi en passant une observation qui justifiera ce que nous avons déjà fait entendre au sujet de l'Évangile attribué à Jean <sup>1</sup>. Est-il rien plus admirablement approprié qu'un tel discours aux destinées des croyances dont nous cherchons, dans cette étude, à éclairer le berceau? Sous quelle autre forme pourrait-on se représenter un véhicule aussi puissant pour répandre l'idée judaïque hellénisée au travers du monde grec et romain?

Quant au sens réel de ce qui fut dit et fait dans cette réunion, il se résume dans le pacifique symbole adopté par Jésus, pour figurer la nouvelle alliance que, bientôt

1. Ce point s'écartant de notre sujet, nous nous sommes borné à l'indiquer en note. — Voir la fin de notre note de la page 263.

après sa mort, il devait venir contracter avec son peuple, et dont il voulait que ses disciples reçussent dès ce moment les gracieuses prémices. Ne dirait-on pas une de ces conventions, mêlées d'enjouement et de mélancolie, par lesquelles les âmes tendres qui se séparent pour un peu de temps s'assurent du souvenir réciproque qu'elles veulent se garder? — Il ne s'agit plus des formes terribles de l'antique alliance. Ce n'est plus Moïse répandant le sang sur le peuple et disant (*Exode*, ch. xxiv, v. 8) : « Voici le sang de l'alliance que Jéhovah a faite avec vous aux conditions qui vous ont été prescrites. » Non, ce n'est pas sur de telles bases que Jésus veut fonder le nouveau royaume de son père; il va, il est vrai, offrir son sang en sacrifice pour l'expiation des péchés de ceux qui voudront en accepter le mérite; mais ce n'est pas par le souvenir de ce sang qu'il veut être uni à ses confidents intimes jusqu'à l'avènement de sa royauté. Il choisit le plus usuel et le plus gai des symboles, ce vin que depuis longtemps il se plaisait à boire avec eux en signe de cordiale intimité. Cette liqueur bénie ne pourra approcher de ses lèvres pendant le temps qu'il passera au ciel où il va se faire couronner; mais c'est elle qui, dès son retour, lui servira de nouveau à célébrer avec eux leur réunion désormais éternelle.

« Prenant le calice, il rendit grâces, et le leur donna

en disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés... Je ne boirai bientôt plus de ce fruit de la vigne *jusqu'au jour où je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon père.* »  
(*Matth.*, ch. xxvi, v. 27-29.)



## CHAPITRE V

### JUGEMENT ET MORT DE JÉSUS.

Cependant Jésus ne pouvait échapper à cette inévitable angoisse qui saisit le cœur de tous les hommes aux approches de la mort. — Son agonie nous paraît-elle si touchante si la foi en sa résurrection ne lui avait un instant fait défaut? — Si son exaltation se soutenait jusqu'à la fin sans défaillance et sans regrets; si l'enthousiaste, entraîné par l'idée qui le possède, se montrait seulement pressé d'en finir avec sa première vie pour revêtir, le plus tôt possible, le corps immortel qu'un sommeil de trois jours devait lui donner, c'est de cette exaltation et de l'irrésistible violence de cet entraînement que notre pitié aurait seulement à s'émouvoir. Pourquoi notre émotion est-elle à la fois si différente et si vive? C'est que, en ces derniers mo-

ments, l'exaltation de l'illuminé fait place à des tressaillements et à des effrois qui, nous ramenant sans effort à la commune nature, se font sympathiquement sentir au plus profond de nous-mêmes. Initiés par notre qualité d'hommes à toutes les souffrances du doute, nous souffrons de sa douleur, nous le plaignons parce qu'il a douté.

Aussitôt après le dernier repas, Jésus engagea ses disciples à l'accompagner hors de la ville. Ils traversèrent le torrent de Cédron, et se mirent à gravir la colline des Oliviers, qui était leur promenade ordinaire. Mais bientôt Jésus, gagné par un attendrissement qu'il cherchait en vain à contenir, leur dit : « Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale. » Un moment après, il témoigna le désir de ne conserver avec lui que ceux qui avaient l'habitude de l'approcher de plus près, Pierre, Jacques et Jean. Il marcha avec eux un peu en avant des autres, et, n'essayant point de leur cacher plus longtemps son trouble : « Mon âme est triste jusqu'à la mort, » leur dit-il. — Il voulut enfin être absolument seul en face de ce ciel qu'il croyait attentif à ses moindres pensées. « Demeurez là, dit-il aux trois disciples, et veillez avec moi. » Puis, s'étant éloigné encore de quelques pas, suffoqué par les larmes et se jetant à genoux : « Mon père, s'écria-t-il, s'il est possible, éloigne ce calice de moi ! »

Par quelles réflexions, par quels éclairs rapides fut traversée cette tardive prière? — Brusquement précipité des hauteurs de ses rêves sur le sol inconnu du réel, osa-t-il s'y fixer un moment? — La nature, reprenant ses droits, parvint-elle à écarter de ses yeux l'hébraïque bandeau qui les avait toujours couverts? — Le temps lui manqua sans doute. Mais au moins ne dut-il pas demander à Jéhovah, à ce père qu'il aimait à parer de toutes les miséricordes, quel besoin, lui qui était bon, avait de son sang? « O toi! dut-il lui dire, qui m'as fait savoir par la bouche des prophètes que ce qui te plaît ce n'est point le sacrifice, pourquoi donc te faut-il le mien? Si tu as résolu de faire grâce à quelques enfants d'Israël, d'où vient que ma mort doive t'y déterminer? »

Sa pensée éperdue et cherchant à ressaisir tous ses appuis, se mit alors à remonter la voie longue, obstruée et confuse, qu'elle avait parcourue tant de fois, au travers des prophéties, à la lueur de sa propre flamme... et cette flamme, à peine évoquée, fit rapidement passer en lui toutes ses anciennes ardeurs. « Adonaï, dit-il en se prosternant, qu'il en soit, non selon ma volonté, mais selon la tienne. » Il se leva aussitôt pour aller rejoindre ses disciples, se retremper dans leur foi et marcher, appuyé sur eux, au-devant de la trahison prévue. — Il les trouva endormis! — Toutes les froides étreintes du doute

reparurent, cruellement ramenées par cette grossière indifférence. Deux fois encore il les laissa, après les avoir éveillés; deux fois il alla solliciter en vain une réponse de son père, et deux fois il les retrouva plongés dans leur outrageant sommeil! « Dormez maintenant, leur dit-il quand fut venue l'heure du rendez-vous fatal, voici l'heure qui est proche, et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. »

A peine avait-il dit ces mots qu'on vit paraître Judas suivi d'une troupe de gens armés.

Il s'approcha, salua Jésus et l'embrassa. Jésus lui dit : « Ami, que viens-tu faire ici ? » Puis, apaisant d'un geste la résistance que ses disciples faisaient mine d'opposer : « Croyez-vous, leur dit-il avec cette admirable candeur qui lui était revenue tout entière, croyez-vous que je ne puisse pas prier mon père et qu'il ne m'enverrait pas aussitôt plus de douze légions d'anges? Mais comment s'accompliraient les prophéties qui déclarent que cela doit se faire ainsi ? »

Les disciples n'en attendirent pas davantage pour réaliser cet autre mot des Écritures : « Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. » — « L'abandonnant aussitôt, ils se sauvèrent tous. » (Matth., ch. xxvi.)

Jésus fut amené devant Caïphe. Là, des témoins affirmèrent qu'il avait parlé de détruire le temple et

de le rebâtir en trois jours. Afin de voir s'il y avait réellement une intention blasphématoire dans ces paroles, Caïphe voulut s'assurer de la nature du sentiment qui avait pu les dicter. Il renouvela l'épreuve qu'un scribe avait déjà faite sans y attacher une si capitale importance ; il voulut savoir si l'accusé oserait adresser à Jéhovah cette suprême injure de nier son unité. — Persister à se dire son fils, sans atténuer le sens et la portée d'un tel mot, c'était commettre cet attentat et en appeler le châtement sur sa tête. « Adonaï est vivant ! dit-il, est-il vrai que tu prétendes être son fils ? » Jésus répondit cette fois sans hésiter : « Tu l'as dit. Et je vous déclare que vous verrez bientôt le Fils de l'homme, assis à la droite de la majesté d'Adonaï, venir sur les nuées du ciel. » Pour annoncer ainsi ce retour prochain que sa mort seule rendait possible, il fallait que Jésus fût bien sûr d'avance de l'issue de son jugement. Il ne dut donc point s'étonner de voir Caïphe, témoignant son indignation à la manière juive, déchirer ses vêtements en disant : « Il a blasphémé ! Qu'avons-nous besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème ; que vous en semble ? » Les assistants répondirent : « Il a mérité la mort. »

Pendant ce temps, une scène à peine croyable se passait au dehors. Simon-Pierre, dit Céphas, ce disciple à qui, dans un moment d'enivrement bientôt refroidi, Jésus avait promis les clefs de son royaume, déclarait

par trois fois qu'il n'avait jamais connu l'homme qu'on était en train de juger. Son accent galiléen démentant ses paroles, on lui disait : « Votre langage vous fait assez connaître. » « Il se mit alors à faire des serments exécrables, et à dire en jurant qu'il n'avait aucune connaissance de cet homme. » (*Matth.*, ch. xxvi, v. 74.)

D'où vient donc que l'histoire juive est la seule où les choses ne s'appellent pas de leur nom? Pourquoi ce qui nous révolterait ailleurs a-t-il ici son inexplicable excuse dans une indulgence traditionnelle? — De deux choses l'une : ou cette honteuse lâcheté n'a pas été commise ; ou, s'il y a dans les actes attribués plus tard à un tel homme quelque élévation d'intelligence et de sentiment, nous devons hésiter à y croire.

Les conseillers secrets auxquels Caïphe obéissait, à son insu sans doute, ne s'étaient pas adressés seulement à son zèle religieux ; ils étaient aussi parvenus à exciter en lui, ainsi que dans le peuple, des inquiétudes d'un autre genre. Nous voyons en effet Caïphe témoigner la crainte, très-peu justifiée, que la conduite publique du prophète galiléen ne fût de nature à provoquer les redoutables sévérités de Rome et attirer de grands malheurs sur Israël. D'après le quatrième évangile (ch. ii, v. 49), il aurait dit, dans un conseil tenu à ce sujet quelque temps auparavant : « Il est avantageux qu'un homme meure quand la mort de ce seul homme

peut empêcher la nation de périr. » Cette doctrine inique ne doit point nous surprendre dans une bouche juive; depuis Moïse, le salut du peuple hébreu était considéré comme la suprême loi, et ce n'était là qu'une application particulière du principe des sacrifices expiatoires. Mais ce qui doit nous surprendre et ce qui confondra d'étonnement les générations futures, c'est que la théodicée encore régnante ait été, durant tant de siècles, empruntée à de telles idées. Ce que nous n'admettons plus, en fait de justice humaine, est passé en imperturbable habitude de notre esprit, lorsqu'il s'agit de justice divine! — Jésus n'était-il pas possédé tout entier par le sentiment même qu'avait exprimé Caïphe? Ne croyait-il pas fermement qu'il *était avantageux qu'il mourût pour empêcher son peuple de périr*? — Seulement, la colère qu'il s'agissait pour lui de détourner, ce n'était pas celle de Rome, c'était celle de Jéhovah!

D'après la législation que Rome avait mise en vigueur et dont elle exigeait jalousement le maintien dans toutes ses provinces, le droit de vie et de mort avait été soustrait aux juridictions locales pour ressortir exclusivement du tribunal de ses procureurs. En conséquence, la condamnation de Jésus, désirée et réclamée avec ardeur en vue de résultats si divers, ne pouvait procéder de la sentence du sanhédrin, mais de celle du prétoire. Il fallait donc obtenir celle-ci; et il y avait quel-

que raison pour l'espérer, puisque le titre de roi que Jésus s'attribuait, et qu'il n'était pas besoin d'expliquer, pourrait bien être, aux yeux du procureur Pilate, un chef d'accusation suffisant.

Jésus fut donc amené devant Pilate. Celui-ci ayant été informé de l'accusation portée contre lui, et voulant savoir si elle était fondée, lui demanda : « Êtes-vous le roi des Juifs? » Pour formuler sa déclaration devant ce nouveau tribunal, Jésus n'employa pas des termes moins précis que ceux dont il s'était déjà servi devant le premier. Il avait affirmé devant le grand prêtre sa qualité de Fils de Jéhovah; du même ton, avec la même assurance sereine et les mêmes mots, il affirma devant Pilate sa qualité de roi des Juifs; — à la question de l'un comme à celle de l'autre, il répondit : « Vous le dites. » (*Matth.*, ch. xxvii, v. 11.)

Cette affirmation si nette, cette assurance si ferme durent vivement frapper le représentant de l'ombrageuse Rome. — Quel sens cependant pouvait présenter à son esprit ce brusque aveu d'un projet de restauration du royaume juif? S'il avait eu vent de la tentative récemment faite en Galilée et à laquelle l'accusé lui-même s'était soustrait par la fuite, il avait dû la juger bien peu redoutable. — Y avait-il à Jérusalem quelques dispositions menaçantes, quelques symptômes avant-coureurs d'un soulèvement en faveur d'un roi? — Rien de tout

cela. — Et, eût-il eu sujet, durant les jours précédents, de s'apercevoir de quelque agitation parmi le peuple, la démonstration actuelle, le zèle de ceux qui amenaient à son tribunal cet homme garrotté qui se disait roi, tout n'était-il pas fait pour le rassurer amplement et lui inspirer pour l'accusé beaucoup plus de pitié que de colère ?

Les réflexions qui se succédaient dans son esprit ne devaient pas échapper à Jésus. Sans doute, le généreux interprète des rêves de David eût voulu expliquer ce que c'était que ce royaume juif bien plus inattendu, en ce siècle oublieux des prophéties, que la restauration du trône Asmonéen ; sans doute il eût voulu justifier devant Pilate de la valeur de son assertion et de sa sincérité parfaite. Mais quel espoir d'amener à la vérité qui lui avait été révélée cette intelligence aveugle ? Comment dessiller les yeux de ce serviteur des Dieux étrangers ? Comment se faire reconnaître par lui comme le légitime héritier du royaume de son Père céleste ? — Cette antique adoption de la terre de Judée que Jéhovah avait solennellement déclarée son domaine, sa possession, son royaume éternel, — Pilate en avait-il seulement connaissance ? Et, s'il le savait, pourrait-il comprendre que le moment était venu où le Dieu du ciel, mettant enfin un terme à son long interrègne, allait relever de leur abaissement son peuple et sa ville sainte aux yeux de toutes les nations ?

A ce juge humain, dont il n'avait rien autre chose à obtenir qu'une sentence de mort, il voulut au moins faire entendre que, si c'était bien d'un royaume juif qu'il s'agissait, s'il n'avancait rien de faux en s'en disant le roi, Rome n'avait cependant pas à redouter de sa part les menées vulgaires d'un prétendant, et que c'était par d'autres mains que les siennes que s'opérerait la terrible préparation du monde nouveau qui devait voir son règne.

Sous tous ces rapports et à tous ces points de vue, le dialogue rapporté par le quatrième évangile paraît être la reproduction très-fidèle des paroles qui furent échangées, dans cette étrange rencontre, entre Pilate et Jésus, ces représentations vivantes de deux courants d'idées jusque-là si différents.

« Parlez-vous de vous-même, demanda Jésus à Pilate, ou est-ce que d'autres vous ont dit cela de moi? — Pilate lui répliqua : Est-ce que je suis Juif? Ceux de votre nation et les princes des prêtres vous ont livré entre mes mains; qu'avez-vous fait? — Jésus lui répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour empêcher que des juifs missent la main sur moi; mais mon royaume n'est pas maintenant d'ici. — Pilate lui répéta alors : Vous êtes donc roi? — Jésus lui repartit : Vous le dites, je suis roi... » (*Jean*, ch. xviii, v. 34-37.)

Ils ne sont pas ordinaires les accusés qui s'empres-  
sent de se déclarer coupables de crimes dont la peine,  
annoncée d'avance, est la mort. Assurément aucun autre  
cas du même genre ne s'était encore présenté devant le  
tribunal du procureur. D'après les autres évangiles,  
il insista pour que l'accusé se défendît. Comme les  
princes des prêtres et les sénateurs articulaient encore  
de nouveaux griefs, sans que Jésus parût s'en émouvoir :  
« N'entendez-vous pas, lui dit-il, de combien de choses  
ces personnes vous accusent ? » Mais Jésus en avait assez  
dit. Il se renferma dès lors dans ce dédaigneux silence  
dont le prophète lui avait fait une règle : « Il a été offert,  
avait dit Isaïe (ch. LIII, v. 7), parce que lui-même l'a voulu ;  
et il n'ouvrit point la bouche. Comme un agneau mené  
à la boucherie, et comme une brebis muette devant les  
tondeurs, il n'ouvrit point la bouche. »

On connaît la longue et inutile résistance de Pilate.  
Ici, on ne peut s'empêcher de se demander ce qui serait  
advenu si cette résistance, au lieu de mollir, avait été  
ce qu'elle devait et pouvait être, appuyée qu'elle était  
par la puissance de Rome. Si, trompant toutes les espé-  
rances attachées à cette mort, Pilate s'y était fermement  
et victorieusement opposé ; si, en un mot, au lieu d'être  
condamné à mourir, Jésus avait été condamné à vivre ;  
qu'eût été dès lors cette vie se prolongeant jusqu'à  
atteindre, peut-être, les plus amers désillusionnements

de la vieillesse? — Faut-il maudire Pilate d'avoir laissé mourir le Christ, ou faut-il le bénir d'avoir laissé naître le christianisme?

Habilement circonvenu, le procureur romain eut donc la faiblesse de se démettre de toute responsabilité en laissant le champ libre aux prescriptions de la loi juive. Or, sur le cas en question, la loi juive exprimait ainsi la volonté de Jéhovah formulée par lui-même : « Jéhovah, disait le *Lévitique* (ch. xxiv, v. 13) parla ainsi à Moïse : Fais sortir le blasphémateur hors du camp ; que tous ceux qui l'ont entendu appuient leurs mains sur sa tête ; que toute la réunion l'accable de pierres. »

A l'ancienne lapidation on avait substitué le supplice moins atroce peut-être de la croix. A cela près, tout se passa avec la barbarie prescrite. Une fois la voie ouverte, l'entraînement fit le reste. Aucun outrage ne fut épargné par ce peuple à celui qui mourait pour lui. Afin de montrer le cas qu'on faisait de sa royauté, on lui en fit, pour mourir, revêtir les insignes. « Ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate ; puis, ayant fait une couronne d'épines entrelacées, ils la lui mirent sur la tête, avec un roseau dans la main en guise de sceptre ; et, se mettant à genoux devant lui, ils se moquaient de lui en disant : Salut au roi des Juifs ! »

Après l'avoir crucifié : « Ils mirent au-dessus de sa tête le sujet de sa condamnation : « C'est Jésus, le roi des

Juifs. Et ils lui disaient : Si tu es le fils de notre Dieu, descends donc de la croix. » On vit même des princes des prêtres, des scribes et des sénateurs qui se moquaient en disant : « Il a sauvé les autres et il ne peut se sauver lui-même. S'il est le roi d'Israël, qu'il descende de la croix et nous croirons en lui. Il compte sur le secours d'Adonaï. Si Adonaï l'aime, qu'il le délivre maintenant, puisqu'il a dit : Je suis le fils de votre Dieu. »

Sur la neuvième heure, Jésus, près de mourir et ramené, sans doute, en ce moment suprême, au sentiment qui avait étreint son âme au jardin des Oliviers, jeta vers le ciel, comme un doux et éloquent reproche, ce souvenir du psalmiste : « Éli, Éli, lamma sabachtani <sup>1</sup>, mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? » Quoi de plus émouvant que ce trait final! Toutes les fascinations exercées sur cette âme pure par l'égoïsme transfiguré de David se résument et s'évanouissent dans ce dernier emprunt! « Un moment après, ayant jeté un grand cri, il expira. »

La dernière page de cette histoire n'est assurément pas la moins navrante. Le miracle de la résurrection par lequel Jésus se promettait de confondre tous ceux qui avaient douté de lui, — ce grand prodige dont, avec

1. David avait dit (*Ps.* xxii, v. 2.) : « Éli, Éli, lamma azabtani. Le mot *sabachtani* prononcé par Jésus est la traduction galiléenne d'*azabtani*.

une foi si pleine et si touchante, il avait dit en toute rencontre aux pharisiens, aux scribes, aux sadducéens, à toutes les notabilités juives : « Voilà celui que *vous* verrez.... » il nous reste à voir comment il fut réalisé et quel éclat il jeta parmi la population qu'il devait éblouir ! — Il suffit pour cela, — et ce renseignement est d'ailleurs nécessaire à la suite de cette histoire et à l'intelligence du sujet que nous traitons, — de citer sans commentaires le premier venu des récits évangéliques. Bien que variant entre eux, ils produisent tous le même effet pénible. Il semble que, parmi les quatre narrateurs dont nous possédons le récit, c'est à qui laissera plus morne et plus vide cette scène qu'un si vivant enthousiasme échauffait et remplissait jusque-là. — Pour retrouver la vie, il faut aller tout droit aux actes et aux paroles de Paul; c'est là, en effet, qu'est la vraie résurrection.

Voici le récit de Matthieu :

« Il y avait là plusieurs femmes... qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée... Sur le soir, un homme riche de la ville d'Arimathie, nommé Joseph<sup>1</sup>, qui était aussi disciple de Jésus, vint trouver Pilate; et lui ayant demandé le corps de Jésus, Pilate commanda qu'on le lui donnât. Joseph ayant donc pris le corps, l'enveloppa

1. Les autres évangélistes font aussi intervenir ostensiblement Nicodème.

dans un linceul blanc, le mit dans son sépulcre qui n'avait pas encore servi et qu'il avait fait tailler dans le roc; et après avoir roulé une grosse pierre à l'entrée du sépulcre, il se retira.

« Le *lendemain*, qui était le jour d'après la préparation du sabbat, les princes des prêtres et les pharisiens s'étant rassemblés vinrent trouver Pilate et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il était encore en vie : Je ressusciterai trois jours après. Commande donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober son corps et ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts. Car ainsi la dernière erreur serait pire que la première. — Pilate leur dit : Vous avez des gardes; allez, faites-le garder comme vous l'entendrez. Ils s'en allèrent donc, et, pour s'assurer du sépulcre, ils en scellèrent la pierre et y mirent des gardes.

« Cette semaine étant passée, et le premier jour de la suivante commençant à luire, Marie-Madeleine et l'autre Marie (les femmes de Galilée qui avaient suivi Jésus) vinrent pour voir le sépulcre. Et tout d'un coup, il se fit un grand tremblement de terre. Car un ange de Jéhovah descendit du ciel, vint renverser la pierre et s'assit dessus. — Son visage était comme un éclair, et ses vêtements comme la neige.

« Les gardes furent tellement saisis de frayeur qu'ils devinrent comme morts. Mais l'ange, s'adressant aux femmes, leur dit : Pour vous, ne craignez point; car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici, car il est ressuscité comme il l'avait dit. Venez, et voyez le lieu où le Seigneur avait été mis. Et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité. Il ira devant vous en Galilée; c'est là que vous le verrez, je vous en avertis auparavant. Ces femmes sortirent aussitôt du sépulcre avec crainte et avec beaucoup de joie; et elles coururent annoncer ceci aux disciples. En même temps Jésus se présenta devant elles et leur dit : le salut vous soit donné. Et elles, s'approchant, lui baisèrent les pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point. Allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée. C'est là qu'ils me verront.

« Pendant qu'elles y allaient, quelques-uns des gardes vinrent à la ville et rapportèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé. Ceux-ci, s'étant assemblés avec les sénateurs et ayant délibéré ensemble, donnèrent une grande somme d'argent aux soldats, en leur disant : Dites que ses disciples sont venus la nuit et l'ont enlevé pendant que vous dormiez <sup>1</sup>. Et si le gou-

1. On s'étonne que ceux qui parlaient ainsi aux soldats n'aient pas remarqué qu'il était plus simple de leur faire répandre le bruit que le

verneur vient à le savoir nous l'apaiserons et nous vous mettrons en sûreté. Les soldats, ayant reçu cet argent, firent ce qu'on leur avait dit; et ce bruit qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs.

« Or, les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait commandé de se trouver. Là ils le virent et ils se prosternèrent devant lui, mais ils doutèrent (Καὶ ἰδόντες αὐτὸν προσεκύνησαν αὐτῷ οἱ δὲ ἐδίστασαν). Jésus, s'approchant, leur parla ainsi : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et *instruisez tous les peuples*, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées; et assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation *du siècle* (τοῦ αἰῶνος). »

Il ne suffit pas de rectifier dans cette dernière phrase l'erreur de la plupart des traducteurs qui, lisant τῶν αἰῶνων au lieu de τοῦ αἰῶνος, parviennent à transporter dans l'avenir cette consommation *des siècles*; il faut de plus nier que l'écrivain qui a mis dans cette bouche l'ordre d'*instruire tous les peuples*, soit le même qui avait mis dans celle de Jésus les ordres absolument inverses

corps avait été enlevé avant qu'ils ne fussent préposés à sa garde, c'est-à-dire pendant la première nuit. Nous croyons que c'est cette dernière opinion qui s'est perpétuée parmi les Juifs, avec l'impérissable regret d'avoir versé un sang d'où est né un Dieu qui n'est plus le leur.

qu'on trouve au ch. x du même évangile : « N'allez pas vers les Gentils » (v. 5), et « Vous n'aurez pas achevé toutes les villes d'Israël avant que le Fils de l'homme ne vienne. » (v. 23). — A cette contradiction elle-même il y a du reste une explication fort simple, c'est que ceci a été écrit à une époque où, déjà avait eu lieu le fait aussi imprévu qu'anti-mosaïque qui nous reste à raconter : — Foulant aux pieds l'antique précepte de l'*inégalité des peuples devant Jéhovah*, un Juif, entreprenant et plein de foi, était allé convier les nations incircconcises aux prochaines béatitudes du royaume divin.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE

---

SAINT PAUL



# TROISIÈME PARTIE

SAINT PAUL

---

## CHAPITRE PREMIER

ÉDUCATION RABBINIQUE DE PAUL.

« Rabbi Gamaliel disait à ses disciples : Prends un maître pour guide, afin de ne pas tomber dans le doute. » (*Pirkè Aboth*, I, 16.) Telle est la donnée la plus précise que nous possédions sur l'école rabbinique que Paul fréquentait dans sa jeunesse, lorsque les intérêts de son industrie nomade de fabricant de tentes l'appelaient à Jérusalem. Il semble, au premier abord, qu'une donnée aussi réduite est tout à fait insuffisante pour assigner un caractère particulier à l'enseignement de Gamaliel ; mais, en y regardant de plus près, on y recon-

naît en principe la règle de conduite qui a toujours dirigé le rabbi Paul, et le trait distinctif qui est resté comme le sceau de son propre enseignement. Le maître qui lui avait signalé les dangers du *doute* n'avait pu manquer de lui vanter par contre les avantages et les mérites de la situation d'esprit inverse; et, dans cet ordre d'idées, le contraire du doute est ce qu'on nomme la *foi*. Or, sous quelle forme a survécu la *bonne nouvelle* annoncée par l'élève de Gamaliel; ou plutôt quelle est l'idée qui, absorbant peu à peu la première, a fini par la faire oublier? C'est l'idée des *mérites de la foi*. Cette idée est absolument *sui generis*, en ce sens que, sans avoir besoin de s'armer d'aucune preuve contre tout ce qui ne peut se concilier avec elle, elle en porte en elle-même la condamnation anticipée et péremptoire. Il ne faut rien de moins que la garantie de durée indéfinie qui s'attache à la seule et expresse recommandation de *croire*, unie aux charmes de la récompense promise à la *foi*, pour expliquer le phénomène que voici : La génération que Paul enflammait de sa brûlante parole, — au lieu d'être la dernière, comme il le lui répétait sans cesse, — a été l'aînée d'une foule d'autres qui, gagnées de proche en proche par les vertiges de la *foi*, n'ont jamais cessé de *croire* ce dont leur existence même était le plus formel démenti !

Le phénomène psychologique de la *foi* tient de trop

près à cette partie de notre sujet pour que nous n'ayons pas à revenir ici en quelques mots sur son expression première, c'est-à-dire sur la croyance juive. — La foi, chez le peuple juif, n'était alors, comme elle l'est encore aujourd'hui, que la connaissance de ce que ses livres lui disent être son histoire et celle de son Dieu; car, cette histoire a cela de particulier que, étant une révélation, elle est condamnée par cela même à être une encyclopédie. Il faut observer que l'hypothèse anthropomorphique des *mérites de la foi* implique nécessairement *révélation*; car une telle hypothèse ne peut procéder que du sentiment tout personnel dont on suppose le révélateur animé à l'égard de celui qu'il choisit pour confident. Un Dieu, conçu comme révélateur, doit naturellement se plaire à voir adopter sans examen ce qu'il a enseigné de sa propre bouche; et, par conséquent, une telle doctrine est logiquement entraînée à placer le plus haut mérite dans l'adoption la plus irraisonnée et la plus complète de cet enseignement. D'une telle conception de la divinité découle, au point de vue des *droits de l'esprit humain*, la théodicée anthropomorphique à laquelle nous avons déjà fait plus d'une allusion. Toute autre théodicée est radicalement inconciliable avec l'hypothèse de la révélation; et aucun faux-fuyant n'est ici possible: si la révélation et la vérité ne sont qu'une seule et même chose, la con-

naissance de l'une équivaut à la connaissance de l'autre, et la carrière intellectuelle de l'homme est irrévocablement déterminée par autorité divine.

Observons en passant qu'à une autre conception de l'œuvre divine correspondrait une théodicée si différente de la première, que la foi, au lieu d'y être un mérite, n'y saurait plus apparaître que comme la plus gratuite et la plus inintelligente obstination. Que l'on se représente, en effet, la divinité, non plus comme ayant adressé à quelques hommes privilégiés des révélations orales, mais comme ayant constitué toutes choses de telle sorte qu'il y eût mérite pour chaque homme à chercher au dehors et au dedans de lui les éléments d'une *révélation progressive* : — A la lucur de telles prévisions divines enfin reconnues; — en face d'une nature faite pour attirer en toutes ses profondeurs le regard sans cesse enhardi de l'homme; — au milieu des harmonies qui, en chaque point de l'espace et du temps, reliaient la carrière intellectuelle humaine à un monde ainsi organisé, — que dirait-on de ceux qui, s'obstinant à croire que le mérite consiste à fermer les yeux, élèveraient encore la voix pour réclamer le prix de leur long aveuglement volontaire? — Telles sont cependant les inévitables conséquences de cette hypothèse des *mérites de la foi* dont nous étudions ici l'origine.

Tant que la foi reste dans les limites du judaïsme

mosaïque, elle n'a pas le mérite de l'abdication complète et de la soumission absolue, car elle n'est inconciliable qu'avec la nature extérieure, c'est-à-dire avec les lois du monde; elle n'est pas encore inconciliable avec la nature intérieure, c'est-à-dire avec les lois de l'esprit, lesquelles n'admettent pas la *contradiction*. Mais dès que la foi embrasse et confond dans un même respect obligatoire l'idée mosaïque et l'idée davidique, elle rompt tout lien avec la nature, et, sous le nom de *mystère*, elle constitue à elle seule une loi nouvelle, séparée de tout le reste par un abîme infranchissable. Il semble, au premier abord, que ce prodige de métaphysique transcendante a pour auteur l'élève de Gamaliel; mais ce serait fausser le sens de son œuvre que de la considérer sous cet aspect. Qui aurait dit en effet à l'enthousiaste apôtre de la *résurrection* que cette foi qu'il réclamait pour quelques jours à peine devait, en se transformant, imposer durant dix-huit siècles sa loi toute-puissante à la raison vaincue! — Non; une telle anomalie psychologique ne peut être enfantée de parti pris, et ne saurait être l'œuvre d'un seul homme; elle ne peut résulter que de l'effort séculaire opposé par un grand intérêt social à l'accumulation des démentis de la nature et du temps. Quel est donc ce grand intérêt social, dont la vitalité est assez puissante pour qu'il se développe et grandisse, au travers des siècles, sans être étouffé par les

formes étrangères qui le défigurent? De quel sentiment supérieur, de quel instinct infallible procède-t-il donc, pour que l'humanité puisse sans dommage se laisser guider par lui durant les longues éclipses de la raison? — Ce grand intérêt, c'est la conservation, la fixation indéradicable d'une idée éclosée, non pas dans les écoles de la Judée, mais dans celles de la Grèce, — de l'idée de *l'immortalité de l'âme immatérielle*. — Le spiritualisme grec avait plusieurs conditions à remplir pour descendre des hauteurs de la spéculation philosophique au niveau des plus humbles intelligences, et acquérir lentement mais sûrement sur les âmes un empire dont rien désormais ne pût le déposséder. — Il fallait qu'il se réduisît à l'annonce d'un fait matériel aisément intelligible et désiré de tous; — qu'il se fondât sur une autorité inaccessible à la discussion, — et que cette autorité pût arriver à une popularité et à une permanence telles, qu'elle dût inévitablement finir par lasser et vaincre la résistance de toutes les autres. Les éléments si divers et si disparates dont se composent les prédications de Paul contiennent en germe assez de malentendus pour satisfaire d'avance à toutes ces conditions. Ne le louons donc ni ne le blâmons d'avoir été la cause déterminante des lointains effets qu'il n'a certes point prévus; — plus qu'aucun autre homme peut-être, il s'est trouvé placé sur un point de l'histoire comme le sont, aux sources des

grands fleuves, ces plis de terrain qui suffisent pour déterminer tout leur cours; — mais aimons et bénissons sa mémoire, dans le doute où nous sommes qu'une voie meilleure eût pû s'offrir à la nature morale pour réaliser la plus importante de ses conquêtes. Il ne manque plus maintenant qu'une chose, c'est que les yeux ouverts de la raison exercent enfin leur libre contrôle sur ce qu'ont admis jusqu'ici sans examen, sans choix et sans règle, les yeux fermés d'une foi ignorante de ses propres transformations.

Revenons à notre étude des croyances juives. Longtemps avant l'époque dont nous nous occupons, l'insuffisance de la lettre même de la révélation s'était fait sentir à tous les esprits clairvoyants. On ne peut douter qu'il n'y ait eu, dans la vie intellectuelle de ce peuple, un moment critique dont le secret n'a pas été violé, où se posa, parmi les dépositaires de la loi, la question de savoir de quelle manière les bornes de l'enseignement divin pourraient être franchies. Comment seraient accueillies, par Jéhovah d'une part, et par le peuple de l'autre, les additions et les modifications devenues nécessaires? — La difficulté était grave. — L'idée vint alors que la révélation n'était pas réduite à ce que paraissait exprimer le texte des livres sacrés, et que la parole de Jéhovah possédait, au nombre de ses qualités merveilleuses, celle de contenir en elle-même,

d'une façon latente, tout ce que son peuple aurait besoin de connaître à mesure que son existence se prolongerait. On admit dès lors que, dans sa miséricordieuse sollicitude, Jéhovah n'avait laissé arriver aux lèvres de ceux qu'il avait remplis de son Esprit, que des formes de langage choisies de telle façon que, convenablement interprétées, elles dussent toujours, à quelque moment que ce fût, fournir l'éclaircissement de toutes les difficultés qui viendraient à surgir. On eut soin d'ajouter que l'Élohim d'Israël avait, de sa propre bouche, révélé à Moïse, sur le Sināi, la clef des énigmes futures, avec ordre de la transmettre à Josué seul, et, par ce dernier, à ceux qui successivement devraient se la transmettre eux-mêmes sans discontinuité, de génération en génération. Ceci admis, la foi juive pouvait donc s'enrichir de tout ce que d'ingénieux procédés permettaient d'ajouter aux révélations primitives; car, comme ces procédés étaient considérés comme révélés, ce n'était pas se soustraire à l'enseignement divin que de tirer de leur application à tel ou tel texte le parti qu'une circonstance donnée faisait juger utile.

Cette ingénieuse voie n'ouvre pas à toutes les hardiesses de la pensée un aussi large accès qu'on le croirait d'abord, du moins en fait de dogmes; car, sous ce rapport, la pensée hébraïque n'a de choix qu'entre les deux cycles également clos, également soustraits au

régime de la nature, qui ont pour inspirateurs — l'un Moïse, — et l'autre David. — Il est vrai qu'en dedans des limites de chacun de ces cycles les ébats les plus désordonnés sont permis à l'imagination.

Nous trouvons ici une nouvelle occasion de remarquer le caractère tout particulier dont l'anthropomonothéisme de ce peuple revêt forcément tous les phénomènes psychologiques qui s'y manifestent. Assurément la nécessité des commentaires ne s'est pas moins fait sentir dans les autres littératures sacrées, — dans celle de l'Inde, par exemple. Le texte des Védas a donné naissance à une foule d'écrits explicatifs, les uns (les Brahmanas) plus spécialement destinés aux prêtres, les autres (les Çutras) destinés à toutes les castes en général. — Mais quelle différence entre les deux cas ! — Les Védas sont des hymnes et non un récit historique ; de plus, ils sont dus à un grand nombre d'inspirations libres et franchement divergentes dès l'origine ; tandis que, dans le cas hébreu, l'inspiration doit toujours paraître procéder d'une source qui ne peut ni varier, ni se démentir. Aussi, l'exégèse hébraïque constitue-t-elle un phénomène *sui generis*, analogue au *prophétisme*. Nés des mêmes conditions exceptionnelles, ces deux produits de l'anthropomonothéisme sont exactement la contre-partie l'un de l'autre ; l'un est à *posteriori* ce que l'autre est à *priori*. Le prophète fait intervenir l'avenir pour justifier des textes

que le présent ne justifie pas; l'exégète hébreu invoque des textes pour donner au présent le sens qu'il désire qu'il ait.

La carrière évangélique de Paul est un remarquable exemple du développement que comporte cet énoncé général des solutions le plus ordinairement poursuivies par l'exégèse hébraïque : *étant donné un fait ou un personnage, prouver que c'est ce fait ou ce personnage qui est implicitement désigné dans tel ou tel passage des Écritures.*

Les deux Talmuds ne sont que les échos affaiblis des discussions rabbiniques des derniers temps de Jérusalem; il suffit donc d'y jeter les yeux pour se faire une idée des solennelles puérlités, des tours de force de combinaison dont l'école de Gamaliel devait être, comme toutes les autres, le théâtre quotidien. C'était à une telle discipline intellectuelle que le rabbi Paul avait été soumis dès son enfance. Les évolutions de sa foi n'avaient rien à changer à ses habitudes d'esprit. Quelque nouveauté qu'il eût à faire sortir du double cycle des écrits hébraïques, l'herméneutique dont tous les procédés lui étaient devenus familiers, restait toujours sa principale ressource; mais ces procédés sont si étrangement aptes à faire trouver ce que l'on cherche, qu'il ne faut pas s'étonner qu'il ait été ébloui lui-même des lumières jaillissant à son ordre de toutes les obscurités du texte<sup>1</sup>.

1. Un mot peut rendre compte de l'effet produit par cette gymnasti-

On regrette moins les renseignements qui nous manquent sur le rôle que le rabbi Paul a dû jouer dans les synagogues, en qualité d'orateur orthodoxe, au temps de sa fidélité au dogme mosaïque, quand on réfléchit qu'il n'a pu différer de lui-même que par le choix des textes. Toute la différence consiste sans doute en ce qu'il n'avait d'abord accordé son attention qu'à ceux qui excluent tout partage de la royauté divine, et que plus tard, au contraire, il n'eut plus d'yeux que pour ceux qui parlent d'une délégation consentie par Jéhovah.

Quoi qu'il en soit, nous ne voyons pas pourquoi l'on n'appliquerait pas par anticipation, à ce que nous possédons des écrits de Paul, une division qui déjà s'était certainement produite dans les enseignements oraux de son temps, mais qui ne devait que plus tard s'exprimer par deux mots spéciaux appliqués à deux parties distinctes. — Nous voulons parler de l'*Agada* et de l'*Hallacha* talmudiques.

L'*Hallacha* (partie réglementaire, morale, etc.,) doit naturellement tenir dans les écrits de Paul une place relativement moindre que dans les écrits des talmudistes; car ceux-ci avaient à se préoccuper des intérêts

que de l'esprit sur un spectateur désintéressé. C'est le mot adressé plus tard à Paul par l'excellent Festus si plein de bon vouloir pour lui : « Tu es fou, mon pauvre Paul, lui dit-il en souriant, l'*abus de la lecture* t'a fait tomber en démente. » (*Actes*, ch. xxvi, v. 24.)

moraux d'une société destinée à durer ; tandis que les conseils donnés par Paul sur le même sujet étaient loin d'avoir la même importance relative. Comme ces conseils ne s'appliquaient, dans sa pensée, qu'au temps, réduit peut-être à quelques jours, qui devait précéder le grand jour final, leur valeur était en quelque sorte incidente, et ils devaient céder constamment le pas à la démonstration exégétique de la réalité de l'événement annoncé. Or, cette démonstration d'une idée ou d'un fait qu'il s'agit d'extraire des textes à l'aide des procédés herméneutiques est proprement ce qui, dans les écrits postérieurs, a pris le nom d'*Agada* (exégèse). Comme cette partie, dominante dans les écrits de Paul, est précisément celle qui importe seule à l'éclaircissement du sujet que nous traitons, nous nous proposons d'étudier ces différents écrits à ce point de vue particulier, sans accorder d'abord une grande attention au reste. Nous aurons au contraire, à la fin de cette étude, à concentrer toute notre attention sur un côté de la doctrine morale (ou *hallachique*) de Paul, qui nous paraît avoir été jusqu'ici complètement inaperçu.

Paul était de ces juifs que l'on appelait *grecs* à cause du lieu de leur naissance. Il était né à Tarse, en Cilicie, et son métier de fabricant de tentes était sans doute héréditaire dans sa famille. Cette industrie a des nécessités toutes particulières : une clientèle très-disséminée

oblige celui qui l'exerce à des voyages fréquents et lointains et à une continuelle agitation. Car, qu'il s'agisse de recevoir les commandes ou de livrer le travail une fois exécuté, celui qui fabrique les tentes et va les dresser ensuite a évidemment besoin de se transporter sur les points les plus divers. Quant à l'exécution du travail en elle-même, la condition qui paraît lui être le plus favorable est un séjour plus ou moins prolongé dans la ville la plus voisine du campement pour lequel la confection des tentes a été entreprise. Ces détails ne sont point inutiles pour aider à comprendre les habitudes nomades auxquelles Paul fut astreint dès sa jeunesse et qui plus tard donnèrent lieu à ses prédications. Ainsi s'expliquent ses apparitions périodiques en tant de lieux différents, et ses relations étrangères si nombreuses. Autant de pays nommés dans son histoire, autant de séjours qui lui sont familiers : Damas, l'Arabie, Antioche, l'Asie Mineure, la Grèce<sup>1</sup>, dont la langue fut celle de son enfance, — Jérusalem enfin où nous l'avons vu assidu aux leçons de Gamaliel.

C'est dans cette dernière ville que sa foi mosaïque reçut ses premiers ébranlements. Dire qu'il était de la secte pharisienne, c'est dire qu'il croyait à la résurrec-

1. On peut s'étonner que les mœurs grecques se prêtent à l'exercice de cette industrie; mais il est dit expressément au ch. xviii des *Actes*, v. 3, que Paul travaillait à Corinthe aux choses de son métier.

tion des corps ; et il est permis de penser qu'il souffrait, — lui qui aimait les idées nettes et bien définies, — de l'indétermination complète dans laquelle cette croyance était toujours restée en Israël. Peut-être même est-ce précisément à cause de l'intérêt tout particulier qu'il attachait à cette question, qu'il se montra si longtemps irrité des bruits de résurrection qui avaient couru au sujet de Jésus de Nazareth. C'est le propre en effet de l'adoption passionnée d'une opinion quelconque que le prompt éveil de l'emportement et de la colère contre tout ce qui tend à jeter sur cette opinion le ridicule ou le discrédit. Un tel sentiment de sa part fournirait donc une explication plausible à ses irritations contre ceux qui, en dépit des railleries, des preuves alléguées et du temps écoulé, prétendaient encore que le prophète galiléen était vraiment le Messie et qu'il n'était pas mort. Ses procédés à l'égard de la secte naissante furent d'une telle violence qu'on leur a donné le nom de *persécutions*, sans remarquer que ce mot ferait supposer entre ses mains une puissance qu'il était loin d'avoir.

Le discrédit jeté sur une opinion qui lui était chère n'était pas sans doute la seule cause de ses emportements. Quelles que fussent ses idées sur la résurrection et sur les promesses messianiques, il devait les subordonner toutes au grand précepte : « Jéhovah, notre

Dieu, Jéhovah est seul, » et s'indigner contre tout ce qui pouvait y porter atteinte. Sans doute aussi il était des plus zélés à former autour de la loi juive cette *haie* isolante — קִיג לַחִיָּה — si fort recommandée par tous les rabbi de son temps. Qui eût pu deviner alors, dans ce gardien jaloux des privilèges réservés au peuple élu, celui qui devait plus tard faire si bon marché des anciennes préférences de son Dieu? On ne s'étonnera jamais assez d'un tel revirement jusque-là sans exemple. Il faut bien comprendre en effet que *judaïsme* et *prosélytisme* sont deux choses qui s'excluent. Jéhovah est un Dieu nettement partial<sup>1</sup>, — toute dénégation à cet égard serait absolument injustifiable; — son culte doit être exclusif comme lui; et, pour son peuple, chercher à étendre ce culte à d'autres qu'à lui-même, c'est se dénaturer, se *désaristocratiser* en quelque sorte, et ôter tout leur sens aux promesses toutes spéciales dont il a reçu la faveur. Aussi faut-il se garder de croire qu'un revirement si complet se soit opéré d'un seul coup. L'orthodoxie de Paul n'a sans doute subi d'abord que l'évolution en quelque sorte intrinsèque qui consiste à

1. Chose étrange! l'idée civilisatrice par excellence, la grande idée de l'égalité de tous les hommes devant Dieu, devait être appliquée au Dieu qui parle ainsi, au dire des prophètes: «Ésaü n'était-il pas le frère de Jacob? — Et cependant j'ai aimé Jacob et j'ai haï Esaü!» (*Malachie*, ch. 1, v. 2-3.)

absorber l'élément mosaïque dans le cycle davidique arrêté et clos par l'*adoption d'un messie*. C'est ce qu'avait fait Jésus; et longtemps sans doute le prophète de Tarse n'alla pas plus loin, et se renferma dans cette idée dont la difficulté principale est une question de personne. Arrêtons-nous, dans ce chapitre, à l'examen de cette première phase qui ne constitue encore rien d'essentiellement nouveau.

Une scène de meurtre, à laquelle il avait été entraîné à prendre part lui-même, paraît avoir produit une déviation importante dans les idées de Paul, ou du moins avoir jeté en sa foi mosaïque le trouble le plus extrême. Un juif, nommé Étienne, né comme lui en pays grec, était de ceux qui s'étaient laissé pleinement convaincre de la réalité de la résurrection de Jésus. Très-versé dans les Écritures, il en était venu à prendre hautement parti contre Moïse en tant qu'ayant faussement attribué à Jéhovah une royauté terrestre et une *schéchina* (présence réelle) qui de toute éternité avaient été réservées au Messie. Sa doctrine était exactement celle dont le cycle davidique a été l'épanouissement et dont nous avons étudié (p. 176-179) l'expression première dans le discours d'inauguration prononcé par Salomon. (On se souvient que ce discours nous a paru trahir si évidemment les espérances personnelles de David, que nous nous sommes montré disposé à croire qu'il en était lui-même l'auteur.)

Aussi accusait-on Étienne de « proférer des paroles de blasphème contre Moïse et Jéhovah. » (*Actes*, ch. vi, v. 11.) « Nous lui avons entendu dire, disaient les témoins qui déposaient contre lui, que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu et changera les ordonnances que Moïse nous a laissées. » (*Ibid.*, v. 14.) Étienne paraît avoir voulu montrer qu'il doutait si peu du prochain retour de Jésus et de l'avènement de son règne sur la terre qu'il ne s'inquiétait point de s'endormir jusque-là du sommeil apparent de la mort. Il n'eut pas de cesse qu'on ne l'eût appréhendé comme blasphémateur et conduit hors de la ville pour le lapider. Paul était là, partageant la fureur des assassins, et consentant comme eux cependant à entendre jusqu'au bout le long discours que fit Étienne avant de mourir.

Ce discours, tel que nous le possédons aujourd'hui, nous fournit un renseignement implicite sur les mutilations qu'ont dû subir, selon les besoins ultérieurs de la doctrine, certains textes du Nouveau Testament. Il manque, en effet, à ce discours ce qui lui donnerait un sens, c'est-à-dire une conclusion. Son début seul a quelque rapport avec la circonstance et peut passer pour une profession de foi, Étienne y rappelle en quels termes, de quelle manière, et à quel moment Jéhovah avait fait à Abraham la promesse qui allait enfin avoir son exécution pour ceux qui en seraient dignes. « Jéhovah, dit-il, ne

donna à notre père Abraham aucun *héritage*, non pas même où poser le pied, mais il lui promit de lui en donner la possession et à sa postérité après lui, *alors qu'il n'avait point de fils.* » (*Actes*, ch. vii, v. 5.) Ce premier point, évidemment, est mis là en réserve pour venir plus tard à l'appui d'un raisonnement final. Suit un retour détaillé sur tous les principaux épisodes de l'histoire du peuple de Jéhovah, *jusqu'à l'érection du premier temple par Salomon.* Mais, arrivé à ce fait, — qui apparemment lui semble très-important et très-caractéristique, puisqu'il s'y arrête, — l'orateur termine brusquement par ces mots : « Adonāi *n'habite point dans les temples faits par la main des hommes, selon cette parole du prophète : le ciel est mon trône et la terre est mon marchepied. Quelle maison me bâtiriez-vous, dit Adonāi? et quel pourrait-être le lieu de mon repos?* » — Ceci est assurément la préparation très-nette d'une conclusion que nous devinons sans peine; mais cette conclusion elle-même manque. Heureusement, il n'est point difficile de suppléer au silence du texte; car il est de la dernière évidence que ce long discours n'avait eu pour but que de rapprocher cette seconde déclaration de Jéhovah de celle qu'il avait faite jadis à Abraham, et dont Étienne avait commencé par rappeler le souvenir. La conclusion qui manque ici est donc que celui entre les mains duquel Jéhovah allait faire cette **ABDICATION DE**

SA ROYAUTE, annoncée depuis le temps de Salomon, était l'héritier direct de la promesse qui avait été faite à Abraham, alors que celui-ci n'avait encore point de fils.

Pour quiconque s'est familiarisé avec le mode d'argumentation employé plus tard par Paul, il est facile d'en voir se dessiner le germe dans ces raisonnements par lesquels le confiant Étienne expliquait à ses meurtriers sa sereine attente de la mort. Aussi s'accorde-t-on à admettre que de ce moment datèrent, pour l'élève de Gamaliel, les premiers assauts livrés par le doute à sa foi mosaïque.

Pour échapper au doute, Gamaliel lui avait conseillé de « prendre un maître pour guide. » Il y a tout lieu de croire qu'il fut dès lors tenté de prendre pour maître et pour guide celui à qui Étienne avait emprunté le secret d'échapper à la mort en courant au-devant d'elle. N'était-ce pas une situation d'esprit bien enviable que celle de ces hommes qui, par leur foi en Jésus, en sa résurrection et en sa qualité de Christ, mettaient un terme à toutes les longues attentes d'Israël, et se plaçaient ainsi, sans danger pour eux-mêmes, à la veille des terribles événements annoncés par les prophètes? Paul en était maintenant aux regrets de n'avoir pas, par tous les moyens possibles, cherché à acquérir la preuve de cette résurrection dont il n'avait pu jusque-là entendre parler sans colère. — « Mais quoi! —

devait-il se dire s'il entrevoyait déjà la doctrine qu'il adopta plus tard, — la foi qui a besoin de preuves est-elle bien la foi? Et quel mérite y a-t-il à ne croire que ce que l'on a vu? »

Il paraît toutefois que, durant quelque temps encore, tous ces combats intérieurs n'aboutirent qu'à ranimer par moments sa haine contre les partisans du prophète de Galilée. Mais il leur avait laissé voir sans doute que cette haine nouvelle n'était plus que l'envie qu'il portait à l'heureuse sérénité de leur foi et que, au point où il en était, le moindre appel d'en haut suffirait pour le jeter dans leur camp. Quel triomphe pour la cause de la résurrection si une telle conversion venait à s'opérer! Et que n'y avait-il pas à tenter dans ce but?

Ici se place l'épisode du chemin de Damas que nous n'avons pas à commenter.

Paul nous apprend, dans son *Épître aux Galates* (ch. 1, v. 17), qui, sur ce point, est en désaccord complet avec les *Actes*, qu'il se rendit après sa conversion en Arabie. Il ne paraît pas qu'aucun autre intérêt que celui de son industrie l'ait alors attiré en cette terre classique de la tente et des campements nomades; mais ce séjour au désert, si favorable à la méditation et au recueillement, a été pour lui peut-être une importante période de préparation. On peut croire qu'il commença dès lors à

jeter en lui-même les bases de cette logique toute spéciale qui caractérise sa doctrine. Ce qui pourtant est hors de doute, c'est que de longtemps il ne pensa à annoncer à d'autres qu'aux Juifs la nouvelle du prochain avènement du royaume divin.

L'épître qui peut le mieux nous donner l'idée de ce que furent être ses premiers essais de prédication, adressés à ses coreligionnaires, est celle qui figure la dernière dans le recueil de ses écrits, sous le nom d'*Épître aux Hébreux*. Il est vrai que l'on a de fortes raisons de croire que cette épître, sous sa forme actuelle, n'est pas tout entière de la main de Paul; — d'ailleurs, par cela même que cet écrit est composé en forme de lettre, il est clair qu'il n'est pas l'expression exacte d'un enseignement oral et ne peut s'appliquer à ces premiers moments de prédication. Mais, étant adressé aux seuls Hébreux, il a l'avantage de réunir en faisceau les arguments auxquels Paul dut s'arrêter d'abord, avant de reconnaître l'inutilité de ses efforts sur ce terrain et de concevoir l'audacieuse pensée de les transporter ailleurs. Ceci, comme nous l'avons déjà dit, ne constitue rien de précisément nouveau, puisque ce n'est que l'idée de Jésus précisée et démontrée à l'aide des procédés herméneutiques détournés de leur voie ordinaire; aussi devons-nous en faire un examen rapide et distinct, avant d'aborder celui du grand fait dont l'initiative ap-

partient tout entière à Paul. Ce qui nous importe du reste, avant tout, c'est la définition exacte de l'idée dont nous écrivons l'histoire; et, sous ce rapport, il n'y a aucune différence entre l'Épître aux Hébreux et celles qui seront plus tard adressées aux étrangers : ce que Paul leur enseigne aux uns et aux autres, c'est toujours le moyen d'échapper à la mort. Ce qu'il leur annonce lui apparaît à lui-même avec une clarté parfaite, en tant qu'événement; et nous y trouvons une confirmation si limpide et si nette de tout ce que nous avons cherché jusqu'ici à mettre en lumière, que nous pourrions à la rigueur nous contenter d'avoir amené le lecteur en face du monument écrit qui contient cette confirmation. C'est en vain qu'on chercherait à introduire dans la *bonne nouvelle* annoncée par Paul autre chose que ce qui y est; et ce qui y est, c'est la traduction pure et simple, ou plutôt la condensation en images précises qu'aucune sophistication ne saurait obscurcir, du rêve dont nous avons suivi pas à pas tous les développements depuis le jour où la peur de la mort le fit naître dans le cerveau surexcité de David.

Ce qui nous reste à faire est donc surtout une suite d'analyses ou de résumés des écrits de Paul, en commençant par cet essai de compromis avec l'orthodoxie juive que représente l'Épître aux Hébreux. Ce ne sera que restituer à l'*Agada* une page qu'il ne lui siérait pas

de dédaigner, car les talmudistes de la force de Paul ne sont pas nombreux.

Les êtres qui devaient naturellement fournir à Paul un point de comparaison pour aider les imaginations juives à se représenter l'état dans lequel vivraient les élus après le jour du jugement, étaient les *anges*, ces messagers de Jéhovah, si fréquemment mêlés aux récits bibliques. Les hommes vivraient immortels et heureux sur la surface embellie de la terre, comme les anges vivaient dans le ciel. A l'aide du procédé qui consiste à fortifier une idée avec des textes empruntés à toutes les parties de la Bible, sans s'inquiéter d'autre chose que de leur sens propre, Paul établissait d'abord la supériorité de Jésus sur les anges; puis il montrait aussi que l'homme, sauvé par Jésus, participerait lui-même à cette supériorité. « Les anges sont-ils autre chose, disait-il (*Ep. aux Hébr.*, ch. I, v. 14), que des serviteurs envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut? » « Jésus, observait-il encore (*ibid.*, ch. II, v. 16), ne s'est pas rendu le libérateur des anges, mais il s'est rendu le libérateur de la race d'Abraham. » On voit que la libération ne dépassait pas encore les limites d'Israël. Pour montrer aussi combien seraient absolues l'indépendance et la souveraineté des élus dans leur domaine, il s'écriait (*ibid.*, v. 5) : « Jéhovah n'a point soumis aux anges ce monde terres-

tre futur dont nous parlons, *orbem terræ futurum de quo loquimur*<sup>1</sup>. »

Mais entrons dans le vif des démonstrations rabbiniques de l'apôtre. Veut-il montrer à la fois la réalité de la promesse de Jéhovah, la nature de cette promesse, le temps et le lieu de son accomplissement, et donner un aperçu du bonheur promis? — Avec une habileté qui sera rarement égalée plus tard, en d'autres thèses, par les talmudistes les plus experts en ce genre d'argumentation, il fera successivement ressortir tout cela de la combinaison savante des textes les plus divers. Il cite d'abord un long passage de David emprunté au psaume 95 (v. 7 et suiv.) : « C'est pour cela, dit-il, que le Saint-Esprit a dit (par la bouche de David) ; Si vous entendez *aujourd'hui* sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme il arriva au temps qui excita ma colère, et au jour de la tentation dans le désert, où vos pères me tentèrent, où ils voulurent éprouver ma puissance, et où ils virent les choses que je fis. J'ai supporté ce peuple avec peine durant quarante ans et j'ai dit : Ils se laissent toujours emporter à l'égarément de leur cœur ; ils ne connaissent point mes voies ; c'est pourquoi j'ai juré dans ma colère qu'ils n'entreront point *dans mon repos*. » Ce passage, inter-

1. Il croira bon cependant plus tard (I, *Cor.*, ch. xi, v. 10), en souvenir sans doute du chapitre vi de la *Genèse*, de conseiller aux femmes d'avoir la tête voilée, *à cause des anges*, propter angelos.

prété dans ses détails à l'aide d'autres fragments, va fournir à Paul tout ce qu'il se propose de démontrer. Suivons bien son raisonnement :

D'abord, que veut dire ce mot *aujourd'hui* placé au commencement du passage cité? — Il a évidemment un sens; et pourtant il ne s'est appliqué à aucun temps passé; il faut donc qu'il s'applique au temps qui est enfin *arrivé*, c'est-à-dire à la courte période accordée présentement aux enfants d'Abraham pour faire pénitence. Or, qu'est-ce que Jéhovah annonce pour ce temps qu'il appelle *aujourd'hui*? — Il annonce qu'il arrivera en ce temps ce qui arriva au temps qui excita sa colère. Qu'arriva-t-il donc alors, et par conséquent que va-t-il encore arriver? — Il arriva, pour beaucoup, mais non pour tous, que leurs corps frappés de mort restèrent étendus dans le désert sans pouvoir entrer dans le repos de Jéhovah. Seulement le repos de Jéhovah n'a plus *aujourd'hui* le même sens qu'il avait alors.

Ici, une nouvelle série de raisonnements qu'il faut suivre avec attention :

« Il est dit en quelque endroit, observe Paul, en faisant allusion au chapitre II de la Genèse (v. 2) : Adonai se reposa le septième jour, après avoir achevé toutes ses œuvres. » Ce mot suffit pour trancher toute la difficulté; en effet :

« Puisqu'il faut que quelques-uns entrent dans ce

repos, et que ceux à qui la parole en fut premièrement portée n'y sont point entrés à cause de leur incrédulité, Jéhovah détermine encore un jour particulier qu'il appelle *aujourd'hui*, en disant tant de temps après, par la bouche de David, ainsi que je viens de dire : *Aujourd'hui* si vous entendez ma voix, n'endurcissez pas vos cœurs. » Il est bien évident, d'après cela, que la promesse de l'entrée dans le repos de Jéhovah n'avait pas été réalisée avant David, et par conséquent, que ce n'est pas de la première entrée dans la terre sainte qu'il s'agit. « Car, si Josué les avait établis dans ce repos, l'Écriture n'aurait jamais parlé après cela d'un autre jour. Il y a donc encore un sabbat (un septième jour imité de Jéhovah, c'est-à-dire un repos définitif) réservé au *peuple de Jéhovah*. Entrer dans le *repos de Jéhovah*, c'est donc se reposer en cessant tout travail, comme Jéhovah s'est reposé après ses ouvrages. » Et voilà ce qui va arriver pour quelques-uns dans le temps appelé *aujourd'hui*.

L'apôtre ne s'arrête pas là. Dans ce repos de Jéhovah, il décrit le rôle spécial de Jésus. Ici les traits abondent, et David à lui seul peut suffire à les fournir, du moment qu'on en fait un prophète détaché de tout intérêt personnel, vivant dans une perpétuelle contemplation de l'avenir, et s'enivrant, dix siècles à l'avance, de l'éclat royal qui environnera son descendant. Tout ce que dit David est supposé s'appliquer si incontestable-

ment à ce descendant, que, le plus souvent, la personne de David disparaît, et que tout ce que les psaumes mettent dans la bouche de Jéhovah semble adressé directement par lui à Jésus. Plein de cette idée, l'apôtre s'écrie (*ibid.*, ch. v, v. 5) : « Le Christ ne s'est point élevé de lui-même à la dignité de souverain pontife, mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui (*Ps.* II) ; selon ce qu'il lui dit aussi dans un autre endroit : Tu es le cohen éternel, selon l'ordre de Melchisédech. » (*Ps.* cx.) Ce dernier mot bien interprété va lui fournir une foule de lumières nouvelles. Comment, d'abord, douter que Jéhovah ne soit à la veille de donner enfin à son peuple, à titre d'héritage inaliénable et éternel, cette terre de Judée qui fut de tout temps sa possession, puisque, sur ce point capital, il ne s'en est pas tenu à une simple promesse, mais qu'il y a ajouté le serment ? « Comme les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux (ch. vi, v. 16 et suiv.), et que le serment est la plus grande assurance pour terminer tous leurs différends, Jéhovah, voulant aussi faire voir avec plus de certitude aux *héritiers de la promesse* la fermeté immuable de sa résolution, a ajouté le serment, afin qu'étant appuyés sur ces deux choses inébranlables par lesquelles il est impossible que Jéhovah nous trompe, nous ayons une puissante consolation... Et que cette espérance serve à notre âme comme

d'une ancre ferme et assurée, et qui pénètre jusqu'au dedans du voile du sanctuaire où Jésus, comme précurseur, est entré pour nous, ayant été établi cohen éternel, selon l'ordre de Melchisédech. »

Paul accumule ici les citations et les images pour établir la différence entre ce cohen et ceux qui l'ont précédé, « puisque celui-ci est sorti de Juda, tribu à laquelle Moïse n'a jamais attribué le sacerdoce. »

Il insiste aussi sur la différence entre les anciens sacrifices et celui de Jésus : « Il ne s'est pas offert plusieurs fois ( ch. ix, v. 25 et suiv. ), comme fait le grand-prêtre qui entre tous les ans dans le sanctuaire en portant un sang étranger; car autrement il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde; au lieu qu'il n'a paru qu'une fois, à la fin des siècles, pour abolir le péché en s'offrant lui-même pour victime. » Tant qu'il n'y a eu d'autres sacrifices que celui des taureaux et des boucs, « on a parlé de nouveau tous les ans de péchés; car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs abolisse le péché » ( ch. x, v. 3-4 ); mais désormais, par le sacrifice de Jésus, le péché va disparaître de la terre; et Paul le prouve en mettant dans la bouche de Jésus lui-même une partie du psaume xl.

Le point important que Paul veut établir ici, c'est cette *abolition complète du péché*, qui caractérisera la pé-

riode qui est sur le point de s'ouvrir, et qui a même déjà commencé pour les élus. (*Ibid.*, v. 11 et suiv.) « Au lieu que tous les prêtres se présentent tous les jours, sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent jamais ôter les péchés; celui-ci ayant offert une seule hostie pour les péchés, ... a tout de suite, par cette seule oblation, rendu *parfaits* ceux qu'il a sanctifiés. » — Se sentant cependant contredit par les faits, il ajoute qu'il s'agit seulement pour ceux-ci de ne plus retomber volontairement dans le péché, durant le peu de temps qu'ils ont encore à attendre, s'ils ne veulent pas perdre une occasion de salut qui ne se représentera plus. « Car (v. 26) si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus désormais d'hostie pour les péchés, mais une attente effroyable du jugement... » Jugement dont il prouve l'imminence en citant, comme actuelle, l'une des menaces fulminées jadis par David contre ses ennemis (*Ps.* cxxxv, v. 14) : « C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. »

Les versets qui suivent ne peuvent appartenir aux premiers temps de la prédication de Paul; car il y est question de longues épreuves déjà subies qui paraissent avoir mis à bout la patience des plus confiants, puisque l'apôtre a recours à cette forme expressive « μι-  
κρὸν ὄσον ὄσον » pour leur montrer qu'il ne restait « qu'un

tout petit, tout petit peu de temps » à attendre celui qui devait venir. (*Ibid.*, v. 37.) Nous voyons aussi employer au verset suivant une figure qui ne dut que plus tard devenir le pivot de toute la doctrine de Paul; c'est ce mot emprunté à Habbakuck : « *Le juste vir de la foi.* » Durant toute la première période dont nous nous occupons ici, Paul ne dut être sollicité par rien, à systématiser son idée, à aller en quelque sorte au fond de cette *recette de vie* qu'il se bornait alors à offrir à ses coreligionnaires. Nous ne pouvons cependant passer sous silence le parti tiré, à la fin de l'Épître aux Hébreux, de la *théorie raisonnée de la conservation de la vie par la foi*, qui va être bientôt l'objet principal de notre étude :

Il va sans dire que tous les hommes qui ont existé jusque-là, hors du peuple hébreu, ont été comme un vil bétail passant du berceau à la tombe; rien n'a été ni disposé ni prévu pour ces pâles générations, écartées de la face de Jéhovah, et que la mort a dévorées. Mais l'apôtre se demande, si parmi son peuple lui-même, les générations passées ont été tout entières la proie du néant, ou si quelques privilégiés lui ont échappé. Il tranche la question en disant que ceux qui, parmi les anciens de son peuple, ont fait acte de foi et ont vécu dans cette foi ne peuvent pas être morts. Alors il énumère tous ceux qui, d'après l'Écriture, lui

semblent avoir vécu ainsi ; et il n'hésite pas à assurer que les corps de ces hommes, pour reprendre vie, attendent que le ciel ait tenu sa promesse. Pendant toute la première partie de leur vie, ils ont été *comme des étrangers* sur la terre promise à eux et à leur postérité (voir la note de la page 13, 1<sup>re</sup> partie) ; mais, quand le ciel aura fait descendre sur terre la patrie nouvelle qui s'y prépare, ils l'habiteront non plus comme étrangers, mais en qualité de cohéritiers du Messie. S'ils n'ont pas encore reparu, c'est que Jéhovah a voulu, dit Paul (v. 40), « par une faveur particulière qu'il a faite à la génération actuelle, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de la promesse. » C'était en effet une faveur précieuse que d'être dispensé, par la proximité de l'événement, d'un sommeil prolongé comme celui qui retenait encore les anciens croyants dans leur tombe.

Ce court aperçu suffit pour caractériser la première manière de Paul, nous allons passer à la seconde ; — la qualité des auditeurs donne à celle-ci une valeur historique bien autrement grande, et nous verrons aussi que, sous certains rapports, elle peut fournir à la méthode philosophique un exemple bon à imiter. — Nous avons déjà fait entendre que nous ne nous proposons pas de suivre pas à pas la carrière évangélique de Paul. Le

seul document qui nous fournisse la suite chronologique des faits (*les Actes des apôtres*) est, sur plusieurs points, en contradiction si formelle avec les *Épîtres* qu'il est impossible de voir, dans cet écrit, autre chose qu'un essai de conciliation entre les doctrines divergentes des apôtres, une atténuation de leurs démêlés, et la préparation de la place qu'il convint plus tard de faire occuper à Pierre. Les faits d'ailleurs importent beaucoup moins que les paroles à l'éclaircissement du sujet que nous traitons; et, comme l'indique notre titre, nous ne voulons éclaircir que ceci : Quel est exactement le genre d'*immortalité* dont il est question dans le cycle d'idées ouvert par David et étendu par Paul aux nations à qui jusque-là le Dieu Jéhovah était resté inconnu?

Si nous ne nous astreignons pas à la succession chronologique des faits, nous suivrons du moins l'ordre adopté par le canon chrétien dans la disposition des épîtres. Mais auparavant, il convient, — dussions-nous nous exposer à des redites, — de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de la doctrine adoptée définitivement par Paul, du moment qu'il se fut posé en apôtre des *Gentils* (on a traduit par ce mot le גוים *ghoïm*<sup>1</sup> des Hébreux).

1. Il est bon de rappeler à ce sujet la formule d'actions de grâces adressée encore aujourd'hui par les Juifs à Jéhovah : « בָּרַךְ אֱלֹהֵינוּ אֲדֹנָי, שׁוֹלֵן אֲדֹנָי גּוֹי, sois béni, Adonai, notre Dieu, roi éternel, de ne pas m'avoir fait ghoï. »

Nous serons plus sûr d'arriver par là à la clarté que nous recherchons à l'exclusion de tout autre mérite. Nous ne dissimulons pas que notre travail a pour but de mettre le spiritualisme moderne en demeure de se prononcer nettement et définitivement sur une question qui appelle énergiquement une solution de sa part, sous peine d'une volontaire déchéance. — Il nous paraît donc de la dernière importance de n'y laisser subsister aucune obscurité.



## CHAPITRE II

### COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LA DOCTRINE ET SUR LA MÉTHODE DE PAUL.

Ce qui a fait la force et le succès de la doctrine prêchée par Paul en fait aujourd'hui l'irréremédiable faiblesse et en simplifie singulièrement l'étude : c'est que cette doctrine se réduit en définitive à l'annonce d'un fait. Or, il est évident que ce qui constitue la vérité d'un fait, c'est son accomplissement, et nulle autre chose ; donc la question de savoir si la doctrine de Paul est vraie se ramène uniquement à celle de savoir si le fait annoncé par lui s'est accompli. La seule précaution à prendre pour qu'il ne subsiste aucune cause d'erreur, c'est de bien définir le fait annoncé, afin de savoir exactement à quoi nous en tenir sur son non-accomplissement. Ce qui nous importe avant tout est donc de savoir comment Paul comprenait le fait qu'il annonçait. La cause du

spiritualisme a un double intérêt au complet éclaircissement de cette question : il devra y reconnaître d'abord s'il y a lieu pour lui de continuer plus longtemps à déplorer comme siens les échecs multipliés que subit cette doctrine ; — il devra de plus considérer si, en se séparant d'elle, il n'a pas à lui emprunter les conditions qui firent jadis son succès, c'est-à-dire sa réduction à une question de fait ; ou si, en d'autres termes, le moment n'est pas venu de quitter les inaccessibles hauteurs de la métaphysique pour introduire enfin le problème de la destinée de l'homme dans le domaine des faits susceptibles de définition.

Nous n'avons à nous occuper ici que de la *définition* du fait annoncé par Paul ; et sous ce point de vue, rien ne nous empêche de procéder à la manière scientifique ordinaire. Quel était ce fait ? — En quoi consistait-il ? — Où, quand, comment devait-il se réaliser ? — Copiée sur la résurrection de Jésus, la persistance de la vie ou la résurrection devait-elle être pour chaque fidèle une transformation ? — Cette transformation serait-elle naturelle ou bien miraculeuse ? — Sur chacun de ces points, Paul va nous fournir des renseignements précis.

Dans leurs aspirations si énergiques et si différemment inspirées, dans leur commun désir de la suppression de la mort, David et Jésus n'étaient jamais arrivés jusqu'à la représentation exacte du fait en lui-même ;

ils l'avaient demandé, espéré, affirmé; ils ne l'avaient pas *défini*. Avec Paul, c'est tout autre chose; nous nous trouvons en face d'une annonce formelle et explicite. Il est vrai que les exigences multiples et complexes qu'il a à satisfaire l'entraînent en de fréquentes contradictions de détail; mais ce n'est point ce que nous avons à relever ici, et nous devons, au contraire, chercher autant que possible à faire disparaître ces contradictions dans une vue d'ensemble dégagée de tout encombre.

Afin d'écartier de la question un élément qui lui est étranger et qui la compliquerait sans aucune utilité, observons, en ce qui concerne la morale pratique proprement dite, que, pour Paul comme pour Jésus, toute cette morale est contenue dans la Torah; toutes les œuvres considérées comme bonnes sont celles que décrit la Torah et sont toujours désignées sous le nom d'*Œuvres de la loi*; en un mot, il n'est jamais et nulle part question de la moindre innovation morale, de la moindre introduction de principes ou de sentiments nouveaux.

Nous avons dit, à la fin du chapitre précédent, que le mot qui avait ouvert à Paul une voie toute nouvelle et qui était devenu comme le pivot de sa doctrine, était ce mot d'Habbakuck : « Le juste vit de la foi. » Dans le verset de l'Épître aux Hébreux, qui suit celui qui rappelle ce mot du prophète, nous aurions pu

observer cette expression : « Demeurons donc fermes dans la foi, — *pour conserver notre vie*, εἰς περιποίησιν ψυχῆς. » — On ne comprendrait rien à ce passage si on cherchait à le détourner de son sens littéral. — Ici, comme dans toute l'ancienne littérature juive, il faut, sous peine de dénaturer complètement la valeur des mots, ne voir derrière eux que le fait matériel qu'ils expriment. Le mot « vivre » et le mot « mourir » signifient strictement et exclusivement « posséder et perdre la vie corporelle ; » or, à le prendre dans son sens positif, le mot « vivre de la foi » veut dire « avoir en soi un principe conservateur de la vie corporelle qui se nomme la foi ; » donc, il suffisait à Paul d'appliquer aux hommes de son temps, — de ce temps que le roi-prophète avait appelé *aujourd'hui*, — le mot d'Habbakuck, pris lui-même dans un sens prophétique, pour leur montrer qu'il y avait pour eux *un moyen de ne pas mourir*, et que ce moyen consistait à *avoir la foi*. Telle était, dans sa plus simple expression, la base logique de Paul. Évidemment, si c'était la foi qui sauvait la vie, elle pouvait aussi bien sauver celle d'un étranger (*Ghoï*, Gentil) que celle d'un Juif. Ne négligeons point d'observer qu'une autre conséquence non moins rigoureuse était celle-ci : Si c'était la foi qui préservait de l'anéantissement, l'anéantissement était le partage de ceux qui n'avaient pas la foi.

Ce principe étant donné, l'argumentation qui en découlait paraît si simple, qu'on est tenté de croire qu'elle n'eut qu'à se présenter à l'esprit de Paul pour le subjuguier par sa simplicité même, et le déterminer aussitôt à aller offrir aux étrangers les bénéfices de la foi. Mais, pour raisonner ainsi, il faut ignorer les premiers rudiments du *Credo* hébraïque; il faut perdre entièrement de vue la promesse faite à Abraham par Jéhovah, les termes et les conditions de cette promesse et l'exclusion formelle qui la caractérise.— Si, du moins, celui en qui il fallait avoir foi pour être sauvé avait hautement aboli l'antique exclusion! Mais, — difficulté nouvelle et plus grande encore que la première! — non-seulement Jésus avait déclaré qu'il n'entendait changer à la Torah ni la moindre lettre ni le moindre point; mais, à ceux qu'il avait chargés d'achever rapidement sa moisson d'élus avant qu'il ne revînt, il avait fait cette recommandation expresse: « N'allez point chez les Ghoïm. »

Si donc il faut nous étonner de quelque chose, ce n'est point de l'insuccès de Paul auprès de ses coreligionnaires; ce n'est point de l'énergique désaveu fulminé contre sa doctrine par les autres disciples; — c'est du nouveau revirement opéré dans ses croyances. Ce qui peut seul expliquer ce revirement, c'est l'attrait tout particulier qui, pour une âme généreuse, s'attache à tout ce qui est capable de faciliter le succès, en une

entreprise dans laquelle *persuader* c'est *sauver*. On a beaucoup moins de peine à comprendre la seconde conversion de Paul, quand on met en parallèle d'une part la faible résistance que pouvaient opposer à son éloquence ardente ses auditeurs polythéistes et, de l'autre, celle qu'il devait rencontrer dans le monothéisme juif. Comment celui-ci aurait-il pu se laisser aisément entamer, quand il voyait mettre en question sa charte constitutive elle-même, son titre de noblesse le plus authentique et le plus formel? — Rien de tout cela au contraire, quand l'apôtre s'adressait aux étrangers; il s'agissait seulement de leur faire apprécier l'incontestable supériorité des Écritures juives sur les traditions religieuses de tous les autres peuples, et d'en faire découler celle de Jéhovah sur tous les autres objets de culte et d'adoration. De ces prémisses, et d'un choix de textes fait avec soin, ressortait une explication de la condition humaine, satisfaisante pour la génération à laquelle elle s'adressait, puisque c'était sur cette génération elle-même que devait s'opérer la réparation de tous les maux.

Abordons, sans autre transition, la thèse de Paul, en la réduisant d'abord aux termes dans lesquels il se fût plu sans doute à la renfermer si la nécessité de répondre, devant sa conscience même, aux objections hébraïques, ne l'avait obligé d'en altérer la netteté sur beaucoup de points :

Jéhovah avait créé l'homme sans péché et sans terme assigné à sa vie; or, le premier homme, en commettant le péché, avait lui-même introduit dans sa chair le principe de sa destruction; toute chair qui avait vécu depuis ce temps avait donc été à la fois une chair de péché et de mort, y compris même celle de Jésus. Mais, pour lui seul jusqu'à ce moment, un sommeil de trois jours, image de la mort, avait supprimé, sous ses deux formes, l'antique condamnation; et il était sorti du tombeau dans l'état primitif et désormais inamissible d'Adam, c'est-à-dire avec un corps impeccable et immortel. Et, par une grâce toute particulière de Jéhovah, — grâce annoncée de tout temps en Israël par les hommes inspirés de son esprit, — ce sacrifice, d'une odeur supérieure à celle de tout autre, avait aboli du même coup le péché et la mort qui en avait été jusque-là la conséquence; car il avait déterminé *le passage d'un état mortel à un état immortel*, non-seulement pour la victime elle-même, mais pour tous ceux qui s'en appliquaient les mérites par ce renouvellement figuré qui se nommait la foi.

Malheureusement, en ces termes si nets et si clairs, la doctrine de Paul ne pouvait pas supporter l'examen du plus illettré des enfants d'Israël. Les disciples directs de Jésus, tout aussi bien que ceux qui ne croyaient pas en lui, n'avaient, pour faire crouler tout cela, qu'à dérouler la Torah et à opposer au hardi novateur les ter-

mes accablants que le dix-septième chapitre du *Premier Livre* (Genèse <sup>1</sup>) donne à l'institution de la circoncision. Devant cette objection formidable et devant quelques autres, Paul était donc obligé d'affaiblir sa logique au moyen de concessions et de faux-fuyants dont il ne devait pas toujours se dissimuler à lui-même la trop grande habileté.

Voici, à quelques variantes près, comment Paul paraphrasait ses prémisses générales, afin de fournir à ses adeptes des réponses toutes faites aux attaques qui étaient dirigées contre sa doctrine au nom de Jésus presque autant qu'au nom de Moïse.

Longtemps après que la mort eut été introduite par le péché dans la chair humaine, un petit groupe d'hommes avait cessé, à un certain moment, d'être enveloppé dans l'indifférence complète de Jéhovah pour la race qu'il se repentait d'avoir créée. Jéhovah avait d'abord voulu que, parmi les membres de ce groupe, la chair individuelle fût signalée à son attention et à sa bienveillance par une marque particulière ; et, plus tard, tandis que tous les autres hommes étaient abandonnés sans défense aux calamités corporelles qu'engendrait pour chacun d'eux le retour partiel au

1. Nous engageons le lecteur à relire en entier ce chapitre de la *Genèse*, ou au moins à se reporter à ce que nous avons dit à ce sujet dans notre note de la page 34.

péché, il avait daigné désigner, avec les plus minutieux détails, les pratiques quotidiennes ou périodiquement renouvelées qui, de la part seulement des circoncis, pouvaient atténuer les effets de sa sentence générale de malédiction. Les circoncis seuls avaient donc jusque-là joui de ce privilège, d'ailleurs précieux, que leur chair, tout en restant condamnée à la mort, pouvait, durant sa vie, être affranchie par des offrandes spéciales des conséquences spéciales de chaque péché. En ceci seulement consistait, selon Paul, toute la faveur que Jéhovah avait entendu faire à son peuple. Quant à la promesse faite au père commun de tout ce peuple, c'est-à-dire à Abraham, Paul, renonçant à ses anciens préjugés, la comprenait tout autrement qu'on ne l'avait fait jusque-là. De plus, approfondissant un mot qui l'avait sans doute frappé dans le discours qu'il avait entendu prononcer à Étienne, il se refusait à voir dans le fils ou descendant d'Abraham, par qui devaient être appelées les bénédictions du ciel, un autre descendant que Jésus lui-même. Jésus avait donc, par son sacrifice, absorbé sur lui seul, en tant que victime expiatoire, l'ancienne malédiction à la durée de laquelle s'était appliquée l'ancienne loi. Du moment que cessait le règne de la mort et du péché, la loi faite pour ce règne cessait aussi d'être en vigueur. Le royaume de Jéhovah, simplement figuré jusque-là, allait enfin être fondé tel qu'il avait été décrit par les

prophètes, avec Jésus pour chef, une Jérusalem nouvelle pour capitale, et tous les croyants, quels qu'ils fussent, pour sujets immortels.

Dans l'examen rapide que nous ferons plus loin, des principales œuvres de Paul, nous verrons comment, sur les points les plus intéressants, il satisfaisait à l'ardente curiosité de ceux qui, maltraités pour la plupart par le sort, s'étaient empressés de se faire inscrire par lui au nombre des cohéritiers de la promesse faite à Abraham. Cherchons auparavant à bien saisir, au travers des phases successives de sa pensée et de quelques contradictions inévitables, la manière exacte dont il se figurait les effets sensibles de la foi et les liens que cette foi établissait entre le croyant et Jésus pendant le temps que Jésus était au ciel :

Il se représentait le Fils de Jéhovah, assis aux côtés de son père céleste, et restant sous ses yeux, jusqu'au jour prochain de l'exécution de la promesse, à la fois comme le gage de cette promesse et comme la *personnification matérielle* de ceux qui devaient en jouir. Nouvel Adam, impeccable et incorruptible, il était là comme le divin type de la TRANSFORMATION générale. Son corps, ne différant point de celui qui devait remplacer le corps mortel de tous les élus, pouvait être considéré par chaque fidèle en particulier comme celui que sa propre *transformation* lui donnerait à lui-même. Aussi

Paul s'appliquait-il à diriger l'esprit et les regards de ses auditeurs vers l'endroit où se trouvait le vêtement dont leur chair avait besoin pour acquérir l'immortalité. Il s'attachait avec un soin extrême à rendre aussi complète que possible l'assimilation que la foi établissait entre le croyant et l'hostie offerte pour l'abolition du péché et de la mort. C'était là la thèse favorite à laquelle il revenait toujours; il aimait à s'y enfermer comme en une place forte capable de résister seule à tous les assauts. Que de fois, oublieux de toutes les objections, de toutes les réclamations de sa propre conscience, n'affirmait-il pas hautement que la foi, la foi toute seule, pouvait, par la puissance d'assimilation qui était en elle, opérer dans la chair la transformation qui la rendait immortelle. « Car, s'écriait-il, si ce n'est pas par un acte de foi au sacrifice de la croix que la mort est détournée de nous, quel est le sens de ce sacrifice, et à quoi a-t-il servi? Si les *œuvres* peuvent sauver, pourquoi n'ont-elles pas sauvé nos pères? Pourquoi n'ont-elles pas sauvé même ceux qui, sans connaître notre Torah, ont pratiqué d'instinct la morale qu'elle enseigne? »

Il était cependant bien forcé d'attacher quelque importance aux *œuvres*, quand il était informé des scandaleux désordres qu'affichaient, après son départ des villes où il avait prêché, ceux qui, par cela seul qu'ils avaient embrassé la foi, se croyaient affranchis de tout

travail, de toute prévoyance et de toute inquiétude sur leur sort futur. (*I<sup>re</sup> aux Corinthiens*, Ch. IV, V, VI, XI. — *II<sup>me</sup> aux Thessaloniens*, ch. III.)

C'était alors que, cédant à la nécessité, il cherchait à souder à sa doctrine des aperçus moraux qui évidemment n'y avaient pas de place logique, mais qui tirent de ce rapprochement une valeur singulière et nullement remarquée jusqu'ici. Concurrément aux effets de conservation matérielle opérés par la foi en chaque individu, ces aperçus moraux dessinent vaguement un autre mode de transformation, graduel et facultatif.

C'est là le côté vraiment original et hors de prix à nos yeux de cette doctrine morale, sur laquelle nous nous proposons de concentrer notre attention à la fin de cette étude. Nous nous bornerons, dans les chapitres suivants à en signaler au passage les apparitions assez peu fréquentes. Nous ne saurions trop répéter d'ailleurs que cette puissante greffe, destinée à étouffer un jour le tronc qui l'a portée, fait partie d'un système d'idées entièrement étranger à Paul. Aussi cet appendice moral n'apparaît-il dans ses écrits que par lambeaux isolés et épars, sans lien possible avec le reste. Comment pourrait-il faire partie intégrante d'un ensemble d'idées qui, entre autres hypothèses, admet celle de la *prédestination*, dont nous aurons à parler bientôt!

C'était naturellement au sentiment inné de l'égalité

fraternelle, signé caractéristique de son peuple, que Paul empruntait tous ses conseils pratiques. On trouve assez fréquemment dans ses écrits l'apologie de la *charité*, cette vertu juive par excellence; et certes la littérature hébraïque, si remarquable par l'expression multipliée et diversifiée de ce sentiment, contient sous ce rapport bien peu de pages aussi chaudement inspirées que certaines pages de Paul.

Il était loin de songer à la rare et précieuse valeur de ces semences morales, inconnues au sol sur lequel il les jetait en passant, et qui allaient s'y fixer, s'y acclimater et s'y répandre avec une vigueur de végétation si puissante. Tout entier à son entreprise de sauvetage par la foi, il n'y joignait les germes des saines et fécondes idées que le monde a dû depuis à cette inoculation fortuite que lorsqu'il était obligé, par quelque circonstance grave, à reconnaître qu'il ne suffisait pas de maintenir l'attente dans les esprits, et qu'il fallait encore au jour le jour y maintenir l'ordre. Mais, même alors, il insistait peu sur les conseils de ce genre, sentant bien à quel point l'adjonction de conditions étrangères quelconques nuisait à sa démonstration de l'efficacité topique de la foi pour enlever à la chair son principe de mort. C'est sur ce point non moins que sur celui de la circoncision que portèrent surtout ses ardents désaccords avec les autres apôtres et en particulier avec

Jacques. Il n'y avait qu'un sentiment commun qui les réunissait tous ; c'était la surprise de ne pas voir revenir Jésus. Les jours, les mois et les années s'accumulaient sans que ce retour, qui devait être si prochain, s'annonçât par aucun signe. Il y avait là pour Paul, aussi bien que pour ceux dont l'attente durait depuis plus longtemps, un incessant mécompte que chaque jour rendait plus pénible. En outre, le nombre de ceux qui étaient morts après avoir embrassé la foi, s'accroissait de jour en jour ; et nul œil n'avait pu saisir la moindre différence entre cette mort — simple suspension de la vie d'après l'apôtre, — et la mort de ceux pour qui mourir c'était définitivement cesser d'être. Quelle souplesse de talent, quelle diversité de ressources, et aussi quelle ardeur de foi ne fallait-il pas à Paul pour calmer l'impatience, prévenir le découragement, interpréter les apparences, entretenir les espoirs ? — Il avait reconnu qu'il fallait des réponses précises à toutes les questions, même aux plus embarrassantes, et surtout à celles qui avaient rapport aux *dormants*. C'est par ce nom qu'il désignait ceux qui, étant morts dans la foi, devaient être considérés comme attendant dans un sommeil paisible le grand jour de Jéhovah. Quelquefois il affectait de porter envie à ceux que ce sommeil mettait dans les meilleures conditions possibles de patience et de sécurité ; mais on sent bien qu'au fond il se refusait à croire que, lui-même, il

dût être de ceux dont la transformation s'opérerait dans la tombe ; et dans les tableaux du jugement qu'il offre à ses lecteurs, il se représente toujours assistant en vie et de haut à ce spectacle terrible, avec la plupart de ceux auxquels il s'adresse et qu'il suppose devoir comme lui être jusque-là soustraits à la mort.

Sa carrière évangélique était fort avancée lorsque ses prédications, tout à fait indépendantes jusque-là, furent connues à Jérusalem. Ses plus fâcheux embarras lui vinrent alors des paroles imprudentes échappées à l'impatience de tous les anciens confidents de Jésus. Deux épîtres attribuées à Jean nous font voir quelle dut être, durant cette première période, la fréquence des alertes qui venaient tout à coup mettre tous les croyants en éveil pour les laisser retomber ensuite, non sans danger d'affaiblissement pour leur foi, dans une nouvelle attente. A toutes les fausses apparences d'en haut et d'en bas, à tous les prétendus signes, à tous les bruits enfantés par les imaginations en travail, il fallait que Paul opposât des considérations capables de calmer les agitations, sans toutefois porter atteinte aux espérances. Une question débattue avec la plus vive chaleur était celle de l'apparition ou de la non-apparition de l'Antechrist. Le nom même par lequel on désignait ce personnage mystérieux caractérise son rôle ; il devait se montrer immédiatement *avant* le Christ, *ante Christum*. On conçoit d'après cela

combien il importait d'être exactement renseigné sur sa venue. Ézéchiél et Daniel n'avaient pas dépeint cet odieux précurseur du Messie en termes assez nets pour qu'il n'y eût pas matière à erreur; chaque fois donc que le bruit de l'apparition de l'Antechrist se répandait<sup>1</sup>, il fallait faire entendre que ce bruit n'était pas tout à fait vrai, mais qu'il pouvait cependant n'être pas tout à fait faux. Souvent Paul avait à se défendre d'avoir fixé une date sans remise au retour de Jésus; car c'était à lui-même qu'on attribuait les propos qu'il avait ensuite beaucoup de peine à démentir; et ses ennemis allaient jusqu'à répandre en son nom des lettres qu'il n'avait jamais écrites.

On ne saurait s'étonner des violentes colères qu'excitaient, en un esprit si plein de généreuse fougue, les manœuvres de ceux dont il avait espéré l'aide et qu'il avait longtemps, sans ironie, déclarés ses supérieurs,

1. « Tout esprit qui divise Jésus n'est pas d'Adonai; et c'est là l'Antechrist dont vous avez entendu dire qu'il doit venir; *il est donc déjà dans le monde.* » (Jean, ép. I, ch. iv, v. 3.)

Au temps où a été écrite l'*Apocalypse* attribuée à Jean, — et qui n'est que la relation anticipée de l'événement attendu, — il paraît qu'on avait fini par adopter un Antechrist; lequel n'était autre que Néron en personne, ou plutôt sa réapparition. Il ne saurait y avoir le moindre doute à cet égard, d'après la *ghématricie* on ne peut plus régulièrement qu'on trouve au verset 18 du ch. XIII. — Le chiffre 666 indiqué dans le texte représente la valeur numérique exacte des lettres qui composent les deux « mots קסר נרון César Néron. »

en tant que dépositaires des confidences de Jésus. Ces luttes durent être encore bien plus vives qu'il n'y paraît aujourd'hui aux quelques passages qui nous permettent d'en juger. Comme en toute querelle religieuse, ce qui activait ici les haines, c'est que, à un certain point de vue particulier, chaque adversaire était en droit de croire à l'excellence de sa cause. Si la doctrine de Paul avait seule, sur les esprits, cette prise que des définitions et des raisonnements donnent à l'annonce d'un fait ardemment désiré, si, par ses aspects concrets et positifs, elle était seule capable de détrôner les abstractions et de s'imposer aux masses populaires, le parti dont l'opinion était représentée par l'*Épître de Jacques*, avait une supériorité trop incontestable, sur le terrain de la morale, pour consentir jamais à se déclarer vaincu.

Un complément de sa doctrine, auquel Paul avait cru devoir recourir pour la fortifier sur d'autres points en la reliant davantage aux précédents hébraïques, achevait d'en exclure logiquement toute morale; — ce complément, absolument injustifiable si l'apôtre avait cru s'adresser à une société destinée à durer, est sa théorie, — fameuse depuis, — de la *grâce* ou de la *prédestination*. Paul assurait à tous ceux qui demeuraient fermes dans la foi, que Jéhovah les avait marqués d'avance de toute éternité, pour les épargner au jour de sa colère. Le signe et le gage du salut qui leur arrivaient et s'impri-

maient en eux par la foi leur avaient été destinés de tout temps par la grâce divine. Sans doute Paul devait au fond incliner à croire que cette grâce se manifesterait au dernier moment pour le plus grand nombre des enfants d'Israël alors vivants; car il avait trop de netteté dans l'esprit pour ne pas remarquer que, si cela n'arrivait pas, sa doctrine de la vivification par la foi aboutirait à une conséquence singulière : à savoir que Jéhovah aurait solennellement promis aux seuls circoncis ce que, de toute éternité, il avait destiné les incirconcis à posséder seuls.

Quoi qu'il en soit, cette théorie de la prédestination trouvait un appui solide dans les formules comminatoires prodiguées jadis par les prophètes; et Paul en tirait des arguments foudroyants contre ceux qui, n'entendant ni la loi ni la foi à sa manière, étaient représentés dans ses discours comme ceux à qui Jéhovah avait réservé de tout temps la surdité, l'aveuglement et l'inintelligence. Combien de fois les prophètes n'avaient-ils pas parlé de cette  *Pierre d'achoppement*  sur laquelle tant d'hommes devaient trébucher! Combien de fois Jésus n'avait-il pas, lui aussi, répété cette parole, au dire de tous ceux qui l'avaient connu! — Dès le temps de Moïse, Jéhovah avait dit qu'il amollissait ou endurcissait à son gré les cœurs, et qu'il faisait miséricorde à qui il lui plaisait, n'ayant de ses choix à rendre compte

qu'à lui-même. En quels termes aurait-il pu exprimer plus clairement le choix fait d'avance par lui de ceux qui allaient bientôt composer son royaume? Qui oserait s'en plaindre? Le vase se plaint-il du potier?... Nous aurons l'occasion de revenir sur cette argumentation empruntée à la logique claire et nette des monarques absolus. C'était clair en effet, et il ne faut pas s'étonner que Paul, aux prises avec certaines difficultés, se soit vu contraint fréquemment de se retrancher derrière cette *ultima ratio* sans réplique. Dans cette élection depuis si longtemps faite, au milieu de ces dispositions divines que rien ne pouvait changer, quelle place restait-il à la volonté individuelle, à l'effort méritant, au choix libre et raisonné du bien, à la morale en un mot? — A cela, répétons-le de nouveau, Paul avait à répondre que ce n'est pas à la veille d'une extermination, que ce n'est pas dans un sauve-qui-peut général qu'un traité de morale est de saison. Ce qui assurément ne saurait être douteux, c'est sa parfaite pureté d'âme, de vues et d'intentions; c'est son ardent amour pour ceux de la prédestination desquels il se croyait lui-même prédestiné à être l'agent; c'est enfin l'extrême sincérité avec laquelle, oubliant sa doctrine fataliste, il travaillait activement à répandre la vertu en même temps que la foi. Mais ce qu'on ne saurait, dans cette étude, avoir trop constamment présent à la pensée, si l'on ne veut se priver de l'explication la

plus claire à l'égard de tous les points obscurs, c'est que toutes les paroles de Paul, comme celles de Jésus, s'appliquent, non pas aux conditions ordinaires et continues d'une société, mais à une période de temps sans cesse près de finir par une catastrophe — qui n'a pas eu lieu, pour faire place à une utopie — qui ne s'est pas réalisée.

Un exposé rapide de tout ce qui nous reste des écrits de Paul va confirmer le coup d'œil général que nous venons de jeter sur ses idées, sans qu'il soit besoin de relever à chaque pas la contradiction fondamentale qui existe entre sa doctrine et ses tendances morales, ou, en termes plus exacts, entre la partie *agadique* et la partie *hallachique* de la prédication du rabbi. — Nous ne comptons pas nous astreindre à une analyse régulière; chaque épître sera plutôt pour nous l'occasion d'étudier, sous tel ou tel point de vue particulier, le mode habituel d'exposition des idées dont nous venons de présenter l'ensemble.

## CHAPITRE III

### L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

L'épître qui figure la première dans le canon chrétien, sous le nom d'*Épître aux Romains*, peut être considérée comme un résumé assez complet de la doctrine de Paul.

Après avoir fait un éloquent tableau du monde plein de perversité et digne de mort (ch. I, v. 32), auquel la colère de Jéhovah va mettre fin aussitôt que sera écoulé le temps accordé à la pénitence (ch. II, v. 4), il enseigne à certains de ses lecteurs et il rappelle à d'autres ce que les livres juifs permettent de prévoir du terrible jugement qui se prépare. Un petit nombre d'hommes sera conservé pour vivre éternellement ; tout le reste périra. Mais, ce que les livres de son peuple ne disent pas, et ce que, lui Paul, il a reçu la mission spéciale d'annoncer

à tous, c'est que, dans ce jugement, le Dieu d'Israël ne fera point acception de personnes ; tous ceux qui auront mérité de vivre ou de mourir vivront ou mourront, soit qu'ils se soient soumis à toutes les prescriptions de la loi des Juifs, soit qu'ils n'en aient accompli aucune ; car ce n'est plus la connaissance de la loi qui change la valeur des choses mentionnées par la loi, et ce n'est plus le signe distinctif du Juif qui le *justifie*. « Ce n'est pas, dit-il (ch. II, v. 25 et 26), que la circoncision ne soit utile si vous accomplissez la loi : mais si vous la violez, tout circoncis que vous êtes, vous devenez comme un homme incirconcis. Si donc un homme incirconcis garde les ordonnances de la loi, n'est-il pas vrai que, tout incirconcis qu'il est, il sera considéré comme circoncis » et par conséquent *justifié* ?

Avant de poursuivre, il est nécessaire de donner une définition aussi exacte que possible de ces mots « juste » « justice » « justification » qui reviennent à chaque instant dans l'argumentation de Paul. Ces mots, ainsi qu'une foule d'autres dont les écrits kabbalistiques ont fait plus tard le plus étrange usage, empruntent une signification inusitée et particulière aux données toutes spéciales que fournissent les traditions juives. De combien d'altérations émanées de la même source la langue de la théodicée philosophique n'est-elle pas encore entachée de nos jours ! — Il nous suffira ici de restituer aux

mots que nous venons de citer le sens rabbinique que leur donnait Paul.

L'état de *justice* était, d'après Paul, l'état dans lequel avait vécu le premier homme avant que le péché eût introduit *la mort* dans sa chair et dans celle de ses descendants; *être juste*, c'était donc être exempt de péché et en même temps de mort; *être justifié*, c'était passer, par la grâce de Jéhovah, de l'état de péché et de mort à l'état d'impeccabilité et d'immortalité. Dans la terminologie de Paul, *l'état de justice*, *l'état de grâce* et *l'état d'immortalité* ont donc en principe le même sens, et peuvent ordinairement être pris l'un pour l'autre. Quelquefois le mot « justice » est pris pour celui de « jugement » ou « effet du jugement; » — hormis ce cas, on pourrait en général substituer à l'expression, devenue vague aujourd'hui, de « justification, » une autre expression qui correspondrait beaucoup mieux à l'idée très-nette de Paul : ce serait le mot « vivification. » En adoptant ce sens, que nous ne pourrions spécifier chaque fois, le lecteur se trouvera toujours avec nous sur le vrai terrain de la question dont nous avons à achever l'étude.

Un mot de David confirmait pleinement la définition de Paul, et préparait les conséquences qu'il fallait en tirer, de par les droits et coutumes de la logique rabbinique. « Il n'y a point de *juste*, avait dit le roi-prophète,

il n'y en a pas un seul. » (Ps. xiv, v. 1.) En parlant ainsi, David avait voulu montrer, disait Paul, que, depuis le péché d'Adam jusqu'au jour où, en faveur du sacrifice de son fils, Jéhovah ferait grâce de la mort, châtement de péché, à ceux qui croiraient en lui, il n'y avait de *justice* — c'est-à-dire d'exemption de péché et de mort — pour qui que ce soit sur la terre, et que par conséquent il n'y avait sous ce rapport aucune distinction à faire entre celui qui était sous la loi juive et celui qui n'y était pas. Citons textuellement : « Nulle *chair* ne sera donc *justifiée* (non *justificabitur* omnis caro coram illo — on voit que « *vivificabitur* » serait plus clair) » ; nulle chair ne sera donc justifiée devant Jéhovah par *les œuvres de la loi* ; car la loi ne nous a donné que la connaissance du péché ; au lieu que maintenant, sans la loi, nous voyons se manifester cette justice de Jéhovah (cette restitution de l'immortalité à la chair), dont nous pouvons trouver le témoignage dans la loi elle-même (la Torah) et dans les prophètes. Et cette *justice* que Jéhovah donne par la foi en Jésus, elle est en tous ceux et sur tous ceux qui croient en lui ; car il n'y a nulle distinction. Tous sont dans le péché et sont écartés de la face de Jéhovah (condamnés par le péché du premier homme à la mort) ; mais tous peuvent être justifiés (sauver leur vie), par sa grâce, en vertu du rachat que Jésus leur offre en sa personne. » (Ch. iii, v. 20-24.)

C'était donc là la seule condition du rachat, la seule *justification*, le seul moyen de se soustraire au sort commun. A quel titre en aurait-on invoqué un autre? Les œuvres conseillées par la loi avaient-elles jusque-là sauvé un seul enfant d'Israël? Avaient-elles affranchi la chair du péché? — Non; — donc, de la mort pas davantage. C'était la foi en la victime offerte qui seule donnait part au rachat opéré par elle. Mais quoi! l'incirconcis n'était-il pas aussi capable de cette foi que le circoncis? Pourquoi donc l'un serait-il plutôt justifié (vivifié) que l'autre?

Ces assertions nouvelles étaient déjà bien étrangères à la Torah; mais Paul n'avait pas encore attaqué de front l'objection capitale que nous avons déjà indiquée et que voici le cas d'approfondir. Présentons cette objection dans sa forme la plus générale, — c'est-à-dire telle que devait la formuler l'orthodoxie mosaïque. — sans tenir compte ici des variantes que la *foi au Messie* y introduisait. Observons seulement que plus cette foi s'appliquait personnellement au prophète de Nazareth, plus ceux qui croyaient en lui devaient se refuser à admettre une innovation que le Révéléateur, — en raison même de l'importance de cette innovation, — aurait dû proclamer la première, et dont il n'avait jamais parlé.

« Vous n'entendez pas, sans doute, pouvait-on dire à Paul, que cet événement si prochain, cette *justification*,

ce retour pour quelques-uns à l'incorruptibilité primitive d'Adam, que tout cela soit autre chose que la réalisation de la promesse faite à notre ancêtre Abraham. Car ce n'est que de cette promesse, confirmée et renouvelée à David que parlent sans cesse les prophéties sur lesquelles vous fondez tout ce que vous annoncez. Leurs brillants tableaux du bonheur que le règne du ciel amènera sur la terre promise ne sont que les termes développés et précisés de l'engagement pris jadis par notre Dieu. Or, Jéhovah a-t-il fait cette promesse pour d'autres que pour les descendants d'Abraham? N'a-t-il pas formellement exclu de son alliance tous ceux qui n'en porteraient pas le signe dans leur chair? Comment donc pourrait-il admettre aujourd'hui pour toujours dans son royaume, — sur cette terre qui fut de tout temps sa propriété et son domaine, — ceux qu'il avait ordonné autrefois de retrancher par une mort violente du milieu de son peuple (*delebitur anima illa de populo meo*)? »

On se demande comment le rabbi chrétien pourra échapper à une objection aussi formidable. Par quelle voie, par quelle entrée subreptice va-t-il introduire les *Ghoïm* dans cet héritage si bien défini et si bien gardé? Tout le succès de son argumentation dépend évidemment de ce premier pas franchi. Car, le royaume divin dont Jéhovah lui-même avait décrit le siège en ces termes : « Je te donnerai et je donnerai à tes descen-

dants après toi le pays de ton séjour, tout le pays de Chanaan, un *héritage perpétuel*... » (*Genèse*, ch. xvii, v. 8), la cession de cette terre promise dont les prophètes avaient fait un séjour d'immortalité et de bonheur, — n'avait, pour les incirconcis, aucun sens, aucune réalité, aucun fondement prophétique, si l'apôtre ne pouvait prouver que Jéhovah s'était exprimé de manière qu'ils n'en fussent pas exclus.

L'idée de l'*immortalité* ainsi comprise ne serait pas complètement définie, et l'histoire de cette idée aurait une lacune, si nous ne mentionnions le mode d'argumentation auquel Paul a recours, en ce point fondamental de sa thèse. Peu d'exemples sont plus propres d'ailleurs à bien marquer l'abtme qui sépare une telle dialectique de toute dialectique empruntée aux facultés normales de l'esprit et aux lumières de la conscience. Nous serons seulement forcé, pour voiler la nudité du texte, d'avoir plusieurs fois recours au latin de la Vulgate.

« Que dit l'Écriture au sujet de notre père Abraham? demande Paul. (Ch. iv, v. 5.) Elle dit ceci : Abraham *crut* ce que Jéhovah avait dit, et *sa foi* lui fut imputée à *justice*. » Ainsi, l'Écriture elle-même l'affirme : la grâce anticipée faite à Abraham est due à la foi, à la foi seule. — Ici se place incidemment une observation qui n'est pas à dédaigner, car elle restitue la pa-

ternité de la doctrine de la *grâce* à celui à qui elle revient de droit, c'est-à-dire à David. David, observe l'apôtre, avait bien compris que c'était à autre chose qu'aux œuvres que Jéhovah réservait sa *justice*, quand il apprécie le bonheur de l'homme « à qui Jéhovah impute la justice *sans les œuvres* » (*beatitudinem hominis cui Deus accepto justitiam fert sine operibus*). »

Après avoir ainsi invoqué la compétence de David en cette matière, l'apôtre reprend son raisonnement :

« A quel moment la foi d'Abraham lui a-t-elle été imputée à *justice*? Est-ce après qu'il a été circoncis, ou lorsqu'il était encore incirconcis? » — On comprend toute l'importance de la question, si l'on se souvient du sens caractéristique que prend le mot « *justice* » dans cette doctrine. La question revient à ceci : « Est-ce à un circoncis ou à un incirconcis que la promesse d'*immortalité* a été faite? » Eh bien! répond victorieusement Paul, « ce n'est point *après* qu'il eut reçu la circoncision, c'est *avant* de l'avoir reçue. » — La suite du raisonnement réclame ici la précision du texte. Reprenons donc avec la Vulgate : « *Quomodo ergo reputata est Abrahæ fides ad justitiam? in circumcissione an in præputio? non in circumcissione sed in præputio.* » Ceci établi, il se hâte aussitôt de conclure : « *Et signum accepit circumcissionis, signaculum justitiæ fidei quæ est in præputio.* » La *justification par la foi* réside donc propre-

ment dans ce que ne possèdent pas les Juifs, en tant que circoncis. Cela a été ainsi, poursuit l'apôtre, « afin qu'Abraham fût le père de tous ceux qui croient et qui sont dans les conditions où il était lui-même quand il a cru (ut sit pater omnium credentium *per præputium*), — afin que cela leur fût réputé à eux aussi à justice. » Par cette ingénieuse observation, les choses se trouvent placées sous un tout autre jour : bien loin de compter sur la circoncision pour être *justifiés*, il faut au contraire que ceux qui veulent l'être remontent au delà et « suivent les traces de la foi — *quæ est in præputio patris nostri Abrahamæ.* »

Voilà donc le terrible pas franchi, non pas sans doute aux yeux des autres rabbis juifs, — non pas même peut-être aux yeux de Paul, qui, très-probablement, ne pouvait se soustraire à tout scrupule au sujet de cette audacieuse manœuvre, — mais à coup sûr aux yeux de ceux pour qui les Écritures étaient lettres closes, et qui, désireux seulement du bonheur qu'on leur promettait, s'inquiétaient peu du reste. Tout, après cela, coule de source.

Si c'était la *loi* (la Torah) qui devait donner part à l'héritage éternel, pourquoi aurait-ce été la *foi* d'Abraham que Jéhovah aurait imputée à justice, c'est-à-dire dont il aurait fait le gage et le signe de l'incorruptibilité future? Supprimez les effets de la *foi*, la promesse est abolie, « *exinanita est fides, abolita est promissio.* »

Donc les vrais *héritiers* sont ceux qui le sont par la *foi* et non par la *loi*.

Le vrai titre à la *justification* étant ainsi défini, Paul va définir en termes non moins précis l'antique déchéance et la prochaine réhabilitation, ainsi que les effets *physiques* de l'une et de l'autre. Rien n'est plus clair et rien n'entre mieux dans le vif de la question que nous traitons que le texte même de l'épître; — aussi y renvoyons-nous le lecteur, et l'engageons-nous à en suivre tous les développements, à la condition qu'il en écarte, une fois pour toutes, cette sorte de commentaire continu qu'une métaphysique postérieure a pour ainsi dire glissé entre toutes les lignes et sous chaque mot, pour y introduire un sens de convention. Pour rentrer dans le vrai, il suffit, comme nous l'avons déjà fait observer, de restituer à chaque mot son sens littéral.

« Comme le péché, dit Paul (ch. v, v. 12 et suiv.), est entré dans le monde par un seul homme, et la *mort* par le péché; ainsi, la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme en qui tous ont péché. » — Premier point bien établi : par le péché d'Adam, tous les hommes sont devenus mortels. — Mais il y a une similitude exacte entre l'extension, aux descendants du premier Adam, des effets produits en sa chair par le péché, — et l'extension, à ceux qui s'attachent par la foi au second Adam, des effets produits en la chair de celui-ci

par la grâce attachée à son sacrifice. Ceux-ci deviendront immortels comme ceux-là sont devenus mortels; — de même que la chair des premiers est devenue périssable et corruptible, de même la chair des seconds échappera à la pourriture et à la destruction; — de même, enfin, que les premiers sont descendus dans la tombe et n'en sont pas remontés, de même les seconds, s'ils y descendent, reparaitront sur la terre pour y être toujours vivants et glorieux. Ce qui distingue seulement, dans leurs effets inverses, le péché et la grâce attachée à la foi, c'est que (ch. v, v. 16 et suiv.) « le premier jugement (celui qui a chassé Adam du paradis) nous avait condamnés pour un seul péché, tandis que la grâce nous justifiera après plusieurs péchés. Si, à cause du péché d'un seul, la mort a jusqu'ici régné par un seul homme, — avec quelle abondance de dons et de justice vont régner dans la vie, par le seul Jésus, ceux qui recevront sa grâce! — Car, comme plusieurs *sont devenus pécheurs* (et mortels) par la désobéissance d'un seul, — ainsi, plusieurs *seront rendus justes* (et immortels) par l'obéissance d'un seul. »

Toutes les notions du juste sont bouleversées et anéanties par ces reversibilités monstrueuses! Mais, est-ce à Paul qu'il faut s'en prendre? Est-ce à lui qu'il faut demander une théodicée raisonnée? — Il n'a pas à approfondir la question d'iniquité dans le passé; — inique ou non, il doit accepter ce passé tel que ses livres le lui donnent;

la grande affaire, la seule importante, c'est que tout cela soit changé et réparé le plus tôt possible. Or, de quelle *bonne nouvelle* s'est-il fait le propagateur? Quelle est l'idée qui l'enivre et dont il cherche à enivrer tout le monde? — C'est que la réparation attendue depuis quatre mille ans est enfin imminente; c'est que le règne du péché d'Adam va finir; c'est que les habitants de la terre vont cesser d'être mortels! — Si la bonne nouvelle ne s'est pas vérifiée, si la réparation annoncée n'a pas eu lieu, — ou plutôt si les sublimes lois du monde moral, sont telles que, n'engendrant pas l'iniquité, elles n'ont pas à en fournir la réparation, — Paul doit-il nous paraître coupable de l'avoir ignoré?

Au chapitre suivant, Paul emploie des images, auxquelles il ne sera pas toujours fidèle et dont il sera obligé d'écarter certaines conséquences, mais qui lui prêtent une assez grande force pour rendre sensibles les effets de *transformation* dus à la grâce. A ce titre, ce passage appartient en propre à notre sujet; car toute question relative à l'immortalité, de quelque façon qu'on la comprenne, doit nécessairement se ramener toujours à une question de *transformation*.

Il distingue deux hommes dans le Christ: l'ancien et le nouveau. Le vieil homme est le corps que le Christ possédait avant son sacrifice comme simple descendant d'Adam, corps qui ne différait en rien de tous ceux

dans lesquels coexistent le péché et la mort. Le nouvel homme est le corps incorruptible qu'il possède depuis sa résurrection. Eh bien! ce qu'il a fallu à Jésus pour être *transformé* n'est pas indispensable aux autres; la substitution du nouvel homme à l'ancien peut s'opérer dans la chair de ceux qui croient en lui, sans qu'ils aient besoin de passer, comme il l'a fait, par une mort apparente. Le baptême remplace le séjour au tombeau; et, en outre, il représente pour chacun la succession des phases que le Christ a dû traverser pour être exempt de la mort. « Ne savez-vous pas, dit Paul (ch. vi, v. 3 et suiv.), que nous tous qui avons été baptisés en Jésus le Christ, nous avons été baptisés en sa mort? Nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour nous tenir lieu de mort... Notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que *le corps du péché* (le corps mortel) soit détruit en nous... Si donc nous sommes morts avec lui, nous devons croire que nous vivons avec lui, puisque nous savons qu'étant ressuscité d'entre les morts, il ne mourra plus. » (Ch. vi, v. 3-9.)

On ne pouvait manquer de faire observer à Paul que, si le baptême rendait la chair incorruptible, il ne la rendait pas impeccable, puisque ceux qui avaient été baptisés se hâtaient de retomber dans les mêmes désordres et se croyaient même quelquefois dispensés par là de toute modération. (Voy. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> *Épître aux Corin-*

*thiens.*) A cela il répondait par des phrases de ce genre (v. 14) : « Le péché ne pourra plus vous dominer, car vous n'êtes plus sous la loi, mais sous la grâce. » — « La loi rendait l'homme sujet du péché, la grâce au contraire le rend sujet de la justice, » etc. Mais devant ces faux-fuyants, l'objection conservait toute sa force, et les faits continuaient à multiplier leurs terribles démentis. L'apôtre sentait bien d'ailleurs que pousser plus loin ces assimilations, c'était aboutir à la négation de l'évidence ou à la consécration des plus dangereuses immunités. Il coupait court alors à tout raisonnement, au moyen d'un procédé qui lui est familier et dont nous aurons bientôt l'occasion de caractériser l'emploi : « Quoi ! donc, s'écriait-il du ton d'un homme qui va ajouter quelque chose de péremptoire, pécherons-nous parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce ? Assurément non. » (Ch. 6, v. 15.) — Et, s'en tenant là, il n'ajoutait rien.

Ne regrettons pas de voir ce généreux esprit fourvoyer sa doctrine en ces impasses sans issue. Le vigoureux effort qu'il fait pour en sortir le jette par moments en dehors du cercle fataliste auquel il est condamné ; et, s'inspirant alors des éclairs de sa conscience, il dessine, en traits rapides, ces aperçus moraux que nous nous sommes promis de signaler au passage, pour y revenir à la fin de cette étude et y concentrer toute

notre attention. Ces aperçus qui, dans la doctrine de Paul, ne constituent qu'un illogisme d'occasion, devraient évidemment, — pour se rattacher, au contraire, par un lien logique, à un système raisonné d'*eschatologie* (fins dernières de l'homme), — dépouiller toutes les formes qui les subordonnent au passé juif et à l'événement annoncé comme imminent. Sans nous arrêter, pour le moment, à cet indispensable triage, nous nous bornerons à citer les passages de l'*Épître aux Romains* qui appartiennent à cet ordre d'idées, en les faisant précéder de quelques mots d'explication.

Paul suppose que l'élection due à la foi rend le fidèle participant à la nature de Jésus, non-seulement par l'incorruptibilité de la chair, mais par les lumières de l'Esprit; d'où il résulte que les œuvres se divisent en deux catégories très-nettes, celles de l'ancienne chair mortelle qui sont toutes mauvaises, et celles de la nouvelle chair soustraite à la mort qui sont toutes bonnes. En d'autres termes, le corps du *vieil homme* semble avoir pour membres tous les vices, et le corps du *nouvel homme* semble avoir pour membres toutes les vertus. Il est clair que cela ne faisait que reculer la difficulté, car le premier exemple venu de la présence, dans le même homme, du vice et de la foi, — ou au contraire de la vertu pratiquée en l'absence de la foi, — suffisait pour mettre en déroute cette doctrine parasite qui ne faisait

qu'altérer la netteté logique de l'autre. Aussi, le plus souvent, Paul supprimait toute considération de ce genre pour ne conserver que sa théorie des *mérites de la foi*. Observons dès à présent que la suppression inverse, c'est-à-dire celle de la foi, replacerait la question sur le terrain commun en tout temps et en tout lieu à l'humanité tout entière. Observons de plus que le spiritualisme pourrait trouver là, en termes concrets et précis, une solution qu'il demande en vain aux abstractions de la métaphysique; il lui suffirait d'appliquer à l'âme, et non au corps, le *phénomène* défini par Paul, c'est-à-dire le *passage facultatif d'un état mortel à un état immortel*, au moyen d'une *transformation* expérimentalement vérifiable et rentrant par là dans le domaine des sciences d'observation.

Ceci dit, passons aux définitions de Paul qui perdaient évidemment toute exactitude du moment qu'il les étendait à d'autres qu'à lui-même.

« Lorsque nous étions dans la chair (l'ancienne chair du premier Adam, la chair mortelle héritée de lui), les passions criminelles, étant excitées par la loi, agissaient dans les membres de notre corps, et leur faisaient produire des fruits *pour la mort*. Mais maintenant, nous sommes affranchis de la loi de mort dans laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons Jéhovah dans la *nouveauté* de l'esprit et non dans la

*vieillesse* de la lettre (c'est-à-dire comme immortels et non plus comme mortels). » (Ch. VII, v. 5-6.)

Les versets suivants montrent que jusque-là l'homme, étant sous la loi du péché et de la mort, était par là même entraîné au péché et à la mort, cette double nécessité de sa situation. Il se représente lui-même luttant contre cette loi fatale et impitoyablement vaincu par elle, avant que la grâce ne l'eût délivré.

« Je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas... Si je fais le mal que je ne veux pas, ce n'est donc pas moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi... Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps qui a la mort en lui ? — Ce sera la grâce d'Adonaï, par son oint Jésus. (*Ibid.*, v. 19, 25.) »

... « La loi de l'Esprit de vie qui est en Jésus le Christ m'a délivré de la loi du péché et de la mort... Adonaï a envoyé son propre fils revêtu d'une chair semblable à la chair du péché; et à cause du péché, il a condamné le péché dans la chair (il a fait périr la chair du péché par la destruction de la chair mortelle en Jésus); afin que la *justice* annoncée par la loi (la résurrection prédite par les prophètes) soit accomplie en nous qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'esprit. Or, cet amour de la chair est la mort, au lieu que l'amour de l'esprit est la vie... *Si vous vivez selon la*

*chair, vous mourrez ; mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez. » Cette dernière phrase, isolée du reste, pourrait servir de formule à un spiritualisme dans lequel la foi n'aurait aucune place, et où ne figurerait aucun précédent hébraïque. Mais il ajoute aussitôt : « Car tous ceux qui sont poussés par l'Esprit d'Adonaï sont fils d'Adonaï, ... et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers. » C'est toujours là que doivent aboutir tous ses raisonnements, parce que ce qu'il s'agit de démontrer est toujours la participation éternelle de ceux qui seront sauvés à l'héritage promis à Abraham. Quand on met un instant de côté cette conséquence toute spéciale qui ne permet pas d'oublier à quelle étrange histoire tout ceci se subordonne, on se trouve ici si près des principes fondamentaux de la morale issue de la notion de liberté, qu'on est tenté de croire que Paul les a entrevus. Il semble qu'il rend en passant un involontaire hommage à la dignité de l'homme libre qui, par ses seuls efforts se donne les mérites de la victoire sur les tendances inférieures de sa nature. Mais l'enfant d'Israël ne peut s'écarter à ce point de sa logique : tout cela, d'après lui, ne peut avoir lieu qu'en vertu de la *prédestination*.*

« Ceux qu'Adonaï a connus dans sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son fils, afin qu'il fût l'aîné entre plusieurs frères. Et ceux

qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés (vivifiés), il les a aussi glorifiés. Après cela, que nous reste-t-il à dire ? Si Adonaï est pour nous, qui sera contre nous ? Lui qui a livré son fils pour nous, ne nous a-t-il pas donné toutes choses avec lui ? » (Ch. VIII, v. 29-32.)

Une fois sur cette pente, Paul ne s'arrête devant aucune des monstrueuses conséquences engendrées par la conception théologique particulière à son peuple. Dans un rapide coup d'œil rétrospectif, qui peut passer pour un spécimen des cas de tératologie intellectuelle qu'une déviation déterminée peut produire, il passe en revue les principaux actes de Jéhovah :

« Avant que les deux enfants d'Isaac fussent nés, et avant qu'ils eussent fait aucun bien ni aucun mal, mais afin que le décret d'Adonaï demeurât selon son élection, *non à cause de leurs œuvres, mais à cause de l'appel et du choix d'Adonaï*, il lui fut dit : l'aîné sera assujetti au plus jeune ; selon qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Ésaü. — Que dirons-nous donc ? Est-ce qu'il y a de l'injustice en Adonaï ? — Gardons-nous de le croire ? »

Que va-t-il ajouter ? Par quoi va-t-il prouver qu'il n'y a pas d'injustice en Jéhovah ? — Sans doute il tient en réserve quelque argument, difficile à prévoir, mais décisif, qui va modifier l'impression de ses lecteurs et justifier son Dieu...

Nous avons déjà donné un exemple de la tactique employée dans ces cas-là par l'apôtre ; nous y insistons cette fois, car il importe de l'apprécier à sa juste valeur. Cette tactique revient fréquemment dans ses œuvres, toujours à peu près dans les mêmes termes ; et, si elle fait illusion, c'est que le lecteur, persuadé d'avance, par la forme même de la phrase, que l'argument qui va lui être présenté doit être plein de force, n'a pas même l'idée de s'arrêter à en peser les termes ; il passe outre, sans s'apercevoir que l'argument attendu est éludé ou n'est au fond qu'une répétition, une *tautologie*. On peut en juger par ce nouvel exemple.

Reprenons.

« Quoi donc ! Est-ce qu'il y a de l'injustice en Adonāi ? Gardons-nous de le croire ; car il dit à Moïse : « Je ferai miséricorde à qui me plaira, et j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié. » — « *Cela ne dépend donc ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais d'Adonāi, qui fait miséricorde.* » Il faut remarquer que cette miséricorde est faite d'avance et de toute éternité, par *prédestination*. On chercherait en vain une formule plus nette pour paralyser tout effort méritant, toute libre activité de l'âme.

Paul continue.

« Car, dans l'Écriture, Adonāi dit à Pharaon : « C'est pour cela même que je vous ai établi, pour faire éclater

en vous ma puissance, et pour rendre mon nom célèbre dans toute la terre. » — « Il est donc vrai qu'il fait miséricorde à qui il lui plaît, et qu'il endure qui il lui plaît. Vous me direz peut-être : Après cela, pourquoi Adonaï se plaint-il? Car, qui est-ce qui résiste à sa volonté? Mais, ô homme! qui es-tu pour contester avec Adonaï? — Un vase d'argile, dit-il à celui qui l'a fait : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi? — Le potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire de la même masse d'argile un vase destiné à des usages honorables, et un autre destiné à des usages vils et honteux ! »

O mon grand Dieu! sublime créateur du monde et de ses lois! toi qui ne peux rester Toi-même, aux sommets de la pensée humaine, que si cette pensée, consciente de ses limites, renonce à la prétention folle d'y attirer ton infini et de l'y contenir! toi qui cependant as voulu laisser pénétrer jusqu'au fond de nous, comme une émanation de ton essence inconnue, le sentiment de ta JUSTICE! voilà donc comment cette justice est comprise par ceux qui te réduisent aux dimensions de Jéhovah! Et voilà donc l'image que je dois me faire de toi... Voilà le blasphème auquel je dois forcer mes lèvres, si je veux que les hommes de mon temps ne me nomment pas athée!!!

Poursuivons, et n'oublions pas que Paul écrivait il y a dix-huit siècles, et se croyait à la veille d'un renou-

vement général de toutes les œuvres passées de son Dieu. — Malgré sa bonne envie de voir ses frères en Israël obtenir miséricorde, il ne leur cache pas qu'ils courent de grands dangers.

« Pour ce qui est d'Israël, Isaïe s'écrie : Quand le nombre des enfants d'Israël serait égal à celui du sable de la mer, il n'y en aura qu'un petit reste de sauvés. Car Adonaï, dans sa justice, consumera et retranchera ; il fera un grand retranchement sur la terre. — Et comme le même Isaïe avait dit auparavant : Si le Seigneur des armées ne nous avait réservé quelques-uns de notre race, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe. Que dirons-nous donc à cela ? sinon que les Gentils, *qui ne cherchaient pas la justice*, ont embrassé la justice, et la justice qui vient de la foi ; et que les Israélites *qui recherchaient la loi de la justice* ne sont point parvenus à la loi de la justice. — Et pourquoi ? Parce qu'ils ne l'ont point par la foi, *mais seulement par les œuvres*. Ils se sont heurtés contre la pierre d'achoppement selon qu'il est écrit : *Je vais mettre dans Sion une pierre d'achoppement, une pierre de scandale ; mais tous ceux qui croiront en lui ne seront point confondus.* » (*Ibid.*, ch. ix.)

La question était de savoir quel était le nombre de ceux que Jéhovah avait destinés à trébucher sur la pierre d'achoppement qu'il avait mise de ses mains

dans Sion. Ce nombre devait être grand, car, ainsi que Jésus l'avait déjà rappelé : « Adonaï leur a donné un esprit d'assoupissement, des yeux qui ne voient point et des oreilles qui n'entendent point. » (Ch. xi, v. 8.) — Ainsi se trouvait aussi réalisé cet ancien vœu de David (*ibid.*) : « Que leur table leur soit un filet où ils se trouvent enveloppés, une pierre de scandale et leur juste punition. Que leurs yeux soient tellement obscurcis qu'ils ne voient point; et faites qu'ils soient toujours courbés contre terre. »

Du moment que les raffinements de vengeance, inspirés à David par sa haine vivace contre ses ennemis, sont considérés comme complaisamment exécutés par Jéhovah sur Israël, l'apôtre ne peut y arrêter longtemps ses regards sans que la compassion les en détourne. Il s'interrompt alors et dit :

« Je demande donc : Ne se sont-ils heurtés que pour tomber? — Non, certes (toujours cette tactique qui déconcerte l'objection); mais leur chute est devenue une occasion de salut aux Gentils, afin de leur donner de l'émulation. »

De la laborieuse argumentation qui suit, il résulte « qu'Adonaï a permis que tous fussent enveloppés dans l'incrédulité, pour exercer sa miséricorde envers tous. » (*Ibid.*, v. 32.)

Ici Paul, pénétré d'une admiration d'autant plus

profonde qu'il comprend moins lui-même comment cette conclusion inattendue se rattache à ses prémisses, s'écrie :

« O profondeur des trésors de la sagesse et de la science d'Adonāi ! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables ! Car, qui a connu les desseins d'Adonāi, et qui est entré dans ses conseils ? Ou qui lui a donné quelque chose le premier pour en prétendre récompense ? Car tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui ; à lui soit la gloire dans tous les siècles ! » (*Ibid.*, v. 34-36.)

Ces paroles ont été souvent citées pour exprimer la grandeur de Jéhovah. En effet, l'incompréhensibilité est un caractère de la grandeur divine ; mais non pas quand, après avoir construit un Dieu avec toutes les passions et toutes les imprévoyances humaines, — après en avoir fait l'ordonnateur unique de tous les événements et le punisseur de ce qu'il a ordonné, — après l'avoir en quelque sorte abîmé et perdu lui-même dans les injustifiables fluctuations de ses volontés et de ses actes, — on vient ensuite se déclarer incapable de rien comprendre à sa justice et de pénétrer dans ses profondeurs.

La fin de cette épître contient d'excellents conseils pratiques pour la conduite à tenir durant le *court espace* (ch. xiii, v. 11) qui sépare encore le moment présent du grand événement. L'apôtre prélude par une douce iro-

nie aux sévérités qu'il adressera plus tard à ceux qui, conseillés par les autres disciples, poussent l'inintelligence de la situation jusqu'à penser qu'il convient, en un tel moment, de faire observer aux Gentils les prescriptions cérémonielles de la Torah. Quel temps bien employé, en effet, à la veille du jour terrible, que celui que l'on passait à instruire les nouveaux venus des distinctions minutieuses qu'il convenait de faire entre les exercices pieux de tels ou tels jours, et entre les choses qu'il était permis ou défendu de manger !

Il termine par la recommandation expresse « de prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales contre la doctrine qu'il enseigne, et d'éviter leur compagnie. » (Ch. xvi, v. 17.)



## CHAPITRE IV

### LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS.

#### I.

A combien de mécomptes n'était pas exposé l'ardent propagateur de la justification par la foi ! Nous en avons déjà fait pressentir quelque chose ; les deux épîtres aux Corinthiens vont nous donner l'occasion de les mettre dans tout leur jour.

Tant que les intérêts de son industrie, modifiés et peut-être dominés par ceux de ses prédications, le retenaient dans une ville, — ses exemples, ses exhortations réitérées, son habileté à dissimuler le défaut de soudure logique entre sa morale et sa doctrine, parvenaient sans doute, à entretenir, tant bien que mal, parmi ceux qu'il avait entraînés, la pratique des devoirs les plus essentiels

et surtout de la charité, la vertu juive par excellence. Mais, à peine avait-il changé de résidence, le côté séduisant et commode de ses discours ne tardait pas, pour la plupart de ceux qui y avaient cru, à rester le seul apparent et le seul obligatoire; d'autant plus qu'il était le seul qui donnât un sens à la mort du fils de Jéhovah. A quoi bon, quand la *foi* suffisait pour assurer le salut, y ajouter à tout hasard des œuvres dont l'apôtre avait si éloquemment démontré l'inefficacité dans le passé? Pourquoi s'abstenir des jouissances du monde qui durait encore, puisque rien ne prouvait que ces plaisirs dussent nuire à ceux du monde nouveau qui se préparait? Et pourquoi consacrer à un travail inutile ces moments d'attente dont l'apôtre lui-même affirmait la brièveté?

Nous n'aurions pas de témoignage historique de la réalité d'un tel résultat, que les simples données de la nature humaine ne devraient point nous laisser de doutes à ce sujet : Mais ce témoignage nous est surabondamment fourni par les deux épîtres qui se présentent maintenant à notre examen.

Paul était, paraît-il, à Éphèse, lorsqu'il apprit que ceux qu'il avait décidés à croire à la bonne nouvelle, pendant son séjour à Corinthe, abusaient des garanties de salut que leur donnait leur foi, pour se livrer aux plus honteux désordres et scandaliser les païens. De plus, ils exécutaient si mal ses instructions dans les repas

communs dont il leur avait donné l'habitude qu'ils s'exposaient à perdre tous les avantages que Jésus paraissait avoir voulu y attacher.

Ceux qui avaient fait instruire Paul de ces scandales étaient naturellement ceux qui s'en affligeaient et n'y prenaient aucune part ; mais, en ce qui les concernait, ils avaient joint à leur récit des plaintes d'une tout autre nature. Ces plaintes étaient si légitimes que l'apôtre était bien forcé malgré lui d'y faire droit. Voici ce dont il s'agissait : Au milieu des premiers enivrements de l'espérance, les gens les plus sensés avaient dû d'abord se laisser aisément persuader que, pour une attente de quelques jours à peine, toute autre préoccupation que celle du salut était de la folie ; ils avaient dû prendre en pitié ceux qui, se refusant à croire à la nouvelle annoncée, continuaient, selon l'expression ironique de Jésus (*Luc*, ch. xvii, v. 27), « à se marier, à manger et à boire, à acheter et à vendre, à planter et à bâtir. » Mais, à la douloureuse surprise des plus sages, l'attente se prolongeait, et nul secours d'en haut, suppléant au travail et paralysant les élans du cœur, n'était venu d'une part, fournir le pain quotidien, et de l'autre, enlever leurs charmes aux liens encore puissants du mariage et de la famille. Les fidèles de Corinthe avaient fait parvenir à Éphèse leurs doléances à ce sujet ; et, sans doute, ils avaient fait demander à l'apôtre, si Jéhovah ne con-

sentirait pas à fermer les yeux sur le relâchement de certaines conditions imposées prématurément, et sur le retour à quelques-unes des préoccupations ordinaires de la vie.

Reproches à faire aux uns, dispenses à accorder aux autres, — tel est le double objet de la première lettre de Paul aux gens de Corinthe, en réponse à la communication qu'on lui avait adressée.

Ce qu'il leur dit en commençant ne semble avoir pour but que le maintien, dans ses termes les plus simples, de la doctrine si nette qu'il leur a apprise et dont il ne faut pas qu'ils se laissent détourner par d'inintelligents conseils. Tandis que les Juifs se montrent rebelles à toutes les preuves qui ne viennent pas du ciel, et que les Gentils recherchent vainement en eux-mêmes la règle de leurs actions, il les loue de persister dans la foi qui les fait passer pour fous, mais qui peut seule les sauver. « Les Juifs, dit-il, demandent des miracles, et les Gentils cherchent la sagesse ; mais nous, nous prêchons Jésus le Messie crucifié, qui est un scandale aux Juifs et une folie aux Gentils. » (Ch. I, v. 22-23.)

Les versets qui suivent montrent que, selon la logique même de la situation, — parmi les païens non moins que parmi les enfants d'Israël, — sous l'influence de Paul comme sous celle de Jésus, — ceux qui s'étaient le plus facilement laissé séduire par l'annonce d'un

monde nouveau étaient ceux à qui le monde, tel qu'il est, offrait alors le moins de douceurs. « Considérez, mes frères, leur dit l'apôtre, bien sûr de n'être pas contredit, qui sont ceux d'entre vous qui ont été *appelés* ; il y en a peu de sages selon la chair, peu de puissants et peu de nobles. Mais Jéhovah a choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages ; il a choisi les faibles, selon le monde, pour confondre les puissants ; il a choisi les plus vils et les plus misérables selon le monde ; il a choisi ce qui n'était pas, pour détruire ce qui était (*ibid.*, v. 26-28). » Après une habile transition, dans laquelle se retrouvent ces aperçus nouveaux, sans lien direct avec sa doctrine, que nous devons nous contenter de signaler au passage pour les examiner de plus près plus tard, — il en vient au véritable objet de sa lettre, lequel porte, avon-nous dit, sur deux points très-distincts. Il divise aussi les reproches, et aborde en premier lieu les plus graves :

« C'est un bruit constant qu'il y a de l'impureté parmi vous, et une telle impureté qu'on n'entend point dire qu'il s'en commette de semblables parmi les païens ; jusque-là qu'un d'entre vous abuse de la femme de son père. Et, après cela, vous êtes encore enflés d'orgueil. » (Ch. v, v. 1-2.)

Les considérations d'après lesquelles Paul flétrit la fornication méritent d'être remises sous les yeux des spiritualistes modernes qui se fondent sur cette doctrine ;

« Le corps n'est point pour la fornication ; il est pour le Seigneur, et le Seigneur est pour le corps ; car, *comme Adonai a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance*. Ne savez-vous pas que vos corps, sont les membres de Jésus le Messie ? Arracherai-je donc à Jésus ses propres membres pour les faire devenir les membres d'une prostituée ? Non, certes... Fuyez la fornication. Quelque autre péché que l'homme commette, il est hors du corps ; mais celui qui commet une fornication pèche contre son propre corps (c'est-à-dire contre *ce qu'il s'agissait de conserver*). Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit (du nouveau souffle de vie) qui réside en vous, par la grâce de Jéhovah, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes ? » (Ch. vi, v. 13-19.)

Ceci lui donne occasion d'aborder le second point sur lequel il a à s'expliquer. Il laisse pour le moment la question des reproches qu'il reprendra plus loin et passe à celle des concessions. Rien n'appartient plus directement à notre sujet que les termes mêmes de ces concessions, qui circonscrivent si nettement de toutes parts la portée de l'idée dont Paul est l'apôtre, qu'ils équivalent à la meilleure définition possible de cette idée.

Quelque assurée que soit la brièveté du temps qui doit s'écouler jusqu'à l'événement, il veut bien prendre

en considération les difficultés croissantes avec la durée de l'attente, et se relâcher un peu de la rigueur de ses précédents conseils. Mais il a soin de dire que ceux qui ne profiteront pas de ces dispenses, et qui ne se laisseront point distraire par les soucis de la famille, agiront beaucoup plus prudemment.

« Pour ce qui regarde les choses dont vous m'avez écrit, je vous dirai qu'il est avantageux à l'homme de ne toucher aucune femme. Néanmoins, pour éviter la fornication, que chaque homme *continue* à vivre avec sa femme et chaque femme avec son mari... Et je vous dis cela comme une chose qu'on tolère et non pas qu'on vous commande ; car je voudrais que vous fussiez *tous* comme moi... Quant aux personnes qui ne sont pas mariées ou qui sont veuves, je leur déclare qu'il leur est bon de demeurer en cet état comme j'y demeure moi-même. » Évidemment, son désir aurait été que toute relation conjugale cessât jusqu'au jour du jugement ; tout accroissement de la génération présente était inutile, et les naissances nouvelles ne pouvaient être qu'un embarras. Mais, ayant représenté la fornication comme détruisant, dans le corps de ceux qui la commettaient, les membres immortels de Jésus et les exposant par là sans défense à la brusque et terrible fin du peuple de Sodome : « s'ils sont trop faibles, ajoutait-il, pour garder la continence, eh bien ! qu'ils se marient ; car

il vaut mieux se marier que de brûler. » (Ch. vii, v. 1-9.)

Il ne pouvait évidemment y avoir aucune considération sociale en un sujet qui ne présentait à la pensée de l'apôtre que de simples questions de préservation individuelle. Et comment en aurait-il pu être autrement ? Par quoi, en un tel milieu, l'éclosion d'autres idées eût-elle eu sa raison d'être ? S'agissait-il de réformes raisonnées et de prévisions lointaines ? S'agissait-il d'introduire à ce moment de l'histoire, au sein d'une société sans principes, un principe nouveau destiné à la régénérer ? Paul avait-il étudié les besoins de cette civilisation exténuée qui semblait appeler de toutes parts un souffle capable de rendre la vie à ses organes ? S'il avait connaissance des malaises sociaux de son temps, entendait-il y appliquer un remède lent et graduel dont il laissait pressentir les effets et les phases ? — Rien de tout cela ne pouvait seulement effleurer l'intelligence du disciple de Jésus. Rien de ce qui se préparait selon lui ne pouvait être l'œuvre du raisonnement, de la conscience, de l'initiative humaine. Ce n'était pas un monde à réformer lentement, c'était un monde à détruire par une brusque explosion de colère ; et le seul destructeur était Jéhovah. — Attendre la fin de ce monde sans chercher à y rien changer ; savoir comment on pouvait avoir accès dans l'autre, ou plutôt connaître exactement le moyen le plus sûr de se conserver vivant, même dans la tombe, voilà

tout ce qu'avaient à faire ceux pour qui le simple mérite de croire à la nouvelle annoncée était déjà une garantie de salut; — voilà tout ce que Paul enseignait dans ces réunions ou *assemblées* peu nombreuses, qu'il fondait en chaque ville, sur le modèle de la synagogue juive, et qu'on a nommées depuis *églises*. (Note de la page 205.)

Il songeait si peu à la moindre modification sociale, qu'il disait (*ibid.*, ch. VII, v. 20, 21) : « Que chacun demeure dans l'état où il était quand Adonaï l'a appelé. Avez-vous été appelé étant esclave ? Ne portez point cet état avec peine, mais plutôt faites-en un bon usage, quand même vous pourriez devenir libre. » Il mettait si complètement de côté les plus indispensables conditions de durée d'une société quelconque, qu'il résumait tout ce qu'il venait de dire à ce sujet, en se servant des termes mêmes de la comparaison que Jésus avait tirée de la sécurité des habitants de Sodome (*ibid.*, v. 29-31) : « Voici donc, mes frères, ce que j'ai à vous déclarer : Le temps est court (*tempus breve est*); pendant ce temps qui nous reste encore (*reliquum*, — Sacy ne traduit pas ce mot —), que ceux qui ont des femmes fassent comme s'ils n'en avaient point; et ceux qui ont sujet de pleurer ou de se réjouir comme s'ils ne l'avaient pas; ceux qui voudraient acheter, comme s'ils n'avaient pas de quoi le faire; enfin, ceux qui usent de ce monde, comme s'ils n'en usaient pas; car la figure actuelle du monde

va s'effacer (*præterit enim figura hujus mundi*). — Que l'on cherche à constituer une société avec ces principes !

Nous ne devons pas omettre, dans un des chapitres suivants, un mot plein de finesse et de dignité qui, par la comparaison à laquelle il amène, nous fait voir ce que, sous certains rapports, il faut penser des rivaux de Paul. Comme ses ennemis lui avaient reproché de ne pas pratiquer, en fait de continence, ce qu'il conseillait aux autres, et de joindre aux bénéfiques de son industrie ceux de son apostolat, il prouve que ces accusations, applicables à d'autres peut-être, ne le sont pas à lui. La défense est d'autant plus péremptoire, et l'épigramme d'autant plus acérée, qu'il semble d'abord avouer les faits qu'on lui reproche, en cherchant seulement à montrer qu'ils sont excusables et autorisés jusqu'à un certain point ; puis tout à coup, avec un dédain accablant, il déclare qu'il s'en est toujours rigoureusement abstenu.

« Voici, dit-il, ma réponse contre ceux qui me reprochent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire (*φαγεῖν καὶ πιεῖν*) ? n'avons-nous pas le pouvoir de nous faire accompagner par une femme faisant l'office de sœur (*ἀδελφῆν γυναῖκα*), comme le font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, comme le fait Pierre ? Serions-nous donc seuls, Barnabé et moi, qui n'aurions

pas le pouvoir d'en user ainsi?... Ne savez-vous pas que les ministres du temple mangent de ce qui est offert dans le temple (*Lévitiq.*, ch. vi, v. 16)? Ainsi le Seigneur a aussi ordonné à ceux qui annoncent la bonne nouvelle de vivre de la bonne nouvelle. Eh bien ! pour moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits... » (Ch. ix, v. 1-15.)

Avant de passer aux points de discipline qu'il a à traiter, et sans doute pour inspirer à ses lecteurs une terreur salutaire, il fait une revue rapide des principales exterminations opérées par Jéhovah parmi son peuple : Les vingt-trois mille hommes frappés dans le désert en un seul jour (*Nombres*, ch. xxv, v. 1-9) ; ceux qui furent tués par les serpents (*Nombres*, ch. xxi, v. 5, 6) ; ceux qui périrent sous les coups de l'ange de la colère (*Nombres*, ch. xvi, v. 4) ; puis, — avec le naïf égoïsme de l'homme fasciné par un seul intérêt, qui fait bon marché de tous les maux dont son Dieu a accablé les autres générations, pourvu que la sienne en tire quelque profit, — il remercie Jéhovah et se réjouit d'appartenir au temps qui doit clore l'ère des colères divines, après avoir vu leur dernière explosion : « Toutes ces choses qui leur arrivaient étaient des figures, et elles ont été écrites pour nous servir d'instruction, à nous qui assistons à la fin des siècles εἰς οὓς τὰ τέλη τῶν αἰώνων κατήντησεν. » (Ch. x, v. 11.)

Pour comprendre la suite, il n'est pas nécessaire

d'avoir pénétré dans l'inextricable dédale des ordonnances et des rites juifs au sujet des questions de nourriture, puisque des règlements du même genre et, à certains égards, plus rigoureux ont été empruntés depuis au mosaïsme. Paul s'irritait de l'obstination de ses rivaux en apostolat à exiger, entre autres conditions de l'admission dans l'assemblée des fidèles, la connaissance exacte de toutes les distinctions que Jéhovah avait jadis établies parmi les *aliments*. Il pratiquait à cet égard la plus complète tolérance et permettait de manger de tout, excepté des choses qui pouvaient établir une rivalité entre Jéhovah et les divinités inférieures qu'il rangeait parmi les démons. « Ce que les païens immolent, dit-il, ils l'immolent aux démons et non pas à Adonaï. Or, je désire que vous n'ayez aucune société avec les démons... Vous ne pouvez pas participer à la table d'Adonaï et à la table des démons. Voudrions-nous donc irriter Adonaï en le piquant de jalousie ? » (*Ibid.*, v. 20-22.)

Il exprime plus loin sa crainte qu'ils ne sachent pas mettre à profit le moyen si direct qui leur a été offert de renouveler quotidiennement en eux-mêmes la chair immortelle du Sauveur, et d'entretenir ainsi dans leur corps une vie qui ne doit plus s'y éteindre. Certes, cette heureuse appropriation à sa doctrine d'une parole touchante de Jésus avait été bien peu comprise des fidèles de Corinthe; car, à la description que Paul nous donne

de leurs repas pris en commun, il n'y a qu'une seule idée moderne qui puisse correspondre, c'est celle de la plus vulgaire table d'hôte. « J'apprends, leur dit-il (ch. XI, v. 18), que, lorsque vous vous assemblez dans l'église, il y a des partialités (*σχίσματα* schismes) parmi vous; et je le crois en partie, car il faut qu'il y ait des discussions (*αἱρέσεις*, hérésies) entre vous <sup>1</sup>, afin qu'on découvre par là ceux d'entre vous qui ont une vertu éprouvée. Lors donc que vous vous assemblez comme vous faites, ce n'est plus la cène (*δείπνον*, le souper) du Seigneur; car chacun y mange son souper (*δείπνον*) particulier, sans attendre les autres. Et ainsi les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres le font avec excès. » Jusqu'à quel point allaient ces excès, c'est ce dont on peut juger par les résultats effrayants auxquels quelques-uns déjà s'étaient par là *condamnés eux-mêmes* <sup>2</sup>: « Quiconque mange et boit indignement, mange et boit sa propre condamnation... C'est pour cette raison qu'il y a parmi vous beaucoup de malades

1. On a fort abusé de ce mot: « il faut qu'il y ait des hérésies, » en lui donnant un sens prophétique que l'on se plaît à étendre jusqu'à nos jours. On oublie qu'il s'agit de disputes de table. C'est un reste de la manière rabbinique d'isoler les textes pour les faire servir à fortifier n'importe quelle thèse.

2. C'est en cet endroit (v. 31), que Paul laisse échapper ce mot, dont, en l'absence de toute condition philosophique, il ne pouvait apprécier la profondeur: « Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. » Nous aurons à revenir sur ce mot.

et de languissants, *et que plusieurs en sont déjà morts.* » Ici, il s'aperçoit du danger que courrait sa doctrine s'il laissait croire que la foi de ceux qui étaient morts ne leur avait servi à rien, et que leur mort était définitive ; il atténue donc beaucoup la gravité de la condamnation, en ajoutant : « Lorsque nous sommes jugés de la sorte, c'est le Seigneur qui nous châtie pour que *nous ne soyons pas condamnés avec le monde.* » Le fidèle doit donc voir un acte de miséricorde même dans cette mort qui est le fruit de ses excès ; puisque cette mort apparente le garantit de la mort réelle que la cessation éventuelle de sa foi pourrait plus tard lui faire partager avec le reste du monde. Quoi qu'il en soit, l'apôtre insiste pour que « l'on s'attende les uns les autres. Si quelqu'un est pressé de manger, qu'il mange chez lui, afin que vous ne vous assembliez pas à votre condamnation. » (Ch. xi.)

Nous trouvons un peu plus loin l'admirable page sur la *charité* que tout le monde connaît. Qui pourrait la lire sans bénir Paul des écarts de logique auxquels il se laissait parfois entraîner ? Ces échecs infligés par lui-même à sa théorie du *salut par la foi*, nous ne les devons pas moins aux élans généreux de sa propre nature qu'aux habitudes d'égalité fraternelle dont la législation de Moïse avait fait en quelque sorte l'atmosphère morale de son peuple. Quelle plus bienfaisante escorte pouvait-il

donner, sans le savoir, à la foi qu'il inoculait au monde Romain? Le régime le mieux approprié aux besoins sociaux de la période qui commençait alors devait être assurément celui qui pouvait du même coup faire la part la plus large à l'âme et la plus étroite à l'intelligence, puisque ce régime, inauguré pour quelques jours, a prévalu durant des siècles. C'est maintenant à l'intelligence à réparer le temps qu'elle a perdu, en consacrant de son autorité reconquise ce qu'il est bon de conserver parmi tout ce qui s'est acquis sans elle.

Nous ne résistons pas au désir de citer tout entière la célèbre page de l'apôtre hébreu sur la charité.

« Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un airain sonnante et une cymbale retentissante. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères et que j'aurais la science de toutes choses; quand j'aurais encore assez de foi pour transporter les montagnes; si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Et quand j'aurais distribué tout mon bien pour nourrir les pauvres<sup>1</sup>, et quand j'aurais livré mon corps pour être brûlé; si je n'ai point la charité, cela ne me sert de rien.

1. On voit que le mot charité (ἀγάπη, charitas) de doit pas être entendu dans le sens restreint qu'on lui donne aujourd'hui. Son vrai sens est celui qui est dans le commandement hébreu : « Aime ton prochain comme toi-même. »

La charité est patiente, elle est douce et bienfaisante ; la charité n'est point envieuse, elle n'est point téméraire, elle ne s'enfle point, elle n'est point dédaigneuse, elle ne s'aigrit de rien, elle n'a point de mauvais soupçons, elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité, elle supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout. La charité ne finira jamais (elle allait être l'expression continue et éternelle des rapports des hommes entre eux, dans le monde nouveau qui allait mettre fin à tout ce qui constituait l'ancien); les prophéties n'auront plus de lieu, les langues cesseront et la science sera abolie ; car ce que nous avons de science et de prophétie est très-imparfait ; mais, lorsque nous serons dans l'état parfait, tout ce qui est imparfait sera aboli... » (Ch. XIII, v. 1-10.)

Le chapitre xv de cette épître peut être considéré comme la réunion, en un tableau clair et succinct, de tous les traits épars que nous avons empruntés à l'histoire juive, pour composer cette étude. Nous voulons dire par là que si l'on donnait une forme interrogative au titre même de notre ouvrage, et si l'on demandait : Qu'est-ce que l'*immortalité* entendue selon le Christ? — ou bien, en termes mieux appropriés à une question historique : Quelle est l'idée sémitique inoculée par l'apôtre Paul au monde indo-européen? Et en quoi consistait exactement cette idée, avant d'avoir subi la longue

série de transformations qui en ont fait une abstraction si composite et si vague qu'on ne saurait plus reconnaître aucun lien entre elle et ses fondateurs? — A toutes ces questions on pourrait se contenter de répondre par la citation pure et simple du chapitre dont nous parlons. Nous ne nous sommes pas fait faute d'y avoir recours pour éclaircir notre exposé général de la doctrine de Paul ; il va maintenant nous servir à justifier de point en point cet exposé.

Quelque faux et irrationnel que soit un enseignement, il peut, s'il est administré dès la plus tendre enfance, devenir une seconde nature intellectuelle, plus forte que la première, et très-capable d'imposer toujours silence aux réclamations de celle-ci. Mais, présenté à des adultes, il faut nécessairement qu'il offre d'autres conditions de succès. Parmi ces conditions de succès, l'enseignement de Paul possédait la plus essentielle, puisque cet enseignement était et se nommait lui-même une BONNE NOUVELLE, c'est-à-dire l'annonce d'un événement formel, imminent, et intéressant personnellement au plus haut degré chacun de ceux auxquels il s'adressait. Pour s'assurer une égale prise sur les esprits, un enseignement qui se proposerait un but analogue ne devrait-il pas, le plus possible, chercher avant tout à se réduire, comme celui de Paul, à l'annonce d'un fait individuel, défini, et résultant, non d'un événement,

mais de conditions *facultativement* productibles et aisément intelligibles?

Quel était ici le résultat individuel, intéressant au plus haut point chacun de ceux auxquels s'adressait l'apôtre? — C'était *la persistance de la vie dans leur corps*. Ce fait pouvait se produire de deux manières : soit par une transformation opérée dans la tombe, soit par une transformation opérée, en pleine vie, pour ceux qui atteindraient sans mourir le jour de Jéhovah.

Ce qu'il importait surtout de démontrer et d'opposer au spectacle quotidien de la mort des fidèles, c'était la *possibilité* du premier mode de *transformation*, c'est-à-dire de la résurrection. De ceci, l'apôtre n'avait qu'une démonstration à donner; et, telle qu'elle était, il la jugeait si nécessaire qu'il reconnaissait que, sans elle, sa prédication perdait toute raison d'être. La démonstration était aussi simple que brève, car elle se réduisait à cet énoncé : « La résurrection est possible, *puisqu'il y en a déjà eu un cas*. » Ceci posé, il ne restait plus qu'à faire voir : 1° que ce cas pouvait se reproduire ; 2° qu'il y avait pour cela des conditions déterminées ; 3° que la *transformation* aurait lieu de telle manière pour les morts, de telle autre pour les vivants ; 4° enfin, que l'état dans lequel persisteraient désormais les habitants de la terre (*terreni*) serait exactement le même que celui des habitants du ciel (*cælestes*). Ces renseignements, dé-

taillés, précis, présentant tous à l'imagination de chacun la figure exacte et saisissable des phases diverses qu'il devait traverser, se trouvent réunis dans le chapitre que nous allons citer presque en entier.

La partie faible de l'argumentation de Paul était précisément ce point de départ, cette base unique, qu'il reconnaissait lui-même si indispensable. Car, — s'il est permis d'introduire ici les termes consacrés de la logique ordinaire, — ce point de départ, d'origine indirecte, au lieu d'être une certitude, n'était en réalité, de sa part, que la plus frappante des *pétitions de principe* ; mais, par un prodige de combinaison dont on chercherait en vain une autre application dans les annales de l'esprit humain, cette *pétition de principe* devenait très-supérieure à une certitude, puisque c'était d'elle que naissait, sous le nom de foi, le *mérite* qui transportait la certitude au-delà de l'événement annoncé. L'apôtre coupait court à toute objection sur ce point, en donnant lui-même, le premier, l'exemple de cette foi méritante qu'il réclamait des autres.

« Je vais maintenant, dit l'apôtre, vous remettre devant les yeux la *bonne nouvelle* (εὐαγγέλιον, évangile) que je vous ai prêchée, que vous avez reçue, dans la croyance de laquelle vous demeurez fermes, et par laquelle vous serez sauvés si vous l'avez retenue telle que je vous l'ai annoncée, et si ce n'est pas en vain que vous avez em-

brassé la foi. Premièrement, je vous ai donné *ce que j'avais moi-même reçu*, savoir : que le Messie, l'oint de notre Dieu, est mort pour nos péchés, selon nos Écritures; qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les mêmes Écritures; qu'il s'est fait voir à Pierre et puis aux onze autres... »

« Puis donc qu'on vous a prêché que le Christ est ressuscité d'entre les morts, comment se trouve-t-il parmi vous des personnes qui osent dire que les morts ne ressuscitent point ? Si les morts ne ressuscitent point, le Christ n'est donc point ressuscité. Mais si le Christ n'est point ressuscité, *notre prédication est vaine et votre foi est vaine aussi*; nous sommes même convaincus d'être de faux témoins d'Adonaï comme ayant rendu contre lui **ce faux témoignage** qu'il a ressuscité son Christ, encore bien qu'il ne l'ait pas ressuscité... Si le Christ n'est pas ressuscité, je le répète, votre foi est vaine; vous êtes encore dans vos péchés (c'est-à-dire, dans la loi du péché et de la mort), et ceux qui sont morts en Jésus ont malgré cela péri (c'est-à-dire, qu'ils sont morts tout entiers sans espoir de résurrection, comme ceux qui étaient morts sans la foi). »

« Ah ! si nous n'avions d'espérance dans le Christ que pour cette vie (c'est-à-dire, si la mort de Jésus ne servait pas plus à ses fidèles, que la Torah ne servait aux Juifs), nous serions les plus misérables de tous les

hommes. Mais le Christ est ressuscité d'entre les morts, et il est devenu les prémices (la garantie d'une *transformation* semblable) de ceux qui dorment (*dormientium*; — pour ceux-ci seulement, jusqu'au jour du jugement, la mort n'était qu'un sommeil; les autres n'étaient pas nommés *dormientes*, parce que la mort était pour eux un anéantissement complet, par suite de l'ancienne condamnation à mort de tous les descendants d'Adam). »

« Ainsi, parce que la mort est venue par un homme, la résurrection des morts doit venir aussi par un homme; comme jusqu'ici tous sont morts en Adam, tous ceux qui revivront, revivront en Jésus le Christ. Jésus a commencé; ce sera maintenant à ceux qui sont à lui et qui attendent son retour. Ensuite, viendra la fin, lorsqu'il aura remis la royauté à Adonaï son Père, et qu'il aura détruit tout empire, toute domination et toute puissance (*Daniel*). » Ici l'interprétation du chapitre VII de Daniel, et du psaume 110 de David, auquel remonte le premier tableau de l'événement ainsi compris, conduit à une distinction très-nette entre le Père et le Fils et à une distribution formelle des rôles. Quand tout serait terminé et que le règne du bonheur éternel serait établi, le véritable Roi serait toujours Jéhovah, et Jésus ne serait que son représentant sur la terre; mais le texte prophétique enseignait que le pouvoir souverain appartiendrait à Jésus pour opérer jusqu'à la fin la rénovation, dont le

dernier acte devait être la suppression de la *mort*. — Cet éclaircissement était nécessaire pour l'intelligence de ce qui suit.

« Car Jésus le Christ doit commander, jusqu'à ce qu'Adonāi lui ait mis tous ses ennemis sous les pieds. (Ps. cx.) Or la mort sera le dernier ennemi qui sera détruit. Car l'Écriture dit qu'Adonāi a mis tout sous ses pieds et lui a tout assujetti. Et quand elle dit que tout lui est assujetti, il est indubitable qu'il faut en excepter celui qui lui a assujetti toutes choses (c'est-à-dire que le père ne pouvait être le sujet du fils). » « Lors donc que toutes choses auront été assujetties, alors le fils sera lui-même assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses. » Est-ce parce qu'il s'adressait à des ghoïm que l'apôtre n'a pas terminé ce tableau, emprunté à Daniel, par le trait final que le prophète lui avait donné : « Et alors le royaume, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce qui est sous le ciel sera donné au peuple des saints de Jéhovah?... » (*Daniel*, ch. vii, v. 27.) Nous croyons plutôt que les passages de ce genre ont pu être écourtés à bon escient. En quoi d'ailleurs la restitution des passages supprimés donnerait-elle plus de clarté à ce qui nous reste de cette suite ininterrompue de retours des mêmes rêves? Dans tous les passages du Nouveau Testament, où nous voudrions voir le texte plus explicite, il nous suffit de chercher le complément dont

nous avons besoin dans le passage correspondant de tel ou tel prophète; cela fait, il ne reste plus, dans aucun cas, la moindre obscurité.

Revenons à notre intéressant chapitre. Ce qui suit mérite toute notre attention. Nous avons déjà fait observer, en effet, qu'aucune théorie raisonnée de l'immortalité, quel qu'en soit le mode, ne saurait s'imposer et se répandre, si elle ne présente en première ligne la définition du fait par lequel cette immortalité s'acquiert, c'est-à-dire la définition de la *transformation* qui opère le passage de l'état mortel à l'état immortel. Or, au moyen d'une comparaison empruntée à Jésus, l'apôtre va nous expliquer comment il entend d'abord la transformation des *dormants*. Cette comparaison, qui nous fait sourire aujourd'hui, tant elle choque toutes nos notions acquises, remplissait alors complètement son but en présentant à l'esprit du lecteur une image facile à saisir. C'étaient deux miracles supposés, s'expliquant l'un l'autre, et nécessitant, l'un comme l'autre, l'intervention divine renouvelée en chaque cas.— Nous n'avons pas besoin de dire que cette explication plaçait l'apôtre à un point de vue bien différent de celui qu'il semblait adopter lorsqu'il supposait *une transformation facultative de la chair par les œuvres de l'esprit*.—Voici le tour ingénieux qu'il donne à sa comparaison :

« Quelqu'un me demandera : En quelle manière les

morts ressusciteront-ils et quel sera le corps dans lequel ils reviendront? — Aveugles que vous êtes! Considérez donc que *ce que vous semez ne reprend point vie s'il ne meurt auparavant*<sup>1</sup>. Et, quand vous semez, vous ne semez pas le corps (végétal) qui doit naître, mais la graine seulement, comme du blé ou quelque autre semence. Après cela, *Jéhovah lui donne* (miraculeusement) un corps tel qu'il lui plaît, et à chaque semence le corps qui lui est propre... Il en arrivera de même (par un miracle semblable) dans la résurrection des morts. Le corps, comme une semence, est mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible; il est mis en terre difforme et il ressuscitera glorieux <sup>2</sup>...» Cet état *glorieux* du corps ressuscité limitait évidemment la résurrection aux seuls élus. La suite est, sur ce point important, plus précise encore; puisqu'il y est dit que parmi les corps mis en terre, on ne verrait ressusciter que ceux qui seraient ranimés par le même esprit qui était venu animer le second corps de Jésus. « On met en terre un corps animal (ψυχικόν, de ψυχή, âme), il ressuscitera un

1. Ce qui explique cette erreur c'est le ramollissement des enveloppes du germe sous l'influence de l'humidité, après que la graine a été mise en terre.

2. Observons dès à présent qu'une théorie scientifique de l'immortalité pourrait conserver cette comparaison entre *l'être végétal qui, en des circonstances favorables, se développe au sein de la graine, et l'être immatériel qui peut se développer dans l'homme, durant sa vie terrestre.*

corps spirituel (πνευματικόν).» — Pour savoir ce qu'il faut entendre par ce *corps spirituel*, il est nécessaire de se reporter au type du ressuscité, ainsi décrit par Luc (ch. xxiv, v. 37-44) : « Et il leur dit : Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi s'élève-t-il tant de pensées dans vos cœurs? Regardez mes mains et mes pieds et reconnaissez que c'est moi-même. Touchez, et considérez qu'un *esprit* n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'en ai... Mais comme ils ne croyaient point encore..., il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger? Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel; il en mangea devant eux; et, prenant les restes, il les leur donna... afin, ajouta-t-il, que tout ce qui a été écrit dans la loi, les prophètes et les *psaumes* fût accompli. » C'était, en effet, la persistance de la vie telle que David l'avait conçue.

On ne saurait trop remarquer, dans le texte de Paul, l'expression ψυχικόν, employée formellement pour désigner le *principe mortel*. Qu'on cherche, après cela, à rattacher à nous ne savons quel spiritualisme les passages du Nouveau ou de l'Ancien Testament, où se trouve le mot ψυχή ou son équivalent hébreu נַפְשׁ! — « Il est écrit, continue Paul : Adam, le premier homme, a été réduit à une âme vivante (ἐγένετο εἰς ψυχῆν ζῶσαν); mais le second Adam (Jésus) a été rempli d'un esprit vivifiant (εἰς πνεῦμα ζωοποιῶν). Son corps spirituel n'a pas été

formé le premier ; il a eu d'abord le corps animal (*ψυχικόν*), puis le corps spirituel. »

Ceci l'aidait à marquer nettement la différence qui existait entre les habitants de la terre (*terreni, γηνοί*) et les habitants du ciel (*cælestes, ἐπουράνιοι*). Ceux-ci avaient seuls joui jusqu'alors de la vie incorruptible et immortelle qu'ils devaient, comme Jésus depuis sa résurrection, à l'*esprit vivifiant* qui était en eux. Mais cette différence allait cesser, puisque, à l'exemple du second Adam, alors au ciel, les habitants de la terre seraient bientôt animés d'une vie tout à fait semblable à celle des anges<sup>1</sup>. Comme chacun des élus pouvait espérer échapper au sommeil apparent de la tombe et assister vivant à sa propre transformation, l'apôtre, avouant ici franchement cette espérance pour lui-même, ajoute : « De même donc que nous avons porté l'image de l'Adam terrestre, portons dès à présent l'image de l'Adam céleste. » Quant à la manière dont s'opéreraient sa

1. Il y a en cet endroit une grave altération de sens dans la traduction française de Sacy. Il n'est question dans le texte que de l'état d'incorruptibilité, commun à Jésus et aux anges qui sont dans le ciel, comme il y est en ce moment, *οἷος ὁ ἐπουράνιος τοιοῦτοι καὶ οἱ ἐπουράνιοι*, et la Vulgate traduit fidèlement : « *Qualis cælestis tales et cælestes.* » Pourquoi donc Sacy traduit-il : « Comme le second homme est céleste, *ses enfants* aussi sont célestes? » — Ceci introduirait tout à coup, sans aucun précédent du même genre, l'idée que les élus se rendraient au ciel après leur résurrection ; et sur ce point, il faudrait supprimer l'expression consacrée : « selon les prophètes, » pour y substituer celle-ci : « contrairement aux prophètes. »

transformation et celle des autres vivants, l'explication en est on ne peut plus nette.

« Voici un mystère que je vais vous dire : nous ne tomberons pas tous dans le sommeil de la mort, mais nous serons tous transformés <sup>1</sup>. En un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, — car la trompette sonnera, — les morts (ceux qui seraient morts dans la foi, comme il l'a dit plus haut) ressusciteront dans un état incorruptible; et nous, nous serons transformés (les autres élus l'ayant déjà été dans

1. Πάντες μὲν οὐ κοιμηθήσόμεθα, πάντες δὲ ἀλλαγήσόμεθα. Ici ce n'est pas seulement la traduction de Sacy qui est en défaut, c'est celle de saint Jérôme; et l'altération est de la dernière gravité; car, pour rendre le texte conforme à ce qui s'était passé en dépit des espérances de Paul, elle dénature complètement sa pensée. L'apôtre, parlant de lui et des autres élus, exprime cette pensée que la proximité de l'événement rend toute naturelle : « nous ne tomberons pas-tous, nous qui avons la foi, dans ce sommeil qui, pour les fidèles seulement n'est pas la mort; mais, comme il faut que, d'une manière ou d'une autre, tous les fidèles passent à l'état immortel, nous serons tous transformés. »

Quand Jérôme a écrit la Vulgate, c'est-à-dire trois ou quatre siècles après, on pouvait bien être tenté d'atténuer les termes qui laissent voir trop clairement l'illusion de l'apôtre; — d'ailleurs l'idée d'un enfer et d'une résurrection générale tendait dès lors à être admise. Aussi la Vulgate introduit-elle en cet endroit deux idées toutes nouvelles; elle traduit : « Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur; tous les hommes ressusciteront; mais tous ne seront pas transformés. » Cela veut dire sans doute que les damnés conserveront leur ancienne chair pour souffrir éternellement par elle. — On ne saurait dénaturer plus complètement toute la doctrine de Paul, qui semble avoir toujours évité avec soin de s'inspirer des rancunes de David; mais on comprend que plus cette doctrine a perdu de ses séductions, plus il a fallu la renforcer par des terreurs.

leur tombe). Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, il faut que cette chair mortelle soit revêtue de l'immortalité. Et quand cela aura été fait, alors cette parole de l'Écriture sera accomplie : LA MORT EST ABOLIE PAR LA VICTOIRE (*Isaïe*, ch. xxv, v. 8). » Ici encore on a lieu de s'étonner que le passage emprunté par Paul au prophète ne soit pas cité en entier. Le tableau, en effet, est encore plus clair quand on ajoute avec *Isaïe* : « Il détruit la mort pour jamais : le Seigneur Jéhovah efface les larmes de tous les visages ; il enlève de toute la terre (צָרָה) la honte de son peuple. Jéhovah a prononcé... sa main repose sur la montagne de Sion... »

Si l'on nous demandait comment il se peut faire que ceux qui croient aujourd'hui à l'immortalité extra terrestre d'une âme immatérielle, trouvent un rapport quelconque entre leur croyance et l'hallucination, avortée depuis dix-huit siècles, dont nous aurons bientôt achevé l'étude, nous répondrions qu'il nous est absolument impossible de le comprendre. Quoi ! l'on appelle cela la *révélation* de ce qu'on croit aujourd'hui ! Si ceci est la révélation du christianisme actuel, il en faut conclure que, sur le seul point qu'il importe véritablement à l'homme de connaître, la révélation consiste à exprimer, de la manière la plus précise, le contraire de ce qu'il faut croire ! — Si donc nous poursuivons cette étude,

ce n'est point pour accroître l'évidence de ses résultats, c'est seulement pour n'y pas laisser de lacunes et pour continuer à noter au passage tout ce qui pourra servir à l'importante conclusion que nous aurons à en tirer.

Passons à la seconde Épître aux Corinthiens.

## II.

Cette fois, c'est avec un ton d'amertume et de découragement que Paul s'adresse à ses amis de Corinthe. Il vient de subir en Judée l'échec le plus pénible. Il a été blâmé, désavoué, menacé de mort, au nom de Jéhovah et au nom de Jésus. Les uns l'ont accusé de dénaturer le sens des anciennes Écritures, les autres d'induire en erreur les fidèles sur les vraies conditions du salut. « L'affliction qui nous est survenue (il parle de lui et de ceux qu'il s'était adjoints) a été telle que les maux dont nous nous sommes trouvés accablés ont été excessifs et au-dessus de nos forces, jusqu'à nous rendre même la vie ennuyeuse. » (Ch. I, v. 8.) Il ne s'en console qu'en pensant aux grâces visibles dont le ciel entoure sa prédication et celle des jeunes et intelligents interprètes de sa doctrine. Ils sont comme imprégnés de l'odeur du sacrifice de Jésus, odeur non moins efficace pour communiquer la grâce aux hommes, que pour fléchir Jého-

vah... « Nous sommes devant Adonaï la bonne odeur de son oint, soit à l'égard de ceux qui se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se perdent; pour les uns, une odeur de mort qui les fait mourir; et pour les autres, une odeur de vie qui les fait vivre. » (Ch. II, v. 15-16.) Cette image est bien choisie pour relier cette épisode à tout le passé juif, par le détail qui avait toujours caractérisé les offrandes agréables à Jéhovah; elle peint bien aussi le rôle des apôtres, en tant que distributeurs des effets mortels ou vivifiants de la *prédestination*.

Le chapitre III de cette épître nous paraît avoir subi quelques altérations. Tel qu'il est, il est obscur, et il suffirait de quelques mots de plus pour le rendre très-intelligible. Il nous semble que Paul y exprime une idée analogue à celle que nous avons cru reconnaître dans l'épisode de la Samaritaine du quatrième évangile : « Adonaï est *esprit*, y fait-on dire à Jésus, et le temps va venir où ses vrais adorateurs ne l'adoreront qu'en esprit. » « Adonaï est *esprit*, répète ici Paul, et là où n'est que l'esprit d'Adonaï, *là est la liberté*. » De quelle liberté parle-t-il? — Pour arriver à le comprendre, il faut d'abord observer à propos de quoi il dit cela. Il le dit à propos d'une innovation importante qui scandalisait fort les Juifs, et qui n'est pas suffisamment expliquée dans le texte actuel de ce chapitre. Si l'on veut voir un peu clair en ceci, tant au sujet du mot de Jésus à la Samari-

taine qu'au sujet de l'innovation introduite par Paul, il faut se rappeler qu'un article de foi, encore en vigueur parmi les enfants d'Israël, est la présence réelle (la *schéchina*) de Jéhovah au milieu de ceux qui se réunissent pour l'adorer. C'est sans doute pour cela que les Juifs avaient l'habitude, qu'ils conservent encore de nos jours, de se couvrir ou plutôt de se voiler la tête<sup>1</sup> dans le lieu où leur Dieu est censé présent. Mais la royauté de Jésus, considérée par Paul comme déjà inaugurée dans le cœur de ses fidèles, donnait lieu à une autre appréciation des choses. Lorsque les fidèles priaient, ils devaient ne plus se croire en présence de l'ancien Roi, mais se croire en présence de celui qui viendrait bientôt le représenter sur la terre. Si Jéhovah, l'ancien Roi, était encore présent, il ne l'était plus en réalité, mais seulement en esprit; rien n'obligeait donc plus à se voiler les yeux et la tête pour éviter la mort réservée à ceux qui le verraient. L'ancienne mort, telle que l'entendait Moïse, n'avait déjà plus de prise sur les fidèles; et Jésus, le nouveau Roi, avait prouvé, en se montrant à tous, que, loin de produire les mêmes effets que la présence de son père, sa présence à lui autorisait la plus douce et la plus entière liberté. Voilà, si nous ne nous trompons, ce qu'il faut entendre par ce mot de Paul :

1. Cet usage se traduit aujourd'hui dans les synagogues par la conservation rigoureuse du chapeau sur la tête.

« Là où est l'esprit d'Adonaï, là est la liberté. » Si les splendeurs lointaines de Jéhovah éclairaient encore le visage de ceux qui priaient, la sauvegarde familière du nouveau Roi rendait vaines désormais toutes les anciennes terreurs. Ce sens admis, les passages obscurs de ce chapitre deviennent assez clairs. « Nous ne faisons pas comme Moïse, qui se mettait un voile sur le visage afin que les enfants d'Israël ne vissent pas la lumière qui s'y reflétait. Mais leurs esprits sont demeurés endurcis; car, aujourd'hui même, lorsqu'ils lisent l'Ancien Testament, ce voile demeure sans être levé, parce qu'il ne s'ôte que par le Christ... Ainsi nous tous, n'ayant pas de voile qui nous couvre le visage, nous pouvons contempler la gloire d'Adonaï. »

Plus loin, l'apôtre revient à ces assimilations qui lui étaient si nécessaires pour rendre sensibles aux yeux de ses lecteurs les effets de transformation matérielle déterminés par la foi. Mourir en Jésus, c'est-à-dire accomplir le simulacre de sa mort, la porter en quelque sorte en soi, pour être prêt à voir s'opérer en soi-même ce que le sommeil du sépulcre avait opéré en lui; — voilà le but que le fidèle ne devait jamais perdre de vue. En s'exposant à toute sorte de dangers et à la mort même, Paul et ceux qu'il avait formés à la prédication se chargeaient du rôle difficile et en transportaient les effets à ceux qui croyaient à leur parole. Ceux-ci n'avaient donc

en quelque sorte qu'à se laisser vivre de cette vie anticipée de Jésus dont le principe était mis en eux : « Nous sommes à toute heure livrés à la mort pour Jésus, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre chair mortelle. Ainsi sa mort (en tant que supplice) imprime ses effets en nous, et sa vie (en tant que gage d'immortalité) en vous. » (Ch. iv, v. 11-12.)

La seule chose qui manquait au fidèle et qui devait être l'objet de ses constants désirs était ce vêtement incorruptible, cette enveloppe, cette habitation nouvelle de son être qui, dès qu'il en serait une fois pourvu, le préserverait à tout jamais de la mort. Or, ce vêtement, c'était Jésus lui-même. (« Vous êtes revêtus de Jésus. » — *Gal.*, 3-27.) Donc, quel meilleur emploi du temps qui restait encore que de se transporter en esprit vers ce vêtement, commun à tous les fidèles et retenu encore au ciel jusqu'au jour où, par lui et avec lui, l'immortalité en descendrait sur tous les élus! Paul développe éloquemment cette idée au chapitre v de l'Épître que nous étudions. On peut y remarquer l'emploi fréquent des mots οἰκία, οἰκοδομή (maison, construction, revêtement). L'idée matérielle exprimée par ces mots est de celles qui reviennent le plus souvent dans les écrits de Paul; mais, en la traduisant par les expressions mystiques « édification, » « édifier, » on l'a entièrement détournée de son sens primitif si intelligible et si bien

approprié à tout le reste de la doctrine. Pour chacun des lecteurs de ce temps-là, ces mots représentaient une *construction* réelle, *mécanique*, du corps nouveau, du corps immortel. — Voici comment Paul s'exprime en cet endroit :

« Nous savons que, si cette maison de terre (ce corps) où nous habitons vient à tomber en dissolution, nous avons, par la grâce d'Adonaï, une autre maison non faite à la main, immortelle et actuellement au ciel, οἰκοδομηὴν ἐκ Θεοῦ ἔχομεν <sup>1</sup>, οἰκίαν ἀχειροποίητον, αἰώνιον, ἐν τοῖς οὐρανοῖς. C'est ce qui nous fait soupirer dans le désir d'être revêtus, comme d'un second vêtement, de cette maison qui doit nous venir du ciel, ἐξ οὐρανοῦ. » (Cette fois, l'expression formelle ἐξ οὐρανοῦ prévient l'équivoque qu'on fait souvent résulter de l'adjectif ἐπουράνιος). « Tant que nous n'avons que notre corps actuel, nous sommes exposés à nous éloigner du Seigneur ; car nous ne le voyons que par la foi, et pas encore par nos yeux ; mais, au contraire, avec de la bonne volonté, nous pouvons

1. Sacy lit, au lieu du présent ἔχομεν *nous avons*, le futur ἔξομεν *nous aurons*, et il traduit : « Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison. » Ce futur, et la transposition des mots ἐν τοῖς οὐρανοῖς, dénaturerent non-seulement le sens de la phrase, mais toute la pensée de Paul. Nous recommandons à ce propos à nos lecteurs une expérience facile à faire : toutes les fois que la traduction française présente un sens qui parait avoir quelque rapport avec le christianisme spiritualisé de nos jours, ils n'ont qu'à se reporter au texte grec, et ils reconnaîtront toujours qu'il a été altéré.

nous éloigner de notre corps pour nous mettre en présence du Seigneur. » (Ch. v, v. 1-8.)

Tout le reste de cette épître a particulièrement pour but de répondre aux calomnies répandues sur le compte de Paul et de ceux qui entendaient la *bonne nouvelle* à sa manière. Ainsi qu'il arrive souvent, il y avait chez l'apôtre, à ce qu'il paraît, une assez grande différence entre l'homme et l'écrivain, entre le ton de ses conversations et celui de ses lettres. Ses ennemis faisaient remarquer cette différence et s'efforçaient par là de le décréditer aux yeux de ceux qu'il avait entraînés. « Quoi donc! disaient-ils sans doute (à en juger du moins par les réponses de Paul), ce vulgaire fabricant de tentes peut-il exercer sur vous un tel prestige, dès que sa parole vous vient de loin? De quelle autorité est donc revêtu cet artisan qui va de ville en ville, vivant de son métier, et confondu, tant qu'il séjourne quelque part, avec les gens de sa condition? Pourquoi vous en rapportez-vous à lui plutôt qu'à ceux qui ont vu le Christ lui-même? Ceux-ci vous font avertir qu'il vous trompe et vous égare; ce sont leurs instructions et non les siennes qui méritent votre confiance; vous ne pouvez être sauvés que par ce qui vous vient d'eux...»

Toute cette polémique a été sans doute fort adoucie. Il nous est permis cependant d'en juger par les passages qui suivent :

« Quand je me glorifierais un peu plus de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour votre édification (οἰκοδομήν, la construction de votre nouvel être) et non pas pour votre destruction, je n'aurais pas sujet d'en rougir. Mais afin qu'il ne semble pas que nous voulions vous étonner par des lettres, — parce que, disent-ils, les lettres de Paul sont graves et fortes, mais, lorsqu'il est présent, il paraît bas en sa personne et méprisable en son discours... » (Ch. x, v. 8-10.)

« J'ai pour vous un amour de jalousie, de cette jalousie qu'éprouve Adonaï notre Dieu, parce que je vous ai fiancés à cet unique époux qui est le Christ... Je ne pense pas avoir été inférieur en rien à ce que la tâche des apôtres a de plus grand, τῶν ὑπὲρ λίαν ἀποστολων. Si je suis grossier et peu instruit pour la parole, il n'en est pas de même pour la science (la connaissance des Écritures)... Je ne veux pas laisser cette occasion de se glorifier à ceux qui la cherchent en voulant paraître tout à fait semblable à nous, pour trouver en cela un sujet de gloire. Car ce sont de faux apôtres, de mauvais ouvriers, qui se transforment en apôtres du Christ... Sont-ils Hébreux? — Je le suis aussi. Sont-ils enfants d'Israël? — Je le suis aussi. Sont-ils de la race d'Abraham? — J'en suis aussi. Sont-ils serviteurs (δουλοῦνται) du Christ? — Quand je devrais passer pour imprudent, j'ose dire que je le suis encore plus qu'eux. (Que serait devenu en

effet le souvenir de Jésus s'il n'avait pas eu d'autres *serviteurs* que ses disciples immédiats?) J'ai plus fait de travaux, plus reçu de coups, j'ai été plus souvent en prison, et tout près de la mort... J'ai été battu de verges trois fois; j'ai été lapidé une fois; j'ai fait naufrage trois fois; j'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer... » (Ch. XI, v. 2-25.) Paul fait ici allusion à quelque évènement prolongé après un de ses naufrages; son ignorance des lois physiologiques excuse cette hyperbole qu'il ne prend assurément pas pour un mensonge.

Il s'exprime autrement quand l'intérêt de son apostolat lui paraît légitimer quelque excursion timide hors de la vérité. Est-il possible de côtoyer de plus près le mensonge, sans cependant pouvoir être accusé d'y être tombé, qu'il ne le fait dans cette *prétérition* célèbre (ch. suiv., v. 1-6) :

« S'il faut se glorifier, — quoique cela ne soit pas avantageux, — je parlerai des visions et des révélations du Seigneur. Je connais un homme en Jésus-Christ qui fut ravi, il y a quatorze ans, — fut-ce avec ou sans son corps? Je ne sais, Adonaï le sait, — jusqu'au troisième ciel. Et je sais aussi (καί) que cet homme — fut-ce avec ou sans son corps? Je ne sais, Adonaï le sait — fut emporté dans le *paradis* <sup>1</sup>; et il entendit des paroles mysté-

1. Εἰς τὸν παράδεισον. Le mot « *paradis* » a si complètement passé

rieuses qu'il n'est pas donné à un homme de redire. Je pourrais me glorifier dans cet homme; mais pour moi, je ne veux me glorifier que dans mes faiblesses. Je pourrais donc me glorifier, si je le voulais, sans être imprudent, car je dirais la vérité. Mais je me retiens de peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi ou de ce qu'il entend dire de moi. »

Il se reproche plus loin les éloges qu'il s'est donnés; mais aussi, pourquoi lui en a-t-on laissé le soin?

« J'ai été imprudent; c'est vous qui m'y avez contraint. Car c'était à vous à parler davantageusement de moi, puisque mon ministère n'a pas été au-dessous de ce qu'on peut attendre de mieux d'un apôtre (τῶν ὑπερλίαν ἀποστόλων), encore que je ne sois rien. » (Ch. XII, v. 11.)

Avec quelle habileté il fait remarquer qu'on ne sau-

de son acception primitive à une acception toute céleste que cette seconde vision est ordinairement confondue avec la première, celle du *troisième ciel*. Elle en est cependant certainement distincte; car il est évident que ce mot désigne ici le même lieu dont l'évangile de Luc fait parler à Jésus (ch. XXIII, v. 43), lorsqu'il dit au bon larron : « Tu seras avec moi aujourd'hui dans le paradis. » Dans la doctrine de Paul, dont Luc est l'interprète assez fidèle, ce mot ne peut s'appliquer qu'à un séjour souterrain où les âmes sauvées par la foi attendaient la résurrection. Aucun évangile ne fait monter Jésus au ciel le jour même de sa mort; et le quatrième fait dire à l'homme qui apparut à Marie : « Je ne suis *pas encore* monté vers mon père (Jean, ch. XX, v. 17). » D'ailleurs pouvait-il y avoir à ce sujet une autre idée admise que celle que Jésus exprimait ainsi : « Vous ne pouvez aller où je vais. »

rait lui en vouloir du métier modeste qu'il exerce, puisque le gain qu'il en tire l'empêche d'être à charge aux assemblées de fidèles. Il n'y a là qu'un tort, observe-t-il finement, c'est d'enlever par là aux fidèles l'occasion de pratiquer la charité :

« Les marques de mon apostolat ont paru parmi vous ; et en quoi avez-vous été inférieurs aux autres réunions de fidèles, si ce n'est en ce que je n'ai point voulu vous être à charge ? Pardonnez-moi ce tort... On dira peut-être qu'il est vrai que je ne vous ai point été à charge, mais qu'étant artificieux, j'ai usé d'adresse pour vous surprendre. Mais, me suis-je servi de quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés pour tirer quelque chose de vous ? » (*Ib.*, v. 12-17.)

Ici il parle encore en accusé qui se défend ; nous allons le voir à son tour se poser en accusateur.



## CHAPITRE V

### L'ÉPÎTRE AUX GALATES ET LES AUTRES ÉPÎTRES.

Pour peu que l'histoire commence enfin à introduire ses légitimes exigences au milieu des faits qu'elle a été contrainte jusqu'ici d'accepter sans contrôle, il est temps qu'elle choisisse entre deux documents qui, sur le même fait, présentent le témoignage le plus discordant. Nous voulons parler des *Actes des Apôtres*, et de l'*Épître aux Galates*.

Dans l'Épître aux Galates, Paul, qui n'a sur ce point aucun intérêt à altérer la vérité, déclare que, sans accord d'aucune sorte, sans précédent, sans aucune autorisation venant de qui que ce soit, lui, Paul, obéissant à une révélation d'en haut, a fait, durant *dix-sept ans*<sup>1</sup>, ce que

1. Il faut ajouter à ces *dix-sept ans* tout l'intervalle qui sépare la

nul autre que lui n'avait eu ni l'idée ni la mission de faire, c'est-à-dire qu'il a convié les Gentils à prendre part à l'héritage du Messie. Au bout de ce temps, pris d'un scrupule qu'il explique en disant qu'il voulut savoir si ce n'était pas en vain qu'il s'était donné tant de peine, en dehors de toute action commune et de toute approbation (*κατ' ἰδίαν τοῖς δοκοῦσι*) — il alla à Jérusalem. Il avait avec lui son disciple Tite, grec incirconcis; on ne l'obligea pas à le circoncire; mais, quant à trouver le moindre encouragement parmi ceux de sa secte, c'est-à-dire, parmi les quelques Pharisiens qui continuaient à croire plus ou moins ostensiblement en Jésus, il lui fallut y renoncer; ils ne firent que s'indigner de sa liberté de langage et de ses innovations, et le sommer avec menaces de rentrer sous le joug de la Torah. Il dut dès lors s'appliquer à se soustraire à leur surveillance ombrageuse et tyrannique.

Au-dessous de cette classe de disciples, il y en avait qui étaient bien quelque chose -- *δοκοῦντες εἰναι τι* — et même qui, sous certains rapports, pouvaient passer pour les vrais soutiens de la foi — *δοκοῦντες στύλοι εἶναι*; — c'étaient les anciens pêcheurs et artisans de Galilée; mais qu'importait ce qu'ils avaient été, pourvu que,

mort de Jésus de la conversion de Paul, pour avoir la date approximative du voyage à Jérusalem, et de l'importante *distribution des rôles* qui va être racontée.

après leur avoir donné connaissance de l'œuvre entreprise par lui, Paul obtint d'eux la promesse qu'ils ne s'y montreraient pas hostiles? Il ne chercha même pas sans doute à vaincre leur résistance personnelle au sujet de la circoncision; son but n'était pas de les engager à prendre part à un apostolat qui ne pouvait les concerner; il ne leur avait demandé qu'une adhésion tacite ou une non-improbation, et ils ne la lui avaient pas refusée. Mais laissons-le s'exprimer lui-même.

« De la part de ceux qui paraissent être quelque chose, — ce qu'ils ont été autrefois ne me regarde pas, Adonai n'a pas égard à la qualité des personnes, — de la part de ceux-ci il ne m'a rien été imposé. Mais, au contraire, ils ont vu que je pouvais aussi bien avoir été choisi pour prêcher l'évangile de l'incirconcision (*evangelium præputii*) que Pierre *celui de la circoncision*. Car celui qui a agi efficacement dans Pierre *pour l'apostolat de la circoncision* (*qui enim operatus est Petro in apostolatam circumcissionis*) a aussi agi efficacement en moi pour me rendre apôtre des Gentils. » (Ch. II, v. 6-8.)

Voici donc, d'après cela, un point qui paraît formellement établi : non-seulement, pendant *le quart de siècle* déjà écoulé depuis la mort de Jésus, Pierre ne s'est entretenu de son ancien maître qu'avec des circoncis, mais il est dit expressément qu'il ne doit prêcher aucun autre Évangile que *celui de la circoncision*.

Or, que disent sur ce point les *Actes des Apôtres*? Là, ce Pierre, que nous avons vu jusque-là en toute occasion jouer un rôle si effacé ou si fâcheux, est devenu un homme considérable et un grand orateur. Et, dans la circonstance rapportée plus haut, mais fort altérée dans tous ses détails, nous le voyons se lever solennellement au milieu d'une assemblée, décorée depuis du nom de concile, et prononcer ces mots (traduction de Sacy) : « Mes frères, vous savez qu'il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Évangile... » (*Actes*, ch. xv, v. 7.)

Lequel de ces deux récits, dont l'un détruit complètement l'autre, l'impartiale histoire adoptera-t-elle? — Il ne nous semble pas qu'elle puisse hésiter à donner la préférence au récit qui l'emporte incontestablement par la vraisemblance et la continuité soutenue des rôles, c'est-à-dire à celui qui écarte jusqu'à la possibilité d'une part quelconque prise par Pierre à la *dénationalisation* de l'idée juive par la prédication de l'*incirconcision*.

Rien ne ressemble mieux au Simon-Pierre que nous connaissons de longue date que le caractère inconsistant, sans persistance dans ses opinions, sans succès dans la dissimulation de ses fautes, que nous retrouvons aux versets suivants de l'Épître aux Galates.

Avant que Paul ne quittât Jérusalem, il avait été bien convenu entre lui et Jacques, Pierre et Jean, que, si

ceux-ci s'abstenaient de toute prédication aux incircuncis, ils ne nuiraient du moins d'aucune manière à leur conversion dont Paul et ses disciples restaient seuls chargés (*nos in gentes, ipsi autem in circumcissionem*). Or qu'arriva-t-il? Laissons encore la parole à Paul :

« Lorsque Pierre<sup>1</sup> fut venu à Antioche, je m'élevai contre lui en face, parce que sa conduite était condamnable. En effet, avant qu'il ne vint des gens de Jérusalem de la part de Jacques, Pierre mangeait avec les Gentils; mais depuis l'arrivée de ces gens-là, il se séparait des Gentils et s'en tenait éloigné, craignant ceux qui étaient pour la circoncision. Les autres judaïsants (les chrétiens juifs) imitèrent sa dissimulation (*ὑποκρίσει*, hypocrisie), et Barnabé lui-même s'y laissa entraîner. Quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit dans la vérité de l'Évangile, je dis à Pierre devant tout le monde : Si toi, qui es Juif, tu ne te gênes pas pour vivre à la manière des Gentils, pourquoi veux-tu ensuite forcer les Gentils à vivre à la manière des Juifs? »

Il paraît bien que cette mortifiante apostrophe n'avait pas empêché Pierre et les émissaires judaïsants d'imposer aux Gentils, comme condition de salut, la manière de vivre des Juifs et la pratique de la circoncision; car

1. Il faut remarquer, en cet endroit compromettant, la substitution ingénieuse faite par la Vulgate et adoptée depuis, du nom peu connu de Céphas à celui de Πέτρος; que porte en toutes lettres le texte grec.

l'Épître aux Galates n'a d'autre but que de fortifier les fidèles de Galatie contre ces funestes influences.

« Je m'étonne, leur dit Paul du ton le plus ému des premiers versets, qu'abandonnant celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ, vous passiez sitôt à un autre évangile; ce n'est pas qu'il y en ait d'autre; mais c'est qu'il y a des gens qui vous troublent et qui veulent renverser le véritable évangile de Jésus-Christ. Or, je vous l'ai dit et je vous le dis encore : Quand bien même l'un de nous, quand bien même un ange du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, que celui qui agit ainsi soit anathème? »

Par cet anathème lancé d'avance contre tous ceux « qui ne marchent pas droit selon la vérité de l'Évangile, » il se dispense de le fulminer en particulier contre chacun de ceux dont il va dénoncer la conduite. Après avoir exposé ces griefs, comme nous venons de le voir plus haut, il démontre le manque de foi ou l'inintelligence de ses contradicteurs.

Tout ce qui appartient à la loi, tout ce qui la suppose encore en vigueur n'implique-t-il pas un état de péché et par conséquent de mort? Appartenir au Christ et se soumettre encore à la loi, c'est donc considérer Jésus comme ministre ou serviteur du péché (ch. II, v. 17) et comme un agent de mort! — Par quoi peut-on rendre

à la chair le principe de la vie, si ce n'est en y détruisant, en y faisant mourir le principe de la mort? Serait-ce donc aux œuvres de la loi que l'on irait demander ce qui permet d'échapper aux effets de la loi? Un seul homme a échappé jusque-là à ces effets mortels; — c'est donc en imprimant en soi le sceau du ressuscité, c'est donc par ce moyen et non par aucun autre qu'il est possible de vivre comme il vit et de se soustraire à la mort comme il y a été soustrait. Croire que les bonnes œuvres puissent empêcher de mourir, c'est croire que le sacrifice de Jésus n'était pas nécessaire, c'est oublier l'ancienne condamnation et ne point vouloir de la *grâce* qui l'abolit. « Si la *justification*, dit-il en terminant (v. 21), peut s'acquérir par la loi (c'est-à-dire à la manière enseignée par Pierre, Jacques et les autres), à quoi sert-il donc que Jésus soit mort? »

On ne saurait trop insister sur ce raisonnement de Paul qui, au fond, contient sa doctrine tout entière, moins les contradictions auxquelles l'entraîne le frein moral réclamé par la prolongation imprévue de l'attente. Les prémisses étant admises, rien en effet n'est plus clair. Par suite de cette prolongation de l'attente, les œuvres sont bonnes assurément, mais ni plus ni moins qu'elles l'ont été jusque-là, c'est-à-dire comme pouvant servir à détourner de la vie de chaque jour les maux qui la menacent, ainsi que cela a été enseigné dans la Torah.

Mais ces œuvres ne sauraient par elles-mêmes ramener dans la chair une vie qui ne puisse plus s'y éteindre <sup>1</sup>. Si elles n'ont jamais produit cet effet dans les temps passés, pourquoi le produiraient-elles à la fin des temps? Par quel moyen, en un mot, donner aux œuvres une place quelconque dans ce raisonnement complet par lui-même et que l'on détruit dès qu'on cherche à l'étendre : La loi était la *mort*, Jésus est la *vie*; rien de ce qui a été la loi, rien de ce qui n'est pas Jésus lui-même ne peut être la *vie*. Or, par quoi *mets-je Jésus en moi*? — Par la *foi* seule; donc LA FOI SEULE FAIT VIVRE.

La suite de l'épître est la paraphrase de ce raisonnement. Les œuvres de Paul qu'il nous reste à passer en revue ne sont aussi que des diversifications des mêmes idées; nous nous bornerons donc, en commençant par celle-ci, à donner de chacune d'elles un abrégé rapide. La forme qui nous paraît la plus propre à conserver la physionomie littéraire de l'auteur, étant la forme directe, nous l'adoptons dès à présent jusqu'à la fin de ces résumés.

« O Galates insensés, qui vous a ensorcelés? » Ce n'est point la Torah qui a pu mettre en vous l'esprit nouveau,

1. Nous savons que la nécessité d'une morale l'amène quelquefois à laisser entendre tout le contraire; et c'est cette idée, opposée à celle du *salut* par la *foi* et inconciliable avec elle, que nous aurons à examiner dans le chapitre suivant.

l'esprit de Jésus. Et, si c'est cet esprit nouveau qui seul peut rendre la vie à la chair, ne voyez-vous pas qu'on vous fait retourner à la chair morte en vous faisant retourner à la Torah?

Dans quel cas et pour quel fait l'Écriture dit-elle qu'Adonaï a fait espérer la justification dont nous allons enfin voir les effets? — Dans un seul cas et pour un seul fait; c'est lorsqu'elle dit: « Abraham *crut*, et sa foi lui fut imputée à justice. » Ce qui lui fut imputé à justice ce fut sa *foi* et nulle autre chose. Vous voyez donc bien que, pour avoir part aux promesses faites à Abraham, il faut posséder ce qui lui a été imputé à justice.

La Torah, étant la loi du péché et de la mort, c'est-à-dire de la malédiction, entraîne dans la malédiction tous ceux qui veulent la maintenir. Mais, pour ceux qui ont la foi, cette malédiction est absorbée par Jésus crucifié, puisqu'il est écrit: « Maudit celui qui est pendu au bois; » et il ne reste que la bénédiction donnée à Abraham, réalisée en Jésus après sa mort, et communiquée par cette mort à tous ceux en qui la foi en renouvelle le mérite.

Adonaï a fait son testament en faveur d'un seul, celui qui devait naître un jour d'Abraham; or celui-là est Jésus, et ne peut être un autre. En quoi la loi, qui a été donnée dans l'intervalle, pourrait-elle modifier une promesse qui ne se réalise qu'aujourd'hui? — De deux

choses l'une : ou c'est la loi, ou c'est la promesse qui nous confère l'héritage ; si c'est la promesse, ce n'est donc pas la loi.

La loi n'a servi qu'à nous tenir, nous autres Juifs, enfermés sous sa garde, jusqu'à ce que la foi vint pour sauver toute chair en qui la vie entrerait avec elle. La loi nous a servi de conducteur ; elle nous a amenés bien plus directement que les autres peuples à notre Père. Mais aujourd'hui que nous voilà reconnus par Adonaï comme ses enfants, grâce à son fils dont nous sommes les cohéritiers, qu'avons-nous affaire de la loi !

Une seule chose nous importe, c'est d'être revêtus de Jésus-Christ qui est la vie éternelle de nos corps ; — et ce *vêtement vital*, tous tant que vous êtes, Juifs, Gentils, esclaves, hommes libres, les femmes aussi bien que les hommes, vous êtes tous appelés à vous en recouvrir ; vous pouvez tous devenir les éternels héritiers de la promesse faite à notre ancêtre Abraham, parce que, ne faisant qu'un avec le Christ, vous entrez par lui dans la race à laquelle il appartient.

De serviteurs que nous étions, nous sommes devenus enfants. Pourquoi, devant notre Dieu, sentez-vous s'élever en vous-mêmes cette voix des enfants qui crie : Père ! Père ! — C'est que le fils d'Adonaï a mis son esprit en vous. Or, si vous êtes enfants d'Adonaï, vous êtes par là

même héritiers de ce qu'il a promis à notre ancêtre et à sa postérité.

Quoi ! c'est à vous, Gentils, qui avez connu d'autres dieux et qui ne pratiquez plus les cérémonies de leur culte, que l'on voudrait imposer les cérémonies des Juifs ! Et vous semblez croire qu'il faut consacrer à cette étude les derniers jours qui vous restent ! — J'ai donc travaillé en vain à vous ouvrir les yeux, et les conseils aveugles de ceux qui comprennent mal la bonne nouvelle l'emportent donc sur les miens ! « Ils se cramponnent à vous, mais ce n'est pas d'une étreinte qui puisse vous être utile. » Mes petits enfants, vous que j'ai enfantés à la foi et pour qui je crois sentir de nouveau les douleurs de l'enfantement, je vous en conjure, ne les écoutez pas ; n'écoutez que ceux qui savent comment il faut « former Jésus-Christ en vous. » Et si vous voulez absolument être sous notre loi, comprenez au moins le sens que cette loi cache sous les figures qu'elle nous montre. Elle nous apprend que notre père Abraham a eu deux fils : l'un de sa servante, l'autre de la femme libre. Qu'est-ce que la servante ? — C'est la figure de la Jérusalem d'à présent ( *νῦν* ). Et qu'est-ce que la femme libre ? — C'est la figure de la Jérusalem future, que nos prophètes ont décrite, et qui descendra un jour du ciel où Adonaï la prépare ( *ἄνω*, voir l'Apocalypse ).

En bien ! oui ; je le dis maintenant sans détour :

pour vous, Gentils, votre loi ne saurait plus être aujourd'hui qu'une servitude sans signification et sans objet. N'y pensez donc pas; ne vous en occupez pas; ne l'acceptez pas de ceux qui vous la proposent. Je vais plus loin; ceux d'entre vous qui se font circoncire montrent par là qu'ils comprennent si peu le sens de la nouvelle qui leur est annoncée, que j'appréhende fort que Jésus lui-même, après cela, ne leur serve de rien. Que veut dire la circoncision pour un homme qui n'est pas né sous la loi? Je déclare à tout homme qui se fera circoncire qu'il s'oblige par là même à observer toute la loi. Et, en quoi sera-t-il plus avancé? — En rien; car, si c'est par la loi qu'il croit être justifié, il se trompe; il n'a plus de part à Jésus, il est déchu de la grâce. La circoncision... l'incirconcision... qu'importe tout cela? Que ceux qui vous troublent à ce sujet portent la peine de leur obstination et de leur aveuglement! « Plût à Adonaï qu'on ne leur retranchât pas seulement ce qu'ils veulent vous retrancher ὄφελον καὶ ἀποκόψονται οἱ ἀναστατοῦντες ὑμᾶς! »

Jésus l'a dit : toute la loi de nos pères est dans ce précepte : « Aimez votre prochain comme vous-même. » Pratiquez donc cela, et vous serez quittes envers la loi. Eh ! qu'avez-vous besoin d'un texte qui vous enseigne ce que vous avez à faire ? Si vous avez en

1. A partir de cet endroit, l'Épître aux Galates est un des exposés

vous l'esprit de Jésus qui vivifie la chair, de lui-même il vous fera faire ce qui empêche la mort d'y rentrer. La loi était pour ceux dont la chair était vouée au péché et à la mort. Si vous êtes poussés par l'esprit, vous n'êtes plus sous la loi. La loi désigne elle-même les œuvres qui lui appartiennent en tant que destinées à ne régir qu'une chair peccable et mortelle : ce sont la fornication, l'impureté, l'idolâtrie, etc. — Les fruits de l'esprit, au contraire, sont la charité, la joie, la paix, etc. Il n'y a plus de loi de péché et de mort pour ceux qui produisent ces fruits. La croix de Jésus en a délivré leur chair.

On ne récolte que ce qu'on a semé et là où l'on a semé. Semez dans la chair, vous récolterez la mort de cette chair; semez dans l'esprit, votre chair en récoltera sa propre vie. Encore une fois, défiez-vous de ceux qui, en vous faisant circoncire, ne cherchent qu'à s'épargner des persécutions. Du reste, si mes ennemis m'attaquent encore et prétendent que je ne suis pas autorisé par Jésus à prêcher la doctrine que je prêche, qu'ils sachent que j'ai de quoi les confondre et que je peux leur montrer sur mon corps le cachet des élus que Jésus y a imprimé lui-même.

les plus nets de ces principes moraux, illogiquement rattachés par Paul à sa doctrine générale, et sur lesquels nous aurons à revenir dans notre dernier chapitre.

## ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS.

Béni soit Adonaï qui nous a comblés de toutes les bénédictions qui viennent de Jésus et du ciel où il est maintenant, et qui nous a *prédestinés* par un pur effet de sa bonne volonté !

En croyant à la nouvelle de votre salut, vous avez été scellés du sceau de l'esprit : c'est le gage de notre héritage, jusqu'à la délivrance de la nouvelle assemblée d'Adonaï, de cette Église, de ce nouveau peuple élu par lui, qui restera pour célébrer sa gloire dans les siècles des siècles. Puisse-t-il vous éclairer et vous révéler les richesses et le bonheur qu'il destine à ses saints dans ce royaume qu'il a promis à notre père Abraham !

Gentils, il n'y a pas de différence entre nous dans le passé. Tant que nous avons été sous notre loi, nous étions abandonnés comme vous aux dérèglements de notre chair mortelle ; et l'esprit qui était dans cette chair était impuissant à lui donner la vie. Enfants de la colère, comme vous, nous étions naturellement condamnés au même sort que vous, qui apparteniez au prince des puissances de l'air. Mais, à nous tous qui semblions destinés à la mort, Adonaï offre en ce jour la

vie en faveur de son fils. Il nous a ressuscités avec lui ; et, l'ayant à présent dans le ciel sous ses yeux , c'est comme s'il nous y avait nous-mêmes pour lui rappeler la promesse qu'il a juré d'accomplir. Mais sachez bien que l'accomplissement sur nous de cette promesse est une pure grâce *qui vient de lui et non de nous*. Que nul de vous ne s'en glorifie donc ; car les *œuvres* qui n'ont pas sauvé nos pères ne pourraient vous sauver. C'est la foi seule qui fait vivre. Quant aux *œuvres* qui l'accompagnent ; « c'est Adonaï qui les a préparées, afin que nous y marchassions <sup>1</sup>. »

Autrefois, séparés que vous étiez de la société d'Israël, étrangers à nos alliances avec Adonaï, vous sembliez ne pouvoir prétendre à aucune part dans l'accomplissement des promesses qu'il n'a faites qu'à nos pères. Mais, cette distance qui vous séparait de nous, le sang du Christ la comble aujourd'hui. Plus de séparation, plus d'inimitié entre nous ; sa chair ressuscitée nous réunit dans la vie que nous acquérons par elle. Jésus nous réunit tous dans un seul corps, afin de nous réconcilier tous à la fois avec son père. D'étrangers que vous étiez, vous êtes devenus citoyens de la même cité, habitants de la même

1. Pour l'honneur de Paul, il ne faut pas que les passages empreints de cet aveugle fatalisme nous fassent oublier ceux où l'apôtre se montre inspiré de la vraie morale, en laissant entendre que c'est par la pratique *facultative* des œuvres de l'esprit qu'on échappe à la mort.

maison que les saints, la maison d'Adonaï. En adoptant avec nous le fondement fourni par nos prophètes de cette maison dont Jésus est la principale pierre d'angle, vous entrez vous-mêmes, ô Gentils, dans la structure de l'édifice.

En aucun autre temps, ce mystère n'avait été découvert aux enfants des hommes, à savoir que les gentils étaient appelés, comme nous autres Juifs, à l'héritage promis à nos pères. Et c'est moi qui ai été choisi pour vous l'annoncer. Aujourd'hui enfin va se dévoiler le mystère caché dès le commencement. La terre va avoir sa part de gloire, l'assemblée des élus va faire éclater aux yeux des habitants du ciel les bienfaits qu'Adonaï a voulu répandre ici-bas. C'est pourquoi je le prie « lui qui a le même nom pour la famille du ciel (les anges) et pour celle de la terre <sup>1</sup> » de faire que son Messie habite dans vos cœurs.

Il est dit de ce Messie (ps. 68, v. 18-19) qu'étant *monté en haut* il a mené captive une multitude de captifs et a répandu ses dons parmi les hommes. Il est donc *monté là où ses heureux captifs vont former son royaume*. Mais, de quelle personne peut-on dire qu'elle est *montée sur la terre*? — De celle-là seule qui est descendue dans

1. Ἐξ οὗ πᾶσα πατριὰ ἐν οὐρανοῖς καὶ ἐπὶ γῆς ὀνομάζεται, on pourrait traduire : « Lui qui connaît le nombre des anges et celui des hommes, » car ὀνομάζομαι veut dire aussi « être énuméré, dénombré. »

le sein de la terre et qui en est revenue <sup>1</sup>. Or, de tous ceux à qui la mort a fait faire cette descente, Jésus est jusqu'à présent le seul qui soit remonté. Il est maintenant au ciel où nous ne pouvons le suivre qu'en esprit, mais il en reviendra pour organiser toutes choses.

Jésus est l'homme nouveau, le second Adam désormais incorruptible et immortel, dont il faut nous revêtir pour échapper comme lui à la corruption et à la mort. Vous avez son esprit en vous, et vous êtes marqués comme d'un sceau pour le jour de la Rédemption. N'attristez pas cet esprit par des œuvres *qui ne nourrissent pas la foi* <sup>2</sup>. Soyez bons les uns à l'égard des autres, et pardonnez-vous comme Adonaï vous a pardonnés en faveur de son fils.

*Imitez* donc Adonaï dont vous êtes les enfants; suivez aussi l'exemple de Jésus <sup>3</sup> qui, sachant que son sacrifice

1. Le sens de ce passage est on ne peut plus net, dans le latin comme dans le grec : « *Quòd autem ascendit, quid est nisi quia et descendit primum in inferiores partes terræ?* » Quelle surprise aurait éprouvée Paul s'il eût pu prévoir qu'on placerait un jour au ciel le royaume de son Dieu, et qu'on y ferait monter avec lui la foule de ses captifs ! — Pour arriver à ce sens, il faut ne tenir pas plus compte du mot « *inferiores partes terræ* » que de l'accord unanime de tous les auteurs de l'Ancien Testament sur les promesses et sur le lieu de leur réalisation.

2. Voici encore un des sentiers détournés par lesquels l'apôtre introduit la morale dans sa doctrine. La foi reste toujours le seul moyen efficace d'écarter la mort ; mais les œuvres constituent une *nourriture* bonne ou mauvaise.

3. Il était difficile de mettre utilement en pratique cet ordre de Jé-

avait une odeur agréable à son Père, s'est livré par amour pour nous.

Qu'est-ce que la nouvelle assemblée (le nouveau peuple élu en qui allaient se réaliser les promesses faites au peuple hébreu?) — C'est le corps du Christ. Or, qu'est-ce que le Christ a sauvé de la mort par sa résurrection? — Son corps. Il a donc sauvé son assemblée (ecclesia, église) qui est la figure de son corps; il vous a sauvés tous, vous les dignes membres de ce corps.

#### ÉPÎTRE AUX PHILIPPIENS.

Je vous aime tous dans les entrailles du Christ; marchez sans chute jusqu'au jour de son retour. Sachez que tous ceux qui vous prêchent le Christ ne le font pas avec de bonnes intentions. Il y en a qui le font et qui ne consentent à s'adresser à vous, tout incirconcis que vous êtes, que parce qu'ils portent envie à mes succès. Pendant que j'étais en prison, ils ont cru me nuire en m'enlevant la gloire de quelques conversions. Mais, en ce qui

hovah : « Soyez saint comme je suis saint. » L'imitation devenait au contraire la meilleure règle de conduite du moment qu'elle s'appliquait à Jésus. — L'anthropomorphisme n'a produit de bons effets moraux que lorsqu'il a élevé à la dignité divine de grandes et nobles âmes humaines; parce que, en raison de leur *humanité* même, leurs vertus offraient un modèle qu'on devait et qu'on pouvait imiter. Ainsi en a-t-il été aussi, dans la race indo-européenne, pour le sage et bon Çakya-Mouni transformé en Boudha.

me concerne personnellement, qu'est-ce que cela peut me faire? Une seule chose m'importe, c'est que, soit par ma vie, soit par ma mort, Jésus soit glorifié dans ma chair. Je ne sais même ce qui vaut le mieux pour moi, ou de m'endormir tout de suite pour attendre plus patiemment ma réunion avec mon Seigneur, ou de rester parmi vous jusqu'à ce qu'il revienne, pour vous être utile encore, tout en assurant mon propre salut.

Soyez humbles et obéissants; soumettez-vous avec crainte et tremblement à tout ce qu'Adonaï vous fait faire pour votre salut. Car c'est lui qui opère en vous et la volonté et l'acte (Deus est enim qui operatur in vobis et velle et perficere) selon ce qui lui plait <sup>1</sup>. Ne cherchez pas à vous conduire vous-mêmes; laissez-vous diriger; le bien que vous faites vient de lui et non de vous.

La parole que j'ai mise en vous pour y conserver la vie sera ma gloire, au jour du Christ qui est proche, et prouvera que ce n'est pas en vain que j'ai couru et travaillé. — La victime que vous offrez à Adonaï pour abolir en votre chair le péché et la mort est certes suffisante; mais j'y joindrais mon sang que cela ne nuirait ni à vous ni à moi.

Je ne crains plus de vous le dire maintenant : gardez-

1. La proximité de l'événement dissimulait par moments sans doute, aux yeux de l'apôtre, les conséquences, même quotidiennes, d'un fatalisme si hautement professé.

vous de tout ce que pourront vous dire ces misérables circoncis. Ce sont des chiens, des ouvriers de malheur (canes, malos operarios); c'est nous qui sommes les vrais circoncis, que nous portions ou non sur notre chair ce signe en qui ils mettent leur confiance. Si la chair pouvait tirer avantage de ce signe, pourquoi ne m'en prévaudrais-je pas, moi qui, non moins qu'eux, ai été circoncis le huitième jour? — Quelqu'un peut-il être, plus que je ne l'ai été, juif, pharisien, observateur zélé de la Torah? N'observé-je pas encore de mon propre mouvement les préceptes de cette Torah, *comme si rien de ce qui m'est propre pouvait me sauver?* — La justice, en tant que pratique du bien enseignée par la loi, m'est *propre*, elle appartient à moi qui ne peux rien pour moi-même; mais la justice qui me vient de ma foi en Jésus est ma vraie justification, parce que c'est Adonaï qui me l'envoie pour me sauver<sup>1</sup>; elle me rend conforme à la mort de Jésus, et par suite à sa résurrection. Une fois dans la voie du salut, il ne dépend plus de moi de m'arrêter. Je cours toujours après ce prix placé devant moi

1. Paul ne pousse nulle part aussi résolument son principe des mérites de la foi à ses dernières conséquences logiques. Nous le répétons, l'attente ardente du retour de Jésus et sa proximité considérée comme imminente, peuvent seules justifier l'enthousiaste apôtre d'avoir professé, avec cette hardiesse effrénée, le fatalisme, l'irresponsabilité, l'inutilité de tout effort et de toute initiative, — en un mot, la négation du libre arbitre et de la conscience.

qui est l'appel qu'Adonaï nous adresse du ciel, *ad bravium supernæ vocationis*. (Sacy traduit : « le prix de la félicité du ciel, » ce qui altère complètement le sens.)

Il y en a plusieurs parmi vous qui, à mon grand regret, se conduisent en ennemis de la croix. La fin qui les attend est la mort ; leur gloire tournera à leur confusion ; ils ne connaissent que les choses de la terre telle qu'elle est aujourd'hui. Quant à nous, dédaigneux de tout ce qui n'est pas cette terre nouvelle qu'ont entrevue les prophètes, notre esprit se porte vers le ciel, parce que c'est de là que doit venir celui qui nous a choisis pour ses cohéritiers dans les siècles des siècles.

Réjouissez-vous, je vous le dis, vous tous dont les noms sont déjà sur le livre de vie. Réjouissez-vous, car le Seigneur est proche (*Dominus propè est*). O mes chers Philippiens ! j'aime à vous rendre ce témoignage que nulle autre assemblée que la vôtre ne m'a fait part de ses biens, et que je n'ai rien reçu que de vous seuls. Je suis fait à la pauvreté et je ne désire pas vos dons ; mais je désire le fruit que vous en tirez pour vous-mêmes. — J'ai tout reçu, et je suis maintenant dans l'abondance.

#### ÉPÎTRE AUX COLOSSIENS.

Prenez-garde à tous les enseignements qui viennent de ce monde qui va finir et non du Christ qui va fonder

le nouveau. Sachez qu'en lui habite corporellement la plénitude<sup>1</sup> de la vie divine, et sachez aussi qu'il vous rendra semblables à lui-même. C'est en lui que vous êtes circoncis, non de cette circoncision que la main opère, mais de celle que la foi donne. Avec lui, vous êtes ensevelis par le baptême; et, par votre foi en l'opération de son père Adonaï qui l'a ressuscité, vous êtes d'avance ressuscités vous-mêmes.

Vous étiez morts dans le péché; et comme vous étiez incirconcis, vous ne pouviez même vous racheter de vos péchés quotidiens; mais le Messie est venu et il vous a communiqué sa vie, affranchissant du même coup votre chair du péché et de la mort qui étaient en elle. L'antique décret porté contre tous les fils du premier Adam, — décret dont notre loi est la lettre, — le second Adam l'a arraché du milieu de nous, et il l'a attaché à sa croix. Puissance victorieuse de toutes les autres puissances, il vous a affranchis de toutes ces obligations de nos pères, ombres de ce qui devait arriver, figurées par le premier corps de Jésus. Quel sens ont maintenant et le culte des anges et toutes les chimères de l'esprit qui animait l'ancienne chair? Si, par le Christ, vous êtes morts à ce monde, pourquoi croyez-vous encore utile

1. Il y a dans cette épître quelques idées qui paraissent empreintes d'un gnosticisme postérieur à Paul.

de vous soumettre à ses lois qui n'ont jamais sauvé personne? On vous dit qu'il faut prendre bien garde aux choses dont vous nourrissez votre corps. Croyez-moi, le temps qui nous reste est trop court pour l'employer à cette vaine étude. Ayez souci, non de nourrir votre corps de telle ou telle manière, mais de l'unir à celui de Jésus et de prier Adonaï de rendre cette union éternelle.

Si vous êtes ressuscités *en figure* avec le Christ, votre nouveau corps est en figure aussi dans l'endroit où est en ce moment le nouveau corps du Christ. Regardez donc en haut, là où est l'image de votre résurrection, et ne regardez point en bas là où, jusqu'à présent, n'est que l'image de votre mort. Considérez qu'ici-bas vous êtes encore comme morts et que votre vie est cachée là-haut avec Jésus. Dès qu'il apparaîtra, dès qu'il reviendra sur la terre, votre véritable vie apparaîtra et reviendra ici avec lui.

Comment se nomment les membres de ce corps mortel que vous avez encore? Ils se nomment fornication, impureté, etc. Il faut donc vous appliquer à détruire un à un tous ces membres qui ne doivent pas avoir part à la vie future de votre nouvel homme. Et comment se nomment les membres et les parties vitales de cet homme nouveau? Ils se nomment miséricorde, charité, humilité, etc. Développez donc ceux-ci, afin

qu'ils soient tout prêts à vivre quand le moment sera venu <sup>1</sup>.

PREMIÈRE ÉPÎTRE AUX THESSALONIENS.

Grâces vous soient rendues à vous, nos chers coopérateurs et imitateurs du Christ, qui, poussés par l'esprit de la nouvelle vie, avez répandu tout autour de vous, en Macédoine et en Achaïe, la vivifiante contagion de la foi. Vous avez écarté devant vous les anciens dieux de ces pays pour y annoncer Adonaï notre Dieu.

Vos assemblées (églises) ont eu à souffrir de la part des sectateurs des anciens dieux, comme les églises de Judée ont eu à souffrir de la part des adorateurs aveugles d'Adonaï. L'aveuglement dont Adonaï a voulu les frapper est tel que, non contents d'avoir fait mourir Jésus, comme leurs pères avaient fait mourir ses prophètes, ils nous accablent de toutes sortes de persécutions. Pour combler la mesure de leurs péchés, ils se rendent de plus en plus odieux à Adonaï en voulant nous empêcher de porter parmi les Gentils la nouvelle à laquelle ils ne veulent pas croire. Aussi la colère du ciel est dès à pré-

1. Voici encore un de ces éclairs de véritable philosophie morale sur lesquels nous voulons arrêter au passage l'attention du lecteur, afin qu'il les reconnaisse quand nous les lui présenterons réunis dans notre dernier chapitre.

sent tombée sur eux, et y demeurera jusqu'à la fin, qui est proche. Oui, le jour de l'avènement du Christ est proche; et, ce jour-là, c'est vous qui serez notre joie et la couronne de notre gloire.

Nous voulons vous donner une pleine connaissance de ce qui arrivera à ceux qui se sont endormis dans la foi (*dormientibus*, aux fidèles déjà morts; c'est, à peu de chose près, la répétition de ce qu'il a dit à ce sujet dans sa première épître aux Corinthiens). Par cela même que nous croyons que Jésus est ressuscité après une mort apparente, nous comprenons sans peine que ceux à qui leur foi donne une mort semblable à la sienne ressusciteront comme lui, et qu'ils reparaitront lorsqu'il reparaitra. Nous sommes autorisés à vous dire que leur résurrection précédera la transformation de ceux d'entre nous qui ne seront pas encore morts. Voici donc comment les choses se passeront: au premier signal de la voix de l'archange et de la trompette d'Adonaï, Jésus paraîtra, et comme c'est en lui qu'est la nouvelle vie des fidèles qui dorment, la première chose qui aura lieu, ce sera la réapparition de ceux-ci. Puis, nous autres, les vivants, nous serons transformés, et tout aussitôt, avec les ressuscités, nous nous élancerons à la rencontre de Jésus, et, nous attachant dès lors à lui, nous n'en serons plus séparés<sup>1</sup>.

1. Il était naturel de penser que, tant que les vengeances célestes

Pour ce qui est du moment où ces choses se passeront, Jésus a dit non-seulement qu'il était proche mais qu'il nous surprendrait comme un voleur de nuit. Pour qui sera-t-il donc redoutable? — Pour ceux qui sont dans la nuit, mais non pour vous qui êtes dans la lumière de la foi. Vous n'avez qu'une chose à faire c'est de veiller à ce que tout reste intact en vous, l'esprit, l'âme et le corps pour le jour de l'événement.

#### SECONDE ÉPÎTRE AUX THESSALONICIENS.

Bons et fidèles Thessaloniens, la persécution qui nous harcèle sous toutes les formes s'étend jusqu'à vous, et vous souffrez avec fermeté et patience. Le jour n'est pas loin où nos persécuteurs seront punis comme ils le méritent; ils subiront *la peine éternelle de la mort* (ὄλεθρον, *interitus*), au moment même où Jésus viendra nous apporter la vie.

N'est-on pas allé jusqu'à répandre parmi vous de fausses lettres, que l'on prétendait écrites par nous ou de notre part, et qui avaient pour but de vous avertir que le jour d'Adonaï était arrivé (ἐνέστηκεν)! Nous dé-

s'exerceraient sur la terre, les élus, pour en être préservés, resteraient dans les airs à côté de Jésus. Tertullien exprimera plus tard la même idée en disant que les fidèles seraient placés, pendant ce temps-là, dans un abri que leur avait réservé la miséricorde divine.

mentons formellement ce bruit. Souvenez-vous de tous les signes qui, d'après nos prophètes et d'après les paroles de notre seigneur Jésus lui-même, doivent précéder l'événement. L'Antechrist eût-il paru, comme quelques-uns le prétendent (*Jean*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> ép.), d'autres signes restent encore à paraître. Le mystère d'iniquité est commencé, il est vrai, mais il n'est pas encore arrivé à sa fin. Adonaï n'a pas encore assez aveuglé tous ceux dont il veut consommer la ruine.

Encore un mot pour ceux qui ne comprennent pas assez ce qu'ils ont présentement à faire. Il est vrai que nous vous annonçons la nouvelle d'un monde nouveau où il n'y aura plus ni peine ni travail; mais ce n'est pas une raison, pour ceux qui ne peuvent pas attendre l'événement sans travailler, d'exiger que les autres les nourrissent jusque-là. Or, nous apprenons qu'il y en a parmi vous qui se croient dispensés de toute vie régulière et de tout travail, et qui passent leur temps à se mêler de ce qui ne les regarde pas. Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger. Si vous voulez manger, travaillez donc et ne perdez pas votre temps en paroles inutiles.

Cette lettre est bien de moi. Voici le seing que je mets à toutes mes lettres. J'écris ainsi.

## PREMIÈRE ÉPÎTRE A TIMOTHÉE.

Il est temps d'en finir avec ces fables et ces généalogies sans fin qui servent plus à exciter des disputes qu'à reconnaître ceux qu'Adonaï a appelés et qu'il destine à former son nouveau peuple. Pour ceux-ci la Torah ne saurait avoir aucune utilité. On ne peut nier qu'elle n'ait été bonne, mais seulement pour ceux qu'elle concernait et qu'elle désignait elle-même en les nommant impies, pécheurs, scélérats.

Voici ce que j'ai à te recommander : fais faire des prières pour les souverains et pour tous ceux qui sont investis de quelque pouvoir, afin que nous soyons le moins possible inquiétés dans notre ministère. D'ailleurs le Sauveur veut que tout le monde ait connaissance du salut qu'il propose et de la vérité. Cette vérité est qu'il n'y a qu'un Dieu qui est Adonaï, et qu'un homme, médiateur entre lui et les autres hommes, — et que cet homme est Jésus-Christ.

Tous sont appelés au salut, la femme même, quoique ce soit par elle que le péché et la mort sont entrés dans la chair ; mais, comme c'est par elle que les générations se sont perpétuées, elle pourra trouver grâce, si elle observe la foi, la charité, la continence <sup>1</sup>.

1. Sacy traduit ainsi ce passage : « La femme se sauvera néanmoins

Veille à la bonne tenue des assemblées des fidèles en chaque ville. En ton absence, établis des surveillants (ἐπίσκοποι, évêques); mais ne confère pas cette fonction à la légère. Il convient que le surveillant n'ait qu'une femme, mais il faut qu'il soit marié; car comment pourrait-il maintenir l'ordre dans l'assemblée, s'il n'a pas l'habitude de le maintenir dans sa famille? Fais aussi un bon choix de serviteurs (διακόνους, diacres); qu'ils ne soient point de mauvaise foi ni adonnés au vin; et que leurs femmes ne soient pas des diables (μὴ διαβόλους). Qu'ils s'animent par la foi à bien faire leur service, et ils en seront récompensés.

Il est aisé de reconnaître combien l'avènement de notre seigneur Jésus est proche, puisque tout ce que nous voyons est l'accomplissement des prophéties relatives aux doctrines diaboliques qui doivent se produire dans les *derniers temps* (ὑστέροι). Au nombre de ces doctrines, je place l'absurde obligation imposée à ceux qui ne sont point Juifs de s'abstenir des viandes interdites aux Juifs. Évite avec soin ces fables impertinentes et puériles et ne t'exerce qu'à la piété.

Si, parmi les fidèles il se trouve des personnes âgées

par les enfants qu'elle aura mis au monde, s'ils persévèrent dans la foi, etc... » Si fataliste que Paul se montre par moments, nous ne pensons pas qu'il ait voulu dire que les femmes n'échapperaient aux vengeances célestes que dans le cas où leurs fils le mériteraient pour elles.

(πρεσβύτεροι), qu'on les traite avec douceur et déférence; les vieillards qui travaillent à la parole et à l'instruction ont droit à un double respect<sup>1</sup>.

Quant à toi, mon cher Timothée, conserve-toi sans tache et sans reproche jusqu'au jour où le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, celui *qui peut donner l'immortalité*, mais qui *la possède seul*, qui habite une lumière inaccessible et *que nul homme n'a vu et ne peut voir*, fera paraître à nos yeux son fils notre seigneur Jésus-Christ. (Il faut remarquer cette distinction formelle entre *le Roi du ciel qui reste inaccessible et invisible*, et celui qui paraîtra bientôt et viendra familièrement régner au milieu des élus de son Père.)

#### SECONDE ÉPÎTRE A TIMOTHÉE.

Ne rougissons pas de notre seigneur; souffrons pour la bonne nouvelle, avec la force qui nous vient d'Adonaï. S'il nous a appelés, ce n'est point à nos œuvres que nous le devons, c'est au décret de sa volonté, à cette

1. On sait que les mots « surveillants, » « serviteurs, » et « vieillards, » ont été trouvés bons à conserver sous leur forme grecque (*évêques, diacres, prêtres*), dans l'organisation sacerdotale, bien imprévue par Paul, qui s'établit plus tard. La plupart des traducteurs n'hésitent pas à introduire ce dernier sens, même dans les écrits de Paul, toutes les fois que la phrase le permet. Ils s'en abstiennent avec soin dans d'autres cas, par exemple quand le mot est au féminin (*πρεσβύτεραι*).

grâce qui nous a été donnée en Jésus le Christ avant tous les siècles. Cette grâce est manifestée maintenant par l'avènement de notre Sauveur qui a détruit la mort et apporté la bonne nouvelle de la vie et de l'immortalité. C'est une vérité assurée que, si nous mourons avec lui, nous vivrons aussi avec lui ; si nous souffrons avec lui, nous régnerons avec lui.

Fuis les discours vains et profanes : la fausse doctrine, comme la gangrène, gagne peu à peu ce qui est sain. Deux des nôtres, par trop de hâte, ont nui à mon œuvre et troublé la foi de quelques-uns. Ils ont dit que *la résurrection était déjà arrivée*<sup>1</sup>, et cela n'est pas vrai. A tout ce qu'on te demande sans raison, ne réponds pas, pour éviter les discussions inutiles.

Tu sais bien, mon cher fils, que les derniers jours doivent être signalés par la présence de toutes sortes de mauvaises gens dont quelques-uns affecteront les dehors de la piété. Certes, le nombre en est assez grand pour que nous soyons assurés que la fin est proche. Fuis avec soin ces méchantes gens, toi qui, plus heureux que d'autres, es instruit des *signes des temps*, ayant été nourri dès ton enfance dans les saintes Écritures où se trouve tout ce qui assure le salut par la foi.

« Je t'en prie donc, au nom d'Adonai et de son fils,

1. Ils avaient affirmé sans doute que quelques-uns des fidèles qui étaient morts (dormientes) avaient déjà reparu vivants.

ne te lasse pas d'annoncer la bonne nouvelle. En tout temps et partout, que le moment soit bien ou mal choisi, presse, reprends, supplie, menace; supporte tout, instruis sans cesse. Veille, souffre. Tout ce que doit faire un zélé prêcheur de bonne nouvelle, fais-le; — sois sobre. — Quant à moi, je suis comme la victime qui a déjà reçu l'aspersion pour être offerte, et le temps de ma délivrance est arrivé. J'ai combattu le bon combat; j'ai achevé ma course; j'ai gardé la foi; je n'ai plus qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée pour le jour d'Adonaï. Il m'a assisté et m'a fortifié. Il me délivrera de toute action mauvaise et me sauvera jusqu'à l'établissement de son règne. A lui soient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles!

ÉPÎTRE A TITE.

Je t'ai laissé en Crète, afin que tu y règles tout ce qui reste à régler. Car il y en a plusieurs parmi ceux qui ont embrassé la foi, qui enseignent par un intérêt honteux ce qui ne se doit point. On a dit des Crétois qu'ils sont toujours menteurs. Ce sont de méchantes bêtes qui n'aiment qu'à manger et à ne rien faire. Ce témoignage est véritable. Reprends-les donc fortement, afin qu'ils conservent la vérité de la foi et qu'ils ne s'arrêtent point à des fables judaïques. Enseigne aux vieil-

lards<sup>1</sup> à être sobres, honnêtes, modérés, à se conserver purs dans la foi, la charité et la patience.

La grâce d'Adonaï qui est notre salut a paru à tous les hommes; c'est par elle que, renonçant à toutes les pensées de ce monde qui va finir, nous nous remplissons de la bienheureuse espérance de la manifestation prochaine de notre Sauveur. Car il s'est donné pour nous racheter de tout châtement du péché, se préparant ainsi par notre purification le nouveau peuple (λαόν) qui doit jouir sous son règne de l'abondance promise.

Recommande à tes subordonnés d'obéir aux puissants, de ne rien faire pour en être inquiétés, et d'être doux avec tout le monde. Nous avons nous-mêmes autrefois pratiqué le mal sous toutes les formes; mais la bonté et l'amour d'Adonaï nous ont sauvés, non pas à cause des œuvres de justice que nous avons faites, mais à cause de sa miséricorde qu'il lui a plu de faire tomber sur nous et non sur d'autres. Il nous a fait renaitre par le baptême en introduisant en nous un esprit que la mort ne peut plus éteindre. Il a voulu nous envoyer ce nouvel esprit par son Christ Jésus, afin qu'étant justifiés par la grâce, nous devinssions cohéritiers de la promesse.

Évite les questions impertinentes, les discussions et

1. On ne traduit pas ici les mots *πρεσβύτας*, *πρεσβύτερους*, par « prêtres. »

les contestations au sujet de la Torah. Tout cela ne sert à rien. Quant à ceux qui, après deux ou trois avertissements, persistent dans une interprétation différente de la nôtre, qu'ils sachent que faire cela c'est pécher (faire rentrer en soi le péché et la mort) « comme si l'on se condamnait par son propre jugement. » (Ch. III, v. 11.)

## CHAPITRE VI

### LA RÉURRECTION FACULTATIVE.

« Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. »

SAINT PAUL, *1<sup>re</sup> aux Cor.*, ch. xi, v. 31.

On pourrait supposer une loi divine, ayant réglé d'avance les destinées d'une espèce d'êtres, et s'exprimant par les principes et les conseils suivants :

« Ceux qui sont charnels aiment et goûtent les choses de la chair; et ceux qui sont spirituels aiment et goûtent les choses de l'esprit. »

« Or cet amour des choses de la chair est *la mort*; au lieu que l'amour des choses de l'esprit est *la vie*. »

« Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez. »

« Celui qui sème dans sa chair recueillera de la chair la corruption et la *mort*; celui qui sème dans l'esprit recueillera de l'esprit *la vie éternelle*. »

« De même que vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice *pour aboutir à la mort*; de même vous pouvez les faire servir à la justice *pour aboutir à la vie*. »

« L'homme qui s'asservit à la loi du péché (la loi de mort) est libre à l'égard de la justice. »

« Tous les désordres lui sont permis... mais quel fruit en retirera-t-il, puisqu'ils n'ont pour fin que *la mort*? »

« Tout m'est permis, mais tout n'est pas bon pour mon être; tout m'est permis, mais je ne veux me rendre esclave de quoi que ce soit. »

« Échappé à la loi du péché, l'homme peut *vivifier sa chair*; et la fin est *la vie immortelle*. »

« Car le péché (le mal raisonné) donne la *mort*; mais l'amour et la volonté du bien donnent la *vie*. »

« Quand vous faites le mal, vous retombez dans la loi du péché (dans la condition d'une classe d'êtres inférieurs) pour y trouver la *mort*. »

« La chair a des désirs (un mode particulier de sentir engendrant des désirs) contraires à ceux de l'esprit; et l'esprit a des désirs contraires à ceux de la chair; ils sont opposés l'un à l'autre. »

« Il est aisé de connaître les œuvres de la chair qui

sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la dissolution, l'idolâtrie, les empoisonnements, l'inimitié, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches, et autres vices semblables. »

« Les fruits de l'esprit au contraire sont la charité, la joie, la paix, la patience, la bonté, l'humanité, la longanimité, la douceur, la modestie, la continence; la chasteté. »

« Les œuvres de la chair sont les membres de l'homme ancien (ou mortel); les œuvres de l'esprit sont les membres de l'homme nouveau (ou immortel). »

« Faites donc mourir les membres mortels, — dépouillez le vieil homme avec ses œuvres. »

« Et revêtez-vous du nouveau; donnez-vous des entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience. Mais surtout revêtez-vous de la charité qui est le lien de la perfection. »

« Rien ne nous sert pour la vie éternelle que l'ÊTRE NOUVEAU que nous créons en nous. »

« Nous reconnaissons à l'amour que nous avons pour nos frères que nous sommes passés de la mort à la vie. Celui qui n'aime point demeure dans la mort. Tout homme qui hait son frère n'a pas la vie éternelle résidant en lui <sup>1</sup>. »

1. Cette dernière pensée n'est pas de Paul, bien qu'incontestable-

Appliquée à notre nature humaine, une telle loi serait très-sage et irréprochablement morale; — elle correspondrait, avec une précision remarquable, à ce sentiment inné en chaque homme qui lui fait proportionner le mérite de ses actes au degré de liberté qu'il a eu dans ses choix; — elle serait claire, satisfaisante, à la portée de tous, puisqu'elle pourrait se réduire à ce simple énoncé : « pour continuer à vivre, il faut en être digne; ce que l'homme voudra être, il le sera; il n'a d'autre juge et d'autre arbitre de ses destinées que lui-même. »

Malheureusement l'hypothèse d'une telle loi serait de tout point insoutenable sur notre terre, puisqu'elle est démentie par la nature elle-même. Soit pendant la vie, soit après l'accident que nous nommons la mort, il n'y a aucune différence appréciable entre le *corps* de l'homme bon et celui de l'homme méchant, entre la *chair* du juste et celle du pervers; ce sont les mêmes sens que les uns font servir à la poursuite ardente du vrai, du beau et du bien, et les autres à la satisfaction plus ou moins brutale, plus ou moins raffinée et habile, de toutes les passions de l'animal. Pour les uns comme pour les autres, il se fait, durant la vie, entre eux et leur milieu, un échange semblable des mêmes atomes de

ment inspirée par lui; elle est empruntée à l'une de ces épîtres dont il est si difficile de connaître aujourd'hui l'époque et l'auteur. (*Jean*, ép. 1<sup>re</sup>, ch. III, v. 14-15.)

matière, figurant en même nombre dans des composés parfaitement identiques. Pour les uns comme pour les autres, la force vitale qui donnait l'unité à leur être charnel n'est pas plutôt éteinte qu'elle laisse le champ libre à toutes les autres forces décomposantes et recomposantes de la nature ; et ces forces font bientôt participer à mille combinaisons nouvelles la matière indifférente qui se trouvait réunie pour constituer leur corps le jour où il a cessé de vivre.

. L'idée d'une *transformation facultative du corps* au moyen des œuvres de l'esprit, toute satisfaisante qu'elle serait au point de vue de la morale, est donc démontrée fautive par le fait lui-même. Mais d'ailleurs, à qui avons-nous emprunté les aperçus épars de cette idée ? — A une doctrine dans laquelle ils n'étaient qu'une superfétation illogique ; à une doctrine qui ne peut d'aucune manière se relier à un système quelconque de lois générales instituées en vue de résultats naturels, étant issue de précédents aussi locaux, aussi spéciaux que possible, et instituée tout entière en vue d'événements prochains exactement définis.

Il est vrai qu'on a mis depuis longtemps en usage un moyen radical et simple d'associer les idées hébraïques à toutes les conceptions possibles sur Dieu, la nature et l'homme. Ce moyen consiste à placer tacitement, en regard de chaque verset de l'Ancien et du Nouveau

Testament, et souvent en regard de chaque mot, cet avertissement restrictif : Ceci doit être entendu autrement que ce n'est exprimé. Par quel autre procédé une philosophie rationnelle quelconque parviendrait-elle à trouver le plus petit accès dans un cycle intellectuel qui, par sa nature même, lui est irrévocablement fermé? Et quelle est la théodicée, quelle est la doctrine eschatologique qui se soit mise sincèrement et résolument en face de cette question et qui, dédaigneuse des accommodements furtifs, ait procédé à un inventaire exact et nominatif de toutes les assertions bibliques qu'elle est contrainte d'écarter?

Eh bien! supposons tout ce qu'une philosophie qui tient compte de l'état actuel des lumières est obligée de supposer pour établir un semblant d'accord entre elle et le christianisme. Supposons que la création du monde soit un acte assez raisonné pour que le péché du premier habitant de l'un des plus petits globes d'un système planétaire perdu parmi des millions d'autres, n'ait pu suffire à déterminer le repentir du créateur. Supposons que, depuis l'apparition de la vie intellectuelle et morale sur la terre, l'humanité, expression collective de ce grand phénomène, ait pu durant quatre mille ans présenter un autre intérêt que celui de sa division en circoncis et en incirconcis. Supposons que le vertigineux espoir qui s'est communiqué, il y a dix-huit siècles, de Jérusalem

au monde grec et latin, ait été autre chose que la gratuite annonce d'un événement qui n'a pas eu lieu. Supposons... toutes les rectifications historiques devenues indispensables; supposons tout enfin... A quoi cela nous amène-t-il en dernier lieu? A reconnaître que l'idée chrétienne actuelle, en tant que relative aux destinées de l'homme, n'a absolument rien d'hébraïque, et qu'elle est entièrement grecque!! — Oui, ce que nous nommons aujourd'hui le christianisme n'est qu'une infidélité flagrante à Moïse, à Jésus et à Paul, en faveur de Platon. Oui, — spectacle digne de tous les étonnements de l'avenir! — nous, descendants de l'antique race spiritualiste des Aryas, nous avons reconquis le dogme cher à nos pères d'une vie éternelle réservée aux âmes des justes en un séjour inconnu; mais, enchaînés par une foi étrangère, nous continuons à abriter cette idée sous le patronage du seul Dieu des temps anciens qui ait dénié à l'âme humaine la vie extra-terrestre et l'immatérialité!

Le spiritualisme de toutes les nuances n'a aujourd'hui qu'un seul *credo*; c'est celui-ci :

SOCRATE, entouré de ses amis et sur le point de prendre le poison : « Les vrais philosophes ne s'appliquent ici-bas qu'à vivre comme s'ils étaient déjà morts. Si donc cela est vrai, ne serait-il pas absurde, après n'avoir toute sa vie aspiré qu'à mourir, de s'affliger

en voyant venir la mort qu'on poursuit depuis longtemps ?

... « Te paraît-il digne d'un philosophe de rechercher ce qu'on appelle les plaisirs? par exemple ceux du boire et du manger, les plaisirs de l'amour (physique), et tous les autres plaisirs qui regardent le corps, c'est-à-dire les vêtements élégants, les brillantes chaussures, et les autres ornements? Crois-tu qu'il les estime ou qu'il les méprise, toutes les fois que la nécessité ne le force pas de s'en servir?... Il te semble donc que le philosophe doit, non pas s'occuper de son corps, mais au contraire s'en séparer autant que possible et donner tous ses soins à l'âme... Et cependant il semble à la plupart des hommes que, lorsqu'on ne prend pas plaisir à ces sortes de choses, autant vaudrait ne pas vivre.

... « Quand l'âme trouve-t-elle la vérité? car, pendant qu'elle la cherche avec le corps, nous voyons clairement que le corps la trompe et l'induit en erreur; — n'est-ce pas en se dégageant autant que possible de tout commerce et de tout contact avec le corps que l'âme aspire et parvient à connaître ce qui est ?

« Le juste, le bon, le beau, sont-ils quelque chose ou ne sont-ils rien? Et cependant as-tu vu ces choses-là? Est-ce par le moyen du corps qu'on parvient à les découvrir, on n'approche-t-on pas d'autant plus de leur connaissance qu'on s'est plus isolé du corps? A la recher-

che de l'essence des choses, on ne peut employer que la pensée pure.

« Donc le vrai philosophe doit penser ainsi : il y a grande apparence que la raison ne peut arriver au but de ses recherches qu'en prenant un sentier détourné; tant que nous aurons notre corps, jamais nous ne posséderons l'objet de nos désirs, c'est-à-dire la vérité. Il nous est donc bien démontré que, si nous voulons savoir véritablement quelque chose, il faut nous séparer du corps et contempler avec l'âme les choses en elles-mêmes. C'est alors vraisemblablement que nous jouirons de la sagesse dont nous nous disons si passionnément épris; c'est-à-dire, non durant cette vie, mais après notre mort... Il faut de deux choses l'une, ou qu'on ne connaisse jamais la vérité, ou qu'on la connaisse après la mort... Ne permettons donc point au corps de nous remplir de sa corruption naturelle, et conservons-nous purs, si nous voulons arriver à la vérité pure; car, à ce qui n'est pas pur, il n'est pas permis de toucher à ce qui est pur... Aussi, ce *voyage* qu'on m'a ordonné me remplit-il d'une douce espérance. Je vais donc posséder ce dont la recherche m'a coûté tant de peine jusqu'ici ! *Il en sera de même de tout homme qui croira que son âme est préparée puisqu'elle est purifiée. L'âme purifiée est celle qui, dans cette vie et dans l'autre, VIT POUR ELLE-MÊME.*

« Ne serait-ce donc pas une chose ridicule qu'un

homme, après s'être exercé toute sa vie à vivre comme s'il était mort, se fâchât en voyant la mort arriver? — Dites, ne serait-ce pas ridicule?

« Ainsi, toutes les fois que tu verras un homme reculer devant la mort, ce sera une marque sûre que c'est un homme qui n'aime pas la sagesse, mais le corps; et qui conque aime le corps aime les honneurs et les richesses.

... « Mais on peut s'abstenir des passions du corps dans la crainte de se ruiner et de tomber dans la pauvreté, ou de manquer de crédit et de réputation. Les vrais philosophes n'agissent pas ainsi; *ils prennent intérêt à leur âme, et ils ne vivent pas comme ceux qui ne savent où ils vont*; persuadés qu'il ne faut rien faire qui soit contraire à l'amour de la sagesse, rien qui s'oppose à l'affranchissement et à la purification que cet amour opère, ils s'abandonnent à sa conduite et le suivent partout où il veut les mener.

... « Chaque plaisir du corps attache l'âme au corps comme avec un clou, *la rend corporelle* et lui fait admettre pour vrai ce que le corps lui dit... ce qui la prive de tout commerce avec l'essence pure, simple et divine... »

.....  
 « De quelle manière t'ensevelirons-nous? » demande Criton.

« Comme il vous plaira; si toutefois vous pouvez me

saisir et que je ne vous échappe pas. » Et, en même temps, nous regardant avec un sourire doux et calme : « Je ne saurais venir à bout, mes amis, de persuader à Criton que Socrate est celui qui s'entretient présentement avec vous, et qui dispose toutes les parties de son discours. Il s'imagine toujours que je suis celui qu'il va voir mort tout à l'heure, et il me demande comment *je* veux *m'ensevelir!*... Tout ce long discours que je viens de vous faire pour vous prouver que, dès que j'aurai bu le poison, je ne demeurerai plus avec vous, mais que je vous quitterai pour aller jouir de la félicité des bienheureux ; enfin, tout ce que j'ai dit pour votre consolation et pour la mienne est, à ce qu'il paraît, autant de perdu à son égard. Soyez donc mes cautions auprès de Criton, mais d'une manière toute contraire à celle dont il a voulu lui-même être ma caution auprès des juges ; car il a répondu pour moi que *je ne m'en irais point*. Répondez-lui pour moi que je ne serai pas plus tôt mort que *je m'en irai* ; afin que le pauvre Criton supporte plus facilement les choses, et qu'en voyant brûler ou mettre en terre mon corps il ne gémisses pas sur moi comme si je souffrais de grands maux, et qu'il ne dise pas à mes funérailles qu'il expose Socrate, — qu'il emporte Socrate, — qu'il ensevelit Socrate. Car il faut que tu saches, mon cher Criton, que s'exprimer improprement n'est pas seulement inconvenant en soi, mais c'est en outre

une sorte de mal que l'on fait aux âmes. Il faut avoir plus de courage et dire que ce que tu enterres, ce n'est pas moi, mais mon corps. — Enterre-le du reste comme il te plaira et de la manière qui te paraîtra la plus conforme aux usages. »

● Ce magnifique langage n'est que l'expression épurée, au noble foyer hellénique, de l'idée aryenne, trésor commun, impérissable héritage de la race expansive dont nous sommes les extrêmes rameaux. Il n'est presque pas d'hymne védique où nous n'en trouvions le témoignage; et là, pour le découvrir, nous n'avons pas besoin de torturer les mots; partout le sens est net, précis, indiscutable. Bornons-nous à citer quelques strophes de ce doux chant des morts composé avec des fragments du Rig-Véda :

« Pars, va par ces antiques chemins qu'ont suivis nos pères... Rends-toi auprès des Pères, demeure avec Yama dans ce ciel suprême que tu as bien mérité... Ne le brûle pas, Agni (le feu divinisé qui consume le corps mort); ne lui fais pas de mal; quand tu l'auras pénétré, envoie-le vers les Pères;... la portion immortelle de son être, réchauffe-la de ta chaleur; pénètre-la de ta flamme éclatante; prends une forme heureuse pour la transporter au monde des hommes pieux... — Que Yama te concède là-haut une demeure nouvelle. — Ceux que leurs austérités ont conduits au ciel, ceux qui

ont pratiqué la pénitence, — rends-toi auprès d'eux tous. Ceux qui ont lutté dans les combats, ceux qui sont morts en héros, ceux qui ont offert mille sacrifices, — rends-toi auprès d'eux tous. Ceux qui ont pratiqué le bien, aimé le bien, fait prospérer le bien... les poètes inspirés aux mille chants, les gardiens du soleil, — rends-toi auprès d'eux tous<sup>1</sup>. »

Issue des révélations directes de la nature, puisée à

1. Traduit par M. A. Pictet de l'allemand de Max Muller.

Un hymne nous a toujours particulièrement séduit dans la collection du Rig, comme figure de l'*aurore* intellectuelle de cette race spéculative entre toutes, posée dès son origine en interrogation vivante devant tous les problèmes de la nature. Nous avons recours ici à la traduction de M. Langlois :

« Aurore, le monde entier sommeillait; voilà que tu arrives pour annoncer que le temps est venu de marcher, de jouir de la vie, de songer au soma (boisson partagée avec les dieux familiers), et d'augmenter son bien-être. Richesse, abondance, honneur, doux sacrifices, voilà les biens vers lesquels tout ce qui respire va marcher à la lumière de tes rayons... Depuis combien de temps les aurores se sont-elles succédé? Ils sont morts les hommes qui voyaient l'éclat de l'antique aurore; nous aurons leur sort, nous qui voyons celle-ci; ils mourront aussi ceux qui verront les aurores futures. L'aurore ne connaît pas la vieillesse, elle est immortelle... — Levez-vous, enfants; l'esprit vital est venu pour nous; allons reprendre les travaux qui soutiennent la vie. — Aurore, bénis, en les éclairant de tes rayons, le père de famille et ses enfants. (1<sup>er</sup> ashtakam; 8<sup>me</sup> adhyāya). »

Ne trouve-t-on pas aussi le germe de toutes les qualités distinctives de la race dans ce passage : « Le sage est tel qu'un cheval attaché à un char, il porte volontairement sa charge; c'est ce que je fais. Je ne demande pas à être délivré de ce fardeau, je ne veux point le repousser. — Le sage est fait pour diriger les autres dans la voie droite où il marche le premier. » (4<sup>me</sup> ashtakam; 1<sup>er</sup> adhyāya).

la source même de cette vérité dont le cours, grossi d'âge en âge, renverse, noie et détruit toutes les fausses révélations, — l'idée de l'immortalité de l'âme immatérielle a subi la loi commune à toutes les acquisitions successives de l'esprit humain. Retardée plus qu'une autre dans l'éclaircissement de ses données par des luttes et des malentendus de toute sorte, cette question, qui devrait être le phare central éclairant toutes les voies de l'intelligence, est restée jusqu'ici perdue au milieu des nuages les plus opaques de la métaphysique. Ces nuages sont si épais et dissimulent si bien la réalité même du fait qu'ils recouvrent, que l'école qui de nos jours a découvert et formulé la vraie loi du progrès général, l'école positiviste, croit pouvoir passer outre en écartant de sa prétendue synthèse tout un ordre de phénomènes irrécusables. Or, s'il y a quelque chose d'aussi irrationnel que la foi religieuse en l'excellence exclusive d'une révélation, qui oblige à nier tout ce qui est en désaccord avec cette révélation, — c'est assurément la foi scientifique en l'excellence exclusive d'une méthode d'observation, qui oblige à nier tout ce que cette méthode ne permet pas d'atteindre. Oh ! l'étrange illusion du savant qui croit contempler un tableau *vrai* de la nature, quand ce tableau n'est pas *entier* ! Est-il donc moins anti-scientifique d'*omettre* le naturel que d'*admettre* le surnaturel ?

Que le physicien le reconnaisse donc ; et qu'il se sache compétent dans une question qu'il nie ou dont il se tient volontairement écarté : ce n'est pas seulement dans leurs expressions physiques que toutes les forces de la nature sont *corrélatives* ; cette grande loi s'étend au monde moral, composé de phénomènes aussi réels, aussi positifs que l'autre ; là, comme ailleurs, rien ne se perd, aucun effet n'est vain, aucunes conditions phénoménales ne restent non avenues ; tout ce qui se montre est quelque chose, tout ce qui a les caractères de l'être *est* ; rien de ce dont on a pu constater l'être ne doit être considéré comme détruit, tant que sa destruction n'est pas démontrée ; tant qu'un phénomène général échappe à la définition, aucune expression particulière de ce phénomène ne peut, *à priori*, être écartée comme irrationnelle : étant donné, par exemple, le phénomène encore inexpliqué de la vie, aucune expression de ce phénomène ne peut, *à priori*, être déclarée plus inexplicable qu'une autre.

En regard de l'illusion de ceux qui s'obstinent à confondre le *positif* avec l'*incomplet*, il faut placer l'illusion de ceux qui s'obstinent à confondre l'idée spiritualiste avec l'idée chrétienne, et, adoptant celle-ci, s'ingénient à donner des preuves intrinsèques de l'immortalité de l'âme. Qu'on se considère au moins comme dispensé de ce soin, quand on adhère à la théodicée

qui résulte de ce point de vue. En un tel système, il est de toute évidence qu'il ne saurait être question de preuves. La résurrection ne ressort et ne peut ressortir d'aucune loi naturelle ; chaque fait de résurrection ne peut être considéré que comme un miracle. Que signifient donc les preuves de l'immortalité de l'âme fournies par les docteurs chrétiens? Ils ne réussissent qu'à donner ainsi naissance à nous ne savons quelle métaphysique *sui generis*, cent fois plus nébuleuse encore que la métaphysique émanée directement des écoles spiritualistes de la Grèce.

Que faudrait-il pour que le spiritualisme antique, dépouillé de son caractère trop exclusivement intellectuel et adouci par son long commerce avec l'idée hébraïque de la *charité*, acquit par lui-même cette popularité qui a toujours fait défaut à ses assertions abstraites? Il faudrait qu'il pût se placer dans des conditions concrètes analogues à celles qui ont fait le succès des prédications de l'apôtre Paul.

Si le spiritualisme dit vrai, il faut que ce qu'il soutient se traduise par un fait individuel, réel, concret, positif, définissable, comme le faisait la doctrine qui donnait à Paul tant de prise sur les esprits de son temps. Si le spiritualisme veut être cru, sans s'appuyer sur aucune autorité surnaturelle, il faut qu'il fournisse à chaque homme en particulier les moyens de vérifier,

par une observation directe, l'exactitude de ses assertions.

Or, sur ce point, la nature humaine se prête à la plus rigoureuse installation des procédés ordinaires de l'investigation scientifique.

L'homme vivant est un appareil dans lequel le type général de l'animalité peut éprouver ou ne pas éprouver une *transformation* remarquable, à savoir : *une division en deux personnes distinctes*. Ceci n'est pas de la métaphysique, c'est du positivisme du meilleur aloi ; car, au rebours de la majorité des phénomènes à l'égard desquels la difficulté scientifique consiste à instituer un mode d'observation qui les embrasse dans leur entier, ici l'*objet* à observer est aussi intégralement saisi que possible, puisque, se faisant *sujet*, c'est lui-même qui s'observe. — Quel est donc le phénomène que s'offre à lui-même l'homme juste, l'homme bon, l'homme échappé par une voie quelconque (et particulièrement par les influences attachées au travail) à la loi d'égoïsme qui asservit toute l'animalité ? — Ce phénomène peut s'analyser et se décrire avec une précision proportionnée au degré de valeur morale du sujet. Plus cette valeur est élevée, — plus, d'une part, l'être qui s'observe peut reconnaître en lui-même deux systèmes sensibles et moteurs à la fois, qui se distinguent nettement l'un de l'autre par la nature très-différente des sensations et des

impulsions qui appartiennent en propre à chacun d'eux ; — et plus, d'autre part, l'un de ces deux systèmes se pose à l'égard de l'autre en antagoniste vigilant et sûr de vaincre en tout conflit. L'observation la plus rigoureuse, en même temps que la plus facile, montre, en ce cas-là, que celui des deux systèmes rivaux *qui est habituellement vaincu* réside et se localise en divers points assignables de la personne que le phénomène de la mort viendra un jour décomposer et détruire ; mais on chercherait en vain une expression matérielle et essentiellement terrestre du moindre des éléments composant le système *habituellement vainqueur*. Or, ce système de sensations et d'impulsions purement immatérielles, qui se connaît et s'affirme, et qui, de plus, impose ses volontés à la *personne* charnelle, corporelle, actuelle, éminemment terrestre et manifestement périssable, — ce système *dominateur* est apparemment et à *fortiori* une PERSONNE aussi. Donc, la nature humaine est arrivée dans ce cas, et dans ce cas seulement, à donner naissance, au sein de l'ancien type animal, à un être nouveau.

Mais ne nous voici-t-il pas ramenés aux termes mêmes de la doctrine de Paul spiritualisée et universalisée ?

Le Créateur des lois du monde moral aurait ainsi d'avance satisfait au vœu que l'apôtre laissait échapper en ces termes : « Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. »

Ainsi se trouverait réalisée, ou plutôt individuelle-ment réalisable, cette *édification* (οικοδομή) cette construction intérieure, mécanique et facultative, qui faisait dire à Paul : « *Rien ne nous sert pour la vie éternelle que l'ÊTRE NOUVEAU que nous créons en nous.* »

Et quel est ici le criterium scientifique? il consiste à reconnaître, par une *expérience* immédiate, si l'on a échappé à cet amour exclusif de soi qui est *la loi de mort* commune à toute l'animalité; et ce *criterium* peut se formuler ainsi : « Nous reconnaissons à l'amour que nous avons pour nos frères que nous sommes passés de la mort à la vie. Celui qui n'aime point demeure dans la mort. TOUT HOMME QUI HAÏT SON FRÈRE N'A PAS LA VIE ÉTERNELLE RÉSIDANT EN LUI <sup>1</sup>. »

1. J'ai donné une ébauche de l'exposition scientifique de cette doctrine dans mon livre intitulé : *Le système du monde moral*. J'en prépare une démonstration développée, sous ce titre : *LA SCIENCE, Traité de Théodicée naturelle*.

En écrivant ce livre, nous avons eu tout spécialement en vue ceux qui mettent leur bonheur à croire et à faire croire autour d'eux à l'immortalité de l'âme immatérielle. La plupart d'entre eux admettent sans examen qu'une autorité divine garantit la solidité de leur croyance, et s'émeuvent douloureusement à la vue des attaques sans nombre qui sapent cette autorité de toutes parts. Ils ne savent pas que faire profession de spiritualisme c'est s'inscrire en faux contre le dogme chrétien. Qu'ils cessent de redouter des attaques qui, loin d'être dirigées contre leur croyance, ne peuvent aboutir qu'à la fortifier. Car, avant de fonder l'impérissable dogme de la vie immatérielle de l'âme, ne faut-il pas écarter la tradition qui la nia jadis, et qui, en dépit de ses modifications successives, ne parvient pas à mettre ses révélations d'accord avec celles de la nature ?

Qu'on ne s'abuse pas sur la valeur des restaurations tentées de nos jours. L'essai méritoire et désespéré de toutes les substitutions possibles <sup>1</sup> ne peut arriver à don-

1. Après les *déclarations* successives des *autorités* réputées infail-  
bles, sont venues les professions de foi des diverses écoles protestantes,  
et enfin les opinions de fantaisie de chacun en particulier.

ner aux révélations une forme qui les soustraie aux attaques. D'ailleurs, quelle idée se fait-on donc d'une révélation divine, si l'on croit qu'elle puisse se démentir? Elle est immuable, ou elle n'est pas.

Au travers de tous ces vains essais qui ne font que décréditer la cause qu'ils prétendent servir, la morale publique périlite et s'altère faute du principe directeur inattaquable dont elle ne peut se passer. Les pères de familles et les législateurs, tous ceux qui ont chargé d'âmes, ne peuvent rester plus longtemps enlacés dans les illogismes sans nombre qui paralysent tous leurs efforts. Le moindre cas d'éducation privée ou publique fait surgir en foule d'insolubles questions. La société n'a plus aujourd'hui d'autre sauvegarde morale que des compromis ou des à-peu-près. Une telle situation ne peut durer; il faut que la lumière se fasse; il faut que *la question religieuse* ait une solution. Nous avons donné la nôtre; elle est conforme à tous les précédents; car cet ordre d'idées est jusqu'ici le seul où la science ne se soit pas encore établie en maîtresse à la place de la foi.

Appuyée sur la foi, l'idée de l'immortalité a pu, avec les plus frêles éléments, les conditions les plus défavorables, la représentation humaine la plus passionnée et la plus égoïste, répandre d'inappréciables bienfaits, relever la conscience, soutenir la résistance du droit contre toutes les tyrannies temporelles. — Que ne pourra cette

même idée lorsque à l'appui croulant qui la compromet aujourd'hui elle aura substitué l'inébranlable appui de la science?

Nous savons que l'anthropomorphisme est aussi cher aux âmes qu'il est commode aux intelligences ; le séduisant attrait dont on hésite le plus longtemps à déposséder les Dieux, c'est leur humanité. « Il me faut, dit-on, un Dieu que je connaisse et de qui je sois connu ; qui voie ma piété, qui entende ma prière et qui l'exauce. Je ne saurais aimer une loi abstraite qui ne me distingue pas du reste de l'humanité. »

Il ne saurait y avoir de loi sans Législateur. Derrière la sauvegarde immuable de l'ordre physique et de l'ordre moral, il y a le Dieu, inconnu mais réel, qui l'a constituée. Comment l'homme n'aimerait-il pas le Dieu qui lui a donné la possibilité d'être, et d'être éternellement? S'il se condamne à la mort, il ne peut en accuser que lui-même. Dans le dogme chrétien au contraire, il doit détester le Dieu qui, pouvant lui faire la grâce de le sauver, ne la lui fait pas. — Non, je ne saurais aimer le Dieu qui me forcerait à le remercier des grâces qu'il m'accorde à moi sans les accorder aux autres. Mais j'aime, de toute l'ampleur de mon être intelligent et libre, le Dieu qui, sans acception de ma personne ni d'aucune autre, a créé l'espèce entière dans des conditions telles qu'en tout temps et en tout lieu il dépendit toujours de

la volonté méritante de chacun de se donner à lui-même l'immortalité. Pour aimer un tel Dieu, il me suffit donc de comprendre sa loi. — Quant à Lui, plaise à lui-même que je ne tente jamais de le comprendre, afin qu'il ne descende jamais de l'inaccessible hauteur qui fait de mon amour une adoration !

FIN DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.



# TABLE

## PREMIÈRE PARTIE.

### DAVID.

	Pages.
CHAP. I <sup>er</sup> . Education et lectures de David. . . . .	3
II. Saül et David. . . . .	45
III. Hébron et Jérusalem. . . . .	77
IV. L'héritage. . . . .	107
V. Revers, pénitence et rêves nouveaux. . . . .	129
VI. I. Derniers efforts; essai d'un partage d'attributions. . . . .	163
II. Le cycle Davidique. . . . .	179

## DEUXIÈME PARTIE.

### LE CHRIST.

CHAP. I <sup>er</sup> . La Judée sous Tibère. . . . .	197
II. Lectures de Jésus. . . . .	217
III. Le temps de pénitence. . . . .	259
IV. Jésus à Jérusalem. . . . .	299
V. Jugement et mort de Jésus. . . . .	333

## TROISIÈME PARTIE.

## SAINT PAUL.

	Pages.
CHAP. I <sup>er</sup> . Éducation rabbinique de Paul. . . . .	353
II. Coup d'œil général sur la doctrine et la méthode de Paul. . . . .	387
III. L'Épître aux Romains. . . . .	407
IV. Les deux Épîtres aux Corinthiens. . . . .	433
I. . . . .	433
II. . . . .	461
V. L'Épître aux Galates et les autres Épîtres. . . . .	473
VI. La résurrection facultative. . . . .	507



LIBRAIRIES DE MICHEL LÉVY FRÈRES

ÉDITEURS

---

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

LE

**SYSTÈME DU MONDE MORAL**

UN VOLUME IN-8°. — PRIX : 7 FR. 50 C.

---

EN PRÉPARATION :

**LA SCIENCE**

TRAITÉ DE THÉODICÉE NATURELLE

---

**• L'ÉDUCATION**

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOÎT, 7.











3 2044 020 720 058

~~JUN 01 1993~~



